REVUE

DES

DEUX MONDES

LIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME QUARANTE-SIXIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE BONAPARTE, 17

1881

11.629

054
R3274
1881 c.v.4

IDÉES SUR LE ROMANTISME

ET

LES ROMANTIQUES

I.

ALFRED DE VIGNY.

Il plaît aujourd'hui à certains esprits de maltraiter le romantisme, et le moment où le cinquantenaire d'*Hernani* mène sa fête leur semble bon pour venir nous démontrer que cette période, dont, après un demi-siècle, vingt chefs-d'œuvre sont restés debout, fut une période d'avortement. On reproche au romantisme de n'avoir pas rempli tout son programme ; quel mouvement, soit historique, soit littéraire, — fût-ce même la renaissance, — a jamais rempli tout son programme? Il reste toujours quelque chose à faire. En conclurons-nous que rien n'a été fait et soutiendrons-nous ce paradoxe au nez de gens qui passent leur vie à lire Mérimée, Dumas, George Sand, Vigny, Musset, et gardent au théâtre leur plus vigoureux enthousiasme pour les drames de Victor Hugo? On nous cite le jugement de Sainte-Beuve, qui n'eut jamais que des sympathies et des antipathies subjectives et se détacha « du tronc romantique, » c'est l'expression même dont il se sert, pour obéir plus librement à des animosités personnelles. Mais il ne s'agit là que d'une opinion, et le témoignage d'un seul, si recommandable qu'il soit, ne saurait prévaloir. Si le romantisme ne réalisa point toutes ses promesses, cela tient à des raisons qu'il faut cher-

cher en dehors de la question purement littéraire. Le mouvement fut magnifique; fleurs et fruits, il a tout donné d'abondance et de profusion; l'unique reproche qu'on puisse lui faire, c'est d'avoir tourné court. A qui s'en prendre du contre-temps, et pourquoi mettre en cause les hommes quand les circonstances seules sont responsables? Nécessaire, on peut le croire, au développement des idées en Europe, la révolution de juillet fut un grand mal pour nos affaires littéraires du moment. Le romantisme, lancé à toute vapeur, vint s'y heurter, et s'il n'y périt pas corps et biens, il subit du coup mainte avarie. Nombre de forces sur lesquelles l'art et la science avaient à compter furent détournées de leur voie; on prit les philosophes, les historiens pour en faire des ministres, les poètes entrèrent à la chambre, et ceux dont l'ambition ne chercha pas à se contenter, atteints eux-mêmes à leur tour de l'épidémie régnante, ne travaillèrent plus que sous l'influence d'une surexcitation nerveuse continue. De 1831 à 1847 s'opéra cette infiltration de la politique et de l'*humanitarisme,* qu'il est permis de regretter, mais sans parler d'avortement.

Il semble que chez nous toute chose doive être œuvre de parti; de même que nous avons vu jadis Rachel se vouer aux classiques *contre* les romantiques, nous voyons aujourd'hui les *naturalistes* partir en guerre. Et de quoi se plaignent-ils? Est-ce de ce qu'on a émancipé, élargi, régénéré le style, de ce qu'on leur a fait cette langue vivante et colorée qu'ils écrivent dans leurs romans et dont ils se servent dans leur critique pour amoindrir une génération qui leur a mis en main l'instrument de progrès? Ne vaudrait-il pas mieux laisser au passé sa part de gloire et se contenter soi-même de bien mériter du présent? Ces mots fameux d'idéalisme, de réalisme et de naturalisme ne sont point, après tout, si gros d'antagonisme qu'on voudrait nous le faire croire. Un art qui serait exclusivement idéaliste ou naturaliste ne se conçoit pas. L'extatique et séraphique fra Angelico lui-même est un naturaliste lorsqu'il prête aux plus naïves de ses images les attitudes de la vie, et, par contre, une œuvre d'art d'où serait absent tout idéal cesserait d'être une œuvre d'art. En ce sens, Teniers et Paul Potter sont des idéalistes, et s'ils ne l'étaient, vous ne tiendriez pas dix minutes devant leurs tableaux; car ce qui vous intéresse et vous captive, *volens, nolens,* c'est l'interprétation, l'âme du maître, son idée et non pas la simple reproduction photographique. L'art est la vérité choisie. Si le premier mérite de l'art n'était que la peinture exacte de la vérité, le panorama serait supérieur à la *Descente de croix.* Il n'y a donc là qu'une question de plus ou de moins.

Quant à séparer les deux principes, on n'y saurait songer. Un arbre, un animal, un pan de mur a son individualité, et, s'il me

fallait des exemples, je n'aurais qu'à étendre la main : ainsi, dans un roman tout moderne, cette vulgaire basse-cour qui, par la seule intervention de l'idée, va se transformer en un paradis terrestre dont telle rustique péronnelle, qui rêve en plein midi sur un tas de foin, inconsciente de ses quinze ans, se réveillera l'Ève éblouissante. L'auteur de ces vigoureuses pages, colorées et poétiques comme du Gautier se croit un pur naturaliste; nous dirons, nous, que c'est un romantique. Prêcher l'imitation de la nature et la théorie des milieux, mais le siècle, depuis qu'il existe, n'entend que cette ritournelle, qui déjà du vivant de Diderot n'était point neuve; par exemple, c'est mieux comprendre l'esprit de notre temps que de chercher à constituer un art qui lierait commerce avec la science. Poètes et romanciers, nous en sommes encore vis-à-vis de la nature à l'état primitif de rêveurs et de promeneurs solitaires. Elle est pour nous moins un sujet d'observation qu'un motif de vibration : invoquer la lune et les étoiles, chanter le lac, la forêt, l'Océan, à la bonne heure! des impressions tant qu'on en voudra, le reste importe peu. Que savons-nous de la botanique, de la zoologie, de la physique? Nous pressentons, nous sentons la vie, nous ignorons ses lois, et quand il nous arrive de vouloir faire parler les fleurs, les arbres, les animaux et les nuages, nos chants ne sont jamais que l'écho de nos spéculations esthétiques.

Le romantisme eut le tort de tout donner au sentimental, au pur lyrisme. Pour lui, ce qui a un but, ce qui peut servir ne compte pas; la fleur est poétique, le fruit l'est moins. Aux générations nouvelles de greffer le fruit et de l'amener à maturité en usant de la méthode moderne et de l'information scientifique. Une période de quelques années ne saurait tout accomplir; celle qui va nous occuper et qu'une révolution vint brusquement interrompre au plein de son travail, a remanié, vivifié la langue, et l'on a pu dire qu'il ne s'écrit pas actuellement une ligne et qu'il ne se fait pas un vers qui ne lui doive tribut. Retournons à ce passé, l'intervalle qui nous en sépare convient juste à notre perspective; ce n'est ni trop, ni pas assez; d'où cependant on aurait tort de conclure que, pour n'avoir pas précisément besoin d'être vus à distance de siècles, les hommes et les choses de ce moment en soient moins dignes de saisir notre attention. L'intérêt, au contraire, n'en sera que plus vif; car nous aurons à toucher bien des points curieux et délicats, à classer, à réviser sur nouveaux frais : tâche difficile, mais point ingrate. Tous ces Ajax, tous ces Achilles de l'épopée romantique, nous les avons connus, leurs combats, leurs victoires et jusqu'à leurs défaites nous sont des souvenirs d'enfance. On peut les critiquer, mais, quelques erreurs qu'on leur reproche, un

éloge leur revient, rare dans tous les temps et presque impossible à décerner dans le nôtre : ils ont cru à ce qu'ils faisaient.

I.

Vous êtes-vous une seule fois posé cette question : « Qu'est-ce, après tout, que le romantisme? » Il fut un temps où traduire Shakspeare, Cervantes, Calderon, suffisait pour l'investiture; était romantique de droit quiconque s'inspirait de l'esprit du moyen âge, composait des ballades dans le style du *Romancero*, déclarait la guerre aux bourgeois et se gaudissait à pourfendre les philistins; aujourd'hui encore, que de gens, confondant les mots, attribuent au *romantisme* les inventions du *romanesque*, tout ce qui s'éloigne de la vie ordinaire, invraisemblances, étrangetés, coups de théâtre, enlèvemens, horreurs et fantasmagories, tandis que d'autres emploient ce terme à la manière de Mme de Staël pour signaler un paysage ou caractériser un talent! Tel site sauvage avec des ruines est romantique; la Malibran, Marie Dorval, Sarah Bernhardt sont romantiques. Nous en avons aussi connu bon nombre qui n'ont jamais pardonné au romantisme tant d'inepties commises en son nom : mythes, contes, visions, poésie dynamisée du brouillard et du sentimentalisme, comprenant le merveilleux de tous les temps et de tous les pays. Lisez la préface de *Jean Sbogar*, et vous y verrez ce que, vers 1820, les hommes à la tête du mouvement entendaient par ce mot de romantisme. Il est vrai que Charles Nodier, en poésie comme en politique, ne fut guère jamais qu'un tirailleur paradoxal. Lettré parfait, grand amateur de variétés intellectuelles, tantôt c'est un point de grammaire qui l'intéresse, tantôt c'est une question de zoologie, et qu'il s'occupe de la botanique ou de la syntaxe, qu'il épluche des mots ou des herbes, son sourire ne le quitte pas, ce doux sourire si humain qui semble vous dire qu'en fait de certitudes la moins incertaine est de douter. Esprit futé, cœur excellent, Nodier mêlait à sa littérature je ne sais quelle fleur de persiflage; non content de se moquer ingénûment de son lecteur, il aimait parfois à se mystifier lui-même, et cela d'un air si plein de bonhomie qu'on était tenté de le défendre contre les propres tours qu'il se jouait. Les périodes de transition ont de ces originaux.

L'auteur de *Smarra* et de *la Fée aux miettes* n'était point un créateur, c'était un dilettante à la recherche du nouveau et qui, ne trouvant pas en soi de quoi réaliser son rêve, se retournait méthodiquement du côté de l'érudition et de la critique. Si nous voulons des manifestes, Victor Hugo et Beyle nous en fourniront. Selon Vic-

tor Hugo, l'art moderne s'appuiera sur le grotesque, élément que l'antiquité n'a sans doute pas ignoré, mais dont le christianisme seul a su tirer parti. Regardez le moyen âge, comme il spécialise et localise, comme il s'entend à varier, à multiplier, à vous donner en nains, dragons, géans, kobolds, sylphes et sorcières, la monnaie de l'hydre, monstre banal et démodé! Le beau des anciens est typique, partant monotone; le christianisme a pour mission de ramener au vrai la poésie, d'inculquer à l'art cette idée qu'il ne lui appartient pas de rectifier l'œuvre de Dieu, que l'harmonie poétique réside dans l'imperfection et que ce que nous appelons le beau n'est que détail d'un grand tout relevant de l'ordre universel, dont l'ensemble échappe à la raison humaine. La tendance de l'art chrétien cessera dès lors d'être le beau pour devenir la conception du drame moderne, elle cessera d'être l'idéal pour devenir la réalité. O vanité des théories! nous avons vu depuis ce temps la réalité se transformer en réalisme et le réalisme en naturalisme! Mêlez le sublime au grotesque, vous avez le réel. Libre au poète de faire un choix à la condition de ne se point régler sur le beau, mais d'avoir en vue le caractère, — autrement dit la couleur locale, — et l'étude d'une époque déterminée qui donnera matière à décors, à costumes, choses indispensables au théâtre et d'ailleurs n'excluant d'aucune façon l'unité de l'idée dominante et qui de plus amènera des effets de contraste, d'antithèse, de dissonance, des séries de situations capables d'offenser la fibre des bourgeois, et néanmoins conformes à la vérité, car il est dans la nature que le rire succède aux larmes, le rayon de soleil à la pluie et qu'une émotion en remplace une autre.

Quand je compare cette théorie au dogme littéraire ayant cours présentement, je me demande ce que le naturalisme y trouve tant à reprendre. Supprimez quelques mots qui ont vieilli, remplacez la couleur locale et le caractère par la théorie des milieux et le « document humain, » et nous serons bien près de nous entendre : d'ailleurs, tous les romantiques de cette période n'avaient pas le romantisme intolérant de l'auteur de la préface de *Cromwell*, il en était de plus abordables et qui n'en restaient pas moins fort à cheval sur les principes : « Tout porte à croire que nous sommes à à la veille d'une révolution en poésie. Jusqu'au jour du succès, nous autres défenseurs du genre romantique, nous serons accablés d'injures. Enfin le grand jour arrivera, la jeunesse française se réveillera; elle sera étonnée, cette noble jeunesse, d'avoir applaudi si longtemps et avec tant de sérieux à de si grandes niaiseries. » C'est juste ce que disent aujourd'hui les détracteurs du théâtre de Victor Hugo et des romans du vieux Dumas, et pourtant l'homme qui a écrit cela est un des héros dont ils se réclament. Je le nom-

merai tout à l'heure quand j'aurai épuisé ma citation : « Rien ne ressemble moins que nous aux marquis couverts d'habits brodés et de grandes perruques noires coûtant mille écus qui jugèrent vers 1670 les pièces de Molière et de Racine. Ces grands hommes cherchèrent à flatter les goûts de ces marquis et travaillèrent pour eux. Il faut désormais faire des tragédies pour nous, jeunes gens raisonneurs, sérieux, de l'an de grâce 1823. Ces tragédies doivent être en prose; de nos jours, le vers alexandrin n'est le plus souvent qu'un cache-sottises; les règnes de Charles VII, du noble François Ier doivent être féconds pour nous en tragédies nationales; mais comment peindre avec quelque vérité les catastrophes sanglantes narrées par Commynes et la *Chronique scandaleuse* de Jean de Troyes, si le mot « pistolet » ne peut absolument pas entrer dans un vers tragique? » Et là-dessus il se met à railler les poètes tragiques du moment, qui se bornent à copier leurs devanciers, « au lieu d'imiter la nature, qui seule est classique : être clair, être simple, être vivant, aller droit au but, voilà la formule. J'aime mieux encourir le reproche d'avoir un style heurté que celui d'être vide. » Et loin de chercher à capter les bonnes grâces de ses lecteurs, il s'efforce de les prémunir contre les illusions : « J'invite à se méfier de tout le monde, même de moi. Ne croyez jamais qu'à ce que vous avez vu, n'admirez que ce qui vous fait plaisir et supposez que le voisin qui vous parle est un homme payé pour mentir. »

Qui donc s'exprime ainsi?

C'est Stendhal, eh quoi! Stendhal, un romantique, et, qui plus est, un romantique convaincu, militant, acharné, lui l'auteur de *la Chartreuse de Parme*, lui dont on revendique à si beaux cris l'autorité! L'esprit de parti a de ces contradictions. On sent le besoin d'une force ostensible quelconque pour s'y appuyer; ne pouvant se nommer soi-même, on se choisit parmi les morts, toujours moins encombrans que les vivans, un chef illustre, un grand ancêtre sous l'enseigne duquel on achalandera sa propre boutique et l'on oublie que cette force même est un antagonisme et qu'en cherchant à l'embrigader, on réhabilite les tendances d'un passé mis hors la loi. Flaubert aussi fut un romantique et quel romantique! un nomenclateur émérite de l'école des *Orientales*, un imagier passé maître et ne trouvant jamais de colorations assez hardies pour ses dieux bizarres, leurs temples, leurs pagodes et les animaux extravagans qui les habitent! Il n'y a que romantisme chez Flaubert, un romantisme perverti, dépravé, préoccupation continue, absolue de l'art pour l'art, science de la forme dans le néologisme et le barbarisme du langage, propos délibéré de faire de la composition et de la symétrie dans le chaos, d'être, comme on disait alors, « littéraire » à travers des fantasmagories d'idéalisme et de sensualisme, des

débauches de psychologie et de physiologie, bref tous les indices d'une culture raffinée et surmenée. Romantisme, réalisme, naturalisme, simples dérivés que la sophistication dénature. Ne fallait-il pas d'abord colorer la langue, lui faire reprendre du corps et de la saveur? Cette prose en relief fermement sculptée, nettement ciselée, tout le monde l'emploie désormais, l'historien comme le romancier, le philosophe comme le critique, et nul ne songe à s'enquérir d'où lui vient cet instrument si merveilleusement renouvelé, ce clavier aux résonances les plus diverses.

Ah! s'il ne s'était agi que de réformer la langue! mais il y avait aussi le système, point vulnérable, il y avait un ordre nouveau à imposer, tout une poétique du monstre à l'état d'idéal. Le fameux thème du beau dans l'horrible et de l'horrible dans le beau produira toujours son effet quand les sorcières de *Macbeth* le célébreront en dansant en chœur autour de leur marmite, mais on ne bâtit pas là-dessus un corps de doctrine. Shakspeare, tant et trop invoqué, ne prend point ses Calibans si au sérieux et lorsqu'il nous les montre, c'est plutôt en manière de contrastes, d'arabesques, comme la cathédrale gothique nous montre ses dragons et ses gorgones. Si *Han d'Islande* n'était dans l'œuvre de Victor Hugo qu'un roman isolé, on n'y prendrait pas garde, l'auteur avait vingt et un ans, et à cet âge la manie d'inventer du nouveau a fait commettre bien d'autres folies. Mais le malheur veut que Han d'Islande soit un type que le poète n'a depuis jamais cessé de reproduire dans *Bug-Jargal*, dans *Notre-Dame de Paris*, dans *le Roi s'amuse*, et *Lucrèce Borgia*, retournant, compliquant les motifs, amalgamant partout l'ange et le démon, logeant des âmes séraphiques dans la bosse de Polichinelle, — comme un collectionneur hollandais mettrait sous cloche ses plus rares oignons, — cherchant l'effet de terreur et presque toujours passant à côté. J'ai cité *Macbeth* tout à l'heure; écoutez cette scène entre les deux époux complotant leur crime. Ce dialogue monosyllabique, ces voix étouffées s'entre-croisant dans les ténèbres, n'est-ce pas l'épouvante même? D'où vient que jamais Victor Hugo ne frappe des coups pareils? C'est que les génies primitifs ont seuls de ces intuitions. Shakspeare crée d'originale; Victor Hugo, comme Nodier, enfant d'une période critique, obéit à des impulsions littéraires, et s'en va donner à l'homme du moyen âge telle disposition où l'a plongé lui-même la lecture d'une chronique. La nature ne lui livre pas ses secrets. Aujourd'hui, ces secrets-là sont devenus des procédés, mais à l'époque où Victor Hugo débuta, ni Hoffmann, ni Edgard Poë, ni Hawthorne n'avaient paru. Le *nervosisme*, mal du siècle, existait sans doute, on comptait même déjà ses deux victimes les plus illustres, Werther et René; mais on ignorait l'art de l'exploiter, et ce fut le secret des conteurs

que je viens de nommer de savoir provoquer chez le lecteur une sorte d'état pathologique propre à certaines impressions particulières de trouble et d'effroi. Tel monstre à figure humaine, par exemple, qui nous causerait assurément quelque embarras s'il nous arrivait de le rencontrer au coin d'un bois, risque de nous laisser à la lecture parfaitement indifférens. Qu'un Han d'Islande voyage à cheval sur son ours, boive le sang et l'eau de mer à plein crâne, ses gestes ni ses hurlemens n'inquiètent personne, et l'auteur est le seul qui prenne au sérieux son personnage. Hoffmann, mieux avisé, procédait d'autre façon. Supposons qu'il ait à nous peindre un pareil ogre, il commencera par pincer une corde mystérieuse et profonde du cœur humain, la corde du surnaturel ayant pour sons harmoniques le délire et la folie. Après l'avoir émue légèrement, il y reviendra imperturbablement jusqu'à l'irriter et l'exaspérer, et pendant ce temps le motif dramatique ira son train pour éclater en toute dissonance au moment voulu. Notre romantisme français n'eut rien de cette vie nocturne, assoupie et stagnante au plus intime de l'être, de cette subjective vibration du pressentiment. C'était de la littérature et de l'esprit, pas autre chose : la terreur en ceci ressemble à la foudre et ne jaillit que de deux électricités qui s'entre-choquent; des grimaces qu'on se fait à soi-même devant un miroir ne vous causent aucune épouvante. *Smarra, ou les Démons de la nuit, Han d'Islande* et *Bug-Jargal*, c'était le vieux jeu; avec la publication des *Contes d'Hoffmann*, une nouvelle théorie allait se répandre.

Presque tout le monde, aujourd'hui chez nous, connaît Hoffmann et lui rend justice; plusieurs même trouvèrent alors que nous le placions trop haut, il est vrai que ceux-là étaient des Allemands, Heine en tête, — toujours aigre et malveillant quand on vantait les autres, — les Allemands, à cause du mauvais style qui gâte à leurs yeux les plus ravissantes imaginations du conteur berlinois. Dans une traduction, le style de l'original compte pour moins; il dépend même quelquefois du traducteur, s'il est un écrivain, d'avantager son modèle, — ce qui se produisit à l'occasion de la version française des *Contes fantastiques*. Loève-Veimars y mit du sien et beaucoup; certains diraient qu'il en mit trop, et cette critique serait encore un éloge, tant ces deux esprits vont bien ensemble. De telles traductions n'avaient rien d'une besogne industrielle, cela se faisait d'enthousiasme et sous l'insolation d'une heure prédestinée. Goethe fut dans sa langue, en prose comme en vers, un écrivain incomparable; qui jamais s'en douterait à lire la traduction de ses œuvres complètes? et, par contre, comment deviner sous le style coloré, svelte, entraînant et brillant de Loève-Veimars la langue incorrecte et souvent plate d'Hoffmann : un génie

pourtant, mais sans littérature ? A tout prendre, cette traduction des *Contes fantastiques* est aujourd'hui l'unique ouvrage de Loève-Veimars qui reste en librairie. Il existe aussi un volume de nouvelles : *le Népenthès*, mais qu'on n'a pas réimprimé et qui ne se trouve guère plus que dans les ventes. Quand on pense à tout ce qui est sorti de cette plume, à ces portraits d'hommes d'état, à cette chronique politique poursuivie ici même pendant des années avec tant de brio et d'influence, à ce feuilleton dramatique des *Débats* tombé de Geoffroy en Duvicquet et de Duvicquet en Béquet et si crânement redressé de main de maître, on se demande comment il se peut que tout cela soit à ce point oublié. Il faut convenir aussi que Loève-Veimars, de son vivant, ne négligea rien pour obtenir ce résultat.

C'était alors une manie régnante parmi les jeunes écrivains d'affecter le dédain du métier. Se dérober à son talent passait pour une suprême élégance, et Musset n'entendait point qu'on lui parlât de sa littérature quand il soupait joyeusement au cabaret entre gentilshommes. Personne plus que Loève-Veimars n'obéissait à ce travers byronien. Né sans fortune, venu on ne sait d'où, il avait eu des commencemens difficiles et, lorsque se levèrent ensuite les jours meilleurs, on le vit mettre une véritable frénésie à se venger sur le présent de ce passé d'homme de lettres aux prises avec les nécessités. Compilations et traductions, il renia tout, menant grand train et ne fréquentant plus que les salons politiques ; il croyait aux colifichets, voulait être secrétaire d'ambassade comme tant d'autres, et convaincu d'avance que son dandysme ne suffirait pas, il se reprit aux lettres et revint à son lancer. Son talent tira grand profit de ce renouveau. Mêlé au groupe de Stendhal, de Mérimée, de Ditmer et de plusieurs que j'appellerai les romantiques de la prose, il s'y distinguait par la verve étincelante de sa conversation et l'élégance quelque peu guindée de sa personne ; viveur de bonne compagnie, avec des mots d'esprit à profusion, et ne ménageant quiconque. Il avait son genre d'impertinence à lui et son cachet particulier de persiflage. Publiciste politique, critique littéraire et conteur, Loève-Veimars s'est dépensé en écrits sans nombre, d'autant plus ignorés de nos jours qu'il ne les signait pas ou les signait d'un pseudonyme. A ne tenir compte que de la littérature, en laissant de côté les *Lettres sur les hommes d'état de la France*, les *Lettres politiques* et cette brillante chronique de la *Revue*, si lestement menée et gouvernée pendant dix ans d'une main cursive et toujours sûre, quel charmant volume on composerait avec ses impressions d'artiste, ses récits de voyage et ses nouvelles ! J'ai mainte fois surpris chez Buloz le regret qu'un tel recueil d'œuvres choisies n'existât point. Lui qu'on a tant accusé de manquer de

mémoire avait une sorte de religieux attachement pour ses collaborateurs de la première heure. Il fut jusqu'à la fin l'ami de leur succès, tout en restant l'amant de la *Revue*.

En tête de la vaillante liste figurent trois noms dont l'écho seul le faisait vibrer : Loève-Veimars, Musset et George Sand. Et nous ne craindrions pas d'affirmer que le moins illustre des trois était placé le premier dans sa prédilection. « Ce volume, nous disait-il souvent, pourquoi ne le faites-vous pas? Vous trouveriez, en outre, beaucoup à puiser dans sa correspondance : les lettres qu'il vous écrivait de Bagdad (1) sont des *Orientales* familières, quand elles ne sont pas du Jacquemont. Le prince de Pückler-Muskau n'a rien donné de plus charmant. » La tâche aurait eu pour nous bien de l'attrait, et cependant nous reculâmes. Avec les publications de ce genre, on ne sait jamais où l'on se lance. Vous vous mettez à la besogne, puis, lorsqu'une foule d'intérêts sont engagés, voilà qu'il vous tombe de la lune un arrière-petit-cousin, un héritier à titre quelconque dont ni vous ni votre éditeur ne soupçonniez l'existence et qui, au nom d'une jurisprudence d'ailleurs fort incertaine, vient tout empêcher. Naguère encore le cas s'est présenté pour nous. La très gracieuse nièce de la marquise de La Grange, en classant les papiers de sa tante, met la main sur une correspondance qui lui semble intéressante et nous la confie. Tout le monde sait ce que fut Mme de La Grange et quelle influence elle exerça. Intelligence ouverte, inventive, toujours en mouvement, esprit de repartie et de trait, elle se mettait en frais d'imagination, non pas seulement pour son propre compte, mais aussi pour divertir et pour plaire, « avec abondance et récidive, » dirait Sainte-Beuve. La banalité n'était pourtant point son fait. Les amis qu'elle eut, elle les conserva par sa bonté de cœur et sans qu'il lui en coûtât la peine de rengainer à leur endroit une seule épigramme. Entre les poètes du temps, l'auteur des *Méditations* et l'auteur d'*Éloa* furent les plus fidèles habitués de sa maison, et quant aux lettres dont je viens de parler, elles sont d'Alfred de Vigny. Dès les premières pages, nous en avions senti le charme et partagions l'idée qu'il fallait les publier. Publier en de pareilles conditions, quoi de plus naturel et de plus simple? Attendons un peu. Ces lettres vous appartiennent, étant dans vos papiers de famille; elles ne sauraient compromettre aucun nom, offenser aucun intérêt, et sont tout à l'honneur de celui qui les a écrites et de la noble femme

(1) Où, de 1840 à 1848, Loève-Veimars exerça les fonctions de consul-général, imitant en cela son ami et confrère Beyle-Stendhal, qui également avait voulu représenter un tantinet la France en Italie; car, depuis les prouesses élégantes de Lamartine à Florence, c'était le bel air parmi nos écrivains de *qualité* de s'en aller à l'extérieur jouer au diplomate.

qui les a reçues ; l'éditeur accourt de lui-même. Eh bien ! alors? Ah ! voilà, il y a un mais ou, pour parler plus clair, il y a un légataire qui très catégoriquement oppose son *veto* et se refuse à toute mesure transactionnelle, s'appuyant sur un paragraphe du testament où l'auteur de *Chatterton* se prononce contre toute publication d'œuvre posthume.

Vigny entourait les productions de sa pensée d'une sollicitude parfois voisine de la superstition. Après les avoir idolâtrées de son vivant, il voulut qu'à sa mort et pendant son « éternelle absence, » comme il le dicta lui-même en si grand style, elles n'eussent à redouter aucun dommage. Regrettant de n'avoir point là sous la main un collège de vestales, il se contenta d'instituer un pieux gardien du monument sacré. Ce qu'il redoutait surtout pour son œuvre si élevée, si pure, si définitive, c'étaient les notices et les gloses ; cette lèpre d'avant-propos, de préfaces et d'appendices qui s'attache avec le temps aux plus beaux marbres et sous laquelle ils disparaissent à la longue. La féroce malignité de certains critiques l'avait tellement chagriné, ulcéré dans ce monde qu'il s'était ingénié de son mieux à s'en garantir outre tombe. Vain effort ; toutes ses précautions n'empêchèrent pas Sainte-Beuve de lui décocher sa plus terrible flèche, *præsente cadavere !*

« Je me suis souvent dit que les portraits devaient être faits selon le ton et l'esprit du modèle, » et tout de suite, pour nous prouver combien il lui tient à cœur d'être fidèle à ses prémisses et d'appliquer son propre précepte, Sainte-Beuve s'empresse d'inventer un idéal quelconque qu'il nous peint en employant d'autres lignes et d'autres couleurs que celles qu'a fournies le poète : « Il commença par s'inspirer d'André Chénier, il *le nierait en vain, c'est évident !* » Évident et pourquoi? Parce que ses premières poésies respirent le goût et le sentiment de l'antique? Mais il a mis au bas de *la Dryade* ces mots : « Écrit en 1815 ; » il a mis au bas de *Symétha* la même remarque, et *le Bain d'une dame romaine* est du 20 mai 1817. Or comment Alfred de Vigny se serait-il inspiré directement d'André Chénier, alors que personne encore n'en connaissait l'œuvre, les *Poésies* n'ayant été données par M. de Latouche qu'en 1819? Reste à s'inscrire en faux contre les dates, soit ; mais quelles preuves m'apportez-vous? Aucune ; des doutes, des insinuations, tout cela pour enlever à un homme que vous n'aimez pas son plus beau titre : le mérite et la gloire d'être venu le premier. De l'artiste, Sainte-Beuve en aurait tant bien que mal pris son parti, mais l'homme chez Alfred de Vigny l'agaçait et l'importunait. Il s'était « accroché à quelques angles en le croisant, » et son antipathie se trahissait au moindre prétexte. Au fond Sainte-Beuve n'aimait pas plus Musset qu'il n'aimait Vigny ; ces deux Alfred

avaient le don d'émouvoir sa bile, celui-ci par ses façons de gentilhomme, celui-là par les grâces de sa jeunesse; l'un et l'autre par un je ne sais quoi de supérieur dans le ton et dans le *paroistre* que Sainte-Beuve n'avait pas :

Or si d'aventure on s'enquête
Qui m'a valu telle conquête,
C'est l'allure de mon cheval;
Des complimens sur sa mantille,
Puis des bonbons à la vanille,
Par un beau soir de carnaval!

Que n'eût donné le poète des *Pensées d'août* pour avoir le droit de jeter à l'écho d'un salon ces jolis vers impertinens! Ne l'ayant pas, il s'en consolait par l'étude, il appliquait aux alentours cette incomparable faculté de perception dont il était doué, et son analyse était souveraine pour approfondir vos douleurs les plus intimes dans leurs principes et leurs élémens. L'ironie d'Alfred de Vigny, une ironie absolument personnelle, devient pour le critique un sujet d'impitoyable observation; il y pénètre, s'y attarde, s'y complaît et c'est une volupté de le voir procéder au dosage des élémens combinés et pétris ensemble, et de bien d'autres qu'il ignore:

Vingt grammes de ceci, quarante de cela.

Il va sans dire que, dans cette minutieuse description d'une maladie subtile et rare, « propre aux choses précieuses, » les femmes ne seront point oubliées; pas n'est besoin cette fois de chercher; la pécheresse s'offre d'elle-même. Sainte-Beuve se gardera bien de la nommer, mais ses scrupules, qui l'arrêtent au pied du mur de la vie privée, ne lui défendent pas de nous tendre l'échelle pour l'escalader, et si la pudeur lui conseille de se taire, rien ne l'empêche de nous renvoyer au tome XVIII des *Mémoires* de Dumas, *page 177 et suivantes,* où toute l'histoire est racontée.

« Parler de ses opinions, de ses amitiés, de ses admirations avec un demi-sourire comme de peu de chose : vice français! » C'eût été là, j'imagine, l'unique réponse d'Alfred de Vigny, car ces mots sont de lui et contiennent l'ironie du poète, moins compliquée au demeurant qu'on semble croire et qu'il ne faudrait pas attribuer absolument à la perte des illusions; s'il en avait beaucoup perdu, le poète en avait pourtant conservé quelques-unes, celle-ci entre autres, qu'il a pris la peine de consigner dans son journal : « Sainte-Beuve m'aime. » Remarquons que le paragraphe est de 1831, d'une date où Sainte-Beuve ne s'était point encore « détaché du tronc romantique » et s'astreignait à témoigner au vivant des

égards dont il crut pouvoir se dispenser envers le mort. Mais quittons ce procédé de l'analyse; laissons parler l'homme et l'écrivain.

II.

Nature altière et douloureuse, Alfred de Vigny vivait beaucoup avec lui-même; ce grand sceptique tenait du chrétien pour l'habitude du recueillement, de la méditation et des élévations. Il croyait à la dignité humaine, à la conscience, et chaque soir, il enregistrait ses actes et ses pensées de la journée. Cet examen d'une belle âme, destiné à rester ignoré du public et qu'une main pieuse a conservé, nous en apprendra plus que tous les commentaires. Faisons donc comme on fait aujourd'hui, parcourons ce livre de conscience, ce livre de bord tracé parmi les épreuves de la traversée et qu'il nous renseigne à son tour sur le navigateur.

« Aimer, inventer, admirer, voilà ma vie.

« Je suis le dernier fils d'une famille très riche. Mon père, ruiné par la révolution, consacra le reste de son bien à mon éducation. Bon vieillard à cheveux blancs, spirituel, instruit, blessé, mutilé par la guerre de sept ans et gai et plein de grâces, de manières. — On m'élève bien. On développe le sentiment des arts que j'avais apporté au monde. J'eus pendant tout le temps de l'empire le cœur ému, en voyant l'empereur, du désir d'aller à l'armée. Mais il faut avoir l'âge; d'ailleurs le grand homme est détesté, on éloigne de lui mes idées autant qu'il se peut. — Vient la restauration. — Je m'arme à seize ans de deux pistolets et je vais, une cocarde blanche au chapeau, m'unir à tous les royalistes qui s'annonçaient faiblement. J'entre dans les compagnies rouges à grands frais. Un cheval me casse la jambe. Boitant et à peine guéri, je pris la déroute de Louis XVIII jusqu'à Béthune, toujours à l'arrière-garde et en face des lanciers de Bonaparte. — En 1814, dans la garde royale; après un mois, dans la ligne. J'attends neuf ans que l'ancienneté me fasse capitaine. J'étais indépendant d'esprit et de parole; j'étais sans fortune et poète, triple titre à la défaveur. — Je me marie après quatorze ans de service, et ennuyé du plat service de paix. On vient de faire sans moi une révolution dont les principes sont bien confus. — Sceptique et désintéressé, je regarde et j'attends, dévoué seulement au pays dorénavant.

« J'aime qu'un homme de nos jours ait à la fois un caractère républicain, avec le langage et les manières polies de l'homme de cour; l'Alceste de Molière réunit ces deux points.

« J'aime l'humanité, j'ai pitié d'elle. La nature est pour moi une décoration dont la durée est insolente et sur laquelle est jetée cette

passagère et sublime marionnette appelée l'homme. L'Angleterre a cela de bon qu'on y sent partout la main de l'homme. Tant mieux, partout ailleurs la nature stupide nous insulte assez.

« Il n'y a que le mal qui soit pur et sans mélange de bien. Le bien est toujours mêlé de mal. L'extrême bien fait du mal. L'extrême mal ne fait pas de bien.

« Il n'y a pas un homme qui ait le droit de mépriser les hommes. »

« 31 décembre. Minuit, 1831. — L'année expire enfin; cette douloureuse année a soufflé sur nous le choléra et les guerres de toute nature. Tout ce qui m'est cher a été préservé. Étranger à toutes les haines, j'ai été heureux dans toutes mes affections. Je n'ai fait de mal à personne, j'ai fait du bien à plusieurs; puisse ma vie entière s'écouler ainsi! »

Dans la variété de ses pensées, il y en a de toutes couleurs; quelques-unes, purement psychologiques, d'où se dégage la nature de l'individu; d'autres, esthétiques et jetant des lueurs sur l'artiste.

« La beauté souveraine n'est-elle pas cachée toute formée derrière quelque voile que nous soulevons rarement et où elle se retrouve? Inventer, n'est-ce pas trouver? *Invenire!* »

Dans l'antiquité grecque, en effet, poète avait signifié chercheur; dans notre moyen âge, il se traduisait par le mot de trouveur; dans le réveil littéraire de la restauration, il semble se rapprocher de l'idée et du mot de chercheur. En ce sens, nul mieux qu'Alfred de Vigny ne mériterait le titre de poète, car s'il n'a pas toujours trouvé, du moins a-t-il vaillamment et studieusement cherché sans cesse. Ce journal que nous feuilletons nous montre à chaque pas son intelligence en travail de rayonnement; tantôt c'est le scenario d'une tragédie antique, tantôt l'esquisse d'un poème ou d'une fable.

« Étant malade aujourd'hui, j'ai brûlé, dans la crainte des éditeurs posthumes, une tragédie de *Roland*, une de *Julien l'Apostat* et une d'*Antoine et Cléopâtre*, essayées, griffonnées, manquées par moi de dix-huit à vingt ans. »

Cette idée de *Julien* continua pourtant de le préoccuper, comme elle a du reste préoccupé nombre d'esprits sans réussir jamais à se fixer. Il s'y reprend, continue à rêver d'un drame « dont Julien serait le héros et Daphné l'héroïne. » Et c'est sous la rubrique de *Daphné* qu'il inscrit tout ce qui a trait à cette idée :

« Julien commence un poème; dans les intervalles, il dirige le monde et gagne des batailles. Il donne le poème à un de ses amis, Libanius, en mourant; un vers lui coûte plus que le plan d'une bataille... Julien poussa l'idée chrétienne jusqu'au dépérissement

de l'espèce et à l'anéantissement de la vitalité dans l'empire et dans les individus. Arrivé à ce point, il s'arrête épouvanté et entreprend de rendre sa vigueur à l'homme romain et à l'empire. Voilà comment il faut l'envisager. »

« IDÉE DE POÈME : LA FORNARINE. — O maîtresse de Raphaël, tu le vis s'épuiser dans tes bras.

« Qu'as-tu fait, ô femme, qu'as-tu fait? Une idée par baiser s'écoulait sur tes lèvres! »

Elle s'endort dans les bras de Raphaël après qu'ils sont allés visiter la campagne de Rome. Elle rêve que ses idées, tuées par elle, viennent se plaindre; les idées de Raphaël sont des tableaux sublimes, les personnages se groupent, puis se détachent en soupirant et reprennent leur vol vers le ciel.

« La Fornarina s'éveille, embrasse Raphaël; il était mort. »

Nous savons de quel méchant renom *jouissait* près de lui la critique littéraire. Il ne veut point que, sous couleur d'avant-propos, tel rancunier épilogueur vienne attacher à son ballon une nacelle armée en guerre qui le fasse sauter. N'a-t-il pas sous les yeux une certaine préface placée en tête des *Affinités électives*, où le roman de Goethe est fort malmené? C'est assez pour lui donner l'éveil et motiver la parabole qu'on va lire :

« LE CYGNE. — Si un serpent s'attache à un cygne, le cygne s'envole, emporte son ennemi roulé à son col et sous son aile.

« Le reptile boit son sang, le mord et lui darde son venin dans les veines.

« Il est soutenu dans l'air par le cygne, et de loin, à ses écailles vertes, à ses faux reflets d'or, on le prendrait pour un brillant collier.

« Non, il n'est rien que fiel et destruction, et il ramperait sur terre ou sous terre, il se noierait dans les bourbiers s'il n'était soutenu dans les hautes régions par l'oiseau pur et divin qu'il dévore.

« Ainsi l'impuissant Zoïle est porté dans l'azur du ciel et dans la lumière par le poète créateur qu'il déchire en s'attachant à ses flancs, pour laisser, fût-ce en lettres de sang, son nom empreint sur le cœur du pur immortel. »

«RACINE. — La chose dont je lui sais le plus de gré, ce n'est pas d'avoir écrit les chefs-d'œuvre d'*Athalie*, de *Britannicus*, d'*Esther*, etc.; c'est de n'avoir laissé de lui, après lui, que ces belles tragédies et pas une platitude de circonstance, comme firent Corneille même et Molière. Pas un madrigal honteux, pas une fadeur; mais, au contraire, de graves leçons comme

« . . . Rois, craignez la calomnie,.. etc. »

« LAMARTINE. — Je n'ai jamais lu deux Harmonies ou Méditations de Lamartine sans sentir des larmes dans mes yeux. Quand je les lis tout haut, les larmes coulent sur ma joue. Heureux quand je vois d'autres yeux plus humides encore que les miens! Larmes saintes, larmes bienheureuses d'adoration, d'admiration et d'amour! »

Relevons à ce propos, dans la correspondance inédite d'Alfred de Vigny, un passage ayant trait à cette vie mondaine d'alors, dont l'influence devait ensuite se projeter si avant sur l'existence de Lamartine :

« Vous me parliez de Lamartine; certainement je l'ai vu ici et presque tous les jours; il a été gâté comme *Vert-Vert*, et tout le monde ici lui a dit : « Mon petit fils, mon mignon » en lui donnant des bonbons; il avait tous les soirs deux ou trois petites duchesses à ses genoux, sollicitant des vers qu'il refusait avec une cruauté pleine de dignité et de mélancolie, et ce qu'il a de charmant, c'est qu'ensuite, lorsqu'il se trouve avec un ou deux amis et qu'on ne s'y attend pas, il vous dit sept cents vers sans respirer. J'ai eu cette préférence un jour et j'ai entendu les plus beaux vers qu'il ait peut-être jamais faits; c'est une lettre à un de ses anciens amis, c'est une inondation de poésie pleine d'abondance et de grandeur, ce sont des cascades et des cataractes de grands vers, comme vous savez qu'il en répand (1). »

On parlait trop de Lamartine à cette époque de la restauration; aujourd'hui, c'est à qui l'oubliera. Gardons-nous cependant à son sujet des effusions mélancoliques; on ne récrimine pas contre la mode, elle vous prend, elle vous quitte, et, comme elle vous a quitté, vous reprend. La grande affaire est d'avoir mérité : *fac et spera*, qu'importe le reste? Lamartine, dites-vous, n'est plus à son plan, Victor Hugo règne? sur toute la chaussée, il n'y a désormais de marbre et d'airain que pour sa statue; repassez dans cent ans et vous verrez que l'équilibre finit toujours par se rétablir; d'ailleurs Lamartine n'est point de ces génies qui se laissent classer, il n'est ni le premier ni le second, il plane. Rossini disait de Beethoven : « C'est le plus grand des musiciens; mais voyez-vous, Mozart, c'est le seul! » Lamartine est une exception de ce genre : même aux jours de sa toute-puissance populaire, il ne se mêlait pas, ne frayait pas; il choisissait. Lorsqu'il fut nommé député sous Louis-Philippe, comme un de ses amis lui demandait sur quels bancs il siégerait : « Ni à droite, ni à gauche, ni au centre, répondit-il. — Mais alors où vous placerez-vous? — Au plafond. » — Nous disons, nous, au firmament, parmi les astres, et ne prenons aucun souci de la nuée qui passe et l'éclipse pour un temps.

(1) Lettre au comte Édouard de La Grange; 7 avril 1829.

Placé entre un âge littéraire qui finit et une période qui commence, homme du monde à la fois et poète précurseur du romantisme, Alfred de Vigny devait naturellement avoir recueilli beaucoup de souvenirs. Il nous en donne quelques-uns et sur les coryphées du moment et sur les représentans d'un passé qu'il a en quelque sorte touché du doigt. A ce compte, certains de ses crayons peuvent encore nous intéresser, par exemple cette figure de Baour-Lormian si complètement disparue et qu'il invoque à nos yeux d'un air plein d'émotion : « Il y avait vingt ans que je ne l'avais vu. Il était alors bien entouré, bien logé, menait une vie qui semblait heureuse et aisée. Il donna à Victor Hugo, Émile Deschamps, Latouche et moi, un dîner élégant. Une jeune femme anglaise et sa fille vivaient avec lui, l'entouraient de soins et de respect. Il avait accueilli avec enchantement mes premiers poèmes, il m'aimait, et je fus assez léger pour n'y plus retourner, entraîné par la camaraderie et parce que mes amis, Hugo, Émile, s'étaient brouillés avec lui pendant que j'étais à mon régiment. Aujourd'hui je le retrouve logé dans un petit appartement des Batignolles, démeublé, froid et triste. Le pauvre homme est seul à présent : cette jeune femme est morte, sa fille est morte, il est aveugle ; il m'entrevoit à peine ; cependant sa figure a de la sérénité, son sourire est plein de douceur et de cette naïveté enfantine qui n'appartient peut-être qu'aux poètes. On sent en lui encore un amour sincère et passionné des lettres. « Je fais, m'a-t-il dit, des poésies bibliques dans le genre de votre *Fille de Jephté.* » Sa mémoire est si bonne qu'il se rappelle le petit poème du *Somnambule* que je récitai alors chez lui. On lui a peu à peu retiré les pensions de l'empire, il vit avec le souvenir de ses succès passés, parle d'*Omasis* dont le succès fut européen, se souvient de son *Ossian* et de sa *Jérusalem délivrée,* son grand ouvrage, et sourit en songeant à leur immortalité. »

Parmi les figurans de cette heure crépusculaire se classe également Alexandre Guiraud, l'auteur d'une élégie sentimentale dont toutes les *Abeilles du Parnasse* ont gardé la mémoire, et d'un roman mystique intitulé *Flavien :* « C'était un homme qui tenait de l'écureuil par sa vivacité et il semblait toujours tourner dans sa cage. Ses cheveux rouges, son parler vif, gascon, pétulant, embrouillé, lui donnaient l'air d'avoir moins d'esprit qu'il n'en avait en effet, parce qu'il perdait la tête dans la discussion et s'emportait à tout moment hors des rails de la conversation, mais très sensible, très bon, très spirituel, doué d'un sens pratique très élevé. » C'était surtout un chevalier du trône et de l'autel, un romantique à tendances, et, voyez le guignon, de ceux-là, nul ne se souvient; les seuls qui surnagèrent de ce

mouvement, dont le trône et l'autel avaient donné le mot d'ordre, furent des royalistes et des féodaux de circonstance et d'attitude, des chrétiens sans christianisme, ou du moins, comme Chateaubriand et Lamartine, n'en ayant jamais eu que le *génie*. Les autres, au contraire, gens de beaucoup de foi, mais de talent moindre, ont sombré. Là se trouve le vrai point de démarcation entre l'école romantique allemande et la nôtre. En Allemagne, ce fut la sincérité des tendances qui prédomina. De Schlegel à Brentano, de Tieck aux deux Stolberg, à d'Arnim, à Novalis, tous sont de vrais croyans; le moyen âge a sa raison d'être. Il s'agit de se reconstituer comme nation au sortir des guerres du premier empire et d'organiser dans l'édifice du passé un refuge contre le présent. Le romantisme allemand, œuvre de patriotisme, jaillit du sol; tout le monde y prend part, ceux qui ne sont pas, en religion, des croyans convaincus sont des féodaux comme Achim d'Arnim et comme Henri de Kleist, des hobereaux ivres de magnétisme et de somnambulisme. Chez nous, il n'y eut guère qu'une question de forme comparable plutôt au mouvement poétique de la renaissance (1); où les Allemands invoquèrent Luther, ce fut Ronsard d'abord, puis Shakspeare, que nous appelâmes à notre aide pour déclarer la guerre aux préjugés classiques, seuls en cause, ce qui explique surabondamment certaines contradictions taxées à tort d'apostasies, certains amalgames hétéroclites, et comment Victor Hugo a pu, sur ses vieux jours, coiffer le bonnet rouge de sa main gauche sans que sa droite ait eu à se dessaisir des lis charmans cueillis à l'aube au pied du trône.

Le journal d'Alfred de Vigny nous fait ainsi passer en revue divers noms alors célèbres, aujourd'hui presque effacés : Soumet, l'auteur de *Saül* et de *Jeanne d'Arc :* « Sa sensibilité nerveuse était extrême, il s'exagérait tout et pour cela paraissait exagéré, mais il ne l'était pas, c'était sa nature d'être affecté à force d'être ému par des riens. » Casimir Delavigne, l'auteur des *Vêpres siciliennes*, également nerveux et sensible, mais avec la douce mélancolie du poitrinaire : « Malade et avec un soin de convalescent craintif, les pieds sur un tabouret chauffé intérieurement, il me reçoit en frère, affectueusement, les mains pressées dans les siennes. » Le chapitre

(1) Si l'on aimait les parallèles, on trouverait pourtant que Sainte-Beuve remplit le rôle de Schlegel, et l'auteur du *Tableau de la littérature française*, des *Consolations* et de *Volupté*, — poète, à la fois critique et romancier, — fournirait au besoin, dans le cabinet d'un amateur de curiosités littéraires, un pendant à l'auteur du *Cours de littérature ancienne et moderne*, d'*Alarcos* et de *Lucinde*. Mais là s'arrêterait l'analogie; car la levée de combat allemande, très riche en lieutenans et capitaines, n'eut pas de général en chef qui puisse être mis à côté de Victor Hugo, — Schiller et Goethe s'étant, de parti-pris, tenus à l'écart et souvent même montrés hostiles.

intitulé : *Mes Visites à l'Académie* est un tableau de genre des plus réussis : « Les vieux académiciens se pressent au tour de ceux qui arrivent et sont dans l'âge de la force, comme les ombres du purgatoire autour d'Énée ou de Dante vivans, effrayés et surpris de la vue d'un corps réel. » Tous sont à leur poste, les glorieux, les bienveillans à l'avant-scène, — cinq ou six, — toujours prêts à vous reconnaître en vous tendant la main; puis en arrière, le chœur des Parques et des infirmes, ceux qui feignent d'être sourds ou qui le sont pour ne pas entendre le bruit que vous menez et qui se déclarent aveugles pour ne point vous lire. Tous ces bonshommes-là sont parlans, un Hogarth, un Zamacoïs ne feraient pas mieux. C'est pris sur le vif ou plutôt sur le mort. Et quelle dignité dans le coup de pinceau! quelle maestria! Rien de cet art rapin qui se paie d'allusions et s'imagine qu'on répond à tout avec des mots d'esprit. Il pare, idéalise sa victime avant de l'immoler au nom de la vertu et vous vous dites que c'est là nécessairement une espèce d'académiciens à jamais disparue, et comme, grâce aux dieux, on n'en rencontre plus. A côté des antiques, voici les modernes, les contemporains, des poètes ceux-là, non plus fagotés en immortels, mais bien réels, bien dispos : Brizeux, Barbier : « Barbier vient de publier *il Pianto*. Les délices de Capoue ont amolli son caractère de poésie, et Brizeux a déteint sur lui ses douces couleurs virgiliennes et *laquistes* dérivant de Sainte-Beuve. — Ils ont mêlé leurs couleurs et leurs eaux; à peine retrouve-t-on dans ce *Pianto* quelques vagues du fleuve jaune des *Iambes*. L'eau bleuâtre qui entoure ces vagues est pure et belle, mais ce n'est pas celle du fleuve débordé d'où jaillit *la Curée*.

« Brizeux est un esprit fin et analytique qui ne fait pas des vers par inspiration et par instinct, mais parce qu'il a résolu d'exprimer en vers les idées qu'il choisit partout avec soin.

« Il a des théories littéraires et les a coulées dans l'esprit de Barbier, qui, dès lors, se méfiant de lui-même, s'est parfumé des formes antiques et latines, qui étouffent son élan satirique et lyrique.

« Barbier et Brizeux ne devraient jamais se voir malgré leur amitié.

« Il arrive à Barbier ce que je lui ai prédit; on s'écrie : « *C'est beau, mais c'est autre chose que lui.* »

Nous nous sommes expliqué ici même naguère sur Brizeux (1). Quant à Barbier, nous ne saurions admettre à son égard le sentiment d'Alfred de Vigny; ce n'est là qu'une nuance, nous en convenons; mais avec ces subtilités de raisonnement, on nous mènerait droit à ne goûter dans un artiste rien en dehors de la qualité mai-

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1880.

tresse. Réfléchissons d'abord que personne en ce monde ne fait tout ce qu'il veut. Tel cas se présente où le succès, — un succès immédiat, énorme, inattendu, — va décider d'une destinée.

Barbier, en 1831, au lendemain des journées de juillet, fait *la Curée* et le voilà, par le mouvement des esprits que son inspiration a subjugués, par l'inéluctable impulsion des circonstances, le voilà devenu, *bombardé* fatalement archange des flagellations éternelles. Qui sait? peut-être n'était-ce là qu'une boutade d'honnête homme échauffé par le scandaleux spectacle de cette cohue d'intrigans se ruant sur les places et se disputant les bons morceaux d'une victoire à laquelle ils n'avaient pas contribué. L'occasion et le *vox populi* firent de cette boutade et de cette réminiscence d'André Chénier le point de départ d'une vocation. Satire oblige; à *la Curée* succédèrent coup sur coup *l'Idole* et *la Popularité*. La première de ces deux pièces prenait corps à corps le héros du siècle et lui lançait l'invective au visage : « Sois maudit, ô Napoléon! » Un vent de renaissance soufflait alors partout; l'amour de la liberté, le patriotisme enflammaient les cœurs. Constatons en passant qu'un autre romantique, Antony Deschamps, précédait Barbier dans cette émulation de la colère et de la haine contre le Corse à cheveux plats. Et tout cela sortait, jaillissait si bien des sources vives que les images mêmes se rencontrent :

Napoléon despote à la France sut plaire;
Ce mitrailleur du peuple est toujours populaire.
C'est que le peuple admire et craint les hommes forts
Et ne bronche jamais quand il sent bien le mors;
C'est un cheval rétif au cavalier timide,
Et docile à la main qui lui tient haut la bride...

Ainsi parlera Deschamps en son laconisme un peu gris, et Barbier, reprenant, entourant le motif de toutes les colorations du style moderne, poursuivant, modulant, épuisant le thème, s'écriera en pleine poésie, en plein sujet :

O Corse à cheveux plats, que la France était belle
Au grand soleil de messidor!
C'était une cavale indomptable et rebelle
Sans frein d'acier ni rênes d'or;

Une jument sauvage à la croupe rustique,
Fumante encor du sang des rois,
Mais fière et d'un pied fort heurtant le sol antique,
Libre pour la première fois.

Tu parus et sitôt que tu vis son allure,
Ses reins si souples et dispos,
Centaure impétueux, tu pris sa chevelure
Et montas botté sur son dos.

La Popularité, tout en reproduisant quelque peu *la Curée*, n'en reçut pas moins bel accueil : c'était justice; la pièce devait réussir pour l'exemple. Nous nous plaignons en France du manque de foi politique; d'où vient le mal, sinon de l'avènement successif de toutes les vanités ayant su mettre de leur côté l'opinion publique? Au cours de cette même année, parurent les *Iambes*, recueil illustre à la fois et dommageable pour son auteur, pyramide dressée dans le passé au détriment de tout son avenir! On ne s'institue pas impunément poète satirique; c'est là une profession qui tôt ou tard vous condamnera à ne voir les choses que par leur côté morose et sombre. Horace seul échappe à ce danger, sa bonne grâce et son bel esprit l'en préservent; mais Horace peut-il bien être classé parmi les satiriques? La vraie satire, — celles des colères et des haines vigoureuses, — s'accommode mal des petits sujets; il lui faut les grandes occasions. Or les grandes occasions sont rares, et qui s'obstinerait à compter dessus courrait le risque d'arriver au terme avec un mince bagage. Barbier l'avait compris lorsqu'il essaya d'opérer sa diversion en 1841 par les *Chants civils et religieux*, en 1843 par les *Rimes héroïques*. Aux légitimes indignations de la première heure, aux colères vraiment ressenties, avaient succédé dans *il Pianto* (1833) et dans *Lazare* (1837), les colères et les indignations d'artiste : « Faites-nous des *Lettres persanes*, » disaient à Montesquieu les libraires de son temps. — Faites-nous des satires, criait à Barbier le public, et l'auteur de *la Curée* et de *l'Idole* obéissait, répétant et forçant la note.

> Pour moi, cet univers est comme un hôpital,
> Où, livide infirmier, levant le drap fatal,
> Pour nettoyer les corps infestés de souillures,
> Je vais mettre mon doigt sur toutes les blessures.

L'obsession déjà s'en mêlait et la déclamation aussi. Comment s'y dérober? Fuir vers les saules, se renouveler dans l'idylle, se retremper dans la fraîcheur des bois et, sans renoncer aux grandes occasions, aller, à la manière de Virgile et de Lamartine, les attendre sous l'orme. Auguste Barbier n'eût pas demandé mieux; mais le public refusa de le suivre, et nous surprenons Alfred de Vigny même s'écrier : « C'est beau, mais c'est autre chose que lui! » Qu'était-ce donc que lui? C'était l'homme de *la Curée*, de *l'Idole* et de *la Popularité*, « le livide infirmier, » comme il s'intitule, le poète contraint et forcé « du pâle voyou, » de la fille « qui boit du vin bleu, » des squelettes « aux os verts » et de cette pourriture d'hôpital d'où devait sortir Baudelaire, qui s'imaginait, — plus naïf peut-être

qu'on ne le croit, — avoir inventé quelque chose! Il n'importe; l'artiste chez Auguste Barbier subsiste malgré tout, et cette date trop illustre des *Iambes*, dont l'homme n'aura jamais pu s'affranchir de son vivant, sera un jour près de la postérité la sauvegarde du poète :

Et par où l'un périt, un autre est conservé,

a dit le vieux Corneille dans une langue que Barbier connaît à fond et sait parler.

Quel joli butin d'observations diverses ne trouve-t-on pas aussi à choisir au cours de ce journal d'Alfred de Vigny : celle-ci, pour n'en citer qu'une très finement caractéristique de certains mouvemens d'esprit dans la vie mondaine.

« Il y a quelques jours, une femme d'esprit me donne l'occasion de remarquer avec quelle promptitude les mouvemens de l'intérêt personnel viennent détruire la raison droite et simple.

« Je lui parlais de Mme Roland.

« — J'aime, disais-je, ce caractère romain dans nos temps; sa mort est un peu drapée et théâtrale; elle pose, il est vrai, avec un peu d'affectation.

« Elle m'interrompt :

« — Eh! ma foi, il est assez beau d'avoir la force de poser dans ces momens-là.

« Elle était dans le vrai; mais tout à coup, elle se souvient qu'elle est duchesse, et le préjugé lui fait ajouter ceci : « D'ailleurs, qu'importe? une petite bourgeoise comme Mme Roland pouvait bien mettre de l'emphase dans sa mort. C'était aux grandes dames à être simples. »

Veut-on maintenant une poignée de pensées recueillies au hasard?

« — Bonaparte, c'est l'homme; Napoléon, c'est le rôle. Le premier a une redingote et un chapeau; le second, une couronne de lauriers et une toge. — Chateaubriand vient de faire une brochure-plaidoirie pour la duchesse de Berry, dans laquelle il est un peu républicain. Le moindre écrivain républicain ne se croit nullement obligé d'être un peu monarchique, — marque certaine que le mouvement des esprits est démocratique, puisque le plus ardent monarchiste fait le démocrate.

« — J'ai remarqué que l'on a en soi le caractère d'un des âges de la vie. On le conserve toujours. Tel homme, comme Voltaire, semble avoir toujours été vieux; tel, comme Alcibiade, toujours enfant. — C'est aussi pour cela peut-être que tel écrivain enthousiasme les hommes de ce même âge auquel il semble arrêté. »

Alfred de Musset nommément a fort bénéficié du privilège. Sa fin prématurée, survenant après le roman de Venise et après *les Nuits*, mit le comble à l'apothéose. De là cette popularité qui se perpétue parmi la jeunesse et que le seul talent n'eût point suffi peut-être à maintenir. Il a fallu que la légende s'en mêlât, beaucoup de légende, et aussi bien des choses non moins concordantes. Voyez en effet comme tout se prépare et s'arrange à souhait! Musset mort, Victor Hugo a grandi; vivre glorieux et vivre quatre-vingts ans, c'est susciter bien des colères. N'ayez crainte, toutes ces forces vindicatives trouveront leur emploi.

Et vitula tu dignus et hic. . .

Ainsi parle Virgile, ainsi tous les poètes d'aujourd'hui vous répondraient. Gautier, avec qui j'ai tant de fois, en nous promenant, débattu la question, Théophile Gautier ne pensait pas autrement. Oui, mais les gens du monde, s'il vous plaît, les beaux esprits épilogueurs, pourquoi n'auraient-ils pas également leur franc parler? Qui empêche, par exemple, M. Doudan d'appeler Victor Hugo « un Michel-Ange en porcelaine (1)? » Cela ne signifie rien, et c'est pourtant le fin des fins, et vous n'aurez plus qu'à pâmer d'aise quand le même dilettante vous dira autre part que « Dante nous peint les caricatures de quelques hommes de son temps. » Et les naturalistes que j'oublie, ceux qui ne veulent pas de Victor Hugo, — l'auteur pourtant des *Misérables*, — et qui prétendent, ô puissance du dénigrement! avoir des droits sur Musset, le plus subjectif des idéalistes?

Autre part, une anecdote vient aux lèvres du poète; il vous la conte sans avoir l'air d'y toucher et vous cherchez en l'écoutant quel petit chef-d'œuvre est sorti de là. N'allez pas plus loin; c'est *Laurette, ou le Cachet rouge*, une des cinq ou six nouvelles estampillées par notre siècle à l'adresse de la postérité :

« Un beau vaisseau partit de Brest un jour. Le capitaine fit connaissance avec un passager homme d'esprit; il lui dit : « Je n'ai jamais vu d'homme qui me fût aussi cher. » Arrivés à la hauteur de Taïti, sur la ligne, le passager lui dit : « Qu'avez-vous donc là? — Une lettre que j'ai ordre de n'ouvrir que pour l'exécuter. » Il dit

(1) Le même ingénieux esthéticien, parlant de Lamartine, du mouvement et de la couleur de ses idées, écrira, toujours avec cette admirable frivolité d'observation : « On dirait que tout cela ne vient pas de lui et que c'est le temps qui le lui prête. » Devant de pareils jugemens, les bras vous tombent : le poète le plus doué des dons singuliers de la nature et de Dieu, Lamartine empruntant tout à son temps! ne serait-ce pas le cas de s'écrier avec Sainte-Beuve : « Il n'entend rien à la Grèce! » et qu'il y a en toute chose un souffle printanier et sacré que le simple dilettante ne sent pas?

aux matelots d'armer leurs fusils et pâlit : « Feu ! » Il l'a fait fusiller. »

Maintenant si vous tenez à savoir d'où procèdent les plus charmans proverbes de Musset, lisez cette simple histoire qui nous a valu : *Quitte pour la peur*, type du genre :

« Je me rappelle en travaillant un trait fort beau que la princesse de Béthune me conta un soir.

« M. de X... savait fort bien que sa femme avait un amant. Mais les choses se passant avec décence, il se taisait. Un soir, il entre chez elle, ce qu'il ne faisait jamais depuis cinq ans.

« Elle s'étonne, il lui dit :

« — Restez au lit; je passerai la nuit à lire dans ce fauteuil. Je sais que vous êtes grosse, et je viens pour vos gens.

« Elle se tut et pleura : c'était vrai. »

« Avec *la Maréchale d'Ancre*, j'ai essayé de faire une page d'histoire; avec *Chatterton*, j'essaie de faire une page de philosophie. »

Rien que de vrai dans ce qui concerne son drame de *la Maréchale d'Ancre*. Tout le premier acte est de l'histoire vue à la Shakspeare, traitée de même; les caractères solidement campés, bien en place et parlant un langage naturel; vous êtes en pleine tragédie d'état et tellement intéressé par ce grand art que vous passez outre aux défauts, quand il s'en rencontre, et comblez spontanément les lacunes pour ne point avoir à critiquer ce qui vous charme. La scène du jeu est un tableau de maître. Quel dommage que la pièce ne continue pas de la sorte jusqu'au bout! le drame historique nous eût donné là ce qui nous manque encore dans ce genre : un chef-d'œuvre. Malheureusement, dès le second acte, le problème historique s'efface derrière la coulisse et livre la scène aux allées et venues d'une intrigue romanesque pour ne reparaître qu'aux environs du dénoûment, mais en toute grandeur et magnificence. Le duel entre Concini et Borgia dans les ténèbres, le jugement et la marche au supplice de la maréchale resteront parmi les plus grands souvenirs du théâtre.

Le jour même du jugement de la maréchale d'Ancre, la jeune reine Anne d'Autriche envoya des confitures à son fils, le petit comte de la Pène, et le fit venir dans ses appartemens; chemin faisant, des soldats lui volèrent son chapeau et son manteau; le pauvre enfant arriva tout humilié, le cœur gros, et refusa de manger. La petite reine, — comme on la nommait, — avait ouï dire qu'il dansait bien; il fallut qu'il dansât devant elle et, en dansant, il fondit en larmes; ce fut un vrai martyre. Il mourut de la peste à Florence en 1631. Toute la pitié, toutes les larmes de cette anecdote empruntée aux mémoires du temps, se retrouvent dans la scène de la fin.

LA MARÉCHALE à son fils. Elle le prend par la main, le conduit sur le devant de la scène, le presse dans ses bras et le baisant au front.

Regardez bien cet homme, derrière nous, celui qui est seul. (L'enfant veut se retourner, elle le retient.) Non! non! — Ne tournez que la tête, doucement, et tâchez qu'on ne vous remarque pas. — Vous l'avez-vu? (L'enfant fait signe que oui en attachant ses yeux sur ceux de sa mère.) — Cet homme s'appelle de Luynes. Vous me suivrez au bûcher tout à l'heure, et vous vous souviendrez toujours de ce que vous aurez vu pour nous venger sur lui seul. Allons! dites oui, fermement! sur le corps de votre père! (Elle s'approche du corps qui est à demi appuyé sur la borne et porte la main de son fils sur la tête de Concini.) Touchez-le et dites : Oui!

LE COMTE DE LA PÈNE, étendant la main et d'une voix résolue.

Oui, madame.

LA MARÉCHALE.

Et comme j'aurai fini par un mensonge, vous prierez pour moi. (A haute voix.) Je me confesse criminelle de lèse-majesté divine et humaine, et coupable de magie.

LUYNES, avec un triomphe féroce et bas.

Brûlée! (Il fait défiler la maréchale suivie de ses deux enfans. Elle passe en détournant les yeux devant le corps de Concini étendu à droite de la scène sur la borne de Ravaillac.)

VITRY, se découvrant et parlant aux gentilshommes mousquetaires.

Messieurs, allons faire notre cour à sa majesté le roi Louis treizième.

Poète d'abord et avant tout, en second lieu, historien et philosophe, Alfred de Vigny avait au plus haut degré le sentiment des revendications morales. Certaines infamies du sort le révoltaient; c'était assez du succès d'un Luynes pour le gagner instantanément à la cause d'un Concini. Entre deux scélératesses qui se valent il choisissait celle qui tombe et qui expie; l'autorité du revers qui fait mépriser au vulgaire les enfans de la fortune l'attirait du côté du vaincu, qu'elle innocentait au besoin et transfigurait en victime. Alfred de Vigny ne se contentait pas de bien savoir l'histoire, il lui fallait posséder à fond les milieux où son imagination allait s'exercer. C'est ainsi que *la Maréchale d'Ancre* profita des études sur le règne de Louis XIII faites pour *Cinq-Mars*.

III.

Je viens de nommer là une de ces œuvres écrites à l'imitation de Walter Scott par un poète qui n'avait pas encore eu le temps de mettre en équilibre ses facultés. Des deux élémens qui se combattaient en lui, le partage n'était pas fait: le mystique, le séraphique qui devait trouver sa voie dans *Éloa* prédominait, et tout roman, même historique, vit de clarté, de vérité, d'humanité. Or voilà justement ce qui manque ici: l'atmosphère; ces personnages sont des ombres, très correctement vêtues du costume de l'époque, mais où

vous ne sentez ni les muscles, ni le tempérament; tout est vague, subtil, alambiqué, ondoyant et flottant au caprice de l'imagination éthérée d'un écrivain qui ne se prononce jamais et vous insinue ses jugemens plutôt qu'il ne les exprime. Cependant, voyez l'inconséquence : ce roman de *Cinq-Mars*, si fragmentaire et au demeurant si peu de chose, obtint dès le premier jour une vogue qui depuis ne s'est pas démentie. Des divers livres d'Alfred de Vigny, c'est encore aujourd'hui celui qui se vend le mieux. Un style élégant et discret, une action sentimentale et ne bravant jamais l'honnêteté, en faut-il davantage? Spéculez sur le *Ne quid nimis* d'Horace, et vous gagnerez à coup sûr. Chez nous, *Cinq-Mars* est devenu un livre classique; à l'étranger, c'est un livre de classe. On y apprend à la fois la langue française et notre histoire. — Vous me direz que c'est se contenter de peu; mais que voulez-vous! les *young ladies* d'Angleterre et d'Amérique en raffolent.

Parmi toutes les âmes élégiaques du romantisme, il n'y en eut pas de plus sensible que Vigny; trop tard venu pour inventer le *werthérisme*, il découvrit le *chattertonisme*, affection du cerveau particulière aux jeunes poètes du moment. Ce manuel de pathologie spéciale a nom *Stello, ou les Consultations du docteur noir*. Qu'on se figure un triptyque dont chaque panneau représenterait un sujet différent : Chatterton, Gilbert, André Chénier, juxtaposés à souhait pour les considérations et conclusions philosophiques de l'auteur, qui, tout en racontant, analyse et commente à la manière du chœur antique. Aux yeux d'Alfred de Vigny, témoin très véridique et représentant inspiré de cette période de la restauration, la poésie est un don fatal, une sorte de maladie physique et morale devant forcément amener la ruine du *sujet*. A cette prédestination démoniaque nul n'échappe; et quand vous l'avez en vous, quand elle se dénonce par la surexcitation du système nerveux et la secrète amertume du cœur, loin de chercher à la combattre, il faut vous y livrer, car il n'y a contre l'idéal d'autre ressource que l'idéal, et c'est en déclarant la guerre à l'état social quel qu'il soit, que l'artiste, partout et toujours victimé par la politique, arrive à remplir sa mission solitaire. Cette thèse, qui fut son idée fixe, Alfred de Vigny a beau mettre tout son génie à la développer, les exemples mêmes qu'il choisit plaident contre lui. Car si grande que soit l'infortune d'André Chénier, ce n'est pas comme poète qu'il est monté sur l'échafaud, c'est comme ennemi du jacobinisme et pour avoir pris une part active à la politique; son cas, de même que celui de Chatterton, ne prouve rien. Ici encore, — qu'il s'agisse du roman ou du drame, — nous nous retrouvons en présence d'une exception : un poète de dix-neuf ans qui s'impose une tâche ingrate et se tue parce que le public n'y prend garde; on ne saurait voir là

qu'un fait purement sentimental et dont la société n'a point à répondre. Dans cette vallée de misère, où chacun de nos actes porte invinciblement ses conséquences, le poète doit, bon gré mal gré, subir le sort des autres hommes, et toutes les apologies de la faiblesse ne sauraient le soustraire à la commune loi de causalité.

En 1835 parut, sous le titre de *Servitude et Grandeur militaires*, une suite de nouvelles se rattachant au cycle de *Stello*, mais cette fois avec une nuance plus accusée de philosophie pratique. Je n'oserais avancer qu'un adepte du *naturalisme* trouvera là de quoi se satisfaire; mais enfin nous sortons du sentimentalisme social, et si ce n'est point toujours la vie même qu'on nous donne à toucher du doigt, du moins en est-ce l'impression très distinctement accentuée. Nous n'avons plus affaire, comme dans *Stello*, à une idée thématique résultant d'aspirations nuageuses. Il s'agit de glorifier l'honneur, et l'auteur, on peut le dire, se connaît en pareil sujet. A cette âme ineffable et sceptique jusqu'à la mort l'honneur apparaît comme une dernière lampe dans un temple dévasté, et ce sentiment exalté, passionné, presque mystique, inspire à l'écrivain des pages admirables d'élévation et de tristesse dont la conclusion est que la grandeur ne se trouve que dans le renoncement.

Les nouvelles composant ce volume de *Servitude et Grandeur militaires* sont plus que de simples récits; elles forment un corps d'ouvrage au-dessus duquel plane une même idée, et quels épisodes par momens! Dans *le Capitaine Renaud*, c'est une porte qui s'entrebâille et vous donne jour sur l'admirable scène du pape et de Napoléon : *Comediante! tragediante!* Plus loin, c'est la noble figure peinte en pied de l'amiral Collingwood, un portrait d'histoire. On ne cesse de nous parler de documens humains; en voici, je suppose, un qui marque, ce modeste héros, que son dévoûment à la patrie, le devoir enchaîne à son bord depuis quarante ans, prisonnier de la mer. « Quand un navire était las, il en montait un autre; comme un cavalier impitoyable, il les usait et les tuait sous lui... Cet homme n'avait joui d'aucune richesse; et tandis qu'on le nommait pair d'Angleterre, il aimait sa soupière d'étain comme un matelot. Puis, redescendu chez lui, il redevenait père de famille et écrivait à ses filles de ne pas devenir de belles dames, de lire, non des romans, mais l'histoire des voyages, des essais et Shakspeare tant qu'il leur plairait. » Quelquefois il sentait sa santé s'affaiblir, il demandait grâce à l'Angleterre, mais l'inexorable lui répondait : « Restez en mer, » et lui envoyait une dignité ou une médaille d'or pour chaque belle action; sa poitrine en était surchargée; il écrivait : « Depuis que j'ai quitté mon pays, je n'ai pas passé *dix jours* dans un port; mes yeux s'affaiblissent; quand je pourrai voir mes enfans, la mer m'aura rendu aveugle; je gémis de ce que sur

tant d'officiers il est si difficile de me trouver un remplaçant supérieur en habileté. » Et l'Angleterre lui répondait : « Vous resterez en mer. » Et il y resta jusqu'à sa mort. Se peut-il, je le demande, quelque chose de plus simplement beau que cette vie romaine? Ce sont là les échappées ordinaires d'Alfred de Vigny dans ses nouvelles. Les autres conteurs, Nodier, Mérimée, Musset, ont aussi leurs zigzags, mais plus familiers et donnant davantage au pittoresque; lui, ses écoles buissonnières sont des élévations, il recherche les grands exemples avec la curiosité d'un collectionneur d'anecdotes. Nous étions trois ou quatre qui connaissions ses goûts et nous plaisions à le faire profiter de nos lectures. Cette fois, ce fut l'auteur des *Iambes* qui prit les devans; il venait de lire des mémoires publiés en Angleterre sur l'amiral Collingwood et n'eut rien de plus pressé que de porter le livre rue des Écuries-d'Artois. Vigny, qui préparait alors son nouveau roman, conçut aussitôt une telle admiration pour ce héros de Plutarque qu'il résolut de l'y introduire à tout prix et remania son plan à cette intention. Les nouvelles d'Alfred de Vigny survivront avec celles de Mérimée pour témoigner du degré de perfection où fut porté de notre temps l'art du récit. *Laurette* et *Carmen*, *la Fille de Sedaine* et *l'Abbé Aubert* autant de perles à placer côte à côte. De l'intérêt, du naturel, de l'émotion jusqu'à en pleurer, tout cela d'un style exquis, mais dans *Servitude et Grandeur militaires* l'idée est l'héroïne, l'idée abstraite est ajoutée au drame.

La traduction de l'*Othello* de Shakspeare nous serait un argument de plus en faveur de l'activité militante d'Alfred de Vigny; il fut vraiment à cette heure l'initiateur par excellence, poussant les reconnaissances de tous les côtés, toujours le premier à se risquer et partout essuyant les plâtres. De Shakspeare et de son traducteur nous vinrent donc les premiers vers romantiques déclamés sur la scène française; car, ne l'oublions pas, le succès du *Maure de Venise* remonte à 1829. *Hernani* n'est que de 1830. Quand nous disons succès, peut-être est-ce bien un peu forcer la note: le fait est que nous n'y étions pas; mettons événement, cela vaudra mieux, le terme étant à double entente et pouvant également désigner un succès que des sifflets aigus traversent par intervalle et une chute coupée de bravos enthousiastes. Certaines scènes furent acclamées; d'autres, où il était question du mouchoir donné par Othello à Desdemona provoquèrent des éclats de fou rire :

> . . . . . Prenez soin de ce mouchoir, madame,
> Comme de la prunelle ardente de vos yeux.

Et le parterre de redoubler d'indignation et les honnêtes gens de hausser les épaules de pitié en murmurant qu'au Théâtre-Français,

un mouchoir s'appelle un tissu. Quoi qu'il en soit, cette traduction, qui devançait alors son époque, le temps, en chemin, l'a rattrapée, et notre public d'aujourd'hui l'applaudirait pour ses hautes qualités d'exécution, tout comme il applaudit les vers d'*Hernani*, eux aussi jadis cause de scandale. Toutefois, comme en France rien ne se perd, j'ai la conviction que peu à peu s'y construira un monument pareil à celui que possède l'Allemagne : une traduction en vers et propre à la scène de toutes les pièces de Shakspeare. La première pierre en fut posée avec effort par l'*Othello*, elle restera où elle est. Les acteurs qui se sentiront assez forts pour ces rôles immortels sauront bien où trouver Hamlet, Macbeth, Roméo, Jules César et le roi Lear. Peu s'en fallut naguère que cette prédiction d'Alfred de Vigny dans sa préface fût accomplie, du moins en partie. Un jour, causant avec M. Perrin, nous le vîmes fort perplexe à ce sujet : « Voilà, nous dit-il, Mounet-Sully qui me demande à jouer Othello, et Sarah Bernhardt qui veut créer Desdemona. » Une pareille nouvelle ne pouvait que nous mettre la joie au cœur, et comme nous l'encouragions chaudement à cette entreprise : « Très bien! poursuivit l'administrateur de la Comédie-Française, mais quelle traduction? — N'avez-vous pas celle d'Alfred de Vigny? — C'est qu'on m'en propose une nouvelle. — A merveille! jouez la nouvelle. Mais tenez, voulez-vous que je vous le dise, vous ne jouerez ni l'une ni l'autre. — Et que ferai-je alors? dit en souriant M. Perrin. — Vous suivrez les erremens de la maison, qui sont aussi un peu les vôtres... Vous reprendrez *Zaïre*. » Ce qui advint.

Moins homme de théâtre que théoricien, Alfred de Vigny ne procéda pourtant jamais sur ce terrain qu'en éclaireur. Le vrai tempérament dramatique de cette renaissance fut Alexandre Dumas, Dumas le Vieux, *il vecchio*, comme disent les Florentins du xve siècle. De celui-là nous parlerons aussi tout à notre aise lorsque nous le retrouverons dans une prochaine étude. Quant à Vigny, son rôle est plus méditatif, plus à côté, mais quel chef vigilant! quel critique! Comme au plein de la moisson, il prévoit l'orage qui s'approche et comme il vous rappelle l'œil du maître de la fable! Quatre mots sur Rachel dans le journal qui nous a servi de guide nous indiquent de loin l'ennemi.

IV.

Arriver juste à point contre quelqu'un ou contre quelque chose, force énorme qui tient lieu de tout. La réaction antiromantique avait besoin d'une héroïne : Rachel parut. Un matin, on la vit sortir d'un feuilleton de Jules Janin comme une figurine de Tanagra

qui jaillirait d'une tabatière à musique. Deux ans après, elle était Hermione, Camille, Roxane, Émilie, Monime; elle était tout, excepté doña Sol, Marion Delorme, Desdemona, Juliette, Ophélie. Du génie à la façon des Malibran, des Marie Dorval, elle n'en eut jamais; tout au plus son intelligence atteignait-elle la moyenne ordinaire. Vous frappiez et l'instrument sonnait creux et banal. On peut manquer d'orthographe et ne pas avoir mauvais ton; Rachel dans ses billets manquait de tout; point de culture et point d'esprit, sinon vulgaire; fausse distinction de maintien, politesse jouée pour le monde des salons et qui ne demandait qu'à tourner au trivial aussitôt qu'elle se retrouvait au pays de bohème, sa vraie patrie. Peut-être à certains momens, la haute résonance donnait-elle; ce devait être alors dans le secret du tête-à-tête, et cette note-là ne vibrait pas pour tout le monde.

Mais alors, comment s'expliquer l'immense effet sur le public?

J'ai souvent cherché à m'en rendre compte; ne pouvant y réussir, j'attendis ma première rencontre avec un des principaux sociétaires, homme de goût et d'observation.

— Vous êtes d'accord avec moi, lui dis-je, après avoir posé la question, vous admettez, n'est-ce pas, que le génie faisait défaut et que toute conception d'un rôle lui venait de son professeur.

— Absolument; vous pouvez même ajouter, toute interprétation: mouvement, gestes, intentions, intonation, c'était Samson qui réglait, dictait tout jusqu'aux inflexions de la voix, jusqu'aux moindres nuances. Point de Samson, point de Rachel, et personne mieux qu'elle-même ne le savait.

— Un perroquet alors?

— J'y consens; mais un perroquet dans la peau d'une tragédienne douée d'organes merveilleux pour rendre ensuite la leçon apprise. A ce mot-à-mot indispensable elle prêtait la résonance de sa voix, l'une des plus riches en modulations qui se puissent imaginer: l'ampleur du geste, la beauté du masque, l'harmonie dans la démarche et dans l'ajustement: le *Patuit dea* virgilien.

Ici, mon interlocuteur s'interrompit, puis, après une pause:

— Tenez, poursuivit-il, voulez-vous une preuve; choisissons les imprécations de Camille. Vous vous souvenez du foudroyant effet que Rachel produisait dans ce morceau? Eh bien! si vous êtes curieux de voir le plâtre d'après lequel notre praticienne taillait son marbre, je vais vous le montrer.

Et il se mit à me réciter le morceau vers par vers en imitant le vieux Samson:

Rome, l'unique objet de mon ressentiment,
Rome à qui vient ton bras d'immoler mon amant...

Cette voix flûtée, fêlée, sénile, mesurant, martelant, accentuant et ponctuant des alexandrins de granit, vous eussiez dit un appel de clairons exécuté sur le mirliton : c'était à pouffer de rire. Alors, le prestidigitateur poussant à bout sa démonstration :

— Vous venez d'entendre le professeur, écoutez maintenant l'élève ; — et, comme il avait imité Samson, il imita Rachel en déclamant la scène avec cette suprême autorité que lui-même possède dans son art. Je ne suppose pas qu'on puisse goûter plus fin régal : vous saisissiez à la fois les deux versions, le petit souffle du vieux Samson animant cette grande figure de tragédienne géniale sans génie.

Sous quelques auspices que Rachel fût apparue, il reste certain que tôt ou tard elle se serait imposée au public, mais le succès eût-il été des plus complets, sa personnalité d'artiste n'aurait jamais atteint le degré d'autorité où nous la vîmes s'établir par ce seul fait d'être une force d'opposition. Mlle Mars a pendant un demi-siècle charmé, ravi, enchanté un auditoire de connaisseurs. Quelle fut son influence dans l'histoire du théâtre ? Absolument nulle. Vous passez à côté de son nom en vous disant ce qu'on se dit à propos de toutes les *étoiles :* Elle brilla, régna et s'éteignit ; tandis que dans Rachel s'incarne tout un mouvement de réaction : son influence sur l'art de cette période est indéniable ; ce qui ne veut point dire qu'elle n'ait pas été détestable, car c'est toujours une méchante action que se servir du passé pour enrayer les efforts du présent. Ces chefs-d'œuvre qu'elle remit en honneur parmi nous, on a le droit de supposer que, du vivant de leurs auteurs, elle les aurait négligés. Rachel était l'héroïne spéciale des batailles gagnées ; comme elle ne jouait pas d'original, comme elle avait besoin pour *créer,* d'avoir toute une collection de types à se faire commenter par le professeur, nous pouvons croire que, du temps de Corneille et de Racine, elle eût traité *le Cid* et *Andromaque* avec la même indifférence, sinon le même dédain, qu'elle eut pour *les Burgraves.* Talent de protestation et de haine, ses plus beaux rôles dans son répertoire de prédilection, — Hermione, Roxane, Athalie, Ériphile, — furent des rôles de protestation et de haine.

Restaurer Agamemnon sur le vieux trône de ses pères et barrer la voie aux romantiques, si les choses avaient dû s'en tenir là, il n'y aurait eu encore que demi-mal. Mais la querelle eut de bien autres conséquences, elle enfanta l'école des néo-classiques, et nous eûmes le *ponsardisme.* Racine et Corneille réclamant à grands cris des auxiliaires, on leur en chercha dans le présent : alors parurent les *Virginie,* les *Messaline* et cette mirifique *Charlotte Corday,* où Robespierre et Marat traduisent en alexandrins académiques les *Moniteurs* du temps, où Mme Roland offrant du vin de Bordeaux à ses convives parle aux domestiques ce langage :

Portez à Barbaroux cette coupe profonde,
Versez-y largement le vin de la Gironde,

et où Charlotte Corday, pesant, soupesant et calculant ses moindres pensées, toujours rêvant et monologuant, ne s'aperçoit pas une minute que son insoutenable phraséologie tue d'avance l'acte de fanatisme qu'elle va commettre et qui, pour avoir son excuse et son idéal, doit jaillir des plus secrètes sources du cœur.

Les romantiques eurent là un moment critique à traverser; toutes leurs conquêtes leur furent disputées pied à pied et par quels adversaires, justes dieux! des épigones de Casimir Delavigne, qui n'était qu'un dérivé des Arnault, des Lemercier et qui, dans *Louis XI*, son drame le plus lancé en audaces de tout genre, se fait un devoir de réintégrer au logis la bonne vieille périphrase.

Cependant, Rachel ne devait point tarder à toucher au mur de l'impasse. Ne pouvant toujours être Émilie, Ériphile, Phèdre ou Roxane, et forcée de renoncer à cette pacotille de tragédies telles quelles confectionnées à son intention d'après le canon de Racine et de Voltaire, elle n'eut un beau jour d'autre ressource que le drame, elle s'y essaya sans triomphe. Son succès dans *Angelo* ne dépassa guère la portée ordinaire; plusieurs même jugèrent que sa sœur Rébecca lui damait le pion en jouant à côté d'elle Catarina. Entre temps, on avait appelé à son aide la *Marie Stuart* de Schiller remaniée, adultérée et sophistiquée par l'académicien Lebrun, mais sur ce domaine du théâtre étranger on allait trouver à qui parler. Adélaïde Ristori gardait la place; elle était là chez elle comme Marie Dorval dans le drame moderne, et point ne céda. La situation devenait menaçante, il fallait se renouveler ou périr; à qui s'adresser? L'art classique et néo-classique n'en pouvait plus, le romantisme n'en voulait pas; on eut recours à l'ouvrier de la dernière heure, à l'homme des suprêmes expédiens, on fit sortir le dieu de sa machine, et Rachel fut mise en possession d'*Adrienne Lecouvreur*. Buffon a prétendu que le génie, c'était la patience, — nous dirions, nous, le procédé. Une personnalité dramatique se prenant elle-même pour sujet et vivant sa propre existence devant le public, Scribe a passé son temps à reproduire ce motif. Après l'opéra comique, le drame. Comme la Sontag et comme Jenny Lind avaient fourni le sujet de *l'Ambassadrice* et de *Jenny Bell*, Rachel à son tour apportait son contingent, et l'enthousiasme ne connut pas de bornes lorsque la grande tragédienne du moment vint, sous les traits d'une grande tragédienne du passé, déclamer ses tirades favorites: éternelle routine du public qui ne sait applaudir jamais que les mêmes choses et sublime perspicacité d'Eugène Scribe qui sut indéfiniment le servir selon ses goûts! Un autre se

fût peut-être mis en avant, lui tout au contraire, il s'efface ; il se dit dans son admirable bon sens de bourgeois parisien : « Ma prose n'est rien ; ce qu'on veut, c'est entendre pour la centième fois les vers de Racine que tout le monde connaît. Encadrons ces vers. » Ces sortes d'ouvrages s'appelaient, sous l'ancien régime, des pièces à tiroir et contenaient tous les jeux de scène, tous les poncifs et tous les *trucs*. A ce titre, *Adrienne Lecouvreur* méritait de traverser les âges et les mers, et nous voyons aujourd'hui Mlle Sarah Bernhardt s'en faire, à l'instar de Rachel, un véritable champ de manœuvre aux applaudissemens de l'ancien et du nouveau monde.

J'ai souvent, à propos de Rachel, ouï prononcer le mot de Talma : tout parallèle de ce genre est impossible. On n'imagine pas des tendances plus opposées. Rachel n'avait que des instincts; tout en elle était science infuse, et ce qu'elle ne possédait pas de nature, M. le professeur Samson le lui enseignait. Quel besoin avait-elle d'interroger les marbres? n'était-elle pas elle-même une statue? Le Louvre pouvait donc se passer de ses visites, comme Tite-Live et Tacite de sa fréquentation. Avec Talma, la théorie change : autres facultés, autre application, autres mœurs. Étude, réflexion, information, maturité, équilibre. Tandis que Rachel, force inconsciente au service du passé, bataille contre le présent, lui, du sein de ce passé classique qu'il réforme, entrevoit l'avenir, et son œil, à travers Ducis, devine Shakspeare (1).

Rachel, nature orageuse! Talma, nature lumineuse!

V.

La vraie gloire d'Alfred de Vigny est dans ses vers, et dût-on crier au paradoxe, j'entends insister sur ce point. Ses premiers

(1) Un ouvrage publié vers 1863, *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, renferme là-dessus d'intéressans détails, et notamment le récit d'un dîner où, par l'entremise du baron Taylor, le célèbre tragédien et Victor Hugo se rencontrèrent. La scène est caractéristique : Talma, vieilli, attristé, se répand en amertumes sur les misères de sa profession et l'impuissance des auteurs de son temps. Applaudi et traité presque en ami par l'empereur, il lui avait demandé la croix, et l'empereur n'avait pas osé la lui donner; même dans son métier il n'était arrivé à rien, et jamais il n'avait eu un vrai rôle : « La tragédie, c'est beau, c'est noble, c'est grand ; j'aurais voulu autant de grandeur avec plus de réalité, un personnage qui eût la variété et le mouvement de la vie, qui ne fût pas tout d'une pièce, qui fût tragique et familier, un roi qui fût un homme. — M'avez-vous vu dans *Charles VI?* J'ai fait de l'effet en disant : « Du pain! je veux du pain! » C'est que le roi n'était plus là dans une souffrance royale, il était dans une souffrance humaine. C'était tragique et c'était vrai, c'était un roi et c'était un mendiant. La vérité, voilà ce que j'ai cherché toute ma vie; mais que voulez-vous! je demande Shakspeare, on me donne Ducis! A défaut de vérité dans la pièce, j'en ai mis dans le costume, j'ai joué Marius jambes nues; personne ne sait ce que j'aurais été si j'avais trouvé l'auteur que je cherchais. Vous, monsieur Hugo, qui êtes jeune et hardi, vous devriez me faire un rôle... »

poèmes remontent à 1814, c'est-à-dire à un moment d'absolu crépuscule, alors que l'étoile d'André Chénier se dérobait encore à l'horizon et que ni Lamartine ni Victor Hugo n'avaient paru. Sainte-Beuve, je le sais, conteste la date; mais quel argument est le sien? Il nous raconte que « cette fois, M. de Vigny s'est vieilli par coquetterie. » C'est, on le voit, s'en tirer à bon marché; mais une épigramme de plus ne prouve rien contre l'assertion d'un galant homme. Nous connaissons maintenant Alfred de Vigny, et les caractères de cet ordre ne se complaisent point à des jeux d'équivoque. Celui dont l'existence entière fut un modèle de droiture n'antidate pas ses écrits, et quand il porte un témoignage, on y doit croire. Eh bien! où la muse française en était-elle à ce moment de 1814? Elle en était aux épigones de Chateaubriand, aux dithyrambes de Soumet, de Guiraud, traduisant la prose des *Martyrs* en strophes abondantes et débordantes, aux élégies à périphrases. Un amant défaisant la chaussure de sa maîtresse, voulez-vous savoir comment cela se disait en langage du temps? Écoutez ces vers de M. de Latouche :

Devant elle courbé, j'ai dénoué les lacs
Du satin possesseur de ses pieds délicats,
Et ma main frémissant d'amour et de victoire,
Descendait, déroulait sur la jambe d'ivoire
Ce blanc, ce fin tissu dont la trame à l'entour
Va serpenter en fleurs et s'entr'ouvrir au jour!

Enfin Malherbe vint : j'ai lâché le mot et ne le rétracte; le Malherbe de la situation fut Alfred de Vigny, et voilà ce qui nous le rend cher. Les autres le dépasseront, qui en doute? Lamartine aura l'expansion immense, Hugo l'autorité suprême du grand chef; l'un sera le cygne, l'autre l'aigle (1), et lui ne montera qu'à leur suite dans la traînée lumineuse; mais ni les *Méditations* ni les *Harmonies*, en supposant qu'il s'en soit inspiré, ni *la Légende des siècles*, ne nous empêcheront de reporter à l'initiateur le fier honneur qui lui appartient. Et puisque j'ai cité *la Légende des siècles*, ouvrez les *Poèmes antiques et modernes* et jetez un simple coup d'œil sur la distribution du volume et ses divers compartimens : livre mystique, livre antique, livre moderne; prenez ensuite *la Légende des siècles*, et vous embrasserez du premier regard la même ordonnance architecturale : d'Ève à Jésus, Décadence de Rome, le Cycle héroïque chrétien, presque les mêmes thèmes se faisant écho

(1) « Je suis d'accord avec vous que Victor Hugo est l'aigle, nous disait un jour Lamartine, sur ce ton de plaisanterie familière qu'il prenait volontiers. — Vous me concédez que je suis le cygne; mais notre ami Vigny, qu'en ferons-nous? Parlez-vous même, voyons : nommez l'oiseau! »

à cinquante années de distance : *le Sacre de la femme* répondant à *la Fille de Jephté*, *Booz endormi* à *Moïse*, *les Lions d'Androclès* concertant à travers un demi-siècle avec ces pièces exquises intitulées : *le Bain d'une dame romaine*, *le Somnambule*, *la Dryade*, et finalement *Eviradnus* et *Aymerillot*, ces épopées, répliquant aux ballades de *la Neige* et de *Roland*.

Cependant, la poésie et les événemens ont marché; Hugo a survécu, réparant ses brèches, frappant à coups redoublés l'enclume du Titan, habile non moins que fort et maniant comme pas un les circonstances et les foules. Tout contribuait donc à le sacrer roi : son génie d'abord, puis sa longévité exceptionnelle, dont il n'aura cessé d'user pour le mieux du spirituel et du temporel de son gouvernement. Quoi qu'il en soit, le recueil des *Poèmes antiques et modernes* reste le livre générateur de la poésie du siècle; les vers splendides y foisonnent; il en est qu'on ne se lassera jamais de citer. Ceux-ci, par exemple, dans *Éloa :*

Sur la neige des monts, couronne des hameaux,
L'Espagnol a blessé l'aigle des Asturies
Dont le vol menaçait ses blanches bergeries.
Hérissé, l'oiseau part et fait pleuvoir du sang,
Monte aussi vite au ciel que l'éclair en descend...

Le vers d'Alfred de Vigny a de ces coups d'aile surprenans, mais seulement par intervalles; d'habitude il est plus discret, plus voilé. Avec Hugo, tout de premier mouvement, tout en surface, on ne discute pas, on est enlevé. Chez Vigny, tout en profondeur, il y a de quoi rêver; son vers a des *dessous*, des mystères qu'il faut pénétrer pour en bien jouir.

D'où venez-vous, Pudeur, noble crainte, ô mystère
Qu'au temps de son enfance a vu naître la terre,
Rose du paradis, Pudeur, d'où venez-vous?
. . . . . .
Vous pouvez seule encor remplacer l'innocence,
Mais l'arbre défendu vous a donné naissance;
Au charme des vertus votre charme est égal,
Mais vous êtes aussi le premier pas du mal.
D'un chaste vêtement votre sein se décore,
Ève avant le serpent n'en avait pas encore.
Et si le voile pur orne votre maintien,
C'est un voile toujours, et le crime a le sien.
Tout vous trouble, un regard blesse votre paupière,
Mais l'enfant ne craint rien et cherche la lumière.
Sous ce pouvoir nouveau la vierge fléchissait,
Elle tombait déjà, car elle rougissait.

Le volume des *Destinées* abonde en vers psychologiques de ce genre :

Toujours voir serpenter la vipère dorée,
Qui se traîne en sa fange et se croit ignorée,
Toujours ce compagnon dont le cœur n'est pas sûr :
La femme, enfant malade et douze fois impur...

Ce qui n'empêche pas les cris superbes d'éclater, comme dans *la Mort du loup :*

Comment on doit quitter la vie et tous ses maux,
C'est vous qui le savez, sublimes animaux,
A voir ce que l'on fut sur terre et ce qu'on laisse,
Seul le silence est grand, tout le reste est faiblesse.

Et les grandes perspectives de s'ouvrir :

Une peur inconnue accable la nature,
L'orage tonne au loin, le bois va se courber.
De larges gouttes d'eau commencent à tomber,
Le combat se prépare et l'immense ravage,
Entre la nue ardente et la forêt sauvage.

Au seul point de vue de la forme, il aura des rencontres pleines d'intérêt :

Le soleil et le vent, dans ces bocages sombres,
Des feuilles sur son front faisaient flotter les ombres.

N'est-ce pas de l'André Chénier le plus pur, comme c'était tout à l'heure du Bernardin de Saint-Pierre? Tournez quelques feuillets, et vous verrez le romantisme s'accentuer dans le poème de *Roland*, où le mouvement de *la Légende des siècles* est déjà pressenti et la note donnée :

Tranquilles cependant, Charlemagne et ses preux
Descendaient la montagne et se parlaient entre eux.
A l'horizon déjà, par leurs eaux signalées,
De Luz et d'Argelès se montraient les vallées.
. . . . . .

A ces vers, où le pittoresque abonde, et tout romantiques d'allure et de perfection, j'en opposerais volontiers quelques-uns de Racine, également admirables dans leur forme abstraite classique :

Ariane, ma sœur, de quel amour blessée
Vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée!

Vers exquis à la fois et savans que Phèdre, oubliant OEnone et ses discours, exhale comme un soupir d'ineffable lassitude. Et celui-ci de *Bérénice*, d'une puissance de projection si étonnante et qui vous ouvre, en son laconisme, le double infini du cœur humain et de l'espace :

Dans l'Orient désert quel devint mon ennui!

Terminons par ces vers d'Oreste dans *Andromaque*, merveille d'un art précieux sans doute, alambiqué, mais qu'un esprit sensible aux divins charmes de la ligne et du contour goûtera toujours avec délices :

. . . Ah! madame! est-il vrai qu'une fois,
Oreste, en vous cherchant, obéisse à vos lois?

C'est *rococo*, oui, certes, mais que cette langue est de bonne compagnie et bien dans l'air du personnage tel qu'on le comprenait en un temps qui aimait à se représenter sous des masques grecs et romains le côté idéal de la vie et de la cour de Louis XIV !

Au sujet d'Alfred de Vigny et des revendications à exercer en sa faveur, peut-être même serait-il facile de pousser plus loin; un curieux trouverait, par exemple, des rapports très caractéristiques entre son poème de *la Frégate*, et l'orientale intitulée *Grenade*. C'est le même procédé d'énumération ; les deux poètes passent en revue, celui-là les différens ports de France, celui-ci les principales villes d'Espagne, pour arriver, chacun de son côté, à couronner sa période par un trait résultant d'une combinaison identique. Je citerais de la sorte une foule de petits mérites dont jamais assez on n'a su gré à l'auteur des *Poèmes antiques et modernes*. Le premier en date, et par cela plus rapproché de nos classiques, n'a-t-il pas aussi renouvelé, *romantisé* l'invocation qui devint plus tard, sous Musset, un si fier cheval de bataille? *Rolla* seul en contient vingt-trois, pas une de moins, nous les avons comptées.

On peut reprocher à la prose d'Alfred de Vigny certaine afféterie dont la nature même du noble écrivain n'était pas exempte et qu'il tenait aussi de son époque. M. Jourdain ne connaissait que deux manières de s'exprimer; il y en avait alors trois : la prose, le vers et la prose poétique; la prose qui servait à faire des articles de journaux et des brochures politiques, le vers qu'on employait à la confection des élégies, et la prose poétique à l'usage des romanciers ou des voyageurs en Palestine. C'est ce beau langage trop imagé, trop soutenu du côté de la distinction et de la perfection,

qui, chez Alfred de Vigny, compromet souvent le prosateur; en revanche, son vers procède librement : serré, nerveux, très personnel, sans maniérisme. Théophile Gautier, qui ne se gênait pas pour renommer *Éloa* comme le poème le plus achevé que nous possédions, accusait Vigny de ne donner parfois à la rime que le nécessaire : il aurait souhaité davantage. Nous ne pensons pas que ce soit avec raison. A se régler sur une poétique ayant cours aujourd'hui, bien rimer serait l'art suprême. Que dis-je? bien rimer ne suffit plus; il faut le mieux, le tour de force, l'impossible. Un bon poète, prétendait Malherbe, n'est pas plus utile à l'état qu'un bon joueur de quilles. Au lieu de poète, mettez rimeur, et vous touchez le vrai. C'est, en effet, un pur casse-tête chinois : on jongle avec des assonances. Je ne nie point que la chose ait son charme, mais c'est un intérêt spécial, une virtuosité *in minimis*, dont tout poète doit avoir acquis le secret, de même que tout musicien doit savoir manier la modulation, et qui cesse de compter en dehors du sonnet, des arabesques et lorsqu'il s'agit d'aborder la grande poésie lyrique ou dramatique. Lamartine ne rime point ou rime mal et pourtant, récitez-vous certaines pages des *Harmonies*, certaines églogues virgiliennes de *Jocelyn* et dites si quelque chose manque à cette poésie enchanteresse, s'il est une seule des acquisitions de la muse actuelle que vous regrettiez de n'y point voir. Les véritables maîtres chevilleurs sont les classiques, et Musset, visant Hugo, touche Racine. Personne, en effet, à l'exception de Boileau, ne s'entend mieux que l'auteur d'*Andromaque* à piquer au bout de son hexamètre un participe présent en manière d'amorce pour piper la rime de l'alexandrin qui suit. Quant à Victor Hugo, ses chevilles à lui échappent à l'œil du simple lecteur; il faut pour les découvrir l'investigation savante de l'initié, de l'adepte; tant elles se rattachent étroitement à tout l'ensemble du morceau dont elles forment partie adhérente et inhérente. C'est de haut et de loin, à dix et quinze vers de distance, que le maître mesure son effet et le prépare; il se dit qu'à tel endroit il aura besoin de telle rime, et ce mot pour lequel les naïfs comptent sur l'inspiration, ce mot décisif et résolutif, coup de marteau sur l'enclume sonore d'où va jaillir l'étincelle électrique, — il s'arrange de façon à l'amener à l'aide d'une série de vers incidens ayant leur intérêt particulier et déguisant sous le pittoresque et l'individualité apparente de leur désinvolture, le rôle d'auxiliaire que l'un d'eux, — le dernier, — est appelé à remplir. N'importe, le procédé, pour être merveilleusement appliqué, n'en trahit pas moins ses défauts à la longue. Avec Musset, la subjectivité de l'écrivain est bien autrement intéressante à étudier que les sujets qui l'occupent et dont il

nous occupe; chez Hugo, tout au contraire, la forme prédomine, et parfois il arrive que cette large et puissante forme sonne creux, le soleil a beau ne pas se montrer, la statue de Memnon chante encore, chante toujours, l'air continue à débiter des symphonies, mais ce ne sont là que rythmes vains et bruits perdus. Il semble alors que le poète n'obéisse qu'aux mots; c'est l'assonance qui le mène à l'idée; comme les musiciens auxquels un accord frappé au hasard sur le clavier procure un soupçon de mélodie. Hugo par momens, cesse de gouverner les mots, il en devient l'esclave. Si Victor Hugo n'avait mis tant d'artifice au service de sa force, où en serait-il?

Musset, dès son premier essor, reconnaît l'obstacle et le brise.

Ah! laissez-les couler, elles me sont bien chères,
Ces larmes que soulève un cœur encor blessé!
Ne les essuyez pas, laissez sur mes paupières
Le voile du passé.

Je ne viens point jeter un regret inutile
A l'écho de ces bois, témoins de mon bonheur.
Fière est cette forêt dans sa beauté tranquille,
Et fier aussi mon cœur.

Voyez, la lune monte à travers ces ombrages,
Ton regard tremble encor, belle reine des nuits;
Mais du sombre horizon déjà tu te dégages
Et tu t'épanouis!

Ainsi, de cette terre humide encor de pluie,
Sortent sous tes rayons tous les parfums du jour.
Aussi calme, aussi pur de mon âme attendrie
Sort mon ancien amour.

De pareils vers ne se font pas; ils jaillissent, la rime y devient ce qu'elle peut, n'importe. Chez Musset, elle est d'ordinaire mauvaise, souvent détestable, par exemple quand il affecte de ne pas rimer; car, avec ce diable d'homme, il faut toujours s'attendre à quelque attitude. Un autre vous dirait: « J'ai réfléchi, j'ai essayé, et j'ai dû passer outre à cause du mouvement de mon inspiration, qui ne pouvait se faire à cette gêne. » Lui, point; réfléchir à son art, il ne s'occupe que de cela, et personne n'en discutera plus à fond la science, seulement son dandysme s'oppose à ce qu'il l'avoue; s'il ne rime pas, c'est de parti-pris, uniquement pour jouer un tour à ses bons amis les romantiques et taquiner Victor Hugo. En veut-on une preuve? les *Contes d'Espagne* nous l'offriront. Tout le monde sait par cœur la chanson qui débute par ce couplet:

Avez-vous vu dans Barcelone,
Une Andalouse au sein bruni,
Pâle comme un beau soir d'automne?
C'est ma maîtresse, ma lionne,
La marquesa d'Amaëgui.

Dans l'origine, son amoureuse se nommait la marchesa d'Améoni, ce qui constituait une rime très sortable à « l'Andalouse au sein bruni; » mais quand sonna l'heure de la défection, Améoni devint Amaëgui; les deux vers ne rimaient plus guère ensemble, mais on avait affirmé ses nouveaux principes en narguant l'école et le maître sans avoir l'air de se prendre soi-même au sérieux, ce qui était le comble de la *fashion*.

Vous trouverez, mon cher, mes rimes bien mauvaises;
Quant à ces choses-là, je suis un réformé;
Je n'ai plus de système et j'aime mieux mes aises,
Mais j'ai toujours trouvé honteux de cheviller.
Je vois chez quelques-uns, en ce genre d'escrime,
Des rapports trop exacts avec un menuisier.

Cependant un art est un art; il a ses règles et sa tablature qu'on ne doit transgresser ni fausser. Écrire en vers sans tenir aucun compte de la rime, c'est imiter les compositeurs italiens de la période rossinienne, n'en voulant qu'à la mélodie et dédaignant l'orchestre. Sur ce point, Musset ressemblerait beaucoup à Bellini; tous les deux se chantent eux-mêmes à l'infini, tous les deux se répandent en soupirs, en cavatines ineffables : *Casta diva, les Nuits,* quels adagios! mais en revanche, par momens, quelle pauvreté dans l'orchestre! *La Coupe et les Lèvres* nous offre un spécimen de la langue que Musset eût parlée s'il avait écrit en vers pour le théâtre; tout porte à croire qu'il eût alors employé l'alexandrin à rimes croisées adopté par Voltaire dans *Tancrède* et si favorable à l'ampleur du discours :

De tous les fils secrets qui font mouvoir la vie,
O toi, le plus subtil et le plus merveilleux,
Or, principe de tout, larme au soleil ravie!
Seul dieu toujours vivant parmi tant de faux dieux!
Laisse-moi t'admirer, parle-moi, viens me dire
Que l'honneur n'est qu'un mot, que la vertu n'est rien,
Que dès qu'on te possède on est homme de bien.
. . . . . .
Que de gens cependant n'ont jamais vu qu'en songe
Ce que j'ai devant moi! — Comme le cœur se plonge

Avec ravissement dans un monceau pareil!
Tout cela, c'est à moi : les sphères et les mondes,
Danseront des milliers de valses et de rondes
Avant qu'un coup semblable ait lieu sous le soleil (1).

C'est fier, élancé, cadencé; il y a le rythme et le grand souffle. Vous me direz peut-être que, s'il y avait aussi la rime, la chose n'en vaudrait que mieux; je vous l'accorde, à une condition pourtant : vous me citerez, soit dans le passé, soit dans le présent, les poètes capables de vous satisfaire au double point de vue de la rime riche, *richissime*, et du *magnum spirare*, du mouvement dramatique et de la curiosité du style dans le dialogue, et tenez, ne cherchons pas et nommons tout de suite Victor Hugo, car il n'y en a qu'un; ses drames en vers sont tous écrits d'un art non moins savant que celui qu'il met à ciseler une chanson de quelques strophes, et avec cela, toujours et partout la démarche étoffée, la grande envergure, la puissance. Son dialogue a l'aisance d'un conte de Voltaire, et quand vous y regardez, c'est du contrepoint, et à chaque pas des bonnes fortunes pour les amateurs : dans *Marion Delorme*, dans *le Roi s'amuse* et dans *Ruy Blas*, des bouffées de lyrisme, des trouvailles de dialogue, jusqu'à des mots d'esprit; lui que ses drames en prose nous montrent au contraire lourd, englué, pataugeant comme un oiseau du ciel qui marcherait sur de la vase, a dans *Hernani* et *les Burgraves* des coups de clairon à la Corneille, et quels vers! A ne les considérer que par le seul côté de la main-d'œuvre, cela ressemble à du travail forgé par Vulcain.

VI.

Ici le lecteur nous arrête et nous somme de répondre à la question posée par nous au début de cette étude : Qu'est-ce que le romantisme?

« Il se passe plus de choses entre le ciel et la terre que votre sagesse ne se l'imagine, Horatio! »

(1) Dumas s'est-il souvenu de cette scène en écrivant *la Princesse de Bagdad?* Et quand cela serait, qui le lui reprocherait? « Ah! c'est vrai, le fameux million! le tentateur de l'heure présente, le tabernacle du veau d'or! — Eh bien! voyons-le... C'est vraiment beau comme tout ce qui a une force. Il y a là l'ambition, l'espérance, le rêve, l'honneur et le déshonneur, la perte et le salut de centaines, de millions de créatures peut-être! » J'éprouve un certain plaisir à détacher de *la Princesse de Bagdad* cette fière apostrophe. Chute, tant qu'on voudra; mais des chutes pareilles, il n'y en a que pour les forts. Tomber au théâtre n'est rien, la grande affaire est de ne point déchoir et l'impression générale qui se dégage de *la Princesse de Bagdad* comme de *la Femme de Claude*, — deux chutes enviables! — est, en laissant d'ailleurs subsister les critiques, — une impression d'accroissement dans la puissance.

Ce mot de Shakspeare dans *Hamlet* contient toute la philosophie du romantisme. A l'origine, poésie et religion ne font qu'un; avec le temps et la critique, un nouveau principe se dégage qui participe des deux autres et passera d'abord pour avoir été conçu sous l'influence des démons : c'est le merveilleux. Il échappe à la réalité, et pourtant on le sent là près de soi; on ne le comprend pas, et néanmoins on voudrait y toucher. En lui vont se rejoindre la poésie et la religion, mais revues, modifiées, réformées et sophistiquées par un long travail de culture. Avec l'écroulement du monde grec et romain, l'art s'enfuit de notre terre. Quel autre profit que la dévastation les barbares ont-ils retiré de ces temples et de ces chefs-d'œuvre dont ils s'emparaient? Le beau ne se mire que dans le beau, et les peuples n'en avaient pas le premier sens, à peine en avaient-ils l'étonnement. Les muses s'étaient dispersées, et leurs œuvres restaient désormais incomprises. C'est alors que du vieil Orient, pays des miracles, sortit une religion de mysticisme et de surnaturalisme annonçant le règne de l'esprit et plaçant le but suprême dans un avenir céleste dont cette vie terrestre n'est que le symbole. Le dogme nouveau ne tarda pas à se répandre; l'humilité, le renoncement, l'illuminisme en furent les premiers fruits. Bientôt, l'inséparable associé des destinées humaines, l'art, se mit de la partie. Patience! poésie et religion vont se retrouver ensemble, il n'y aura que l'idéal de transformé: l'antiquité grecque invoquait Vénus-Uranie, le moyen âge a la Madone; au lieu des divinités intermédiaires, des messagers de l'Olympe, apparaissent les anges et les séraphins, conception du génie oriental; l'aigle de Zeus cède la place au chérubin prosterné devant l'Invisible; et de cette union de l'idée religieuse orientale avec la poésie et l'art moderne naîtra ce que nous appelons le romantisme. A ce seul mot s'éveille en nous le pressentiment du surnaturel et de la vie nerveuse, deux choses que les Grecs ni les Romains n'ont connues (1). Les abstractions philosophiques et les vérités mathématiques ne sont point tout, il y a aussi la vie et les individus; d'autres civilisations ont existé qui ne ressemblaient point à la nôtre; d'autres peuples, qui ne s'habillaient pas comme nous et qui pensaient, sentaient, agissaient dif-

(1) Ou du moins ne connaissaient-ils qu'un surnaturel de sacerdoce et tout superstitieux, un surnaturel d'état. Tacite est plein de miracles, de prédictions et d'apparitions; le pieux et prudent Virgile n'ose pas prononcer le nom de Lucrèce et se borne à l'estimer heureux « d'avoir connu le fond des choses; » Horace, au milieu des exorcismes qu'il lance contre Canidie, laisse voir la peur bleue que la terrible sorcière lui inspire, et son transport déclamatoire trahit son effroi. Mais tout cela n'a rien à faire avec les forces élémentaires, avec le sens caché, scientifique de la nature : magnétisme, somnambulisme et démonisme, dont Shakspeare seul avait eu le pressentiment.

féremment. A quoi bon tant s'acharner après l'indéchiffrable? *To be or not to be :* oui, sans doute, c'est la question; ce n'est pas toute la question. Laissant de côté « l'être en soi » qu'on ne peut connaître, occupons-nous des phénomènes. Et comme le moyen âge était par excellence le pays des visions, des sortilèges et du magnétisme, comme ses mœurs, ses vêtemens, ses superstitions promettaient d'inépuisables contrastes avec la monotonie bourgeoise et parlementaire du train quotidien, comme il tranchait par ses couleurs sur la grisaille moderne, on courut au moyen âge. Ce que le romantisme demande à l'histoire, c'est bien moins le spectacle d'un enchaînement organique que des impressions partielles et des sensations de dissonance. Or sur ce point jamais époque ne montra plus de richesses. Voltaire, qui avait l'instinct de tout, s'en est douté :

O l'heureux temps que celui de ces fables,
Des bons démons, des esprits familiers,
Des farfadets aux mortels secourables!
On écoutait tous ces faits admirables,
Dans son château près d'un large foyer...
On a banni les démons et les fées.
Sous la raison les grâces étouffées,
Livrent nos mœurs à l'insipidité;
Le raisonneur tristement s'accrédite,
On court, hélas! après la vérité :
Ah! croyez-moi, l'erreur a son mérite.

Ne serait-ce pas curieux de rapprocher de ces jolis vers, faciles et coulans comme de la prose, cette pièce d'Alfred de Vigny, reproduisant le même thème en poésie :

Qu'il est doux, qu'il est doux d'écouter des histoires,
Des histoires du temps passé,
Quand les branches d'arbre sont noires,
Quand la neige est épaisse et charge un sol glacé!

Avouons-le cependant, il y avait dans tout cela bien du convenu et de l'étalage. Émigrations et conversions de fantaisie, toutes les écoles se ressemblent, et l'alexandrinisme qui florissait à Rome sous les Antonins, jouait alors son rôle sur les bords de la Seine. Les seuls naïfs étaient ceux qui manquaient de talent, les chefs n'obéissaient qu'à des amours de tête. Chateaubriand avait remis en vigueur l'oriflamme et « la foi de nos pères, » histoires de littérature où la religion de Bossuet et la tradition monarchique n'entraient pour rien. Lamartine inventait son christianisme lyrique

à l'usage des salons, Hugo ne sortait plus des cathédrales, et Musset en proie à des élancemens de piétisme néo-païen, s'adonnait au péché pour mieux le maudire, soignant et dorlotant ses vices pour les mieux pleurer, et ne se lassant pas de prendre à partie Voltaire et de l'invectiver dans la langue de *Candide!* Qu'est-ce que la foi quand il s'agit de question d'art et que peut-elle sans le génie ou le talent de l'artiste? Parmi les épigones de Chateaubriand, on comptait nombre d'écrivains très sincèrement dévoués au trône et à l'autel, romanciers et poètes de bonne volonté, de *vraie tendance :* que sont devenus leurs ouvrages chargés de croyance et d'ennui, tandis que les cantiques de Lamartine et d'Alfred de Vigny, évangélistes bien mondains, ont traversé le temps?

Tous s'affligeaient; Jésus disait en vain : « Il dort. »
Et lui-même, en voyant le linceul et le mort,
Il pleura. — Larme sainte à l'amitié donnée,
Oh! vous ne fûtes point aux vents abandonnée,
Des séraphins penchés l'urne de diamant,
Invisible aux mortels, vous reçut mollement,
Et comme une merveille au ciel même étonnante,
Aux pieds de l'Éternel vous porta rayonnante.

Vers charmans d'un merveilleux poème partout prôné, transcrit sur les albums, reproduit en illustrations, et qui pourtant au milieu de si brillans hommages, valut à son auteur une blessure d'amour-propre, dont vingt ans plus tard son cœur douloureux saignait encore. Un soir, chez la duchesse de R., devant une assemblée illustre où circulait d'avance un frémissement d'admiration, Alfred de Vigny s'apprêtait à lire son poème d'*Éloa*. Debout à la cheminée, l'air un peu penché, promenant sur l'auditoire un regard doux et magnétique, il venait de commencer, lorsque tout à coup une voix aiguë et zézayante perce le silence. On se retourne, on cherche des yeux le trouble-fête; c'était le prince de X., qui du fond du salon interpellait la maîtresse de la maison en s'écriant de ce ton barbouillé propre aux races qui finissent: « Madame la duchesse, si vous nous faisiez donner des cartes, cela ne nous empêcherait pas d'entendre monsieur! » Simple maladresse d'un sot qui, pas plus que cette larme divine, dans les vers que nous citions plus haut, ne fut abandonnée aux vents! L'âme sensible du poète la recueillit précieusement et d'autant s'accrut le trésor de ses griefs, de ses amertumes. Qu'était-ce, après tout, que cette impertinence? Un cri de caste inconscient et comme qui dirait rien! Mais de combien de ces riens-là se compose une rancune deve-

nue avec le temps indélébile et combien faut-il de rancunes pour faire une ces haines qui changent à certain jour les alliés en insurgés? Ces sortes de boutades s'appelaient dans l'ancien régime des camouflets, et nous savons que Chateaubriand lui-même ne réussit pas toujours à les conjurer. Quant à Lamartine, lorsqu'il se détacha, il ne les comptait plus. Aussi, l'étonnement fut grand, au lendemain des journées de juillet, quand on vit tous ces aristocrates et néo-chrétiens de la veille passer à la révolution et à Voltaire. Nombre de gens crièrent au scandale. C'était en vérité prendre trop au sérieux *le Pas d'armes du roi Jean*, et les odes sur *le Sacre de Charles X* et sur *la Naissance du duc de Bordeaux!* Mieux eût valu franchement reconnaître combien il était impossible à des esprits modernes de continuer à vivre en bonne intelligence avec les représentans d'un passé religieux et féodal qu'au demeurant nos romantiques français n'épousèrent jamais que de la main gauche et par pure prédilection d'artiste.

Sans aucun doute, le sentiment fut très complexe, et il n'y eut pas que de la littérature au fond de tout cela. C'était comme un souffle orageux de rénovation universelle qui secouait, troublait, précipitait des générations vaguement averties par leur instinct que les diverses formes de l'idéal humain n'étaient plus en harmonie et que, de toutes parts, en religion comme en poésie, en industrie comme en politique, une synthèse nouvelle était attendue. On en avait assez de l'ordre établi; on voulait sortir de cette atmosphère étroite et renfermée, voir du pays et se retremper dans l'air du dehors. Si l'effort principal porta sur la littérature, c'est que, de ce côté seulement, le progrès n'avait rien amené et qu'en dépit des conquêtes de 89, les vieux préjugés restaient intacts; une monarchie de neuf siècles avait pu s'écrouler, mais le règne des trois unités continuait à sévir en compagnie du vieil alexandrin, classique et symétrique à césure bien pondérée et des « mots nobles pouvant se dire devant des princes, » ainsi que l'exigeait Voltaire. Le mouvement fut donc révolutionnaire au premier chef, et comme tel panaché, entaché de contradictions et d'antithèses : des principes de morale équivoque, des paradoxes vigoureusement poussés, la crudité, la nudité dans la passion côte à côte avec le mysticisme, de la déclamation à chaque instant; un art immense. A la période cynique de Voltaire, jetant à bas et niant tout idéal, devait succéder une période altérée d'idéal et de contemplation; mais en attendant, les générations nouvelles tenaient à ne rien perdre des folles voies du vice, on voulait ceci sans renoncer à cela, et l'on ne trouva point mieux que d'idéaliser le dévergondage, les vices

monstrueux et les jouissances colossales. Là se marque le trait de jonction du romantisme avec le saint-simonisme déjà incipient vers cette époque. Jusqu'alors, la charité privée et les institutions de bienfaisance avaient passé aux yeux des philanthropes pour des moyens efficaces de venir en aide aux classes déshéritées : le socialisme moderne inventa le droit à la jouissance, droit proportionnel en tous cas, mais que les romantiques, apologistes exclusifs de la passion, mesurèrent à l'envergure de leurs héros, d'où il advint que le génie eut d'emblée tous les droits et que l'homme de complexion moindre fut jeté par-dessus bord aux applaudissemens de la galerie. Ainsi s'explique cette ère de persécution contre « le bourgeois » qui date de la première représentation d'*Hernani* et que les derniers survivans de Théophile Gautier, de Gérard de Nerval et de Flaubert mènent encore. Car ce qu'il faut se garder d'oublier, c'est que, si *Don Juan,* — le *Don Juan* de Mozart, de Byron, d'Hoffmann, d'Alfred de Musset et de bien d'autres, — fut le héros par excellence de cette grande épopée romantique, c'est que, parmi les diverses créations de l'humain cerveau, il n'en existe pas une qui soit faite pour revendiquer de plus haut et à travers tout comme légitime ce droit à la jouissance. Romantisme et saint-simonisme avaient donc leurs raisons de rimer ensemble, et c'est un fait déjà intéressant, presque *omineux,* de voir sitôt après la révolution de juillet *le Globe,* organe de la jeune école littéraire passer aux mains des nouveaux réformateurs de la société. « Affranchissement de l'esprit, » disaient les uns; « émancipation de la chair, » prêchaient les autres; témoignant ainsi qu'en ce qui regarde les actes de l'existence, esprit et matière sont bien forcés de s'entendre pour marcher d'accord, sans quoi notre pauvre monde serait mort depuis longtemps, n'en déplaise aux intransigeans du naturalisme.

HENRI BLAZE DE BURY.

SAUVAGEONNE

DERNIÈRE PARTIE (1)

X.

Un mois s'était passé depuis l'aventure du Creux d'Aujon. Dans la pièce qui servait de fumoir et de cabinet de travail, Denise et Francis s'entretenaient à voix basse après le dîner. L'ombre des soirées d'août, déjà plus courtes, emplissait la chambre d'une obscurité qui ne permettait plus de distinguer les traits des deux interlocuteurs. On ne voyait que les formes confuses de leurs silhouettes. Celle de Denise, qui arpentait le fumoir dans sa longueur, tantôt s'enfonçait dans le noir et tantôt se dessinait sur le clair de la fenêtre. La jeune fille marchait les bras croisés, la tête penchée, et le bruit sourd de son pas résonnait seul dans le silence de la maison endormie.

— Oui, c'est demain à trois heures qu'elle revient, murmura Francis en jetant son cigare et en se renfonçant dans un coin du divan.

— Demain! répéta Denise comme un écho douloureux, déjà demain!.. O Francis, que faire? que devenir?

— Nous resterons ici... Pierre ira seul à Langres avec la voiture: il dira que nous sommes en pleine moisson et que nous n'avons pu quitter Rouelles.

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai, du 1er et du 15 juin.

— Ce sera reculer pour mieux sauter, reprit-elle en haussant les épaules... Il faudra toujours la voir, lui parler et l'embrasser à l'arrivée... Je m'imaginais que ce retour ne viendrait jamais, et c'est demain... Non, je ne pourrai plus la regarder en face!

— Ma pauvre Denise, commença Francis avec embarras, combien j'ai été coupable et comme je me reproche!..

Elle l'interrompit brusquement, courut à lui et, lui posant les mains sur les épaules, tandis que ses yeux brillans cherchaient dans l'ombre ceux de Pommeret :

— M'aimes-tu? lui dit-elle avec un accent passionné.

— Peux-tu me le demander?

— M'aimes-tu plus que tout au monde,.. comme je t'aime, moi,.. comme je t'ai aimé depuis le premier jour, là-bas, à Auberive, sous le pommier?.. Ce jour-là, je me suis de cœur donnée à toi; je te l'ai déjà dit et je te le répète pour que tu comprennes bien que je ne t'ai pas aimé par caprice ou par surprise... Vois-tu, il n'y avait ni convenances, ni mère adoptive, ni rien qui pouvait m'empêcher de t'appartenir. Je ne suis pas d'une nature à raisonner, à faire la part de ceci et de cela... Je me donne tout entière... M'aimes-tu de la même façon?

— Mais... certainement, répondit-il tandis qu'intérieurement il s'effrayait déjà de l'exaltation de la jeune fille.

— Eh bien! continua-t-elle en lui serrant les bras dans ses mains, sauvons-nous... Partons demain au petit jour!

Il tressauta, interdit :

— Hein! fit-il... Voyons, ma chère enfant, sois plus calme et tâche de voir les choses avec plus de sang-froid.

— Je les vois comme elles sont... Nous tremblons déjà rien qu'à l'idée de ce retour... Ce sera bien pis quand elle sera ici entre nous deux... Non, vois-tu, partons!.. Après tout, elle n'est que ma mère adoptive, et quant à toi, elle n'est plus ta femme, puisque tu es à moi.

— Mais c'est de l'enfantillage! répliqua-t-il, ahuri; d'abord c'est impraticable, et puis ce serait odieux.

— Ce sera encore bien plus odieux de rester ici et de la tromper.

— Où irions-nous?

— N'importe où... A l'étranger, si tu veux.

— A l'étranger? répéta-t-il avec un sourire de pitié, comment et de quoi y vivrions-nous?.. Tu ignores sans doute que tout ce qui est ici appartient à Mme Adrienne, et que ni toi ni moi ne possédons un sou vaillant.

— Ha! fit-elle... — En effet, elle n'avait pensé à rien de tout cela. Après un moment de réflexion, elle releva la tête et repartit

avec sa logique impitoyable : — Raison de plus pour ne pas rester... Je travaillerai et toi aussi... Nous sommes jeunes et bien portans; avec de la bonne volonté, nous parviendrons toujours à gagner notre vie.

Il demeurait abasourdi. Toutes ces objections qu'elle lui poussait avec la persistance d'une enfant qui ne doute de rien l'irritaient sans l'entraîner. Chaque mot de Sauvageonne était une douche d'eau glacée qui le morfondait. — Quitter le confortable intérieur de Rouelles pour se lancer dans l'inconnu... gagner son pain en travaillant... recommencer à vingt-cinq ans la lutte pour l'existence en n'ayant d'autres ressources que ses deux mains et l'amour de Denise... tout cela était très joli dans les romans, mais ridicule et insensé dans la réalité. Rien qu'à envisager une pareille perspective, il se sentait la chair de poule. Il se voyait trimant du matin au soir à quelque besogne de gratte-papier, ayant à sa charge une femme qu'il ne pourrait pas même épouser; il lui semblait entendre les lamentations de sa famille, les risées de sa petite ville, les huées de tous les honnêtes gens de sa connaissance. Son amour-propre vaniteux, ses goûts de luxe, son culte pour la correction et les convenances, tous ces préjugés de la demi-morale bourgeoise qu'il avait sucés avec le lait se révoltaient à la seule idée de l'équipée incongrue proposée par Sauvageonne.

Avec la nuit tombante, la pièce était devenue tout à fait obscure, de sorte que la jeune fille ne pouvait plus distinguer la figure de Francis. Inquiète de son mutisme, elle vint s'asseoir auprès de lui et, le serrant dans ses bras :

— N'est-ce pas, murmura-t-elle d'une voix attendrie, nous partirons cette nuit ?

— Pardon, chère petite, dit-il enfin, ta résolution est généreuse et part d'un brave cœur, mais elle n'est pas pratique... Un esclandre pareil, songes-y donc, produirait dans le pays un effet déplorable... Et puis je ne sais vraiment à quel genre de travail je pourrais me livrer pour gagner de quoi nous faire vivre... Il faut voir les choses par le côté positif... Quand on est pauvre comme nous, un coup de tête ne mène à rien... Ah ! si nous étions riches, ce serait différent...

Il broda longtemps ainsi sur ce thème, enfilant péniblement les unes aux autres des phrases embarrassées. Elle l'écoutait, les sourcils froncés, les lèvres serrées. Tandis qu'il parlait, la lune s'était levée au-dessus des bois, et les rayons bleuâtres pénétrant insensiblement dans la pièce, finirent par éclairer le visage de Francis. Denise put voir distinctement la figure effarée, les traits allongés, les regards hésitans de son compagnon. Elle fut prise d'un douloureux découragement et des larmes roulèrent dans ses yeux.

— Alors tu veux m'abandonner! fit-elle, navrée.

— Qui te parle de t'abandonner?.. Seulement je ne veux pas t'exposer, et moi avec toi, à mourir de faim.

Elle secoua la tête :

— Ce serait encore moins dur que de vivre aux dépens de celle que nous avons trompée.

— Cela m'est aussi dur qu'à toi, répondit-il avec humeur, mais il y a de ces fatalités dans la vie... A quoi sert de se buter contre l'impossible?.. Patientons... Qui sait? Plus tard les choses s'arrangeront peut-être d'elles-mêmes.

— Mais songe donc, reprit-elle en joignant les mains, que je ne pourrai jamais la regarder en face!.. Elle lira sur ma figure tout ce qui s'est passé... Une femme à qui je dois tout et que j'ai payée d'une pareille ingratitude!.. Non, je ne peux pas! On dit que j'ai de mauvais instincts, c'est possible, c'est dans le sang; mais, si mauvaise que je sois, il y a des choses que je ne peux pas faire... Il faut que je m'en aille, vois-tu, et que deviendrai-je si je ne t'ai pas avec moi?.. ajouta-t-elle en lui jetant les bras autour du cou. — Puis elle continua d'une voix plus câline en se serrant contre lui : — Cher mien, sois bon pour ta Sauvageonne, ne me laisse pas partir seule comme un pauvre chien; tu sais bien que je n'ai que toi au monde... Ne me réponds plus que c'est impossible; on peut tout ce qu'on veut. Toi qui es instruit, tu pourras gagner ta vie aussi bien et mieux qu'un bûcheron qui n'a que ses deux bras...

Il se débarrassa lentement de l'étreinte de Denise.

— Est-ce que c'est la même chose? répliqua-t-il impatienté. Je te répète que tu raisonnes comme une enfant, et que le plus sage est de patienter, en faisant contre fortune bon cœur.

Elle le regardait avec une navrante expression d'étonnement.

— Non, s'écria-t-elle en s'exaltant, tout plutôt que de vivre ici! Chaque bouchée de pain que j'y mangerais me déchirerait la gorge.

Il s'était rapproché d'elle et essayait de lui prendre les mains, qu'elle retirait avec des gestes rageurs.

— Plus bas! murmura-t-il, calmez-vous, et si vous m'aimez un peu...

— Ah! interrompit-elle d'une voix étranglée par les sanglots, je vous aime trop, et c'est peut-être pour cela que vous ne m'aimez plus!.. Entre une vie de peine avec moi et votre bien-être ici, est-ce que vous devriez hésiter?

Elle saisit son bougeoir et l'alluma d'une main tremblante :

— Une dernière fois, voulez-vous partir?

— Vous êtes folle!

— Et vous...

Elle ne se sentit même pas le courage d'achever et de lui reprocher son manque de cœur.

— Adieu ! balbutia-t-elle en se dirigeant vers le couloir.

— Denise !

— Adieu !

La porte se referma violemment. L'instant d'après, Sauvageonne était dans sa chambre, et, agenouillée au pied de son lit, la tête dans les couvertures, elle fondait en larmes. La maison était silencieuse. Parfois la jeune fille relevait la tête et prêtait l'oreille, croyant avoir entendu crier la porte du fumoir. Elle espérait toujours que Francis, pris de remords, viendrait la trouver et lui dire : « J'ai eu tort, je t'aime ; partons ensemble ! » Elle ne pouvait pas croire que l'homme qu'elle adorait passionnément l'estimât assez peu pour l'abandonner avec une pareille légèreté de cœur... Mais les heures se passaient, et rien ne remuait dans la maison. La bougie s'était consumée jusqu'au bout, et maintenant, la lune seule emplissait de sa lumière froide la chambrette témoin de la première grande douleur de la pauvre fille. Peu à peu les rayons bleuâtres remontèrent au plafond, et tout au fond du jardin les grises clartés de l'aube commencèrent à blanchir. — Il ne viendra plus ! soupira Sauvageonne désespérée, et, se levant, elle fouilla les tiroirs de sa commode et entassa dans un vieux châle le peu d'objets qu'elle voulait emporter. Puis, ses préparatifs de voyage une fois terminés, elle griffonna en hâte ce bout de billet, destiné à celui qui l'abandonnait :

« Je vous ai dit que je partirais, et je pars ; je pars sans vous, et je ne reviendrai plus. Quand je serai à Aprey, chez les parens qui me restent, j'écrirai à Mme Adrienne pour lui expliquer mon départ. Rassurez-vous, je saurai taire ce qu'il faut, et votre repos ne sera pas compromis. Encore une fois, adieu ! »

Tout était fini ; un dernier regard sur cette petite chambre où elle avait tant pensé à lui, puis elle en franchit le seuil et, traversant le couloir, elle alla glisser son billet sous la porte de Francis. Toute sa poitrine se souleva, un sanglot secoua ses lèvres, puis elle s'enfuit, descendit légèrement l'escalier et gagna les champs par le jardin.

Comme on doit le supposer, Francis avait eu de la peine à s'endormir. Sa conscience était loin d'être calme ; il ne laissait pas d'éprouver une angoisse fiévreuse en songeant à la figure qu'il ferait le lendemain au retour de sa femme. Il ne croyait pas à ce départ dont l'avait menacé Sauvageonne et il se demandait quelle tournure les choses prendraient dans l'avenir. La jeune fille ne brillait pas par la circonspection, et Adrienne, en revanche, était

devenue terriblement perspicace depuis six mois. Comment sortirait-il de tout cela, et quel pas de clerc il avait fait le jour où il s'était laissé tenter près des sources de l'Aujon!..

Il ne s'assoupit que très avant dans la nuit, eut deux ou trois cauchemars, puis finit par s'endormir d'un de ces lourds sommeils du matin qui suivent les nuits fiévreuses.

Il fut réveillé en sursaut par un piaffement de chevaux et un roulement de voiture. C'était Pierre qui partait avec la calèche pour la gare de Langres. Le soleil était déjà haut. Francis se frotta les yeux avec la sensation confuse d'une angoisse qui se serait prolongée à travers son sommeil. — Qu'ai-je donc? se demanda-t-il. — Puis il songea à la scène de la veille, au retour imminent d'Adrienne, et il s'étira en frissonnant. Ses regards, qui erraient distraitement à travers la chambre, aperçurent tout à coup le billet de Sauvageonne. Sa poitrine se serra. — Assurément quelque chose de grave s'était passé pendant son sommeil. — Il se précipita hors du lit, ramassa la lettre et la lut, tandis que le cœur lui sautait jusque dans la gorge... Partie! ce n'était pas possible!.. Il se vêtit sommairement et courut à la chambre de la fugitive. Les tiroirs ouverts et en désordre trahissaient la hâte du départ. Par la fenêtre ouverte, le soleil dardait ses rayons sur le lit, qui n'avait pas été défait. — Le doute n'était plus possible, et Sauvageonne avait bien mis réellement ses menaces à exécution...

Oui, elle était partie et déjà loin, à travers les tranchées de Montavoir, elle s'en allait le cœur navré. En passant devant la Peute fontaine, elle avait eu un moment la tentation d'y ensevelir à tout jamais, sous les roseaux, le terrible chagrin qui la torturait, mais la pensée de mourir dans cette eau bourbeuse, pleine de sangsues, l'avait fait frissonner de dégoût et elle s'était hâtée de gravir la route qui menait au bois. — Elle souffrait atrocement; son amour si vivace, si confiant, si exubérant, avait été brisé en pleine sève; il lui semblait que dans tout son corps, il n'y avait pas une fibre qui ne fût déchirée et saignante. A cette souffrance constante une piqûre aiguë ajoutait ses élancemens intermittens, chaque fois que Denise repensait à l'égoïsme de Francis. Elle l'aimait toujours et elle ne pouvait se consoler d'être réduite à le mépriser. Son idole était brisée, et ce qui désolait le plus la pauvre fille, c'était de découvrir de quelles matières vulgaires était composé celui dont elle avait fait un dieu. Avec sa nature de sauvage sur laquelle la civilisation avait à peine mordu, elle ne comprenait rien aux hypocrisies, aux faux-fuyans et aux faux-semblans à l'aide desquels les gens du monde composent avec leur conscience et arrêtent l'élan de leurs instincts les plus généreux. — Il y a des plantes forestières qui

meurent plutôt que de s'accoutumer à une culture artificielle, et Sauvageonne était de leur famille. — Elle cheminait lentement sous bois, choisissant les sentiers les moins frayés, les tranchées les plus abruptes, et s'y abandonnait à un chagrin violent qui se traduisait par des larmes abondantes et des sanglots convulsifs. Parfois elle s'arrêtait, étreignait un arbre et tordait désespérément ses bras autour de l'écorce rugueuse. Cet embrassement farouche la soulageait; il lui semblait que la forêt, sa vieille amie d'enfance, compatissait fraternellement à sa peine.

Quand on a longtemps vécu au milieu des bois, on entre avec eux en une intime communion de sentimens. On subit les impressions confuses qu'ils paraissent recevoir, et par contre on s'imagine volontiers que la forêt s'associe sympathiquement aux émotions qu'on éprouve. L'épanouissement joyeux des verdures nouvelles, la chute mélancolique des feuilles tombantes, la majesté des soleils couchans entrevus à travers la futaie, la fraîcheur apaisante des réveils du matin dans les taillis, trouvent en nous de fidèles échos, et de même, selon que nous sommes heureux ou misérables, nous finissons par croire que l'âme mystérieuse des plantes se met avec nous en fête ou en deuil. — Dans la forêt assoupie et silencieuse sous l'embrasement du soleil d'août, Sauvageonne sentait comme un épuisement, comme un accablement pareil au sien. Les ruisseaux qui bourdonnaient encore gaîment à l'époque de son retour étaient maintenant taris; les pierres blanchies, les herbes couchées et limoneuses indiquaient seules la trace de leur lit desséché; les feuillées, si vertes et si lustrées le mois d'avant, pendaient ternes et privées de sève. Elle traversa la coupe du Fays; le sol, couvert de broussailles et de fougères roussies, était aveuglant de clarté; des milliers d'insectes l'emplissaient d'un murmure strident et métallique; la loge était effondrée, et les sabotiers étaient partis. — Ah! songeait Denise en se frayant un chemin parmi les ronces défleuries et les genêts couverts de gousses noires, pourquoi n'ai-je pas trouvé dans le cœur de Francis la bonne foi et le dévoûment qu'avaient mes pauvres sabotiers? J'aurais été heureuse avec lui, même dans une hutte en ruine comme celle-ci!

Elle était rentrée sous bois et cherchait à s'orienter. A travers le silence des ramures engourdies, elle entendit au loin le bouillonnement des sources de l'Aujon, et tout son corps tressaillit douloureusement au souvenir de la soirée du bain. Elle s'arrêta et prêta l'oreille, se berçant du chimérique espoir que Francis repentant était parti à sa recherche et qu'il allait peut-être déboucher du fourré. — Ah! s'il lui était apparu tout à coup, de même que ce soir de juillet où elle l'avait vu se dresser brusquement au milieu des cou-

draies, comme elle lui eût tendu les bras, comme elle lui eût pardonné bien vite ses cruelles hésitations! Mais les cépées demeuraient immobiles, et le soleil, devenu perpendiculaire, dardait ses rayons implacables à travers la futaie déserte. Elle se remit en route; le Creux d'Aujon était sur sa gauche, la ferme d'Acquenove était derrière elle ; en poussant vers la droite, elle devait tomber sur les champs du plateau de Langres. En effet, après une heure de marche, elle atteignit une lisière et vit devant elle dans une clarté éblouissante les plaines pierreuses et un long ruban de route blanche qui tranchait sur le jaune pâle des seigles déjà moissonnés. Elle franchit les roies ensoleillées où les chaumes et les chardons lui meurtrissaient les jambes, et arriva déjà fatiguée au milieu du grand chemin.

Cette route, nue et droite, bordée d'ormes au feuillage grêle, lui faisait peur. On eût dit qu'en quittant la forêt, elle y avait laissé son courage et un peu de la force physique qui l'avait soutenue jusque-là. Ses pieds étaient gonflés et la grosse chaleur de midi l'étourdissait. La flambante réverbération du soleil sur les talus calcaires, sur les champs et sur le sable du chemin lui faisait mal aux yeux. Devant elle, de temps en temps, le vent d'est soulevait une colonne de poussière, la roulait en spirale, puis l'éparpillait sur les herbes jaunies des fossés. Les sauterelles emplissaient de leur bruit de lime les cailloux emmétrés sur le bord de la route; puis elles se taisaient brusquement à son approche. Le bourdonnement reprenait et se succédait ainsi de cent pas en cent pas, avec de subites intermittences pendant lesquelles on n'entendait plus que le crépitement sec des chaumes embrasés de lumière. — Pour Denise, cette route poudroyante et sans ombre était réellement le commencement de l'inconnu; elle y cheminait comme à regret, déjà alourdie et désorientée. Au point culminant du plateau, un cantonnier assis sur un énorme moellon cassait des cailloux. Abrité derrière un châssis de paille, les yeux protégés par de grosses lunettes, il brisait la pierre à coups de marteau, d'un geste machinal et résigné. Denise s'arrêta pour lui demander le chemin d'Aprey. Il examina un moment avec curiosité cette fille habillée comme une demoiselle et tenant à la main son paquet noué dans un châle, puis se dressant sur ses jambes noueuses, il lui montra du bras l'embranchement qui coupait au loin le plateau sur la droite et se remit à concasser ses cailloux, tandis que Denise recommençait à marcher dans la poussière brûlante.

Elle se sentait horriblement lasse. Un malaise étrange, causé sans doute par la fatigue d'une nuit blanche, la privation de nourriture et l'accablement d'un soleil torride, s'était emparé de tout

son corps. Le cœur lui manquait, ses jambes chancelaient, de soudaines chaleurs lui montaient à la gorge et faisaient perler une sueur froide sur ses tempes. Prise de vertige, elle eut à peine la force de se traîner jusqu'au fossé et de s'appuyer au talus. Tout tournait. — Ah! Dieu, pensait-elle, est-ce que je vais mourir là, sur cette horrible route? — Ses paupières s'alourdirent, sa tête s'en alla en arrière et elle n'eut plus conscience de ce qui se passait autour d'elle.

A Rouelles, pendant ce temps, Francis attendait l'arrivée de sa femme dans des transes un peu analogues à celles d'un condamné à mort durant l'heure qui précède son exécution. Il avait la fièvre et ne pouvait tenir en place. Il ne savait plus comment il sortirait de toutes les complications funestes où l'avait jeté son aventure avec Denise. Qu'allait dire Mme Adrienne en apprenant le mystérieux et inexplicable départ de Sauvageonne? A la maison, les domestiques ne s'en doutaient pas encore, mais avant le soir tout se saurait... Pauvre Sauvageonne! où était-elle à cette heure et comment allait-elle vivre dans ce village, où on la considérerait sans doute comme une charge embarrassante?.. Malgré son égoïsme, Francis se sentait pris de pitié en songeant aux hasards, aux dangers même qu'allait courir cette malheureuse enfant, qui l'avait si étourdiment aimé et qu'il avait si cruellement poussée à sa perte. Le sentiment d'une lourde responsabilité ne contribuait pas peu à accroître le malaise où le plongeait l'attente d'Adrienne. A chaque instant, il consultait sa montre : — Encore deux heures, encore une heure et elle sera ici! — Un frisson glacé lui passait dans le dos. Il se levait, préparait la contenance qu'il prendrait au moment de l'arrivée, les raisons qu'il pourrait bien donner pour expliquer la fuite de Denise. Puis, enfiévré et brisé par l'anxiété, il se jetait dans un fauteuil, fermait les yeux et se creusait l'esprit pour trouver une solution favorable.

Par momens il arrivait à se rassurer en se payant d'illusions, en se leurrant lui-même au moyen d'argumens ingénieux, à l'aide desquels il endormait momentanément son inquiétude : — Après tout, se disait-il, Denise est une créature étrange; ses goûts rustiques et ses habitudes vagabondes l'ont peut-être mieux organisée que je ne l'imagine pour supporter l'épreuve qu'elle s'est volontairement imposée. Elle aime les paysans, elle a de leur sang dans les veines, elle était née pour vivre avec eux, et pourvu qu'elle trouve ses parens à Aprey, elle saura se tirer d'affaire. Ce n'est pas une fille comme une autre. Elle est entêtée et indépendante; une fois installée là-bas, elle refusera énergiquement de rentrer à Rouelles. — Reste Adrienne; mais celle-là est plus maniable et

elle m'écoute volontiers. Je saurai manœuvrer de façon à ce qu'elle renonce à rappeler sa filleule auprès d'elle. Ce sera difficile peut-être tout d'abord, parce qu'elle est imbue d'un tas d'idées sentimentales et romanesques, mais avec de l'adresse et de la ténacité j'arriverai à lui faire entendre raison. Elle comprendra que ce parti est de beaucoup le plus avantageux, dans le propre intérêt de Denise, et aussi dans l'intérêt de notre tranquillité intérieure. Alors, comme le plus fort sera fait, puisque Denise a pris les devans, les choses s'arrangeront au moyen d'une somme d'argent placée sur la tête de la fugitive... En résumé, tout sera ainsi pour le mieux; rien ne transpirera de la faute que j'ai eu la sottise de commettre... Oui, je me suis mal conduit, c'est certain, et je plains la pauvre enfant... Mais je ne suis pas un ange après tout, et un ange lui-même aurait succombé à la tentation... Si elle était restée ici, la situation eût été intolérable, et fatalement Adrienne aurait fini par tout découvrir... Décidément, c'est un mal pour un bien... Pourvu que Denise soit arrivée saine et sauve à Aprey!

Il en était là de son monologue, quand un bruit de roues fit crier le sable de la route et il entendit qu'on ouvrait la grande porte de la cour. — Il se leva tout pâle, le cœur battant, et s'élança vaillamment hors du vestibule. Mme Pommeret était déjà descendue de voiture et, avant qu'il eût pu placer un mot, elle lui sauta au cou.

— Me voici! s'écria-t-elle en l'embrassant, je te reviens en parfaite santé... Il n'en est pas de même de tout le monde, car je te ramène la pauvre Sauvageonne dans un triste état.

— Sauvageonne! murmura Francis atterré... Elle est là?

Il n'osait lever les yeux vers la voiture, à la portière de laquelle la femme de chambre se tenait affairée.

— Oui, figure-toi que nous l'avons trouvée à demi évanouie sur le bord de la route... En plein soleil! il y avait de quoi la tuer... Oh! j'ai bien deviné tout de suite qu'elle avait commis quelque nouvelle incartade... Elle ne voulait pas revenir, et nous avons été obligés de l'emporter de force. — Maintenant elle va mieux, mais elle est encore faible, et il ne faudra pas être trop rude avec elle.

Abasourdi, il regardait alternativement sa femme et la jeune fille qui avait fini par descendre avec l'aide de Zélie. Elle passa près de lui, blanche comme un cierge, et marcha presque automatiquement dans le vestibule, sans avoir l'air de voir Francis.

— Mon ami, reprit Adrienne en glissant son bras sous celui de son mari, sois indulgent!.. Je suis sûre que tu l'as traitée avec trop de sévérité, et c'est une fille qu'il ne faut pas brusquer... Reste avec elle pendant que je vais changer de robe; dis-lui une bonne parole! — Elle rejoignit Denise et la baisa au front: — A tout à

l'heure, mon enfant, continua-t-elle; je te laisse faire la paix avec ton beau-père.

Mme Pommeret était entrée avec Zélie dans la pièce où on avait porté les bagages. Francis respirait plus librement en songeant qu'après tout Denise n'avait rien dit de compromettant. Il s'arrêta sur le seuil de la chambre où la jeune fille venait de pénétrer.

— Denise? commença-t-il avec un accent interrogatif.

Elle leva sur lui un regard sombre, et ses lèvres pâles se desserrèrent enfin :

— N'ayez pas peur, interrrompit-elle, je ne suis pas revenue de mon plein gré, allez! — Elle fit quelques pas dans la chambre, puis se retournant, elle ajouta avec une sourde voix rageuse : — Si vous saviez comme je vous méprise!

Et la porte se referma violemment au nez de Francis.

XI.

Une semaine se passa, et malgré les tentatives conciliatrices de Mme Pommeret, le bon accord ne se rétablit pas entre Denise et Francis. Adrienne n'y comprenait rien. Elle savait par expérience que, si les colères de Sauvageonne étaient violentes, elles ne duraient pas longtemps d'ordinaire, et cette rancune persistante l'étonnait d'autant plus qu'elle ne pouvait obtenir ni de son mari ni de Denise la raison de cette brouille mystérieuse. Si elle s'adressait à Francis, il haussait les épaules et répondait avec humeur :

— Est-ce que je sais, moi?..

Elle se rabattait sur Denise; mais à toutes ses questions l'opiniâtre fille ne répliquait que d'une façon énigmatique, en fronçant les sourcils et en tenant obstinément ses fauves regards fixés à terre.

— T'es-tu querellée avec Francis?

— Non.

— Lui as-tu donné quelque sujet de plainte?

— Est-ce qu'il se plaint?

— Non pas, mais il faut bien qu'il se soit passé quelque chose de grave pour que tu lui fasses aussi mauvais visage.

— Je ne peux pas changer ma figure.

— En tout cas, tu pourrais changer de manières et tâcher d'être plus aimable. Tes bouderies sont très déplaisantes.

— Si je déplais, qu'on me renvoie.

— Pourquoi parles-tu de la sorte?.. Qui t'a mis en tête de quit-

ter une maison où l'on fait ce qu'on peut pour te rendre la vie agréable?.. Tu n'es qu'une ingrate!

— Je le sais bien...

On ne pouvait lui arracher rien de plus que ces réponses ambiguës et mal sonnantes. Elle vivait confinée dans sa chambre et ne reprenait que de loin en loin ses longues promenades dans la forêt. Son aversion subite pour Francis Pommeret et le brusque changement de son humeur, naguère si en dehors, maintenant si taciturne, n'avaient pas échappé à la curiosité toujours éveillée des domestiques; la bizarrerie de sa conduite provoquait à l'office de nombreux commentaires généralement peu charitables.

— Vous conviendrez, remarquait Zélie, que madame n'a pas de chance avec cette fille-là... C'est encore heureux qu'elle ne l'ait pas emmenée à Plombières, nous aurions eu trop de maux à la garder et elle y aurait fait les cent coups.

— Je ne suis pas de votre avis, mamselle Zélie, répondait Modeste, la cuisinière, qui ne pardonnait pas à Denise de s'être mêlée du ménage en l'absence d'Adrienne; — au contraire, madame aurait eu bon nez de nous débarrasser de cette Sauvageonne... Tout le monde y aurait gagné... Vous n'avez pas idée de ce qu'elle m'a fait endurer, et des diableries qu'elle inventait pour enjôler M. Pommeret... Je n'ai pas les yeux en poche, et encore que je ne sois qu'une bête, j'ai remarqué des choses qui me faisaient bouillir dans ma peau... Enfin voulez-vous que je vous dise le fin mot?.. Eh bien! je crois que mamselle Denise est jalouse de madame, voilà!..

— Voulez-vous bien brider votre langue, vieux serpent à sonnettes! se récriait Pierre en dégustant sa *potée*; on ne sait vraiment pas où, vous autres femmes, vous allez prendre les idées que vous vous fourrez dans la cervelle... Mamselle Denise est une enfant qui n'a pas plus de méchanceté que mes chevaux, et tout ça, ce sont des *dailleries*.

— Des *dailleries!*.. Pourquoi donc alors votre Sauvageonne, qui était tout sucre et tout miel le mois dernier, est-elle devenue rèche comme un chardon depuis le retour de madame?.. Pourquoi le jour même a-t-elle fait son paquet et s'est-elle *vredée* (sauvée), comme si elle avait eu le feu après ses chausses?.. Voyez-vous, il n'y a pas plus méchante espèce que ces rousses... A la place de madame, je ne serais pas tranquille avec une créature qui a ainsi le diable au corps... Et monsieur est de mon avis pareillement; vous n'avez qu'à regarder sa figure depuis huit jours...

Il ne fallait pas en effet être un observateur bien perspicace pour remarquer la mine piteuse de Francis, chaque fois que les néces-

sités de la vie commune le mettaient en présence d'Adrienne et de Denise. Il expiait durement son péché, étant condamné à jouer une humiliante comédie. Afin de ne pas éveiller les soupçons de sa femme, il s'efforçait de paraître attentif et empressé; et d'un autre côté, il se rendait compte du caractère odieux et avilissant que prenaient ces tendresses maritales aux yeux de Denise qui s'était donnée à lui et qu'il avait prétendu aimer passionnément. Après chaque mot gracieux adressé à Adrienne, il regardait furtivement la jeune fille, craignant de surprendre sur ses lèvres ou dans ses regards une trop visible expression de mépris et de colère. Les heures des repas devenaient pour lui des heures de supplice. Le pis était que Mme Pommeret, avec toute l'effusion d'une femme aimante qui rentre au logis après deux mois d'absence, ne se gênait pas pour se montrer tendre et expansive devant Denise, qu'elle traitait toujours en enfant. Elle n'attendait pas les démonstrations de son mari et les provoquait volontiers. Les lettres aimables écrites par Francis pendant le séjour à Plombières avaient fait illusion à Adrienne; elle était revenue pleine d'indulgence et de bon espoir dans l'avenir, et elle manifestait sa confiance en donnant à Pommeret des marques d'un amour raffermi et tonifié par l'absence. C'était tantôt une parole caressante mignotement coulée dans l'oreille, tantôt une main s'offrant d'elle-même libéralement aux lèvres du jeune mari, tantôt un baiser pris au passage. Francis, très mal à l'aise, n'osait se dérober à ces menues privautés conjugales, mais il les recevait d'un air contraint, avec une réserve qui étonnait Adrienne, sans amortir le coup brutal asséné à Sauvageonne par chacune de ces cruelles caresses. Assise en face des deux époux, elle assistait avec des regards farouches à ces épanchemens et se sentait mordue en plein cœur par une atroce jalousie mêlée d'indignation.

Un jour elle n'y put tenir. Mme Pommeret s'était penchée vers son mari et tenant d'une main une assiette pleine de framboises des bois, de l'autre elle présentait un à un les fruits aux lèvres de Francis et les lui faisait avaler de force. Ses doigts rougis effleuraient la bouche du patient; elle se complaisait à ce manège enfantin et riait d'un joli rire aux notes amoureuses et câlines. Soudain Denise jeta sa serviette sur la table, se leva tout d'une pièce et sortit en faisant claquer la porte.

Adrienne, stupéfaite, avait déposé l'assiette devant elle.

— Eh bien! s'écria-t-elle, qu'est-ce qui lui prend?

Elle regardait avec ahurissement la porte encore vibrante derrière laquelle Sauvageonne venait de disparaître, puis ses yeux interrogeaient Francis. Celui-ci rougissait, se mordait les lèvres et

avait une mine inquiète que Mme Pommeret trouva aussi étrange que la brusque sortie de Denise. Elle plia silencieusement sa serviette et se leva à son tour. Comme elle passait devant la chambre de la jeune fille, elle crut entendre un bruit sourd de sanglots. — Denise! cria-t-elle en secouant le bouton de la porte, — mais la porte était verrouillée à l'intérieur et Denise ne répondit pas.

Pour la première fois depuis son retour, Adrienne conçut des soupçons. Les allures de Sauvageonne et de Francis avaient quelque chose de louche. Elle se rappela certains détails qui d'abord ne l'avaient point frappée; elle rassembla plusieurs menus incidens qui lui avaient semblé insignifians et qui maintenant, rapprochés, éclairés l'un par l'autre, prenaient une physionomie inquiétante. Les singuliers propos tenus un soir de l'automne dernier par Manette Trinquesse, la fuite de Sauvageonne le jour même du retour de Plombières, les airs ahuris et embarrassés de Francis, quelques mots à double entente échappés à la cuisinière, et surtout cette violente sortie de sa fille adoptive, toutes ces choses lui donnaient à réfléchir. Elle se sentait enveloppée d'une atmosphère équivoque dont elle voulait pénétrer le mystère. Comme elle avait un remarquable empire sur elle-même et savait maîtriser ses émotions, elle dissimula, et silencieusement, attentivement, elle épia désormais la conduite de son mari et de Denise.

Mais les deux jeunes gens avaient compris sans doute à quel péril ils s'exposaient en ne se possédant pas mieux, car à partir de ce jour-là ils se tinrent sur leurs gardes, et pendant plus d'un mois Mme Pommeret ne put recueillir aucun indice nouveau qui fût de nature à confirmer ses soupçons. Denise était devenue impassible et impénétrable; Francis avait repris de l'aplomb et faisait meilleure contenance. Et cependant un courant glacé de méfiance et de rancune soufflait entre eux. Ils ressemblaient à deux complices qui ont enterré un secret, et qui, tout en se haïssant mutuellement, restent d'accord pour ne pas se perdre. Les muettes et tenaces observations d'Adrienne ne lui apprenaient rien; mais son subtil instinct de femme l'avertissait néanmoins de la persistance d'un péril caché.

Elle prit le parti de recourir à la ruse. On touchait au mois de novembre et, un soir, elle annonça à Francis que, toute réflexion faite et à raison de l'intraitable caractère de Denise, elle croyait convenable de la remettre en pension quelque part. — Si elle avait compté sur ce biais pour découvrir les véritables sentimens de son mari à l'égard de Sauvageonne, elle fut complètement déçue. Cette proposition allait trop au-devant des désirs de Pommeret pour qu'il ne l'accueillît pas. C'était un moyen d'éloigner, au moins momen-

tanément, toute cause de trouble intérieur; une fois hors de la maison, Denise se calmerait peu à peu, et le temps achèverait de la guérir. Aussi entra-t-il en plein dans les vues de sa femme.

On chercha donc une nouvelle institution dont le régime pût s'accommoder à l'humeur capricieuse et rebelle de la jeune fille, et une fois qu'on fut fixé, Mme Pommeret se chargea d'annoncer à l'enfant terrible la décision qu'on avait prise et la date de son départ, qui devait avoir lieu pour la mi-novembre. Denise, toujours impénétrable, s'inclina sans répondre; pourtant Mme Adrienne crut remarquer que, malgré ses efforts pour rester impassible, elle changeait de couleur. Ses lèvres se contractaient légèrement, et le tour de sa bouche avait pris une pâleur verdâtre qui était toujours chez elle le signe d'une émotion violente.

Après avoir reçu communication de cette nouvelle, Sauvageonne resta toute l'après-midi enfermée dans sa chambre; mais quand on descendit le soir dans la salle à manger, elle manœuvra sournoisement pour se rapprocher de Francis et se pencha vers lui dans un moment où elle croyait sa mère adoptive occupée à ouvrir un buffet. Celle-ci, qui la surveillait du coin de l'œil, surprit ce manège, qui lui parut d'autant plus significatif que depuis longtemps Denise affectait de ne point adresser la parole à Pommeret. Aussi, tout en feignant d'être absorbée par le compte d'une pile de linge, Adrienne prêta l'oreille, et comme elle avait l'ouïe fine, elle put saisir à la volée quelques mots prononcés à voix basse :

— J'ai à vous parler... Cette nuit... Il le faut!..

Le reste se perdit dans un chuchotement confus. L'entretien avait duré quelques secondes à peine; lorsque Adrienne se retourna, Sauvageonne s'était assise devant son assiette et avait repris son attitude indifférente, mais la mine inquiète de Francis suffisait pour prouver à Mme Pommeret qu'elle n'avait pas été dupe d'une hallucination. Un rendez-vous avait été assigné par Denise à son mari; où et quand devait-il avoir lieu? elle l'ignorait, mais elle était fixée sur le point principal et elle savait ce qui lui restait à faire.

Bien que cette découverte l'eût violemment secouée, elle eut assez d'empire sur elle pour dissimuler, et le dîner se passa sans autre incident. Quand la table fut desservie, Francis alluma un cigare, les deux femmes demeurèrent immobiles au coin du feu, puis vers neuf heures chacun, prétextant un besoin de sommeil, se retira dans sa chambre.

Depuis le voyage de Plombières, Pommeret avait repris l'habitude de coucher dans son cabinet de travail, et Adrienne occupait seule la pièce contiguë. A dix heures, après avoir congédié Zélie, Mme Pommeret se rhabilla complètement, éteignit sa lumière et

attendit, l'oreille collée contre la porte du couloir, qu'elle avait eu la précaution de laisser entre-bâillée. Les domestiques ne tardèrent pas à gagner leurs lits; Pierre dormait à l'écurie près de ses chevaux; Zélie et Modeste couchaient au second, et bientôt on les entendit gravir l'escalier en bavardant, puis s'enfermer dans leur dortoir. Peu à peu une paix profonde régna dans la maison assoupie; on ne distingua plus d'autre bruit que le cri-cri du grillon dans la cuisine et le tic-tac de la longue horloge qui se dressait dans le vestibule et qui sonna onze heures. Le timbre grave répéta par deux fois les onze coups vibrans, et le silence reprit possession de la vieille demeure.

Tout à coup ce silence solennel, pendant lequel Adrienne entendait les battemens de son cœur, fut interrompu par le craquement sourd d'une porte discrètement ouverte. C'était celle de Denise. Peu après, un second craquement indiqua que Francis à son tour quittait sa chambre; en même temps un faible rayon lumineux dansa dans l'obscurité, Pommeret, en homme prudent, ayant eu la précaution de se munir d'une lanterne de poche.

— Venez, murmura-t-il, descendons!

Ils se dirigèrent vers l'escalier; leurs pas, assourdis par le tapis qui garnissait les marches, étaient à peine perceptibles. Adrienne s'était déchaussée, et dès qu'elle les jugea suffisamment éloignés, elle se glissa à son tour dans le couloir. Elle avait saisi à tâtons la rampe et s'arrêtait à chaque marche. Quand elle eut la certitude qu'ils s'étaient réfugiés dans la salle à manger, elle se hasarda à longer le mur du vestibule et chercha des yeux la porte de la salle. Par mesure de prudence, ils ne l'avaient pas refermée derrière eux, et Francis s'était contenté de laisser retomber les portières. Ce fut derrière cette tenture qu'Adrienne vint se placer.

Le tissu de laine peu serré et rongé par places permettait d'entrevoir confusément l'intérieur de la pièce, faiblement éclairé par la petite lanterne que Francis avait posée sur un dressoir. On distinguait la silhouette de ce dernier, debout, le dos tourné à la porte, les mains enfoncées dans les poches de son veston, et aussi la forme plus vague de Denise adossée à un massif buffet de noyer. Quand Adrienne arriva, quelques paroles avaient déjà été échangées et Denise répondait à une question de Francis :

— Si je vous ai dérangé, disait-elle, soyez bien persuadé qu'il a fallu que j'y sois forcée... Je suis honteuse d'en être réduite à cette extrémité... Mais je n'avais plus de temps à perdre, puisque d'ici à deux jours, Mme Adrienne veut m'envoyer de nouveau en pension.

Francis fit un geste de la tête pour indiquer qu'il était au cou-

rant des intentions de sa femme. En ce moment il se sentait doucement remué par un mouvement de compassion attendrie. Le mystère de ce rendez-vous nocturne, la pâle et étrange beauté de Denise, rendue plus séduisante encore par la demi-obscurité de la salle, la pensée que cette charmante fille qui avait été sa maîtresse allait partir dans quelques jours, tout cela l'inclinait vers une mansuétude tendre et réveillait en lui les anciens désirs mal assoupis. Il s'était rapproché de la jeune fille et cherchait à lui prendre les mains.

— Ma pauvre Denise, murmura-t-il, j'ai été bien coupable, je me repens amèrement de la peine que je vous ai causée et je voudrais de tout mon cœur vous montrer à quel point je vous suis attaché...

Elle avait retiré ses mains et les avait appuyées derrière son dos à la tablette du buffet :

— Je ne vous demande pas de protestations, interrompit-elle, je n'y crois plus.

— Vous avez tort... Je vous aime toujours, bien que je vous aie donné le droit de douter de ma sincérité... Quant à ce départ prochain, je n'ai pu l'empêcher; si je m'y étais opposé, j'aurais confirmé des soupçons qui commencent à naître dans l'esprit de qui vous savez. Pour notre sécurité à tous deux, ce départ est nécessaire.

— Il est impossible ! répliqua-t-elle d'une voix sourde.

— Impossible?.. Ne vouliez-vous pas vous-même vous éloigner?

— Oui, je l'ai désiré et je le désire encore, mais je ne puis pas aller dans cette pension.

— Je ne m'explique pas bien... pourquoi.

— Pourquoi? répéta-t-elle; ah! c'est dur à dire... surtout maintenant que vous ne m'aimez plus... Et pourtant il le faut! il le faut! s'exclama-t-elle avec un accent déchirant.

Francis comprenait de moins en moins ; il devenait nerveux et se demandait si l'exaltation de Denise ne frisait pas un peu l'égarement.

— Je ne peux pas retourner en pension dans l'état où je suis, reprit-elle en baissant les yeux... Comprenez-vous maintenant?

Il y eut un moment de profond silence. Pommeret sentait un frisson lui courir par tout le corps, et la crainte qui venait de l'empoigner le mettait dans l'impossibilité d'articuler une seule parole. Mais si pénible que fût son angoisse, elle n'était pas comparable à la souffrance qu'éprouvait la malheureuse femme cachée derrière la tapisserie. Chaque mot de cette conversation était pour elle un coup de poignard creusant une inguérissable blessure. Elle avait

été obligée de se cramponner au mur afin de se maintenir debout. Elle étouffait et se raidissait contre la douleur. Ses oreilles bourdonnaient, il lui semblait ouir un glas sonnant le désastre de tout ce qui lui était cher. Quand elle revint à elle et reprit un peu de sang-froid, elle entendit Denise qui continuait à parler d'une voix brève et saccadée :

— Il se passe en moi quelque chose d'étrange... Je ne sais pas ce que c'est, mais j'ai peur d'être grosse.

— Ce ne serait pas à souhaiter! marmotta Francis entre ses dents.

Puis il ajouta, après avoir respiré péniblement :

— Vous vous alarmez sans doute pour des riens, votre imagination vous crée des chimères...

Elle secouait la tête. Il la pressait de questions, il voulait avoir des détails plus minutieux, et Denise, suffoquant de honte, murmurait :

— Je ne sais pas, mais j'ai vu des femmes dans cet état, et elles éprouvaient tout ce que je sens...

Francis demeurait muet; Sauvageonne continua avec plus d'animation :

— Vous concevez que je ne peux pas, dans de pareilles conditions, m'exposer à aller dans cette pension où l'on veut me mettre... Alors, bien que cela me coûte, allez! j'ai songé à vous pour me tirer de ce mauvais pas...

Il fit un geste effrayé et sa figure s'allongea.

— Oh! tranquillisez-vous, poursuivit-elle avec ironie, je ne vous demande pas de sacrifice pénible... Si j'ai un enfant, comme je le crois, j'aurai la force de l'aimer et de l'élever sans vous... Tout ce que j'exige, c'est que vous fassiez renoncer Mme Adrienne à cette idée de m'envoyer en pension et que vous obteniez d'elle pour moi la permission de retourner à Aprey, dans la famille de ma mère.

— Mais, objecta le triste Francis d'un ton agacé et piteux, tout est prêt pour votre départ; si je parle maintenant de revenir sur ce qui a été arrêté, Adrienne se doutera de quelque chose... Voyons, ma chère enfant, vos craintes peuvent être vaines, et il serait plus sage d'attendre...

— Attendre quoi? fit-elle avec emportement; attendre que ma faute soit visible et que je devienne la fable de cette pension où on m'aura enfermée?.. Tenez, vous êtes encore plus lâche que je ne croyais et je suis atrocement punie de vous avoir aimé!.. Mais ne me poussez pas à bout! Si vous refusez de me rendre le service que je vous demande, je vous jure que j'irai trouver Mme Adrienne et que je lui confesserai tout!

— C'est inutile, murmura derrière eux une voix faible ; j'ai tout entendu.

Ils se retournèrent atterrés et, dans la pénombre, ils aperçurent Adrienne sur le seuil.

Sa pâleur était effrayante, ses traits s'étaient comme durcis et pétrifiés dans une expression tragique de désespoir et de ressentiment. On eût dit à la fois une Niobé et une Némésis. — Sauvageonne, les yeux fixes, agrandis par l'épouvante, demeurait fascinée par cette apparition austère, ces regards terribles sous l'arc des sourcils rapprochés et menaçans, ce blanc visage de marbre encadré dans des cheveux bruns au milieu desquels tranchait cette mèche argentée qui accentuait si étrangement la physionomie d'Adrienne. — Francis, au contraire, essayant de se dérober à cette confrontation redoutable, s'était reculé et enfoncé dans la partie la plus ténébreuse de la salle.

Sans ajouter un mot, Adrienne, qui s'était d'abord dirigée vers le dressoir, versa une carafe d'eau dans un verre, but avidement, puis elle s'appuya contre la table, et, d'une voix dont le calme contrastait avec l'altération de son visage :

— Oui, répéta-t-elle, j'ai tout entendu, et si je n'en suis pas morte sur le coup, c'est que de pareilles douleurs ne tuent sans doute que lentement... C'est infâme, ce que vous avez fait, mais je n'ai ni la force ni le cœur de vous dire tout ce que j'en pense... Je ne vous ai jamais voulu que du bien à tous deux, et vous avez empoisonné ma vie... Je n'ai plus qu'un désir : m'en aller de ce monde au plus vite...

Elle fut interrompue par Sauvageonne, qui s'était brusquement agenouillée à ses pieds. Elle baisait le bas de sa robe et lui demandait pardon à travers des sanglots.

— Assez, ma pauvre Denise, reprit Adrienne, tu es une malheureuse!.. Pourtant je comprends encore que tu te sois laissé séduire, puisque ce malheur m'est arrivé, à moi qui avais plus de raison et de discernement que toi... Mais lui, mais cet homme qui m'avait juré fidélité et affection et qui a abusé de ma bonne foi, de ma sottise pour te déshonorer et m'outrager dans ma propre maison, je le regarde comme le dernier des misérables!

Si démonté, si anéanti que fût Francis, il comprit qu'il était de son intérêt de ne point se laisser maltraiter de la sorte sans regimber au moins en apparence. Il y allait de sa dignité d'homme et de mari, et, sortant de l'ombre où il s'était d'abord enfoui :

— Cette scène est inutile et déplacée, dit-il d'un ton sec, et je n'en entendrai pas davantage... Nous nous expliquerons ailleurs.

— Restez! répliqua impérieusement Adrienne, je dirai tout ce

que j'ai à dire et vous m'écouterez, que cela vous plaise ou non!.. Je pourrais me venger en demandant une séparation aux tribunaux et en dévoilant à tous les honnêtes gens votre honteuse conduite, mais il me répugne de traîner mon nom chez les avoués et chez les juges; je ne veux pas que vos infamies rejaillissent sur ma famille et je ne tiens pas à me donner avec vous en pâture à la malignité publique... Je me tairai donc, mais, en échange de mon silence, j'exige que tous deux vous vous soumettiez aveuglément à ce que je jugerai à propos de tenter pour tirer de la boue mon honneur et le vôtre... A partir de ce soir, vous m'obéirez tous deux comme des esclaves; vous n'aurez d'autres volontés que les miennes... Ce sera ma vengeance à moi!.. Jure de m'obéir! s'écria-t-elle en forçant violemment Denise à se relever; et vous, monsieur, promettez-le-moi aussi, non pas sur votre honneur, mais sur votre vie, à laquelle vous tenez probablement davantage... Vous me devez bien ce serment, à moi, dont vous avez ruiné le repos à tout jamais!

Et tandis que les deux coupables baissaient la tête, elle s'empara de la lumière posée sur le dressoir.

— Maintenant, ajouta-t-elle, remontons.

Elle poussa Denise devant elle, sans s'inquiéter de Pommeret, et la reconduisit dans sa chambre, où elle l'enferma. Comme elle tournait la clé, elle se retrouva en face de Francis, qui traversait le couloir.

— Écoutez, lui dit-elle d'une voix sourde, à dater d'aujourd'hui nous ne sommes plus rien l'un pour l'autre; mais à l'égard des domestiques et des étrangers, nous devons vivre comme si rien n'était changé dans nos relations... Ce sera une odieuse comédie, mais elle sera plus odieuse encore pour moi que pour vous. Dans tous les cas, arrangez-vous pour la bien jouer, car si par votre faute le monde vient à se douter de ce qui s'est passé ici, je vous le jure par ce que j'ai de plus sacré, je vous tuerai comme un chien.

XII.

C'était un jeudi, jour d'ouvroir, et comme il faisait mauvais temps, la petite salle de l'école des sœurs, qui servait d'atelier aux dames d'Auberive, avait vu grossir son contingent habituel de charitables ouvrières. C'étaient de vieilles connaissances : — la femme du notaire, d'humeur inquiète et maussade à cause de ses névralgies, dont la défendait mal un capuchon de soie noire enca-

drant une figure bilieuse; — la perceptrice, qui avait mis une robe propre et qui s'était arrachée à regret à ses raccommodages domestiques pour venir travailler aux nippes des pauvres; — Mlle Irma Chesnel, sur la tête de laquelle deux hivers avaient passé, non sans quelque dommage, mais qui gardait toujours au fond de son cœur un petit coin vert et printanier pour le mari de ses rêves; — la sœur du curé, Mlle Euphrasie Cartier, droite, sèche, anguleuse, exerçant avec austérité et méthode ses hautes fonctions de directrice de l'ouvroir. Dans l'embrasure d'une croisée, l'une des deux institutrices, la sœur Télesphore, se tenait assise discrètement, modestement, sans prendre part à la conversation. Sous son ample cornette de linge empesé, on ne voyait que le profil penché de son visage couleur de cire, tandis que ses doigts agiles cousaient une chemise de grosse toile. — Non loin de la sœur, une autre vieille connaissance, Manette Trinquesse, debout sur ses larges pieds, contemplait le second de ses *gachenets*, auquel Mlle Cartier essayait une blouse de cotonnade. Le jeune drôle grattant son nez, d'un air ennuyé, se prêtait mal à l'essayage, baissant les bras quand il fallait les lever et essuyant force réprimandes de la part de la sévère Euphrasie, dont les doigts rudes maniaient ces membres d'enfant comme s'il se fût agi d'un mannequin.

Au dehors, le tumulte des giboulées d'avril qui tombaient à chaque instant se mêlait au bruit sec du madapolam déchiré, au grincement des ciseaux, au bourdonnement des voix. Une lumière grise, pâlie encore par la mousseline des rideaux et le ton mat des pièces de calicot déroulées, mettait une froideur de sacristie dans cette salle nue, aux murs blanchis à la chaux, ayant pour tout ornement un crucifix de bois noir et une statuette de la Vierge. Dans ce jour calme et blafard, les profils des ouvrières s'enlevaient en noir; les physionomies étaient paisibles et recueillies, les propos s'échangeaient à mi-voix comme sous la voute d'une église.

— Allons, laisse ton nez, garnement! grogna tout à coup Mlle Euphrasie en tirant la blouse par les manches. — Puis elle ajouta en la remettant à la sœur Télesphore : — Il y a quelque chose à repincer à l'emmanchure, ma sœur.

Tout à coup elle poussa une exclamation en apercevant un large accroc au fond de la culotte du gamin :

— Ah! bons saints anges, voilà un pantalon déchiré d'une façon indécente!.. Encore une dépense sur laquelle nous ne comptions pas... Cet enfant est une ruine pour l'ouvroir, il userait du fer!

— Eh! ma pauvre demoiselle, geignit Manette, à qui le dites-vous?.. C'est un vrai *brisaque*, et son aîné est encore pire... Si l'ouvroir ne m'assiste pas, ils iront bientôt par les rues nus comme de

petits saint Jean. Dans le temps que Mme Lebreton était à la Mancienne, elle me donnait bel et bien des nippes pour eux et pour moi, mais maintenant qu'elle a quitté Rouelles, je ne sais vraiment plus comment me tirer d'affaire.

— Mademoiselle Irma, demanda la notaresse à sa voisine, expliquez-moi donc pourquoi Mme Pommeret n'est pas restée à Rouelles pour ses couches?

La sœur de la receveuse des postes haussa les épaules :

— Est-ce que l'on sait? Tout est mystère dans cette maison-là... Il paraît que Denise est souffrante et que les médecins lui ont conseillé le climat du Midi.

— La pauvre chère dame est donc enceinte pour de vrai? reprit plaintivement Manette, eh bien! j'avais toujours cru que c'était une idée qu'elle se faisait... La dernière fois que je l'ai rencontrée, aux entours de Noël, je venais de ramasser des feuilles mortes dans Montavoir et elle se promenait sur le chemin avec Mlle Denise. Comme je la questionnais sur sa santé : « Manette, qu'elle me dit, je crois que c'est mon tour, et qu'au printemps prochain, j'aurai un petit enfant. — Ma foi, ai-je repris, je ne m'en serais pas aperçue, là, à vous voir droite et mince comme un brin de jonc, à côté de votre fille, qui est toute rondelette!.. Une supposition que Mlle Denise serait mariée, sauf votre respect, j'aurais plutôt pensé à la chose pour elle que pour vous... » Voilà ce que je lui ai dit, vers la Noël, à preuve qu'elle m'a répondu que j'étais une sotte, et qu'elle m'a tout de même donné une pièce blanche...

Les dames de l'ouvroir s'étaient regardées d'un air scandalisé. Mlle Cartier arrêta net ce flux de paroles :

— Cela prouve, fit-elle sèchement, qu'il ne faut pas se fier aux apparences.

— Est-ce que c'est pour bientôt? demanda Mlle Chesnel en rougissant.

— Dans tous les cas, répliqua la notaresse, ça ne peut guère arriver avant le mois de mai... Mme Pommeret est revenue de Plombières le 15 août... Ainsi comptez.

— Oh! fit la demoiselle en baissant les yeux avec des mines pudibondes, je n'entends rien à ces choses-là!

— Ils n'ont pas perdu de temps, remarqua ingénûment la perceptrice; mon mari prétend que c'est l'effet des eaux.

La petite sœur Télesphore rougissait à son tour et voilait avec sa couture son visage effarouché.

— Mesdames, s'exclama aigrement Mlle Euphrasie, songez qu'il y a ici des oreilles qui ne sont pas habituées à entendre des paroles aussi libres... Ménagez-nous, je vous prie!

Il y eut un moment de silence, puis la notaresse recommença :

— Ce qui m'étonne, c'est que M. Pommeret soit resté à Rouelles.

— Il a annoncé tout dernièrement au juge de paix qu'il comptait partir cette semaine... Il va rejoindre ces dames en Suisse.

— Et les domestiques ?

— Les domestiques gardent la maison... Elle n'a même pas emmené Zélie, sa femme de chambre.

— Pourquoi, je vous le demande ?

— Dame ! suggéra la perceptrice, peut-être par économie... De pareils voyages doivent être coûteux.

— Allons donc ! Mme Adrienne n'est pas dans une position à regarder à un billet de mille francs.

— Enfin ! insinua Mlle Irma, en enfilant son aiguille, on dira ce qu'on voudra, mais je trouve tout cela fort extraordinaire... Ce départ en plein cœur d'hiver, ces deux femmes qui vont seules courir les routes, ces domestiques qu'on n'emmène pas, ce mar qui reste à sa maison au lieu d'accompagner sa femme souffrante... Je ne sais pas si je suis faite autrement que les autres, mais cela me paraît invraisemblable ; quelqu'un viendrait m'apprendre qu'il se cache là-dessous quelque drame comme on en voit dans les mauvais ménages, eh bien ! je n'en serait pas étonnée.

— Mais pourquoi supposez-vous que les Pommeret fassent mauvais ménage ? objecta la notaresse.

— Quand un ménage est mal assorti, soupira Mlle Irma, il y a gros à parier que tout y va de travers... Ma sœur et moi, nous avons toujours pensé que ce mariage-là ne donnerait rien de bon...

Elle fut interrompue brusquement par une voix âpre et virile qui retentit derrière elle comme la trompette du jugement dernier :

— Mademoiselle Chesnel, Notre-Seigneur a dit : « Ne jugez point afin que vous ne soyez point jugés ; » et l'Écriture ajoute : « Vous ne parlerez pas mal du sourd, et vous ne mettrez rien devant l'aveugle qui puisse le faire tomber... »

Les dames levèrent la tête craintivement et aperçurent le curé, qui était entré pendant le discours de Mlle Irma.

— Mesdames, continua sévèrement l'abbé Cartier, vous me semblez avoir oublié que le travail chrétien doit se faire en silence... C'est une des règles que j'ai établies en fondant votre ouvroir, je vous serai reconnaissant de ne plus l'enfreindre.

Là-dessus il les salua et disparut discrètement comme il était venu. Dans l'ouvroir brusquement silencieux on n'entendit plus que le craquement des étoffes déchirées, le grincement des ciseaux et le ruissellement de la pluie sur les vitres...

Ainsi que l'avait dit la perceptrice, Francis Pommeret se préparait à quitter Rouelles. Après avoir reçu une lettre timbrée de Lausanne, il se fit conduire un matin à la gare de Langres et monta en wagon. Bien loin de la montagne langroise, à travers les forêts rocheuses du Jura, la vapeur le poussa de Belfort à Soleure, de Neuchâtel à Lausanne. Il aperçut au passage, comme dans un rêve, des rivières impétueuses, des gorges profondes, des cimes neigeuses bordant l'horizon, puis enfin le lac Léman dans un encadrement de montagnes aux crêtes dentelées. Mais tous ces paysages nouveaux éveillaient à peine son attention. Il passait à travers ce splendide décor, comme un homme dont le cerveau est engourdi, dont les sensations sont pour ainsi dire amorties sous la pression d'une inquiétude pesante. A Ouchy, le bateau à vapeur, après avoir longé une rive bordée de vignobles, le déposa dans un village situé au milieu des vergers qui s'étendent entre Vevay et Clarens. C'était là que Mme Pommeret s'était installée avec Denise, dans une petite maison louée à un vigneron de la Tour-de-Peilz.

Avec une énergie et un sang-froid extraordinaires au milieu du désastre qui avait bouleversé sa vie, Adrienne avait suivi de point en point le plan qu'elle s'était tracé pendant la nuit même où elle avait surpris la conversation de Francis et de Sauvageonne. Elle avait eu le courage de feindre une grossesse et de l'annoncer à tous ceux avec qui elle était encore en relations, puis, dès qu'elle avait pu craindre que l'état de Denise devînt visible aux yeux des domestiques, elle s'était hâtée de l'emmener, sous prétexte d'un voyage de santé, dans le Midi. Les deux voyageuses s'étaient d'abord fixées à Lausanne, et Mme Pommeret avait exploré les environs pour y choisir un village bien obscur, bien enfoui dans les arbres, où l'on n'aurait à craindre aucune rencontre fâcheuse; son choix s'était arrêté sur la Tour-de-Peilz, et après avoir achevé les arrangemens nécessaires, le moment de la délivrance de Denise étant proche, elle avait enjoint à Francis de venir la retrouver dans son nouveau gîte, car la présence de ce dernier était nécessaire pour le dénoûment de la douloureuse comédie qu'elle jouait depuis des mois.

A la Tour-de-Peilz comme à Lausanne, Denise, sur l'ordre d'Adrienne, avait pris le nom de Mme Francis Pommeret, et quand Francis arriva, il passa aux yeux des gens du village pour le mari de la future accouchée. Vu leur âge à tous deux, la chose paraissait très naturelle, et le chagrin avait si bien vieilli la véritable Mme Pommeret, qu'elle pouvait sans difficulté jouer son rôle de belle-mère. Ces derniers jours d'attente, qui avaient réuni dans cette solitude les trois acteurs du drame, furent cruels pour cha-

cun d'eux. Il y eut là un échange muet de regards chargés d'humiliation, de désespoir et de colère, dont la violence tragique est impossible à rendre. Mais la souffrance la plus atroce fut celle d'Adrienne. Les préoccupations de la maternité prochaine absorbaient Denise physiquement et moralement; Francis était aplati par la situation mortifiante où il se trouvait, par la conscience de son indignité et de son abaissement; Adrienne les dominait tous deux de toute la hauteur de son immolation, de toute la grandeur de son désastre. Ayant conservé une effrayante lucidité d'esprit, elle ne passait pas une minute sans voir nettement et comme face à face la honte du présent et l'épouvantable perspective de l'avenir. Il fallait à cette Langroise toute la dureté de son tempérament de pierre, toute la force de ses nerfs d'acier pour supporter la compression de cette longue et silencieuse torture.

Un soir, tandis que le soleil d'avril s'éteignait derrière les montagnes du Jura et que le lac prenait des teintes d'un bleu plus foncé, Denise, étendue depuis douze heures sur son lit de misère, poussa un dernier cri aigu. La sage-femme se tourna au bout d'un instant vers Adrienne et Francis, et tendit à ce dernier un petit être rouge et vagissant, en disant avec un sourire banal :

— Réjouissez-vous, monsieur, c'est un garçon!

Le malheureux, qui s'était dissimulé dans un coin et gisait sur un fauteuil dans un état d'affalement et d'hébétude, se sentit soudain secoué par un coup en plein cœur. Il tressaillit et se leva pour accueillir le fils qu'on lui annonçait; mais Adrienne lui barra le passage, et avec un terrible regard dont Pommeret seul comprit toute la virulence menaçante :

— Laissez-nous, dit-elle, vous nous gênez!

Et il sortit, sans même avoir pu contempler cet enfant qui était la chair de sa chair.

Le lendemain, accompagné de la sage-femme et de deux témoins racolés dans le voisinage, il allait déclarer la naissance de son fils devant l'officier de l'état civil et le faisait inscrire sur les registres de la Tour-de-Peilz comme « l'enfant de Pierre-Francis Pommeret et de Laurence-Marie-Adrienne Ormancey, sa légitime épouse, domiciliée avec lui à Rouelles (France). » C'était un mensonge sévèrement puni par ce code, dans la respectueuse terreur duquel il avait été élevé par sa famille et ses supérieurs administratifs; mais depuis un an il avait menti et s'était parjuré tant de fois qu'une fausse déclaration de plus ne le gênait guère.

Pendant le temps que dura la convalescence, Adrienne laissa à Denise la satisfaction de nourrir son enfant; mais dès que la jeune mère put supporter le voyage, on prit congé du vigneron de la

Tour-de-Peilz, et par Genève les deux femmes se dirigèrent sur Paris, où Francis les avait devancées. Là on s'arrêta pour choisir une nourrice à laquelle Adrienne fut présentée comme la véritable mère du nourrisson. Désormais les apparences étaient sauvées, et Mme Pommeret pouvait rentrer dans le village la tête haute.

Pourtant, si l'honneur était sauf, la vie intime des hôtes de Rouelles n'en demeurait pas moins douloureuse. Le supplice de cet intérieur tourmenté recommençait, rendu plus intolérable encore par les souvenirs du passé qui se levaient comme des fantômes de tous les coins de la maison pour rappeler à Francis, à Adrienne et à Denise les heures trop brèves d'une tranquillité à jamais troublée. Dès qu'elle fut sur le seuil de son logis, Mme Pommeret eut les prémices de cette souffrance qui devait être son lot de chaque jour. Il lui fallut subir les félicitations verbeuses et intéressées de ses domestiques empressés à lui souhaiter la bienvenue et à s'extasier sur la bonne mine de l'enfant que la nourrice balançait doucement dans ses bras.

— Ah! sainte Vierge! s'exclamait Modeste, il est mignon comme un Jésus!.. Et fort, et bien portant!.. Chère créature du bon Dieu! en voilà un qui sera gâté, et mijoté, et dorloté!.. Il ne regrettera pas d'être venu au monde.

— Il ressemble déjà à madame, reprenait doucereusement Zélie, positivement il a les yeux et le front de madame... Bien sûr que madame ne pourra pas le renier!

— Moi, disait à son tour Pierre en secouant sa casquette, je fais mon compliment à madame de ce que c'est un garçon... Voyez-vous, sauf le respect que je dois à la compagnie, les filles, c'est une marchandise trop délicate, tandis que les garçons se tirent toujours d'affaire.

Et le chœur des congratulations bruyantes recommençait. On admirait la bonne figure et la belle santé de madame. — Pour sûr, on n'aurait pas dit, à la voir, qu'elle venait d'être si fortement secouée! — Et Mme Pommeret était obligée de sourire, de remercier, de se montrer enchantée, afin de bien jouer son rôle de mère. Il fallait mentir à chaque heure, recevoir sans sourciller et d'un air réjoui les salutations du curé, les visites curieuses des voisins, les offres de service des commères du village. Denise, à son tour, était forcée de se prêter à cette comédie et de demeurer impassible, tandis qu'on lui enlevait sa seule consolation, sa seule propriété, l'enfant de ses entrailles. A chaque compliment adressé à Adrienne, il lui semblait qu'on la dépouillait, qu'on lui volait un peu de sa propre personnalité. Un tourment nouveau, la jalousie maternelle, envenimait encore sa blessure. Elle sentait des bouffées de colère et des

cris de révolte lui monter à la gorge, quand elle songeait que cet enfant ne serait jamais à elle. Parfois elle était tentée de l'emporter dans son tablier et de s'enfuir avec lui à travers bois; elle n'était retenue que par la crainte de faire pâtir le pauvre innocent, qui du moins à Rouelles avait la vie douce et un avenir assuré.

Quant à Francis, entre ces deux femmes mortellement blessées, qui le méprisaient également, il menait l'existence la plus lamentable et la plus amoindrie qu'on pût imaginer. Il n'essayait même plus de regimber et d'affirmer les droits de maître et de père qu'il tenait de la loi; un regard d'Adrienne et de Denise, un coup d'œil glacé comme une bise de décembre ou meurtrier comme une flèche empoisonnée suffisait pour réduire à néant ses velléités de rébellion; il rentrait sous terre et buvait amèrement son humiliation.

Quand ces trois êtres se retrouvaient par hasard réunis dans la même pièce, seuls et les portes closes, il semblait qu'on entendît gronder en eux sourdement un orage de rancune et de désespoir. Leur masque d'impassibilité tombait. Leurs yeux lançaient des éclairs violens et agressifs; leur silence même était lourd de menaces et de reproches. Dans cette atmosphère de haine et de douleur, seul, l'enfant, du fond de son berceau, souriait à la vie et gazouillait innocemment, comme un oiseau familier qui bat des ailes et chante dans la chambre d'un mort.

Il y avait dans cet intérieur de Rouelles une trop effrayante accumulation de nuages orageux pour qu'un jour ou l'autre la tempête n'éclatât point. A force de refouler ses déceptions, ses chagrins et son indignation, Mme Adrienne, en dépit de son énergie de fer et de son empire sur elle-même, en était arrivée à tendre douloureusement tous les ressorts de son organisation nerveuse. Sa santé s'était de nouveau altérée; elle ne dormait plus, était sujette à des hallucinations passagères et se surprenait parfois à parler tout haut, à rêver les yeux ouverts. Son humeur devenait de plus en plus irritable; elle ne pouvait voir Sauvageonne s'approcher du berceau de l'enfant sans avoir des accès de colère qui passaient aux yeux de son entourage pour des mouvemens de jalousie maternelle.

Un soir de la fin de mai, tandis que la nourrice dînait à la cuisine avec les domestiques, Adrienne, qui s'était retirée chez elle, dressa tout à coup l'oreille. Son ouïe avait acquis une sensibilité extrême et presque maladive; il lui semblait distinguer à travers les cloisons la mélopée traînante d'une berceuse chantée en sourdine dans la pièce où la nourrice couchait avec son nourrisson. Elle se dirigea précipitamment vers cette chambre, ouvrit brusquement la porte, et une flambée de colère lui monta au visage.

Assise près de la fenêtre, Sauvageonne tenait l'enfant dans ses bras et le berçait lentement en lui murmurant un lambeau de chanson paysanne qui l'avait jadis endormie elle-même au fond des bois, dans sa petite enfance. Elle s'interrompait parfois pour effleurer d'un baiser le nouveau-né, puis elle reprenait d'une voix plus tendre le refrain endormeur :

Derrière chez nous l'y a un étang;
— Levez les pieds légèrement. —
Les canards blancs s'y vont baignant.
— Levez les pieds, bergère, bergère,
Levez les pieds légèrement...

Tout à coup, à la vue de sa mère adoptive, elle s'arrêta comme pétrifiée. Mme Adrienne marcha droit vers elle :

— Pourquoi es-tu ici? Je t'avais défendu de toucher à cet enfant!

— Personne ne me voyait, répondit Denise avec un accent presque suppliant.

— Je ne veux pas de cela, entends-tu!.. Je ne veux pas!

En même temps, elle arracha le marmot des mains de Sauvageonne avec tant de violence qu'il se réveilla et se mit à pleurer.

— Vous le serrez trop fort, prenez garde! s'écria la jeune fille alarmée.

— Eh! qu'importe!.. Je ne lui ferai jamais, à lui et à toi, la moitié du mal que vous m'avez fait.

Ses yeux bruns étincelaient et, sourde aux plaintes du petit, elle le serrait plus fort.

— Je vous dis que vous l'étouffez! cria impérieusement Denise, s'irritant à son tour; lâchez-le!

— Non, il est à moi!.. Je l'ai payé assez cher. — Son exaltation redoublait à chaque mot. — C'est mon enfer en ce monde que cet enfant; il ne me rappelle que des infamies... Et quand je le tuerais, quand je l'écraserais comme un ver sur le pavé... Après?.. Qui donc oserait m'en faire un crime?

Elle se rapprochait de la fenêtre, et ses bras raidis tenaient le nouveau-né suspendu dans le vide. Denise devina sans doute à son regard et à son geste qu'elle était capable de mettre sa menace à exécution, car elle s'élança, les mains en avant, entre Adrienne et la croisée et elle jeta un cri aigu qui fit accourir Francis du fond de son fumoir.

Adrienne les contempla un moment tous deux d'un air égaré, puis elle recula, rejeta l'enfant dans le berceau, poussa un éclat de rire sauvage et s'enfuit à travers le couloir.

Elle descendit l'escalier. Elle avait horreur d'elle-même et des autres. La maison lui pesait. Elle avait hâte de la quitter, comme si les murailles et les poutres, pleines de craquemens funèbres, l'eussent menacée d'un subit écroulement. Le vestibule était désert, les portes grandes ouvertes. Elle se précipita dans le jardin et gagna les champs.

La soirée était admirablement belle. Du côté du couchant, le ciel était encore teint d'une riche couleur d'or, sur laquelle s'éparpillaient de petits nuages d'un rose vif. En bas, dans le fond déjà moins éclairé de la vallée, de larges taches d'un blanc laiteux tranchaient sur le vert assombri des haies et des prés : floconnemens d'aubépines épanouies, pâles retombées de grappes d'acacias, nappes onduleuses de marguerites. Le printemps était dans toute sa gloire; la joie de vivre éclatait partout en foisonnemens de fleurs et en gazouillemens d'oiseaux. La Peutefontaine elle-même était parée et comme en fête, avec ses liserons blancs enroulés autour des roseaux, ses flèches d'eau détortillant leurs boutons rosés, ses nénuphars étalant leurs corolles jaunes au centre des feuilles aplaties sur l'étang endormi. — Tandis qu'elle longeait les talus couverts d'herbes humides, Adrienne, avec un amer redoublement de désespoir, se souvenait de cette matinée de printemps où elle était sortie de la Mancienne d'un pas si allègre, heureuse d'avoir recouvré sa liberté et la tête pleine de projets de bonheur... Elle revoyait les moindres détails de cette journée inoubliable : — le sentier ombreux au bord de l'Aubette, les hauts taillis de la Grand'Combe et Manette Trinquesse accroupie au seuil de sa maison délabrée... — Deux ans seulement s'étaient passés depuis cette matinée, et aujourd'hui comme alors les prés fleuronnaient, les oiseaux chantaient sous bois. Rien ne semblait avoir changé, et Manette elle-même rôdait là-bas justement, de l'autre côté de l'étang, grattant l'herbe autour des hêtres afin de récolter des mousserons, — Adrienne pouvait apercevoir entre les arbres sa tignasse blonde emmêlée, sa robe au corsage débraillé et ses hanches épaisses. — Une terreur la prit; elle avait honte d'être vue, ainsi humiliée et misérable, par cette fille qui l'avait connue jadis fière, heureuse et triomphante. Afin d'échapper aux regards fureteurs de Manette, elle s'enfonça plus avant dans les hautes herbes et les roseaux de la Peutefontaine, et s'assit au bord de l'eau, parmi les hampes vertes et les ombelles fleuries qui se dressaient au-dessus de sa tête.

Le bleu du ciel s'était embruni; sur cet azur foncé, les étoiles commençaient à poindre et Adrienne regardait vaguement leurs yeux d'or cligner entre les tiges vertes. Dans un verger, près de la lisière du bois, un rossignol se mit à chanter. Les trilles sonores,

les sons filés ou tremblés, les notes détachées, jetées l'une après l'autre comme des appels voluptueux, toute cette musique des nuits de mai pénétrait avec une acuité douloureuse jusqu'au fond du cerveau de la malheureuse femme et y causait un ébranlement de plus en plus pénible. Le parfum poivré des menthes, l'odeur vireuse des ciguës, l'enveloppaient et lui donnaient le vertige. Il lui semblait maintenant que, dans toute la région de ses nerfs, se produisait un fourmillement pareil à celui des moucherons qui dansaient au-dessus de l'eau verdie. Sa pensée oscillait avec le scintillement des étoiles, tremblait avec les trilles du rossignol; son corps, endolori et frémissant, vibrait au gré du rythme mystérieux qui mettait tout en mouvement autour d'elle. Ses pupilles dilatées suivaient avec effarement l'accélération de ce mouvement onduleux qui entraînait les plantes, les arbres, les collines et le ciel dans un tournoiement fou; — et tout d'un coup, parmi l'herbe mouillée, elle s'affaissa, secouée de nouveau par ce rire invincible qui l'avait prise dans la chambre de la nourrice...

Toujours plus pénétrante, la fraîcheur de la nuit étendait ses vapeurs sur l'étang, sur la prairie et les pentes boisées de Montavoir. Les chemins étaient devenus déserts, le village avait éteint ses feux et s'assoupissait. Seuls, à la lisière des vergers, le rossignol chantait et des chœurs de grenouilles commençaient à s'élever. Dans les herbes humides de la Peutefontaine, à travers les bourdonnemens confus de la nuit, par intervalles, une clameur étrange éclatait, un cri sauvage trop aigu pour être le cri de la huppe, trop prolongé pour être la plainte de la poule d'eau, et, chaque fois qu'il éclatait, le rossignol dans les néfliers, et les grenouilles sur les feuilles plates des nénuphars, faisaient longtemps silence, comme saisis d'une secrète terreur...

Dans la maison de Rouelles, on avait attendu pendant une partie de la nuit le retour de Mme Pommeret. Après l'avoir vainement cherchée dans les jardins et dans le village, les domestiques s'étaient mis en quête à travers la forêt, mais leurs recherches avaient été vaines; ils avaient crié dans toutes les directions sans qu'une voix répondît à leur appel. Francis était resté sur pied toute la nuit, et le lendemain, dès l'aube, les perquisitions recommencèrent. Tout en s'agitant et en donnant des ordres, Pommeret se disait:

— Si pourtant on la rapportait morte!

Un frisson lui courait dans tous les membres; en même temps, cette funèbre pensée faisait sourdre au fond de lui comme une vague espérance et un secret soulagement. Tandis qu'il recommandait à Pierre de fouiller les marais de la Peutefontaine, voilà que

tout à coup un bruit de voix bourdonna dans le vestibule, et deux paysans apparurent ramenant Adrienne, les cheveux épars, la robe trempée, les pieds souillés de vase. Elle était vivante, mais c'était tout. Ses yeux hagards ne reconnaissaient personne, et un rire nerveux, saccadé, incessant, la secouait tout entière, emplissant les couloirs sonores d'une sauvage et retentissante clameur, pareille à celles qu'on entend dans les maisons de fous.

Deux jours après, on lisait dans *le Spectateur de Langres :* « Un affreux malheur vient de frapper une honorable famille du canton. Une jeune femme récemment accouchée, Mme Pommeret, a été prise d'un soudain accès de folie et s'est enfuie nuitamment du château de Rouelles. On l'a retrouvée le lendemain matin près des bois de Montavoir, dans un état de démence complète. Elle avait renoncé à nourrir elle-même son enfant; la suppression brusque de l'allaitement a déterminé, dit-on, des désordres cérébraux très graves, et son jeune mari, accablé de douleur, a été forcé de la conduire, sur les conseils des médecins, dans une maison d'aliénés. »

Mme Pommeret vit toujours. Elle est enfermée à l'établissement de Maréville, et sa folie a été déclarée incurable. Francis et Denise ont quitté Rouelles. Ils se haïssent tous deux et ne peuvent se résoudre à se quitter; l'enfant qui est désormais leur seul intérêt dans la vie et dont ils se disputent la possession, retient l'un près de l'autre ces deux êtres qui ne peuvent se regarder sans que chacun de leurs regards contienne un reproche sanglant et une malédiction. La Mancienne et le château de Rouelles ont été vendus. Le couple qui s'exècre et qui ne trouve le calme nulle part, erre de place en place, l'été dans les bains de mer, l'hiver dans les villes du Midi, traînant partout son équivoque et menteuse intimité. De temps en temps, un bulletin leur arrive de Maréville, sur lequel ils lisent que la santé physique de la malade ne laisse rien à désirer, mais que son état mental est toujours le même. L'enfant les accompagne, et, à mesure qu'il grandit, il ressemble d'une façon terrifiante à Adrienne. Dans ses cheveux bruns, il a, lui aussi, cette mèche blanche qui était le trait caractéristique de la physionomie de la malheureuse femme. En vain Denise coupe constamment cette mèche de cheveux qui lui cause une indéfinissable terreur : toujours plus visible et plus drue elle repousse, — vivace et persistante comme un remords.

André Theuriet.

L'ILE DE CHIO

CHIO DANS L'ANTIQUITÉ ET AU MOYEN AGE. — LES MASSACRES DE 1822. — LE TREMBLEMENT DE TERRE DE 1881.

Entre tous les peuples des cités grecques, les habitans de Chio furent et sont encore renommés pour leur sagesse politique et leur sens pratique des choses de la vie. A Chio, les rêves de l'imagination, les entraînemens du cœur l'ont toujours cédé aux conseils de la raison. Les Chiotes, dans le cours de leur vie de peuple, ont souvent poussé la prudence jusqu'à la timidité, la circonspection jusqu'au renoncement aux plus généreux sentimens de patrie et de liberté. Qu'on ne nous fasse pas dire cependant au-delà de ce que nous écrivons. Les Chiotes ne furent pas lâches, — vingt combats attestent leur vaillance, — mais l'égoïsme, l'amour du gain, les jouissances de la richesse amènent l'oubli des vertus guerrières. On se fait à la crainte comme au courage, par l'exercice. On s'accoutume à ne point haïr la servitude pourvu que les intérêts n'en souffrent pas, et on arrive ainsi « à craindre naturellement les coups, » comme le bon Panurge (1). Il semble que l'ambition des

(1) Les Chiotes savent bien qu'en Grèce, patrie des Canaris, des Tsavellas et des Botzaris, ils ne passent pas pour des foudres de guerre. Dans un curieux livre de M. D. Bikélas, *Louki-Laras*, traduit du grec moderne par M. de Queux de Saint-Hilaire, nous trouvons cette phrase caractéristique (il s'agit d'une scène de la guerre de l'indépendance, guerre à laquelle Louki-Laras ne prit pas part, bien qu'il fût en âge de combattre) : « N'allez pas sourire, lecteur, en pensant que je suis Chiote, et attribuer ma timidité à mon origine. »

Chiotes, ce peuple mé heureux, eût été de n'avoir pas d'histoire. Quand ils se mêlèrent dans l'antiquité aux guerres civiles et aux guerres nationales des Grecs, ce fut contre leur gré. Ils se rangèrent d'ailleurs le plus souvent du côté des plus forts. Au moyen âge et dans les temps modernes, ils guerroyèrent peu, et les Byzantins, les Génois, les Turcs n'eurent pas de sujets plus soumis. Mais la destinée n'a pas tenu compte aux Chiotes de leur sagesse. Chio, qui aurait envié qu'on dît d'elle ce que les Grecs du temps de Démosthène disaient de l'Achaïe, « que son histoire était obscure et qu'elle se félicitait de cette obscurité, » Chio a acquis une tragique renommée. La déportation en masse de 497 av. J.-C., la population vendue comme esclave par Mithridate en 86, les massacres de 1822, le tremblement de terre du 3 avril 1881, on ne trouve dans l'histoire d'aucun peuple de plus lamentables calamités.

I.

L'histoire de Chio commence au déluge! — au déluge de Deukalion. — D'après une tradition très ancienne, consignée par Éphore et par Strabon, les premiers habitans de l'île auraient été des Pélasges de Thessalie, fuyant l'inondation. Des Crétois, puis une tribu orientale (Cariens ou Phéniciens) peuplèrent ensuite l'île. Enfin, lors de l'émigration des Ioniens en Asie-Mineure, une population de la Grèce continentale, composée principalement d'Hellènes de race ionienne, aborda à Chio. Elle fut bien accueillie et prit bientôt la prépondérance. Un siècle après leur arrivée, les émigrés ioniens étaient devenus les maîtres de l'île; Chio était une des douze villes de la confédération ionienne.

On voit par combien de races diverses fut formé le peuple chiote. Or cette fusion produisit cependant un caractère particulier, bien différent de celui des autres Grecs. Il semble que les Chiotes aient pris aux peuples qui ont tour à tour colonisé leur île le trait distinctif de leur nature : aux Pélasges, la patience, la ténacité, la gravité du caractère; aux Crétois, le goût et la science de l'agriculture; aux Cariens et aux Phéniciens, le génie du commerce, l'âpreté au gain; aux Ioniens enfin, l'esprit aventureux mais tourné uniquement vers les entreprises industrielles et commerciales. Les Chiotes en effet ne se passionnent ni pour les arts, ni pour les lettres; encore moins aiment-ils la guerre. Ce ne sont point eux qui, comme leurs frères d'origine, les Ioniens d'Athènes, auraient épuisé le trésor public pour élever les temples de l'Acropole ; ce ne sont point eux qui, afin d'échapper à la domination du grand roi, auraient abandonné leur ville à la torche et au fer et se seraient réfugiés sur les

« maisons de bois » pour y vaincre ou y mourir. Le Chiote vit par le commerce et pour le commerce. Il l'entend mieux qu'aucun autre Grec. On trouve le Sémite dans le Chiote. Aussi les Grecs d'Athènes et de Constantinople considèrent-ils comme synonymes les termes de Juif et de Chiote. La politique, les grands mots de liberté et de patrie, qui enflamment les Grecs, laissent les Chiotes fort calmes. Ils s'accommodent volontiers de la servitude s'ils y trouvent leur avantage. Que la récolte rende beaucoup, que le trafic rapporte des gros bénéfices, ils s'embarrassent peu du reste. Ils ont l'optimisme de Candide. Ils trouvent que tout est bien, pourvu qu'ils puissent cultiver leur île, dont, à force de travail, ils ont fait un jardin.

Cette indifférence pour la politique, ce courage au travail, cette habileté au commerce, cet égoïsme et cette prudence bien entendue, qui sont les traits caractéristiques des Chiotes, on en trouve la trace dans toute l'histoire de Chio. Dès les temps les plus anciens, ils ont une marine considérable pour leur petite population; leurs navires marchands se comptent par centaines. Ils établissent des comptoirs sur toute la côte d'Asie, sur les rives du Pont, en Grèce, jusqu'en Égypte. Leur commerce devance celui d'Athènes. Leur vin, leurs fruits, leurs poteries, leurs meubles, leurs étoffes sont renommés. D'autre part, Pactyas, gouverneur de Sardes, s'étant révolté contre Cyrus et étant venu chercher un refuge à Chio, les Chiotes, à la première demande des Perses, n'hésitent pas à l'arracher du temple d'Athènè et à le leur livrer. Ils n'auraient garde de s'aliéner d'aussi puissans voisins pour un vain sacrifice aux lois de l'hospitalité. Lorsque les Perses soumirent l'Ionie, les habitans de Chio ne tentèrent pas même un simulacre de résistance. Il en coûte encore moins cher de payer un tribut que de faire la guerre. Quelques années plus tard, quand l'Ionie se révolta contre les Perses, Chio fut une des dernières cités à s'armer. Il est juste de dire que si les Chiotes n'aiment pas la guerre et sont lents à s'y décider, ils la mènent avec une rare énergie une fois qu'ils l'ont entreprise. — Les Anglais, peuple commerçant comme les Chiotes et attaché comme les Chiotes à la politique d'égoïsme, ont avec eux cet autre point de rapport.—A la bataille de Lada, où presque tous les navires ioniens prirent la fuite avant l'action, les cent trirèmes de Chi soutinrent seules le choc des six cents bâtimens perses et phéniciens. Les Chiotes furent vaincus; mais cette défaite reste la plus belle page de leur histoire. Ils expièrent cruellement leur révolte. Hérodote nous montre les Perses débarqués dans l'île, se tenant par la main et marchant ainsi du nord au sud, de façon à prendre les Chiotes comme en un immense filet. — Il est permis, sans manquer de respect au père de l'histoire, de remarquer que cette longue

chaîne humaine de plus de 30 kilomètres dut se rompre à tout instant, au passage des bois, des rochers, des montagnes. — Tous les Chiotes furent vendus comme esclaves; les plus beaux jeunes gens furent faits eunuques, les femmes envoyées dans les harems d'Asie. On brûla la ville.

Les Perses ne tardèrent pas à regretter ces ravages. Une île dépeuplée ne paie pas d'impôts, et pour des desseins ultérieurs, il était bon de s'assurer une flotte comme celle qui avait si valeureusement combattu à Lada. Les Chiotes furent donc rapatriés, la cité reconstruite, les travaux repris. A Chio, on ne garda pas de ressentiment du traitement subi après la bataille de Lada. Comme Atapherne disait un jour aux députés d'Ionie: « Nous ne pouvons nous fier à vous; nous vous avons fait trop de mal pour que vous l'oubliiez, » un Chiote répondit: « Si vos vengeances vous font douter de notre fidélité, que vos bienfaits futurs vous en assurent. » On aurait pu se défier de ces belles paroles; les Perses y crurent, et ils eurent raison. Durant les guerres médiques, les Chiotes, loin de se révolter, fournirent des trirèmes au grand roi. Ils combattirent contre les Grecs à Salamine. L'issue de cette bataille rendit les Chiotes très perplexes. Les Grecs étaient victorieux, mais leur flotte était encore bien loin de Chio; les Perses étaient vaincus, mais leur territoire n'était séparé de l'île que par un bras de mer. Dans cette occurrence, que dictait la prudence? La bataille de Mykales mit fin à cette incertitude. Les Chiotes se déclarèrent pour les Grecs, acquiescèrent au traité d'Aristide et reconnurent la suzeraineté d'Athènes. La prospérité de Chio s'accrut sous le protectorat athénien. La métropole leur laissait, comme à toutes les villes, l'autonomie municipale et n'exigeait d'eux que les taxes établies par le traité de Délos et un contingent de trirèmes en temps de guerre. Les Chiotes restèrent les plus fidèles alliés d'Athènes durant un demi-siècle, — tant que la fortune fut du côté d'Athènes, — si bien, rapporte Théopompe, qu'il était d'usage dans les fêtes athéniennes d'implorer les Dieux pour Chio comme pour Athènes. Les Athéniens allaient même jusqu'à rire un peu du zèle sans limites des Chiotes. « Quelle bonne ville que Chio! disait Eupolis. Tout ce que vous demandez elle le donne. Voilà un cheval qui n'a pas besoin d'aiguillon! » Mais, le désastre de l'expédition de Sicile ayant porté le premier coup à la puissance d'Athènes, Chio pensa avec l'appui des Lacédémoniens à s'affranchir de l'hégémonie athénienne. Elle mit d'ailleurs dans l'exécution de ses desseins la plus extrême circonspection, puisqu'elle envoya dans le même temps des ambassadeurs à Sparte et des ambassadeurs à Athènes, pour assurer les deux cités de son bon vouloir. Ce fut Alcibiade qui entraîna la défection de Chio. Durant la troisième phase de la guerre du

Péloponnèse, les Chiotes furent tour à tour du côté de Sparte et du côté d'Athènes, selon que la victoire suivait Sparte ou suivait Athènes. Dans la bataille qui mit fin à ce duel de trente ans, à Ægos-Potamos, les Chiotes étaient avec les Spartiates. Un historien a dit que les Chiotes contribuèrent puissamment à la victoire et se conduisirent avec vaillance. Mais Ægos-Potamos ne fut pas une bataille. Ce ne fut qu'une surprise terminée par un horrible massacre. Le zèle des Chiotes envers Sparte ne leur profita pas. Lacédémone traita ces alliés fidèles en ennemis vaincus. Un harmoste vint occuper l'île avec une garnison. La flotte fut saisie, et défense fut faite d'en créer une nouvelle. Il y eut des supplices, des proscriptions. La terreur régna à Chio. Si Athènes était parfois exigeante, son gouvernement n'eut jamais le caractère vexatoire ni les duretés farouches du gouvernement de Sparte.

Nous ne suivrons pas l'histoire politique et municipale de Chio en toutes ses péripéties. Vlastos, dans son gros livre sur Chio (1) et M. Fustel de Coulanges, dans un Mémoire savant et étendu (2), ont épuisé le sujet. Nous ferons seulement le sommaire des principaux événemens de la vie nationale de Chio jusqu'à la conquête turque. — Durant la période de l'histoire grecque qui s'étend de la fin de la guerre du Péloponnèse aux premières expéditions des Romains, les Chiotes, que le traité d'Antalcidas avait délivrés de la domination lacédémonienne, furent tour à tour alliés des Athéniens, des Lacédémoniens, des Thébains et des barbares. Est-il besoin d'ajouter que ces diverses alliances étaient la conséquence des succès des Athéniens, des Lacédémoniens, des Thébains et des barbares? — Les Chiotes avaient l'esprit de n'être jamais du parti des vaincus. — Une fois cependant, ils manquèrent de perspicacité. Ils appelèrent une garnison perse au moment où Alexandre portait ses armes en Asie. D'ailleurs, s'ils ne surent pas prévoir la fortune du jeune héros, ils furent des premiers entre tous les Grecs à se soumettre à la puissance romaine. Dès la première apparition des Romains en Grèce, les Chiotes se déclarèrent leurs alliés. Ils leur restèrent toujours fidèles. Toutefois force leur fut de se rendre à Mithridate et de lui donner leurs navires. Mais le roi de Pont, ayant appris que les Chiotes avaient gardé des intelligences avec Rome, conçut contre eux une extrême colère. Son lieutenant Zénobius rassembla les principaux citoyens au théâtre et leur déclara qu'il fallait livrer toutes leurs armes et payer dans l'instant une contribution de 2,000 talens. Les Chiotes obéirent. Zénobius s'écria alors qu'il manquait quelques drachmes à la somme exigée et fit déporter en masse les habi-

(1) Χιακὰ ἤτοι ἱστορία τῆς νήσου Χίου, 2 vol.; Syra, 1840.

(2) *Mémoire sur l'île de Chio.* (*Archives des Missions scientifiques*, tome v, 1856.)

tans de Chio dans le royaume de Pont, où ils furent vendus comme esclaves. Leur rapatriement fut une des conditions du traité de paix qui intervint entre les Romains et Mithridate. Les Chiotes reçurent le titre d'amis du peuple romain, et l'autonomie leur fut reconnue. On sait de reste ce qu'était l'autonomie des cités dans les provinces romaines. Sous la domination des empereurs, ces droits illusoires finirent par tomber en désuétude sans que les Chiotes cherchassent à les revendiquer.

Du gouvernement des césars de Rome, Chio, au partage de l'empire, passa sous la domination des césars de Byzance. Au temps des empereurs grecs, l'île eut à subir les insultes des Arabes, les attaques des Turcs, les descentes des pirates sarrasins. A la suite de la quatrième croisade, elle tomba au pouvoir des Vénitiens, fit retour à l'empire grec pour un siècle, puis, après avoir été prise deux fois par les Génois, elle leur resta définitivement acquise. La république de Gênes avait pour créanciers plusieurs membres de la puissante famille des Justiniani. Le trésor étant vide, la république donna comme gage l'île de Chio avec tous ses revenus. Gênes ne trouva jamais l'argent pour se libérer, et Chio resta aux Justiniani. En droit, l'île était une des possessions de Gênes; en fait, elle était un état indépendant gouverné par les Justiniani. La domination de ces Génois, qui dura un peu plus de deux siècles (de 1346 à 1566), fut détestée par les Chiotes, non point peut-être qu'elle fût violente et tyrannique, mais parce qu'elle fut dédaigneuse et vexatoire. Les Justiniani, avec leurs idées de Latins, comptèrent la population grecque pour rien. Ils traitèrent l'île en pays conquis. Il n'y eut pas si infime emploi qui ne fût tenu par un Italien, si petit détail de gouvernement municipal dont les Grecs eussent le droit de s'occuper. Sous les rois de Perse, sous l'hégémonie d'Athènes, sous l'empire romain, sous l'empire byzantin, les Chiotes, bien que soumis au point de vue politique, étaient restés libres, ou du moins avaient gardé l'apparence de la liberté au point de vue municipal. Les Justiniani ne leur laissèrent pas même l'ombre de cette liberté. De plus, avec l'intolérance des catholiques de ces époques, ils s'efforcèrent en toute occasion d'humilier l'église grecque. Aussi, quand en 1566 les troupes ottomanes chassèrent les Génois de l'île, les Chiotes saluèrent les Turcs comme des libérateurs.

Ce genre d'accueil, que les Ottomans n'étaient pas accoutumés à recevoir des Grecs, concilia tout de suite aux Chiotes les faveurs de la Porte. La domination turque, si lourde aux autres pays grecs, fut légère à l'île de Chio. Par leur franche soumission et leur habileté, par les services que des Chiotes rendirent dans le sérail comme interprètes et comme médecins, grâce aussi à ce merveilleux mastic de

Chio, dont la récolte devint un apanage de la sultane mère et à des *bakchich* intelligemment prodigués aux valis et aux membres du Divan, les Chiotes obtinrent peu à peu quantité de libertés et de privilèges. Ils réussirent à constituer un gouvernement municipal auquel les Turcs n'eurent aucune part. Un conseil de trente membres nommait trois démogérontes, qui concentraient en leurs mains tous les pouvoirs publics. Les démogérontes étaient les seuls intermédiaires entre l'autorité turque, représentée par la vali, le cadi et le mufti, et la population grecque de l'île. Un Grec de Chio n'avait jamais directement affaire aux magistrats ottomans, sauf dans les procès au criminel. Les démogérontes étaient juges au civil et connaissaient de tous les différends entre les raïas. C'étaient aussi les démogérontes qui répartissaient et percevaient les impôts, et les payaient ensuite au gouvernement turc. Comme l'a très judicieusement remarqué M. Fustel de Coulanges, les impôts exigés par les Turcs ne sont point excessifs. Ils ne deviennent lourds que par la manière dont ils sont perçus. Les raïas sont ruinés, l'état ne s'enrichit pas; tout le profit va aux intermédiaires. A Chio, il n'y avait pas d'autres intermédiaires que les démogérontes, qui répartissaient l'impôt avec justice et le percevaient avec probité. Un tel mode de perception fut une des causes de la prospérité des Chiotes et de leur sincère soumission à la domination ottomane.

Cette domination, il est vrai, se faisait sentir plus durement chez les habitans de la partie nord de l'île, où on cultivait le mastic. Les Chiotes de cette région vivaient sous un régime spécial. Ils étaient comme les serfs du Grand-Seigneur. Tournefort, dans son *Voyage du Levant,* donne de curieux détails sur les grandeurs et les servitudes de ces raïas. Un aga, qui louait chaque année à Constantinople la ferme du mastic, les gouvernait despotiquement. Sur les cinquante mille oques de mastic que produisaient annuellement les lentisques, vingt mille oques étaient réservées pour le sultan et consommées dans le sérail. Le reste, jusqu'à concurrence de deux mille cinq cents oques par chaque village, appartenait à l'aga. Si la récolte était abondante, l'aga se faisait livrer l'excédent au prix qu'il fixait lui-même; si au contraire l'année était mauvaise, chaque village devait donner autant d'écus qu'il manquait d'oques de mastic. Les Chiotes ne pouvaient ni consommer ni vendre cette denrée. Ils ne pouvaient même ramasser une larme de gomme avant qu'un ordre de l'aga eût fixé le jour de l'ouverture de la récolte. Pendant qu'on préparait le mastic, les villages étaient fermés, les défilés et la côte gardés par des zaptiés. Nul individu étranger à la contrée ne pouvait y pénétrer. Conserver un peu de mastic chez soi, en faire passer à la ville ou à l'étranger,

c'était encourir la mort ou les galères. Pour dédommager les paysans chiotes de leur servage, la Porte leur avait concédé divers privilèges. Ils étaient exemptés de tout impôt et de toute corvée, et ils jouissaient, honneur insigne refusé aux autres raïas, du droit de sonner les cloches et de porter le turban !

Les guerres, les révolutions, le ballottement de servitude en servitude, l'oppression des Génois, la domination ottomane, n'arrêtèrent pas l'essor du commerce et de l'industrie de Chio. Dans les premières années du XIXe siècle, les Chiotes, qui étaient allés toujours s'enrichissant, atteignaient au dernier degré de la prospérité. Le vin, l'eau-de-vie de mastic, les oranges, les citrons, le miel, les amandes, les confitures de *kitro,* les soies et les cotons bruts, les velours, les damas, les passementeries, les cuirs ouvragés, les étoffes brochées d'or donnaient aux Chiotes les plus beaux revenus, que triplaient les bénéfices de leur commerce, qui rayonnait sur tout le littoral méditerranéen. Les Chiotes avaient des comptoirs à Constantinople, à Smyrne, à Alexandrie, à Marseille, à Venise, à Gênes ; ils en avaient aussi à Amsterdam, à Londres, à Odessa. Ce furent les Chiotes qui inaugurèrent le commerce des blés de la Mer-Noire. Ils avaient obtenu de la Porte, au nombre de leurs privilèges, l'exemption des droits de péage imposés aux navires qui passaient les Dardanelles. Dans la conflagration générale où la révolution française et l'empire entraînèrent l'Europe, la Turquie resta longtemps neutre. Cette neutralité ne fut pas d'un grand profit aux Turcs, mais elle fut une source de richesse pour le commerce grec. Les Grecs naviguant sous pavillon ottoman accaparèrent toute l'importation et toute l'exportation de la Méditerranée. L'argent que l'agriculture, l'industrie, le commerce, la banque, faisaient affluer à Chio ne servit pas seulement à accroître le bien-être et le luxe des insulaires, il profita à l'embellissement de l'île, à l'humanité, à la civilisation. Au moyen de donations, de souscriptions, de taxations volontaires, on éleva deux cents églises, on construisit un hôpital qui pouvait recevoir plusieurs centaines de malades, un hospice pour les vieillards, un lazaret. Chio eut une caisse d'épargne qui payait aux riches 6 pour 100, aux pauvres et aux orphelins 8 pour 100. L'école de Chio, où les cours étaient gratuits à tous les degrés, était renommée dans la Grèce entière par l'excellence de son enseignement. Sept cents élèves y venaient chaque année de Turquie, des îles, de Grèce, d'Asie-Mineure. Les Chiotes fondèrent aussi une bibliothèque qui possédait plus de quarante mille volumes en 1821, et ils furent les premiers en Orient à avoir une imprimerie.

II.

« La plupart des cités grecques, a dit Pline l'Ancien, gagnèrent beaucoup à échanger une liberté agitée contre le repos et la prospérité que leur assura Rome.» Les Chiotes, à toutes les époques, auraient approuvé les paroles de Pline. Ils se trouvèrent bien de la domination romaine et s'accommodèrent admirablement de la domination ottomane. Le patriotisme à coup sûr leur semblait un beau sentiment, mais un luxe dont il était aisé de se passer. Après les guerres et les troubles qu'ils avaient eu à subir au temps des empereurs de Byzance et des Génois, ils auraient volontiers dit du Turc :

. . . . . Deus nobis hæc otia fecit.
Namque erit ille mihi semper Deus...

Au début de la guerre de l'indépendance, quand la Grèce entière s'agitait au grand souffle de la liberté, les raïas de Chio restèrent tout à fait calmes. Ils virent cette insurrection avec un certain étonnement, non sans une certaine crainte. Ils pressentirent que, même pour les Grecs décidés à ne pas se mêler au mouvement, il y aurait des coups à recevoir. D'ailleurs, ils n'avaient pas été initiés aux préparatifs de la révolte. Les hétairies qui avaient préparé la levée de boucliers savaient qu'on ne devait pas compter sur les Chiotes. Ce ne fut que de longs mois après les premiers coups de fusils tirés que les Grecs tentèrent de soulever Chio. Le 8 mai 1821, une escadre grecque de vingt-cinq bâtimens vint mouiller devant l'île. Un émissaire fut débarqué portant une proclamation destinée à faire prendre les armes aux Chiotes. La garnison turque se composait alors tout au plus de trois cents soldats. Le 11 mai, l'émissaire revint à bord du vaisseau amiral. Cent hommes à peine dans toute l'île étaient disposés à la révolte, et les notables de Chio avaient livré spontanément des otages au pacha. Un message secret fut même envoyé par les démogérontes à l'amiral Tombasis, le conjurant de s'éloigner pour ne pas troubler la tranquillité de l'île. La flotte grecque leva l'ancre. Le pacha tremblant encore de la peur qu'il avait eue, demanda des renforts à Constantinople et exigea des Chiotes de nouveaux otages. Mille irréguliers turcs arrivèrent à Chio. Ils terrorisèrent l'île par leurs vexations et leurs pillages. Les Chiotes furent employés nuit et jour, les injures et la bastonnade payant leur peine, à élever des redoutes, à construire

11.629

des abris, à fabriquer des affûts de canons. Les Turcs n'avaient rien à craindre des Chiotes, qui venaient de donner assez de preuves de fidélité; mais, même après l'insuccès de leur première entreprise, une seconde tentative contre l'île était à redouter de la part des Grecs.

En effet, le 22 mars 1822, une troupe de Samiens, d'environ deux mille hommes, débarqua dans l'île. Elle avait pour chef un aventurier de Samos, nommé Lycurgue, et un paysan chiote qui avait fait la campagne d'Égypte sous Bonaparte. Ces soldats n'étaient point des plus braves ni des plus disciplinés de l'armée grecque. Lycurgue, ambitieux d'un commandement, les avait racolés parmi les vagabonds, les repris de justice, les déserteurs et les mécontens de l'armée, et il s'était décerné à lui-même le titre de généralissime (archistratège) du corps de Chio. A l'approche des Samiens, les Turcs se réfugièrent dans la citadelle. Lycurgue prit possession de la ville. Ses hommes commencèrent par piller les mosquées et les boutiques turques et finirent par piller les maisons des Grecs qu'ils étaient venus pour délivrer de l'esclavage. Les singulières façons de leurs libérateurs n'étaient point faites pour engager les Chiotes à combattre dans leurs rangs. La population ne bougea pas. Seuls quelques paysans de la région du mastic s'armèrent de bâtons durcis au feu et vinrent grossir le corps de Lycurgue. Plusieurs attaques contre la citadelle n'eurent aucun résultat, car les assiégeans manquaient de canons. Ils en firent demander à Psara et à Corinthe. Les Grecs, bien qu'ayant désapprouvé l'expédition, se décidèrent à leur en envoyer, mais les bâtimens qui les portaient durent s'arrêter à Psara. Chio était retombée au pouvoir des Turcs.

On avait reçu à Constantinople la nouvelle de la révolte de Chio. C'est ainsi que le gouverneur appelait l'échauffourée des Samiens, à laquelle les Chiotes n'avaient pris aucune part. Le sultan entra dans une grande colère. On dit qu'il ne prononça que ces trois mots: «Fer, feu, esclavage.» Le capitan-pacha lui-même fut chargé de l'exécution de cette sentence. Sa flotte, forte de plus de cinquante bâtimens, mouilla devant Chio, le 11 avril, et ouvrit le feu. Les Samiens quittèrent la ville et se rembarquèrent. Toutefois, Lycurgue, qui craignait pour les Chiotes les terribles vengeances des Turcs, resta avec quelques centaines d'hommes à Lithocoron, dans le nord de l'île, afin de recueillir et d'embarquer les fugitifs. Mais une dizaine de ses soldats ayant, dans une reconnaissance, été pris par des paysans chiotes et livrés aux Turcs qui les égorgèrent, il quitta l'île.

A peine les Turcs eurent-ils débarqué que le massacre commença. Le gouverneur donna le signal en faisant pendre cent vingt otages aux créneaux de la citadelle. Alors cinquante incendies

11.629

s'allument à la fois dans la ville, et les quinze mille Turcs de Kara-Ali se ruent au carnage. Dans les rues, on sabre les fuyards affolés; dans les maisons, on égorge les femmes, les vieillards, les enfans. Les ordres du capitan-pacha étaient bien d'épargner pour la vente les femmes au-dessous de quarante ans et les enfans de deux à douze ans. Enivrés par le sang, excités par les derviches et les mollahs qui hurlaient : « Tuez! tuez! c'est Allah, le Prophète et le sultan qui l'ordonnent! » les Turcs, le premier jour du massacre, n'épargnèrent personne. A la nuit, ils n'étaient pas las de tuer. Les flammes de l'incendie éclairèrent des scènes atroces. Des femmes traînées par les cheveux étaient violées sur les cadavres de leur père ou de leur mari avant d'être éventrées; des derviches tournaient leur ronde furieuse autour des amas de cadavres et de mourans; des soldats dressaient des pyramides de têtes sur lesquelles ils plantaient des étendards; d'autres formaient industrieusement avec des centaines d'oreilles des guirlandes destinées à orner la poupe des vaisseaux. Le lendemain, les chefs turcs modérèrent le carnage pour procéder avec méthode aux exécutions en masse et pour varier les supplices. On noya les vieillards, les vieilles femmes et les enfans nouveau-nés. Les plus riches entre les Chiotes furent mis à la torture afin de leur faire avouer où ils avaient caché leurs trésors. Les uns expirèrent sous le fouet, dans l'huile bouillante; d'autres, le corps horriblement mutilé et couvert des stigmates des tenailles rougies au feu et des griffes de fer, étaient traînés jusqu'à la grève, où on les égorgeait. Le capitan-pacha, Kara-Ali, qui tenait à jouir du spectacle, avait ordonné qu'on amenât des captifs sur le pont de sa frégate. Ils arrivaient par centaines, et l'amiral les faisait sous ses yeux pendre, décapiter ou empaler, selon ses caprices de bourreau.

Les massacres et les exécutions s'arrêtèrent soudain au bout de cinq jours. Ce n'étaient ni la lassitude des égorgeurs, ni un tardif sentiment de pitié qui dictaient la fin du carnage. Les Turcs n'avaient encore tué que neuf mille Grecs, et sur les registres de douane de Chio, les esclaves ayant acquitté le droit de sortie à tant par tête pour être vendus sur les marchés d'Asie ne s'élevaient encore qu'à douze mille. Il fallait de nouvelles victimes. Mais la ville était vide, les villages abandonnés. Presque tous les Chiotes s'étaient réfugiés dans les montagnes et au bord de la mer, et des bâtimens grecs arrivaient sur tous les points de l'île pour embarquer les fugitifs. C'est alors que Kara-Ali et Vehib-Pacha suspendirent le massacre et firent annoncer qu'une amnistie générale était proclamée, à la condition que les Grecs rentreraient dans leurs foyers et donneraient de nouveaux otages. L'archevêque Platon, les démogérontes et autres notables qui étaient détenus dans la

citadelle se portèrent garans de la parole des Turcs. Les agens consulaires européens eux-mêmes, abusés par Vehib-Pacha, trempèrent à leur insu dans cet exécrable guet-apens. Comment les Chiotes ne se seraient-ils pas laissé tromper? Ils regagnèrent en foule les villages et envoyèrent à Chio de nombreux otages, qui arrivèrent devant les chefs turcs en célébrant la clémence du Grand-Seigneur.

Le 24 avril, au lever du soleil, une salve de toute l'artillerie de la flotte annonça la reprise du massacre. Les consuls qui avaient engagé les Chiotes à se fier à la parole des Turcs purent voir en même temps les cadavres de six cents otages hissés aux vergues des vaisseaux, et les démogérontes, les primats et les notables des villages amnistiés, au nombre de cent cinquante, pendus aux créneaux de la citadelle. Pour l'archevêque Platon, on lui donna une place d'honneur. Revêtu de ses habits sacerdotaux, il fut pendu à la volée d'un canon. Quand il n'y eut plus à tuer dans la ville, les Turcs parcoururent les campagnes, la torche et le fer à la main. Rien n'échappa à leur fureur : les hommes furent mis à mort, les femmes vendues, les maisons brûlées, les plantations saccagées. On n'épargna que les vingt-deux villages de la région du mastic, grâce à l'intervention du harem impérial. Les massacres, qui ne s'arrêtèrent que faute de victimes, se continuèrent jusqu'au milieu de mai. Puis, l'ordre ainsi rétabli dans l'île, les Turcs se reposèrent de leurs exploits en célébrant pieusement le ramazan.

C'était le sultan Mahmoud qui avait ordonné la ruine de Chio. Mais Kara-Ali, le capitan-pacha, avait organisé les massacres avec une science scélérate et y avait présidé avec une férocité de bête fauve. Lui au moins allait trouver le châtiment. Dans la nuit du 18 juin, il y avait fête en rade de Chio à bord du vaisseau amiral. Baleste, officier français qui combattait dans les rangs grecs, venait d'être tué en Crète et on avait apporté sa tête et ses deux mains au capitan-pacha. Tous les états-majors de la flotte, venus pour complimenter l'amiral, contemplaient ces sanglans trophées cloués à la proue de la frégate. Dans sa joie, car Baleste était très redouté, l'amiral avait retenu les principaux officiers à son bord et leur offrait un banquet. On se réjouissait, car on était victorieux et on pouvait sans crainte passer une nuit de ramazan sur ce vaisseau monté par deux mille deux cents hommes, armé de quatre-vingts canons et entouré de plus de cinquante bâtimens de guerre.

Or, ce jour-là même, deux tout petits bateaux grecs avaient quitté Psara. L'un portait vingt marins, l'autre quatorze. Ces trente-quatre hommes allaient venger Chio. C'étaient des brûlotiers commandés par Constantin Canaris. Ils arrivent, la nuit tombée, à l'entrée de la passe, trompent les vigies des deux frégates turques qui

la gardent, louvoient au milieu des bâtimens à l'ancre et s'approchent du vaisseau amiral. Rapide comme la flèche, le brûlot de Canaris fond sur ce navire. Canaris s'accroche à la proue, atteint le beaupré, où il se cramponne, jette les grappins dans les bossoirs. Cela fait, il redescend dans son brûlot, l'allume et saute dans sa barque. Son lieutenant, George Pépinos, qui a attaché son brûlot à la frégate du *Riala-bey,* le rejoint. Ils passent sous le feu des Turcs en les saluant du cri triomphal : « Victoire à la croix ! » Ces intrépides marins dédaignent maintenant de se dérober à la vue de l'ennemi : leur œuvre est accomplie, et ils ont un baril de poudre pour se faire sauter si on leur coupe la retraite. Mais les Turcs pensent plutôt à l'incendie qui menace de s'étendre à tous les navires. Le vaisseau amiral s'est embrasé en un instant. Le vent qui s'est levé soudain active l'ardeur des flammes qui gagnent le pont, les haubans, les hunes. Le navire devient fournaise. Les canons chargés partent d'eux-mêmes sous l'action de la chaleur, jetant dans la flotte la mort et l'épouvante. La flamme s'avance vers la soute aux poudres. L'amiral descend dans une yole. Un mât tombe, engloutit l'esquif, brise les reins de Kara-Ali. Des matelots le transportent à la nage jusque sur la grève, où il expire dans d'atroces souffrances après avoir vu sauter son vaisseau-amiral et brûler plusieurs de ses frégates.

Les Turcs avaient la coutume de répondre à une défaite par un massacre. Vehib-Pacha, le lendemain de la mort de l'amiral, donna l'ordre à ses soldats de traiter les villages à mastic, épargnés jusqu'alors, comme avaient été traités les autres villages et la ville. Quelques jours plus tard, il n'y restait ni un homme ni une maison. C'est avec raison qu'on dit : *les massacres* de Chio. Il y eut à Chio trois massacres. Le premier, où les Turcs saccagèrent la ville, dura cinq jours. Le second, où les villages du nord et du centre de l'île furent ravagés, dura quinze jours environ. Enfin le troisième, qui ruina la contrée du mastic, se prolongea pendant plus de deux semaines. Le nombre total des victimes n'est point exactement connu. Mais on peut l'évaluer, sans tomber dans les exagérations des philhellènes de 1825, à vingt mille tués et à quarante mille vendus comme esclaves. Ce qui est certain, c'est que l'île avait avant les massacres quatre-vingt-dix mille âmes et que, d'après un recensement fait le 5 juillet 1822, il n'y avait plus dans toute l'île, à cette date, que neuf cents habitans. Trente mille Chiotes avaient échappé au carnage en se réfugiant sur les vaisseaux grecs envoyés sur la côte par Miaoulis le lendemain de l'incendie de la frégate amirale turque. Ils se dispersèrent dans toutes les villes commerçantes de l'Europe. Le plus grand nombre émigra à Syra et à Trieste. — Quand on réfléchit sur ces massacres perpétrés de

sang-froid, deux mois durant, en plein XIXe siècle, on s'étonne que les Turcs n'aient pas été mis à jamais au ban des peuples civilisés, et on doute si l'humanité a, depuis trois mille ans, fait un pas en avant. Les Perses de Cyrus, les barbares de Mithridate, ont été infiniment moins féroces que les Turcs du sultan Mahmoud.

Le massacre de Chio a inspiré à Victor Hugo les beaux vers des *Orientales :*

Les Turcs ont passé là. Tout est ruine et deuil.
. . . . . .
Veux-tu pour me sourire un bel oiseau des bois,
Qui chante avec un chant plus doux que le hautbois,
Plus éclatant que les cymbales?
Que veux-tu, fleur, beau fruit ou l'oiseau merveilleux?
— Ami, dit l'enfant grec, dit l'enfant aux yeux bleus,
Je veux de la poudre et des balles.

Mais la sublime réponse de l'enfant n'est pas à sa place dans la bouche d'un Chiote. C'étaient les enfans d'Hydra et de Psara, îles saccagées comme Chio, qui voulaient de la poudre et des balles. Les Chiotes ne demandaient qu'à retourner dans l'île pour cultiver leurs terres et reprendre leur commerce. Quelques années après les massacres, les Turcs, jugeant que c'était mal entendre l'économie politique de se priver des beaux revenus de Chio, rappelèrent les Chiotes et leur rendirent leurs biens. Les Chiotes revinrent, oubliant ou feignant d'oublier les événemens qui les avaient bannis. Il y eut un accord tacite entre les bourreaux et les victimes pour ne pas se rappeler le passé. La Porte rétablit les Chiotes dans leurs anciens privilèges. Ils eurent comme autrefois leur administration autonome, qu'ils conservèrent jusqu'à l'établissement des *vilayets*. Peu à peu les maisons se rebâtirent, les plantations repoussèrent, le commerce reprit, l'île se repeupla. En 1854, il n'y avait encore à Chio que trente mille habitans; en 1880, les Chiotes étaient plus de quatre-vingt mille. C'était presque la même population qu'avant l'insurrection. C'étaient aussi presque la même richesse, la même prospérité, le même bonheur tranquille. L'île de Chio était redevenue une des plus riches et des plus riantes de la mer Égée.

III.

Au voyageur qui venait de Smyrne à Chio, par le *Lloyd*, l'île dont il n'apercevait d'abord que les hautes montagnes granitiques, paraissait sévère et stérile. L'épithète qu'Homère donne à Chio :

« montagneuse et abrupte, » revenait à la mémoire. Mais, quand on approchait de terre, la nature changeait d'aspect. Dénudées à leur sommet, les montagnes abaissent vers la mer leurs pentes inférieures toutes couvertes de vignes, d'orangers, d'amandiers. La brise d'ouest en apporte les parfums jusque sur le pont du navire. Les yeux, brûlés par la réverbération du soleil sur la glace mouvante des eaux, baignent avec délices dans un horizon de verdure. La ville capitale (Chio ou Kastro) s'arrondissait en hémicycle autour du port, flanquée à son extrémité nord par la vieille forteresse génoise, qui enfermait tout un quartier dans ses épaisses murailles bastionnées; à son extrémité sud par le cimetière turc, rempli d'arbres au feuillage sombre. Avec ses petites maisons blanches à toits de tuiles, que surmontaient d'espace en espace les pointes aiguës des minarets et les dômes bulbeux des églises, avec ses deuxièmes plans s'étageant en jardins fruitiers et ses troisièmes plans occupés par les montagnes, Chio formait un charmant panorama. Le cimetière et les jardins, qui s'avançaient jusqu'à la mer, donnaient l'illusion des terrasses de Gênes. Une fois descendu à terre, on se trouvait un peu déçu. Une ville construite à angles droits; des rues étroites; quelques hautes maisons de style froid et sévère, d'allure de forteresse, comme les palais florentins; d'autres, en plus grand nombre, rebâties depuis les incendies, dénuées de tout caractère; des églises et des mosquées méritant à peine un regard, c'est tout ce que le voyageur avait à voir à Chio. De ruines antiques, point. Des pierres sculptées, des morceaux de marbre, des fûts de colonnes, des fragmens d'architraves, des chapiteaux mutilés, il y en avait en abondance; mais ces vestiges étaient engagés dans les constructions modernes.

L'enchantement commençait quand on quittait la ville. La plaine qui s'étend entre les faubourgs et les ramifications du mont Provato n'est qu'une vaste forêt d'orangers de près de six lieues carrées, où l'on récolte chaque année plus de cent millions d'oranges. Au sortir de la ville, un chemin allant du nord au sud se creuse dans cette forêt des Hespérides. L'espace d'environ 12 kilomètres, on marche entre deux lignes de murs au-dessus desquels se masse ou se découpe le feuillage varié de toutes les essences d'arbres à fruits. C'est le *Kampos*, ce sont les jardins et les maisons de campagne des Chiotes. Tels les grands négocians de Londres qui regagnent, leur journée finie, les cottages de Richmond et de Twickenham, ainsi les Chiotes riches passent le jour à leurs affaires, sur le port, dans les bazars, dans les bureaux, et, le soir venu, quittent la ville pour le *Kampos*. Des Grecs, originaires de Chio, mais habitant Syra, Smyrne, Constantinople, ont aussi des villas au

Kampos; ils y viennent passer la saison des grandes chaleurs, qui, dit-on, sont moins accablantes à Chio que dans toute autre contrée du littoral asiatique.

Les autres parties de l'île de Chio, qui n'ont point le riant aspect du *Kampos*, ne sont ni moins riches ni moins bien cultivées. Au nord de l'île, dominée dans cette région par le mont Élie, les montagnes hautes et escarpées ne souffrent pas de végétation à leur cime. Mais les pentes basses et les vallons sont couverts de blés, de vignes, de mûriers, de cotonniers, d'oliviers. Aussi loin que porte la vue, pas un pouce de terrain qui ne soit cultivé, pas une ravine où ne poussent des arbres productifs, pas une côte où ne coure la vigne. Contrairement aux autres Grecs, les Chiotes aiment l'agriculture; ses durs labeurs ne les rebutent pas. Si l'île est devenue fertile, c'est par les efforts constans des générations. Imagine-t-on que les Chiotes ont taillé en gradins les pentes raides des montagnes et qu'ils ont amassé sur ces degrés la mince couche de terre végétale qui tapissait le granit? La vigne, l'olivier, le blé garnissent ces espèces d'escaliers labourés à la main, à grande fatigue. Dans les vallons et sur les versans, les Chiotes labourent avec des bœufs; dans les plantations de coton, ils donnent trois labours successifs. Chio fut toujours renommée pour ses nombreuses sources. Ces sources, les Chiotes ont été les chercher dans les entrailles de la terre, taillant le granit, perçant le roc à de grandes profondeurs pour faciliter le passage des eaux.

Le sud de l'île, bien que d'une nature moins escarpée, est plus rebelle à la culture. Le sol pierreux se prête mal à la plupart des ensemencemens; en maint endroit, il est tout à fait infertile. C'est cependant de cette terre, qui paraît déshéritée, que l'île tire ses plus beaux revenus. Ces touffes de broussailles, hautes de quatre à six pieds, aux rameaux noueux, aux feuilles vert foncé, sont des arbres magiques. Ailleurs, ces arbustes sont de vulgaires lentisques; là ce sont des arbres à mastic. Dans les autres îles situées sous les mêmes latitudes, ayant le même sol, brûlées par le même soleil, rafraîchies par les mêmes brises, les lentisques ne distillent pas de gomme (1). Les Chiotes attribuent ce phénomène à un miracle. Saint Isidore a souffert le martyre à Chio, c'est de son sang qu'est né l'arbre à mastic. Il faut croire que saint Isidore a été martyrisé au sud de l'île, car on a eu beau transplanter des lentisques dans la partie nord de Chio, ces arbustes n'ont rien produit. Au reste, les auteurs anciens parlent du mastic de Chio, mais

(1) En Afrique et en Arabie, il y a quelques arbres à mastic qui produisent une gomme de qualité très inférieure.

les paysans chiotes, bien que parlant un bon grec, ne lisent pas les auteurs anciens. La culture du mastic exige des soins constans. Ces arbustes ne se reproduisent pas par leurs graines; les Chiotes les multiplient en les provignant. Au mois de juin, on pratique des incisions sur le tronc et sur les branches. La gomme s'échappe des blessures, coule en larmes le long du tronc et vient former au pied un cercle de résine blanchâtre. En septembre, les paysans arrachent la résine qui est restée attachée à l'écorce; c'est la plus précieuse. Ils ramassent ensuite celle qui est tombée au pied de l'arbre; la terre qui y adhère se détache en séchant. On exporte le mastic à Constantinople, à Smyrne, dans les grandes villes des deux Turquies. Les femmes trompent l'ennui des harems en mâchant cette pâte parfumée; brûlé dans des cassolettes, le mastic répand une odeur agréable. Une grande partie de la récolte sert à la distillation. Dissous dans l'alcool, le mastic fait une excellente liqueur, dont la saveur tient à la fois de l'anis et de l'absinthe. C'est presque la seule liqueur qu'on boive en Grèce et en Turquie. On vend aussi en Occident de l'eau-de-vie de mastic. Mais ceux qui en ont bu en Grèce n'y retrouvent point le fin arome dont ils ont gardé bon souvenir. Malgré les belles étiquettes en caractères grecs qui en décorent les fioles, cette liqueur au goût de vernis est sans doute fabriquée à Cette avec quelque abominable produit chimique.

Les villages de Chio, et principalement ceux du sud, ont un caractère étrange. On dirait des forteresses. Il n'y a pas de murailles proprement dites, mais les maisons, s'ouvrant seulement sur les rues intérieures et se reliant toutes entre elles par derrière, forment une sorte d'enceinte continue. Les deux issues de la rue centrale sont fermées par des grilles de fer. Cet appareil de défense, désormais sans objet, avait son utilité au temps de l'empire de Byzance et de la domination génoise, alors que les paysans étaient sans cesse sous le coup des descentes des pirates et des agressions des Arabes et des Turcs. Les Ottomans n'eurent garde de faire modifier ces procédés de construction. Ces villages fermés comme des prisons semblaient créés à souhait pour faciliter la surveillance des masticochorites à l'époque de la récolte.

Pas plus que la ville, les campagnes ne sont riches en ruines antiques ou byzantines. Quelques tours génoises, portant sculptées au-dessus de leurs portes béantes les armes des Justiniani, les assises de la cella du temple d'Apollon de Phanae, deux piliers d'un aqueduc romain, puis des fragmens de colonnes byzantines, de rares inscriptions : à ceci se borne le trésor archéologique. Parmi les souvenirs antiques, on montre, près de Sklavia (à deux lieues au sud-est de Chio) une source située en un site merveilleux où,

dit-on, se baigna Hélène. Il y a aussi, à égale distance de la ville, mais au nord, un rocher taillé en plate-forme par la main humaine. On l'appelle l'École d'Homère. Les Chiotes croient fermement qu'Homère, né à Chio, comme on sait, à moins que ce ne soit à Smyrne, à Rhodes, à Colophon, venait là réciter ses poèmes. Ce roc porte sur une de ses faces quelques reliefs informes, quelques traits vagues. Chandler en a fait un bas-relief représentant une Cybèle entre deux lions; Pococke prétend que c'est un Homère entouré de deux muses! On peut, à la vérité, voir sur ce rocher tout ce que l'on veut, attendu qu'on n'y voit rien du tout. Le célèbre monastère de Néamoni, où habitent cent cinquante moines, novices et serviteurs, est surtout remarquable par sa situation pittoresque. Bâti sur un escarpement rocheux de 200 mètres, à peu près à mi-côte du mont Provato, il domine des vallons verdoyans et la plaine des orangers, et plus au loin, la ville, la mer, la côte d'Asie. Au centre des constructions édifiées en style de forteresse, avec tours et murailles crénelées, s'élève l'église. L'intérieur brille du luxe somptueux des églises byzantines : colonnes de marbre et de jaspe, mosaïques à fond d'or, lustres, torchères et iconostases de vermeil, portes de bronze doré.

L'île de Chio compte environ soixante-quinze villages, dont quelques-uns ont jusqu'à trois mille habitans. Nénita, Kalamoti, Mesta, vingt autres bourgades vivent de la récolte du mastic. A Chymiana, à Néochori, on cueille les oranges, les olives, les figues, les amandes, les citrons, les fèves. A Vrontado, à Langada, à Gardamila sont les marins, — caboteurs et pêcheurs. Les habitans de Volisso élèvent des porcs, qu'ils nourrissent avec des olives et des fruits. A Armolia, il y a une fabrique de poteries de terre, qui n'ont pas, il faut l'avouer, la réputation de durer longtemps. C'est pourquoi on a coutume de dire dans l'île au mari qui se plaint de sa femme : « Il fallait la prendre à Armolia. » La vigne, le coton, le blé, l'élève des vers à soie font vivre les autres villages. La ville a les tanneries, les confiseries, les moulins à eau, et tire ses plus gros revenus de la banque et du commerce avec tous les ports de la Méditerranée. Partout dans l'île enfin règnent ou plutôt régnaient hier encore le travail et la prospérité.

IV.

Le dimanche 3 avril 1881, la population de Chio se reposait des travaux de la semaine. L'atmosphère était lourde, bien que le thermomètre ne marquât pas plus de 20 degrés; le vent soufflait du sud. Le ciel était couvert, et parfois, à l'horizon, de pâles éclairs

déchiraient les vapeurs condensées en nuages. D'ailleurs nulle trépidation quelconque, nul bruit souterrain n'avait pu inspirer la moindre inquiétude. Soudain, à deux heures moins quelques minutes, un craquement formidable retentit, une terrible secousse remua l'île. Le sol s'ébranla, remué en tous sens par des commotions horizontales, des soubresauts verticaux, des mouvemens giratoires. Maisons, mosquées, églisess'écroulèrent en un instant, ensevelissant sous leurs décombres deà milliers de personnes. Dans les rues étroites de Chio, une pluie de pierres, des pans de murailles entiers, se détachant tout à coup, écrasaient les habitans qui abandonnaient leurs demeures restées debout. Les Chiotes, fous d'épouvante, fuyaient hors de la ville. Dans le *Kampos*, de nouveaux dangers les attendaient. Les murs des villas et des jardins s'écroulaient sur les fugitifs; la terre se fendait sous leurs pas et les précipitait dans d'horribles gouffres. On cite des groupes de cinquante, de cent personnes qui furent ainsi engloutis.

Les premiers momens de stupeur passés, quelques hommes courageux que la terreur n'avait pas tout à fait affolés tentèrent de porter secours aux victimes. L'entreprise était périlleuse et présentait des difficultés presque insurmontables. Les trépidations se succédaient à des intervalles plus ou moins rapprochés, et à chaque nouvelle commotion, les murs ébranlés par la précédente s'écroulaient. De nombreux sauveteurs furent ainsi réunis aux victimes qu'ils avaient voulu sauver. On entendait des cris de détresse sortir des fondations des maisons en ruines, on voyait des mains se raidir au milieu d'amas de pierres. Mais, pour délivrer ces infortunés, il fallait un travail de plusieurs heures. Or des milliers d'individus gisaient sous les décombres. De plus, où transporter les blessés? L'hôpital était détruit; d'ailleurs, ils n'y eussent pas été en sûreté. Pas d'ambulances, pas de bandes, de charpie, de médicamens! A peine deux ou trois médecins, dont l'un, M. Stliepowitch, fit dix amputations par heure. A l'approche de la nuit, les trépidations, qui n'avaient pas cessé depuis la première commotion, devinrent moins fréquentes et moins intenses. La malheureuse population bivaqua dans les cimetières, dans les campagnes, au bord de la mer, autour de feux de broussailles et de branchages. On juge si l'on dormit. On craignait de voir le sol s'abîmer par une nouvelle commotion, et personne dans cette foule qui ne pensât à sa fortune perdue, qui ne pleurât une femme, un enfant, un parent, un ami. On n'entendait que des pleurs et des gémissemens, qui s'unissaient en une funèbre clameur aux plaintes et aux cris des blessés, aux hurlemens des chiens errans.

Le lendemain, à la pointe du jour, on revint aux ruines, bien

que les trépidations eussent repris. L'équipage de l'aviso français le *Bouvet*, arrivé la nuit même dans la rade, était descendu à terre. Officiers, matelots, chirurgiens rivalisèrent de courage et de zèle avec les Chiotes de bonne volonté pour délivrer et secourir les blessés. Mais ce ne fut que le mardi 5, surlendemain de la catastrophe, qu'on put organiser méthodiquement le sauvetage. De Smyrne, de Mitylène, de Syra, des îles grecques, où l'on avait été prévenu par le télégraphe, arrivèrent des bâtimens pour évacuer les blessés, des navires chargés de vivres, de charpie, de médicamens, de toiles et de planches pour élever tentes et baraquemens. Le *Voltigeur*, de la marine de guerre française, la frégate américaine *Galena*, la canonnière anglaise *Bittern*, l'aviso autrichien *Taurus*, mouillèrent devant Chio et envoyèrent à terre des compagnies de débarquement, qui se joignirent aux marins du *Bouvet*. De Smyrne étaient venus aussi des chirurgiens civils, des sœurs de charité, des *zaptiés*. On devait tous ces secours à l'initiative du consul-général de France à Smyrne et à Midhat-Pacha, gouverneur de cette ville. Sadyk-Pacha, gouverneur-général de l'Archipel, qui se trouvait à Chio le jour de la catastrophe, mérite moins d'éloges. Alors que le plus strict devoir lui commandait de rester dans l'île, il se réfugia à bord du *Sureya*. Ce pacha, dont la conduite ne rappelle que très faiblement celle de Belsunce, ne revint à terre, dit-on, que deux jours après l'événement, quand tout danger avait à peu près disparu. Encore fut-ce pour faire maladroitement sentir son autorité à ceux qui se dévouaient au sauvetage. Les marins des différens bâtimens de guerre avaient élevé des baraques et pour les reconnaître entre elles, ils y avaient fixé leurs pavillons nationaux. Sadyk-Pacha prit ombrage de ces couleurs flottantes et invita les commandans à les faire retirer. Un détachement de sapeurs du génie avait été envoyé d'Athènes. Le gouverneur ne voulut pas les laisser débarquer. Après de longs pourparlers, il les y autorisa, mais avec l'obligation de quitter l'uniforme grec et d'endosser le vêtement civil.

Le sauvetage des victimes s'opéra au prix de quelles peines, de quelles fatigues, de quels dangers! A mesure qu'on avançait dans cette œuvre, on était pénétré de la grandeur de la catastrophe. Le désastre, que l'imagination en proie à la terreur ou à l'espérance grossissait et atténuait tour à tour, apparaissait dans son horrible vérité : la plupart des maisons détruites, et sous leurs ruines, des cadavres. En déblayant les décombres d'une petite chapelle, on a retrouvé les corps de quarante femmes turques, qui étaient en prières au moment du tremblement de terre. Cent familles ont été ensevelies par l'effondrement d'un pâté de maisons du quartier de la citadelle. Des survivans, échappés par miracle, les uns étaient

devenus fous de terreur, les autres ne pouvaient s'arracher de l'endroit où s'était engloutie leur fortune, où avait péri leur famille. Partout c'étaient des spectacles lamentables, de douloureux récits des surprises atroces, d'horribles scènes. Un homme à moitié fou regardait stupidement des chiens affamés se disputer des lambeaux de chair du corps de sa femme. On exhumait encore vivante une jeune fille qui était restée quarante heures pressée entre deux cadavres; elle expirait dans les bras de son père, devenu fou, qui répondait à son dernier soupir par un grand éclat de rire. Une autre femme, vivante aussi, gisait au fond d'une cave, tenant son mari mort appuyé sur son sein et de son bras droit entourant sa fille morte. Plus loin un Chiote pleurait agenouillé près du cadavre de sa femme, qui était accouchée sous les décombres. Ailleurs, des groupes de femmes et d'enfans demandaient du pain, car quels que fussent les envois de vivres, ils ne suffisaient pas pour cinquante mille individus. Aux tortures de la faim venait se joindre enfin la crainte de la peste, les cadavres, qu'on n'avait pu encore dégager des ruines commençant à exhaler une terrible odeur.

Le 11 avril, à 7 heures du soir, une nouvelle secousse, accompagnée d'une détonation pareille à une décharge d'artillerie, ébranla la terre. Cette commotion qui égalait presque en violence celle du 3 avril, consomma la ruine de la ville. Toutes les maisons qui avaient été épargnées s'écroulèrent, faisant encore de nouvelles victimes.

Aujourd'hui la ville de Chio n'est plus qu'un immense amas de pierres, une nécropole où gisent cinq mille cadavres. Il n'y a pas dans la ville cinquante maisons debout, et il y aurait danger à habiter le petit nombre de celles qui n'ont pas croulé. La citadelle, le palais du gouverneur, la douane, l'évêché sont détruits. Quelques églises, quelques mosquées ont résisté, mais de larges crevasses et de profondes lézardes se creusent dans leurs murailles. Rien que pour déblayer la plaine où fut Chio, il faudra des mois de travail.

Les campagnes n'ont pas été plus épargnées que la ville. La région qui s'étend de Chio au cap Mastic a surtout beaucoup souffert. Le sol porte en maint endroit les traces de la commotion. Ici s'ouvrent des fissures, des anfractuosités; là des éminences se sont affaissées. Toutes les villas du *Kampos* sont détruites. Le monastère de Neamoni s'est écroulé, ensevelissant soixante moines sous ses décombres. Quarante-deux villages sur soixante-quinze qui peuplaient l'île ont subi les terribles effets du tremblement de terre. Livadia, Kalimassia, Sklavia, où est la source d'Hélène, Armolia, le pays des poteries, et la plupart des villages à mastic sont en ruines. Nénita, qui comptait 4,000 habitans, a eu 700 morts et 300 blessés.

Il y a des proportions plus effrayantes : Séminia, qui n'avait que 60 habitans, a eu 40 tués et 12 blessés. A Kalamissia, on annonce 400 morts, à Tholopotamos 200, à Thymiana 300. On évalue les blessés des villages à 4,000, les morts à 3,160 ; dans la ville, il y a 6,000 blessés et 4,850 tués. Ainsi le nombre total des victimes de toute l'île atteint au chiffre énorme de 18,000. C'est à peu près le quart de la population.

Ce tremblement de terre marquera-t-il la fin de l'histoire de Chio ? Le 3 avril 1881 sera-t-il le dernier jour d'une cité célèbre qui compte plus de trois mille ans d'existence ? On a de telles craintes en Orient et à Chio même. On dit que, les villages à mastic détruits et la ville ruinée, le reste de l'île ne pourra que végéter. Nous croyons fermement qu'il n'en sera pas ainsi. La terre, qui est la nourricière des Chiotes, la terre, qui est leur richesse, existe toujours. Or on reconstruit des maisons, on ne refait pas la terre. Les Turcs du sultan Mahmoud furent un fléau tout autrement terrible que le tremblement de terre de cette année. Ils détruisirent avec méthode, ils saccagèrent avec science, ils dévastèrent avec art. Si un plus grand nombre de maisons échappa à la ruine, grâce aux Turcs qui les habitaient, toutes les vignes, toutes les plantations, tous les champs furent ravagés. Il ne resta dans l'île que neuf cents hommes. Les autres survivans du massacre, esclaves et exilés, durent attendre plusieurs années pour y revenir. Et cependant, moins de quinze ans après ce désastre, Lamartine pouvait écrire : « Je ne connais rien en Europe qui présente l'aspect d'une plus grande richesse que Scio. » — C'est à croire que, par grâce d'état, quoi qu'il arrive, les Chiotes sont toujours riches. — La situation n'est plus celle de 1822. Les Chiotes ne sont pas forcés de s'expatrier ; ils trouvent partout appui et secours. Des souscriptions ouvertes à Constantinople, à Athènes, à Marseille, à Londres, à Trieste, une fête donnée à Paris, leur ont déjà rapporté plus de 2 millions ; dans leurs plantations et leurs champs intacts, la récolte s'annonce déjà. Dès demain, ils peuvent se remettre au travail. Ils n'y failliront pas. Certainement bien des années passeront avant que l'île ait recouvré sa prospérité passée. Mais Chio se relèvera des ravages du tremblement de terre puisqu'elle s'est bien relevée des ravages des Turcs.

HENRY HOUSSAYE.

SOUVENIRS LITTÉRAIRES

DEUXIÈME PARTIE (1).

III. — LE COLLÈGE.

L'entrée au collège fut pour Louis de Cormenin et pour moi une déception cruelle. Nous avions toujours pensé que l'on ne nous séparerait pas et que nous ferions nos humanités, côte à côte, dans la même maison d'enseignement. Il n'en fut rien, et je crois que nos familles ont sagement fait de nous isoler l'un de l'autre, à cet âge d'entraînement et de turbulence où l'exemple est pernicieux et l'imitation naturelle. Louis fut placé au collège Rollin, qui était alors dirigé par Defauconpret, le traducteur de Walter Scott; je fus moins bien partagé, et l'on me mit au collège Louis-le-Grand. Je n'ai pas oublié cette journée du 21 octobre 1831, pendant laquelle je commençai le dur apprentissage des écoliers; cinquante ans écoulés n'ont point affaibli l'impression d'amertume et de révolte dont je fus saisi. Le matin, un de mes oncles était venu déjeuner avec nous; lorsque le repas fut terminé, il me plaça devant lui et tout en ricanant, il me chanta le *Non più andrai* des *Nozze di Figaro;* je ne compris guère; plus tard je sus à quoi m'en tenir : « Tu vas mener un train de vie bien différent, mon enfant ! » J'avais le cœur gros, mais je me raidissais et je refoulais mes larmes. Ma mère et ma grand'-

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

mère m'accompagnèrent; elles étaient en deuil, car je venais de perdre mon aïeule paternelle. On était en récréation lorsque j'arrivai au collège; je fus présenté au proviseur; tête blonde, intelligente et hautaine, regard froid derrière des lunettes en écaille; l'entrevue fut courte et sèche : « Vous entrerez en neuvième; vous ne sortirez que tous les quinze jours, à moins que vous ne soyez le premier! » — Le proviseur sonna; un garçon parut : « Conduisez cet élève au vestiaire. » On me fit endosser une sorte de costume d'invalide qui avait déjà servi : habit à larges basques, pantalons à grand pont, gilet droit, souliers avachis; le tout fut marqué de mon numéro matricule : 499. Lorsque je revins au parloir, ma grand'-mère s'écria : « Quelle horreur! »

Un roulement de tambour annonça la fin de la récréation; les élèves rentrèrent au quartier. L'heure de la séparation était venue; mes efforts accumulés depuis le matin s'effondrèrent tout à coup et j'éclatai en larmes. Je saisis ma mère à bras-le-corps : « Ne me laisse pas ici, emmène-moi; garde-moi à la maison avec un précepteur; qu'est-ce qui peut s'y opposer, ne suis-je pas ton seul enfant? » — Ma grand'mère s'était détournée et sanglotait. Ma mère tenait bon, mais à son menton crispé, je pouvais deviner le combat qui se livrait en elle. Elle me parla, elle me raisonna. « Il faut être un homme et savoir regarder la vie face à face. » J'essayai de me contenir; à l'accent voulu et comme raidi de ma mère, je venais de comprendre que toute prière serait inutile. On avait désiré voir le dortoir où je devais coucher, le quartier où j'aurais à prendre place. Le maître d'étude vint nous recevoir; c'était un doux étudiant en droit nommé Schœffer; ma grand'mère lui dit : « Nous vous le recommandons, monsieur, c'est un fils unique et son père est mort. » Je me jetai au cou de ma mère, répétant : « Je t'en prie! je t'en prie! » M. Schœffer me prit par le bras, m'entraîna, ferma la porte, et je me trouvai au milieu d'une trentaine de camarades qui riaient de mon désespoir. Aussitôt assis, je comptai sur mes doigts : neuvième, huitième, septième et ainsi de suite jusqu'à la philosophie : dix ans!

Ulric Guttinguer, celui-là même à qui Alfred de Musset a dédié un de ses plus beaux sonnets, a chanté :

Quel heureux temps que le collège!

Grand bien lui fasse! j'y suis resté pendant neuf années, et pendant neuf années j'y ai souffert. Ma vie n'a point été différente de celle des autres hommes; j'ai eu mes chagrins, mes déceptions, mes affres, et souvent j'ai porté plus que mon faix; mais le regret du

temps de collège ne m'a jamais visité; au contraire, cette époque de ma vie ne m'a laissé que des souvenirs lamentables; encore à l'heure qu'il est, je ne puis voir passer une bande de lycéens sans être pris de tristesse, et lorsque par hasard je rêve que je suis rentré dans un des collèges où s'est révoltée mon enfance, je me réveille avec un battement de cœur et mouillé par les buées du cauchemar. Est-ce donc le travail qui me répugnait à ce point? — Non pas, j'y avais goût, et apprendre a toujours été pour moi un plaisir très vif; je n'étais pas un cancre, comme disaient nos maîtres d'étude; j'étais un insurgé. La discipline m'était insupportable et je ne pouvais y plier ma nature. Cette règle brutale, uniforme pour cinq cents caractères différens, la tristesse des cours entourées de hautes murailles et semblables aux préaux des prisons, la grossièreté, pour ne dire plus, des garçons qui nous servaient, la saleté des quartiers et des classes, l'aspect immonde de certains endroits où l'on ne se pouvait dispenser d'aller, l'odeur lourde des réfectoires, la sévérité étroite, sinon envieuse, des maîtres d'étude, l'ironie des enfans qui s'efforcent à se moquer de tout bon sentiment, l'absence de toute liberté, l'oppression de toute individualité qui se redresse instinctivement contre une domination systématique, ont fait pour moi du collège un enfer où j'ai toujours lutté et où j'ai toujours été vaincu. On disait : Il s'y habituera ; je ne m'y suis jamais habitué, et lorsqu'en 1840, après avoir terminé ma rhétorique sous le plus doux, sous le meilleur des hommes, j'ai enfin quitté ces bancs maudits, j'ai éprouvé une sensation de délivrance qui fut délicieuse.

On dit que le collège forme le caractère; je ne m'en suis guère aperçu, et j'ai vu au contraire que l'on y devenait hargneux, menteur et dissimulé. Dans ce petit monde, les vices se développent par contagion ou par sympathie avec une rapidité extraordinaire. Là, plus que partout ailleurs, l'axiome de La Fontaine est vrai : « Notre ennemi, c'est notre maître. » La suppression de toute tendresse à l'âge où les enfans en ont le plus besoin produit chez eux un sentiment de résistance auquel seul ils finissent par obéir. Les punitions n'y font rien; et quelles punitions! les plus bêtes qu'il soit possible d'imaginer : le pain sec, qui enlève à l'enfant l'indispensable nourriture substantielle; la retenue de récréation, qui ne permet pas de faire un exercice nécessaire après les longues heures de silence et d'étude; la privation de sortie, qui supprime le contact de la famille. Dans ma carrière de collégien, je n'ai vu qu'un seul homme manquer intelligemment à ces coutumes barbares; c'était un professeur de quatrième nommé Huguet, qui nous donnait à copier les décades du *Jardin des racines grecques*, sous forme de devoir supplémentaire, cela du moins nous apprenait

quelque chose. — Je ne parle pas de certains professeurs éminens, M. Sédillot, M. Egger, M. Adolphe Regnier, qui étaient aimés de tous et ne punissaient jamais.

Les directeurs de notre enfance, proviseurs, censeurs et maîtres d'étude ne paraissaient pas avoir une grande confiance dans les moyens de coercition dont ils abusaient, car une précaution était prise contre toute tentative de révolte. A cette époque, le gaz était à peine utilisé pour l'éclairage des rues; nos classes et nos dortoirs étaient seuls munis de quinquets; dans nos quartiers, dès que la nuit approchait, on allumait les chandelles, qu'un élève désigné était chargé de moucher de dix minutes en dix minutes. On n'y voyait goutte et nous profitions souvent de cette demi-obscurité pour dormir au lieu de travailler; mais au-dessus du maître d'étude, et éclairant toute la salle, il y avait un quinquet fixé à la muraille et entouré d'un grillage de fer, afin que l'on ne pût le briser à coups de dictionnaires. C'était le quinquet de révolte. Toute lumière éteinte, celle-ci restait brillante et eût permis de reconnaître les coupables. La révolte! c'était le rêve de plus d'un d'entre nous. Il n'y en eut pas de mon temps, et c'est fort heureux, car j'y aurais été redoutable. Je crois que cet esprit d'insurrection, qui était en moi et que je partageais avec beaucoup de mes camarades, laisse intactes les bonnes qualités et ne permet pas de préjuger de l'avenir. Je dis ceci pour les parens qui se lamentent lorsque leurs enfans sont punis et qui leur montrent l'échafaud en perspective. Je puis citer trois élèves du collège Louis-le-Grand, qui tous les trois ont été renvoyés pour cause d'indiscipline. Le premier, qu'une certaine mollesse plus apparente que réelle avait fait surnommer Sybarite-Madelon, a été un des héros, un des mieux méritans de la charge des cuirassiers à Reischofen. Il est actuellement un de nos meilleurs généraux de cavalerie. Le second est un des savans dont s'honore la France; il a dirigé des expéditions scientifiques qui ont porté haut son nom; lorsqu'il parle, l'Académie des sciences se tait pour l'écouter. Le troisième a eu de plus humbles destinées; mais j'étonnerais bien ses anciens maîtres si je leur disais qu'il est de l'Académie française. Est-ce à dire pour cela que l'on ne parvient à quelque chose dans la vie qu'à la condition d'avoir été un mauvais écolier? A Dieu ne plaise que je proclame une telle hérésie! mais on peut affirmer que toute individualité remuante, tapageuse, soulevée contre les abus de pouvoir et secouant le joug d'une discipline ridiculement inflexible, fait preuve d'une force de résistance qui trouvera plus tard son emploi dans les luttes de la vie et dans la persévérance vers un but entrevu. J'ajouterai que quiconque ne sait pas ou ne peut pas compléter lui-même son instruction ne

sera jamais qu'un homme inférieur, réservé à une existence médiocre.

Privé de récréation, privé de promenade, privé de sortie, j'étais souvent malade au collège; malgré la fièvre, les jours d'infirmerie étaient des jours de bonheur. Là du moins nous vivions sous la maternelle direction de deux sœurs de l'ordre de Sainte-Marthe, dont l'une, sœur Adrienne, était charmante, et nous ne redoutions pas d'être punis parce que « nous tournions la tête, » parce que nous causions, parce que nous laissions tomber notre livre, parce que nous nous mouchions bruyamment. Il y avait pour les convalescens un grand préau planté d'arbres, où était installée la gymnastique. J'y ai passé bien des heures couché sur le sable, perdu dans une rêverie dont l'intensité m'enlevait à tout contact extérieur, revoyant les prairies des bords de la Sarthe, où j'avais accumulé les planches de mon radeau et m'en allant dans l'île déserte où j'aurais voulu vivre. Là, en plein air, sous le soleil, ces songeries avaient quelque douceur, mais elles devenaient intolérables lorsque j'en étais saisi, par contraste, dans les cabanons des arrêts. C'était la punition suprême avant l'expulsion; je ne l'évitai pas. Tout en haut du bâtiment où loge le proviseur, un petit escalier noirâtre donne accès dans un corridor percé de portes de chêne armées de verrous en fer. Chacune des portes ouvre sur une chambre étroite, dont les murs ne sont pas recrépis, dont la lucarne oblitérée aux trois quarts par une maçonnerie grossière est munie de barreaux. Une table et un tabouret de bois fixés sur une tige de fer occupent le milieu de la pièce. C'est une prison, une vraie prison. Les cellules de Mazas, de la Santé, de la Conciergerie, dans lesquelles on voit clair et dans lesquelles on n'a pas froid, sont des boudoirs, si on les compare aux cabanons de Louis-le-Grand. Un tuyau de poêle traversait toutes ces chambres à la hauteur du plafond et n'y répandait qu'une chaleur dérisoire. Ces cachots servaient de cellules de punition aux détenus politiques pendant la terreur; on y plaçait les prisonniers récalcitrans. C'est dans une de ces cellules que le marquis de Saint-Huruge était enfermé au 10 thermidor; il put desceller les barreaux et grimper sur le toit. Une femme qui était à sa fenêtre, rue Saint-Jacques, l'aperçut, et lui montrant sa robe, lui montrant une pierre, parvint à lui faire comprendre que Robespierre venait d'être guillotiné. De sa voix de stentor, Saint-Huruge cria la bonne nouvelle aux détenus qui se promenaient dans les cours. Il y eut une telle clameur de joie que les gardiens crurent à une révolte et coururent aux armes.

Les révolutions, qui ouvrent la porte des prisons, n'ouvrent pas celle des arrêts. J'y étais pendant l'émeute de 1832; j'entendais

distinctement le bruit du canon; j'espérais que la bataille allait se rapprocher de nous et que le collège tout entier disparaîtrait dans un cataclysme qui m'eût emporté avec lui. Dans ce cachot où j'étais seul et verrouillé comme un malfaiteur, je devais, sous peine d'y revenir le lendemain, employer ma journée à copier quinze cents ou dix-huit cents vers latins. Les chefs d'enseignement qui infligent à des enfans une punition si abrutissante ne se doutent pas qu'ils inspirent l'horreur des poèmes qu'ils ont mission de faire admirer. Un des grands lettrés de France, Gustave Flaubert, m'écrivait en mars 1846 : « J'ai lu hier, dans mon après-midi, presque tout un chant de *l'Énéide*. Dire que j'ai copié cela cent fois en pensum! Quelle infamie! quelle ignominie! quelle misère! J'ai craché dessus de dégoût autrefois, j'en ai eu des pâmoisons d'ennui, et c'est beau! beau! A chaque vers, j'étais étonné, ravi; je m'en voulais; je n'en revenais pas! » Cette impression, je l'ai eue aussi, et j'ai été stupéfait de la joie que j'éprouvais à lire les chefs-d'œuvre que l'on m'avait appris à détester.

Le gardien, — le geôlier, — des arrêts était une sorte d'ours mal léché qui se nommait Rouillon. J. Janin, qui l'avait bien connu, et pour cause, en a parlé jadis. Il était grand, il était lourd, il se dandinait en marchant, il avait la voix sourde et parlait un mauvais patois qui nous faisait rire. Lorsque à l'heure du dîner il nous apportait notre morceau de pain sec et notre écuellée de soupe, il nous disait invariablement : « En veux-tu *cô?* » Ce qui signifiait : « En veux-tu encore? » Très grossier en outre et fort intéressé, il savait tirer parti de ses « détenus » et ne les ménageait guère. Les cabanons étaient ouverts au nord; en hiver, on y souffrait du froid; on avait beau monter sur le tabouret de façon à pouvoir appliquer ses mains sur la tôle à peine tiède du tuyau transversal, on avait les doigts raidis et l'on ne pouvait plus écrire. Alors on donnait des coups de pied dans la porte et l'on appelait Rouillon. Rouillon arrivait d'un pas pesant, regardait par le judas et entamait un dialogue, toujours le même : « — Pourquoi donc que tu tapes? tu veux donc démolir le collège? — J'ai froid; laissez-moi aller me chauffer au poêle. — Ah! tu veux comme ça te chauffer à mon poêle? As-tu deux sous? — Oui. — Alors, viens; dix minutes, pas plus, parce qu'il faut que tu fasses ton pensum. » Lorsque le malheureux enfant n'avait pas d'argent, Rouillon lui disait : « Eh bien! tu peux souffler dans tes doigts. » Un jour d'hiver, au lendemain sans doute de quelque congé, j'avais cinq francs dans ma poche et j'étais aux arrêts. J'obtins de passer la journée dans la chambre de Rouillon, auprès du poêle; cela me coûta cent sous. Rouillon devint hydropique et mourut. Il fut remplacé par un garçon appelé Saint-Martin, d'allures

moins bestiales, mais tout aussi âpre à prélever une redevance sur les pauvres petits qui avaient froid et qui demandaient à se chauffer.

Tout cela, me dira-t-on, c'est de l'histoire ancienne; que de progrès n'a-t-on pas faits depuis cinquante ans! L'adoucissement des mœurs, les améliorations chaque jour introduites dans l'éducation scolaire ont certainement éclairé les maîtres de l'enseignement; ils ont condamné, ils ont abandonné pour jamais ces séquestrations, dans un lieu puant et malsain, qui ne peuvent être que pernicieuses pour l'intelligence, pour la santé des enfans. Il faut en rabattre. Le 8 février 1873, muni d'une lettre ministérielle, j'ai été visiter le collège Louis-le-Grand, et mon premier souci a été de monter aux arrêts. Je les ai retrouvés tels que je les avais connus. Dès que j'eus pénétré dans le couloir, je fus saisi par cette odeur nauséabonde qui plane comme des miasmes dans les endroits mal aérés; j'ouvris les portes de chêne; j'entrai dans les cellules et je revis la muraille rugueuse contre laquelle je me couchais sur le carreau lorsque j'étais harassé de copier des vers latins; en levant le bras, je rencontrai de la main le tuyau de poêle; en regardant par le soupirail barré de fer, j'aperçus, comme autrefois, Montmartre dessinant sa gibbosité sur les brumes du lointain, et j'entendis les bruits de la rue qui montaient vers moi comme les plaintes de la grande ville. Le poêle, le poêle de Rouillon, était toujours dans la petite chambre, dont on ne franchissait le seuil qu'après avoir donné l'obole au vieux Caron de cet enfer; les tables, les tabourets sont encore scellés dans le carrelage. Rien n'était changé. A cette époque, M. Jules Simon était ministre de l'instruction publique. Je le connaissais; je savais qu'à une rare intelligence il joint une mansuétude de caractère et une bienveillance auxquelles on peut faire appel avec sécurité. Je lui écrivis; je lui fis une description exacte des arrêts de Louis-le-Grand et je lui demandai de les supprimer. Il me répondit une lettre affectueuse :

« Paris, le 16 février 1873.

« Je vous envoie, cher monsieur, ma circulaire du 27 septembre, qui ne méritait pas l'honneur d'être injuriée avec tant d'éclat. Quant aux arrêts, je pense qu'ils ont quelque analogie avec les plombs de Venise. Gresset y a gémi; mais ils ne sont sans doute plus qu'un épouvantail. A tout hasard, je les fais fermer. Mille affectueux souvenirs.

« JULES SIMON. »

La lettre du ministre a été considérée comme non avenue, car, à l'heure qu'il est, les arrêts de Louis-le-Grand reçoivent encore des écoliers et sont restés à peu près ce qu'ils étaient de mon temps (1).

Ce n'était pas seulement pour nous un lieu de punition et de souffrance, c'était un lieu sinistre qui avait sa légende. Nous nous racontions qu'un de nos camarades, élève de sixième, avait été mis aux arrêts un dimanche. Au lieu d'aller dans sa famille, il gravit les cinq étages et fut clos en cellule. C'était un enfant nerveux; il se désespéra. Lorsque le son du tambour vint l'avertir que la messe était terminée et que l'instant de la sortie était venu, il perdit la tête. Il détacha sa cravate, l'accrocha aux barreaux de sa fenêtre et se pendit. Quand on ouvrit sa porte, à midi, pour lui donner la soupe et le pain, il était mort. Cette légende, inventée par je ne sais qui et dont nous savions tous les détails, ajoutait encore à l'odieux du séjour aux arrêts; pour nous, toutes les cellules étaient la cellule du pendu, et nous regardions avec terreur, parfois avec envie, les barreaux à l'aide desquels il avait mis fin à son supplice. Bien souvent, pensant à ces heures de collège, à la brutalité des punitions, à la grossièreté des procédés, je me suis dit que, pour ne pas sortir mauvais et perverti de ces maisons, il fallait que l'enfant eût un fond de bonté inépuisable. Un vieux pédagogue, auquel j'en parlais, m'a répondu : « La bonté n'y est pour rien, l'insouciance suffit. »

C'était bien plus aux maîtres d'étude, — aux pions, — qu'aux professeurs, que nous étions redevables de ces châtimens sans merci. Le contact de l'enfant avec le professeur est presque toujours empreint de cordialité. Nos professeurs étaient, sauf de très rares exceptions, des hommes de savoir, d'esprit un peu étroit, mais de façons bienveillantes. Je me rappelle un professeur de huitième qui nous disait : « Ne me forcez pas de vous punir, » et ne nous punissait pas. Il se nommait Frin. C'était un breton bretonnant qui, lorsqu'il parlait de son pays, disait avec emphase : « La noble terre d'Armorique. » Sa petite taille, une légère obésité, ses cheveux grisonnans et frisottans, son teint rosé, son visage arrondi lui donnaient l'apparence d'un abbé plus assidu aux ruelles qu'aux offices. Le petit père Frin, comme nous l'appelions, était courtois et d'humeur assez joviale; parfois cependant il devenait rêveur et, semblant répondre à quelque pensée intérieure, il disait : « La langue française est pleine de mystères; il faut être un génie pour

(1) J'y suis retourné le 16 mai 1881; un poêle en fonte placé dans une pièce intermédiaire doit les rendre moins froids en hiver. Il ne s'agit pas de les améliorer, il faut simplement les supprimer.

la comprendre; j'en connais un, moi, et il est né sur la noble terre d'Armorique. » Un hasard me donna l'explication de ces paroles énigmatiques. J'avais été le premier en version latine, je ne sais pas pourquoi; en cette qualité, j'étais assis à la table même du professeur, afin de ranger les cahiers de correspondance, les copies et d'indiquer quelles étaient les leçons à réciter. Le mardi, qui était réglementairement le jour consacré à la composition, M. Frin dicta le devoir français que nous avions à traduire en latin, — *eheu! bassa latinitas!* eût dit Pierre Gringoire, — et, voyant tous les élèves occupés à leur besogne, se mit lui-même au travail. Il étala devant lui les feuilles d'un manuscrit et les copia d'une écriture nette qui ne manquait pas de caractère. Il était fort absorbé, poussait parfois une faible exclamation et de temps à autre jetait un coup d'œil machinal de surveillance sur les élèves qui feuilletaient leur dictionnaire et mêlaient consciencieusement les solécismes aux barbarismes. Tout à coup, il s'arrêta, parcourut rapidement les pages libres du manuscrit et dit à demi-voix : « Diable d'homme qui ne numérote pas ses feuillets! » Je regardai: les pages qu'il transcrivait étaient étroites et longues; l'écriture qui les couvrait était haute, ferme, assez grêle; peu de ratures, une encre blanchâtre. M. Frin remarqua mon attention, et, me posant la main sur le bras, il me dit : « C'est à genoux, c'est en faisant le signe de la croix que vous devriez contempler ces pages sublimes; elles sont l'œuvre d'un génie extraordinaire; les siècles se fatigueront avant d'en produire un pareil; je copie, je mets au net les Mémoires de M. le vicomte René-François de Chateaubriand, ancien ambassadeur, ancien ministre, ancien pair de France. J'ai l'honneur d'être son secrétaire parce que je suis son « pays. » M. Frin se faisait quelques illusions; il n'était point le secrétaire de Chateaubriand, il n'était que son copiste. J'avais alors dix ans passés et j'avais lu *les Martyrs*. Je n'avais certes pas compris ni pu apprécier l'immortelle beauté de l'épisode de Velléda; mais les aventures d'Eudore et de Cymodocée m'avaient troublé, et j'admirais Chateaubriand. Je regardai le petit père Frin; il me parut grandi de vingt coudées. Il s'aperçut de mon impression; un sourire éclaira son visage et il me dit : « Quel orgueil d'être le compatriote d'un tel homme! » Longtemps, bien longtemps après, je devais apercevoir Chateaubriand. Ah! qu'il répondait peu à l'idée que je m'en étais faite. Je m'étais imaginé une sorte d'Apollon, la tête tournée vers le ciel et touchant à peine la terre du pied. Je vis un homme de taille courte et peu régulière, avec une tête trop longue, couverte de cheveux voltigeans. Les yeux seuls étaient splendides. Il marchait incliné, l'épaule droite plus proéminente qu'il n'aurait

souhaité, le front penché, la main ballante, comme écrasé par une insupportable lassitude. J'aurais à peindre l'Ennui, je ne choisirais pas une autre figure. Du reste, il l'a dit lui-même et ne s'est pas trompé : « L'ennui a dévoré ma vie! »

Si nos rapports avec les professeurs avaient quelque aménité, il n'en était pas de même avec les maîtres d'étude chargés de surveiller notre conduite, d'appliquer les règlemens, de faire respecter la discipline et dont le contact était permanent, au quartier, au réfectoire, en récréation, en promenade, au dortoir. Les professeurs avaient le tort, le très grand tort de les traiter avec un dédain que nous partagions sans peine et dont nous ne ménagions pas les témoignages. Il y avait cependant entre eux des différences que notre instinct d'enfant saisissait avec rapidité. Les uns étaient des jeunes gens pauvres qui, venus à Paris pour étudier le droit ou la médecine, s'étaient condamnés à une condition sans liberté ni loisirs, afin d'éviter à leur famille une dépense d'entretien considérable. Ceux-là nous les respections, nous tâchions de vivre avec eux sur une sorte de pied de camaraderie, et ils étaient, en général, d'humeur assez débonnaire. Il en est un dont je me souviens; il avait parmi nous quelque réputation, parce qu'il portait une grande redingote blanchâtre qui nous semblait d'une élégance irréprochable, et parce qu'il savait la sténographie. Il étudiait la médecine et est devenu le docteur Constantin James. J'en pourrais désigner un autre qui a débuté dans la vie en surveillant des marmots et en leur faisant des conférences. Il travaillait les lettres et l'histoire; petit, très alerte, plein d'esprit, s'emportant parfois, besogneur infatigable, modérant avec peine l'éclat de deux yeux superbes, il est un exemple à citer de ce que peuvent l'intelligence, la rectitude de la conduite, la persévérance au travail et l'amour du devoir. Il est aujourd'hui le grand historien militaire de la France et une des autorités de l'Académie française. Ce sont là des exceptions, je le sais, mais moins rares cependant que l'on ne pourrait le croire, et parmi les hommes qui depuis soixante ans ont honoré les lettres, il en est plus d'un qui a été berger du mauvais troupeau des écoliers. Ils n'ont fait que traverser cet atroce métier, et ils en sont promptement sortis, parce qu'ils avaient en eux une valeur intrinsèque qui n'attendait qu'une occasion pour s'affirmer; mais que penser de ceux qui y restent, qui s'y complaisent et finissent par y trouver la pâture nécessaire à leurs besoins intellectuels? Ceux-là nous ne les aimions guère; nous sentions en eux quelque chose de déclassé qui nous déplaisait; entre eux et nous, l'hostilité n'avait point de trêve, nous n'étions pas les plus forts, mais nos défaites ressemblaient parfois à des victoires. A un pion nommé Grivet un de nos camarades dit tout haut : « Vous faites bien de

rester au collège, car ce n'est pas dans ma famille que l'on vous accepterait comme domestique. » — Dans de pareils termes, la vie en commun devient un supplice, pour le maître d'étude et pour l'écolier. Le manque d'éducation première, une certaine rusticité native, l'humilité de leur condition en présence d'enfans de familles riches pour la plupart, entraînaient parfois ces malheureux pions à des propos envieux qu'ils auraient dû retenir. Pendant que je faisais ma huitième, j'eus pour maître d'étude un certain Leroux, personnage assez crasseux, dont la tête était enlaidie d'une loupe qui ne lui permettait de porter qu'une casquette. Sa fainéantise dépassait toute mesure; il bâillait du matin au soir et ne pouvait s'occuper à rien. Il était agressif, lourdement gouailleur, et fut victime d'une mésaventure qui nous mit en liesse. A cette époque, le Théâtre-Italien était monté à un haut degré de splendeur, et l'un des artistes les plus aimés de cette réunion d'artistes exceptionnels était un homme d'apparence colossale, de beaucoup d'esprit, très choyé dans le monde où il était admis, d'origine italienne, de bonne lignée, et n'ayant pas eu, pour paraître sur les planches, à lutter contre des préjugés qui n'existent pas dans son pays. Le public qui se pressait dans la salle des Bouffes l'aimait particulièrement et lui faisait une ovation toutes les fois qu'il apparaissait sous le costume du docteur Bartholo dans *le Barbier de Séville*. Or le fils de cet artiste était dans l'étude que surveillait Leroux. L'enfant était rieur, et un jour, au lieu de travailler, il faisait des grimaces pour se moquer d'un de ses camarades. Leroux s'en aperçut et lui dit: « Bravo! continuez, c'est le bon moyen de n'être qu'un paillasse, comme votre père. » Le père vint le lendemain même retirer son fils du collège, mais avant de l'emmener, il fit appeler Leroux au parloir et lui administra une correction que sa force herculéenne a dû rendre pénible. Nous n'ignorâmes rien de cet incident, et de ce jour, le pauvre Leroux fut surnommé Bartholo.

Depuis que j'ai quitté le collège, j'ai retrouvé plusieurs de mes anciens maîtres d'étude: je les ai rencontrés en Algérie sous-aides-majors, sous-aides-vétérinaires; en Orient, agens de compagnies véreuses; en province, contre-maîtres surveillans dans les usines; à Paris, sur le grabat d'un hôpital et, — une seule fois, — dans une cellule du dépôt près la préfecture de police. J'ai beaucoup causé avec eux, et chez presque tous j'ai constaté une tare, un vice, un trou par où s'écoulait la volonté de bien faire. Ce qui dominait en eux, c'était une paresse inconcevable. Quelquefois un goût dont la bassesse surprend les avait entraînés hors de la ligne droite. Un d'eux me disait avec désespoir : « Ce qui m'a perdu, c'est la funeste passion du domino! » En 1845, dans un campement de

la terre algérienne, non loin d'Ouchda, je me trouvai face à face avec un ancien pion contre lequel j'avais jadis entretenu une lutte à outrance; il occupait un mince emploi dans une administration militaire et traînait avec lui une grosse femme qui ne servait pas qu'à sa cuisine. Je pus lui être utile, il s'ouvrit et me parla franchement du temps écoulé; il me disait : « Entre les élèves et nous, l'accord n'était pas possible, nous souffrions trop, et de trop de manières. Quand vos mères élégantes et sentant bon venaient vous voir au parloir; quand, le dimanche, on vous emmenait en voiture avec des domestiques mieux habillés que nous, lorsqu'au lendemain des jours de congé, nous vous entendions raconter, pendant les récréations, que vous aviez été à l'Opéra, aux Italiens, à la Comédie-Française, au bal, nous faisions un retour sur nous-mêmes, nous sentions la misère de notre condition; l'amertume et l'envie nous débordaient, et sans peut-être que nous en eussions conscience, nous nous vengions de vos plaisirs, qui nous étaient interdits, en redoublant de sévérité, — d'injustice, — comme vous disiez. Pendant douze ans que je suis resté maître d'étude, savez-vous combien de fois j'ai été au spectacle? Une seule, au parterre de l'Opéra, où un ami m'avait conduit pour entendre *Robert le Diable*. Oui, vous étiez pour nous un objet de convoitise, et les souvenirs que j'ai conservés de cette époque sont les plus mauvais de mon existence. »

L'aveu de ce pauvre homme me fut pénible et m'expliqua bien des choses que je n'avais pas comprises pendant ma vie d'écolier. J'y ai souvent pensé depuis; l'expérience est venue qui m'a éclairé. Entraîné par mes études sur Paris, j'ai regardé dans bien des mondes; j'ai pu étudier de près toutes les catégories d'agens, d'employés, de subordonnés, et j'en suis arrivé à cette conclusion, que, dans notre état social actuel, l'homme le plus malheureux, le plus digne de commisération, celui dont la condition exige les réformes les plus urgentes, celui qu'il faut relever et faire respecter, parce qu'il doit être respectable, c'est le pion de collège!

Les jours de congé, lorsque par hasard je n'étais pas en retenue, je courais chez Louis de Cormenin, et là, près de lui, libre, en confiance, j'exhalais toutes les colères dont ma mère n'aurait pas toléré l'explosion. Louis était bien plus calme que moi, une sorte de nonchalance extérieure lui permettait de supporter un régime qui m'exaspérait; il se conduisait sagement et n'était que rarement puni; mais de même que je n'avais pas assez d'imprécations pour maudire les arrêts, il ne se contenait guère lorsqu'il parlait de la *guérite*, sorte d'instrument de supplice en usage au collège Rollin. L'écolier y était maintenu assis sur un tabouret fixé entre

une muraille de bois et une planche échancrée qui l'encastrait à hauteur de la ceinture. Cet appareil ingénieux était contenu dans une guérite dont on refermait la porte. Un enfant ayant failli s'étrangler en voulant se dégager de cette entrave, on a abandonné ce genre de torture; j'ignore par quelle nouvelle invention on l'a remplacé.

Le collège est un monde en miniature et, malgré la claustration, on y participe aux choses extérieures. Les nouvelles s'y répandent avec autant de rapidité que dans les salons. « Les grands » se racontent les bruits de la ville qu'ils ont recueillis dans leur famille; les propos gagnent de proche en proche, et le petit collège en a sa part. Dans nos classes élémentaires, tout en traduisant vaille que vaille l'*Epitome historiæ sacræ*, ou le *de Viris illustribus urbis Romæ*, nous n'ignorions rien des faits importans qui se produisaient dans Paris. C'était le temps des émeutes; on se rappelle combien elles furent fréquentes pendant les premières années du règne de Louis-Philippe. Par les externes libres, nous apprenions que l'on se battait. Un maître d'étude ne rentrait pas à l'heure réglementaire, un garçon de salle ne reparaissait pas, nous étions peu embarrassés d'expliquer leur absence : ils ont été tués sur une barricade en s'enveloppant dans les plis d'un drapeau noir. Notre imagination nous servait parfois avec sagacité, et nous nous trompions moins souvent qu'on ne pourrait le supposer. Un « aboyeur » qui appelait les élèves attendus au parloir était au cloître Saint-Merri et y mourut. La tentative d'insurrection qui prit prétexte des funérailles du général Lamarque pour essayer de substituer la république à la royauté constitutionnelle causa une émotion profonde dans les collèges de Paris, où l'on s'enorgueillit en apprenant que deux écoliers avaient été tués parmi les combattans. La légende fut promptement créée, et nous nous racontions avec admiration que tout le collège Charlemagne, professeurs en tête, avait marché contre le palais des Tuileries. Pour être plus simple, la vérité n'en était pas moins lugubre. Trois élèves, trois « grands » de la pension Saint-Amand Cimetière qui allait en répétition au collège Charlemagne, avaient fait l'école buissonnière et s'étaient mêlés, par curiosité, à la foule dont le cercueil du vainqueur d'Hudson Lowe à Capri était entouré. Ils se nommaient Stoffel, Lasseray et Parquin. L'émeute, commencée sur le quai Bourbon, fut vivement refoulée par un bataillon d'infanterie de ligne chargeant à la baïonnette. Il y eut une panique. Les curieux, les perturbateurs prirent la fuite et se réfugièrent sous la voûte du canal Saint-Martin, dans une espèce d'impasse d'où il n'était pas facile de sortir. Les soldats, sur lesquels on venait de tirer, s'y précipitèrent et frappèrent

au hasard. Stoffel et Lasseray furent retrouvés parmi les morts; Parquin, que j'ai connu et qui est mort en 1855, conseiller référendaire à la cour des comptes, parvint à se sauver, mais après avoir reçu dans le bras un coup de baïonnette dont il souffrit pendant longtemps.

A cette époque, Paris était sinistre, et malgré notre insouciance d'enfans, nous pouvions le remarquer pendant les promenades et lorsque nous sortions dans nos familles. C'était l'heure du choléra. La ville était affolée; elle croyait aux empoisonneurs; sans cause apparente, elle se jetait sur des hommes inoffensifs, les déchirait et les jetait à la rivière. Par suite d'une aberration inconcevable, Gisquet, préfet de police, avait adressé à ses commissaires une circulaire confidentielle par laquelle il prescrivait de surveiller les républicains, qui seuls étaient capables de répandre des matières empoisonnées sur les étaux de boucherie, afin de porter préjudice au gouvernement du roi. Cette criminelle niaiserie eut des résultats, et plus d'un innocent fut massacré. Si le gouvernement eût fait son devoir, il eût traduit Gisquet en cour d'assises, comme promoteur et complice de ces assassinats. Ce fut un sauve-qui-peut général; chacun cherchait à fuir la ville pestiférée. Il n'est sottise que l'on ne crût, il n'est remède extravagant que l'on n'adoptât. Il y eut de bons jours pour les marchands de flanelle, de vulnéraire, d'orviétan. On disait : Ce sont des insectes qui volent à hauteur des nuages ; on a enlevé un cerf-volant muni d'un gigot de mouton; quand on l'a descendu, il ne restait plus que l'os du gigot : c'est affreux, qu'allons-nous devenir? — Au collège, on prit quelques précautions; on ajouta un peu de vinaigre à l'eau que l'on nous donnait à boire; dans nos quartiers, dans nos classes, dans nos dortoirs, on déposa des terrines pleines d'une solution de chlorure Labarraque, et toute « crudité » fut supprimée de notre alimentation. La peste passa près des collèges et ne les toucha pas, elle épargna l'enfance, qui, du reste, ne s'en préoccupait guère et n'en perdit pas une partie de barres. Deux de nos maîtres d'étude moururent; on le cacha avec soin, pour ne pas inquiéter les familles des élèves.

Le choléra s'en alla, emportant avec lui la terreur qu'il avait causée; la ville reprit l'agitation fébrile qui est sa vie normale et dont les vibrations, affaiblies mais encore perceptibles, se faisaient sentir jusque dans nos classes. On était alors romantique et « moyen-âgeux, » comme a dit Théophile Gautier. Aux troubadours de la Gaule poétique célébrée par Marchangy, on avait substitué les truands et les cagoux de la cour des Miracles. Au collège, nous rêvions de porter un « buffle » et d'être chaussés de souliers à la poulaine; les souliers à la poulaine étaient pour nous un sujet d'admiration d'autant plus vive

que nous ne savions pas ce que c'était; mais n'était-ce pas le bonheur, le bonheur tout entier, de posséder un pourpoint « tailladé, » et surtout une dague de Tolède? L'interdiction qui avait frappé les représentations du *Roi s'amuse,* de Victor Hugo, avait mis toutes les têtes à l'envers, et pendant que « les perruques » applaudissaient à cette mesure, uniquement provoquée par le tumulte de la première représentation, « les jeunes France » protestaient et laissaient croître leurs cheveux. La révolte contre les usages reçus, contre les costumes adoptés était générale dans la jeunesse, qui ne savait qu'imaginer pour ne pas ressembler aux « bourgeois glabres. » Nous estimions que les élèves du collège Stanislas étaient les écoliers les plus heureux de Paris, parce que Théodose Burette, professeur d'histoire, y faisait son cours dans un costume extravagant : bottes à revers rouges, culotte de peau collante, gilet à la Robespierre, frac vert à boutons d'or doublé de satin blanc; par-dessus, la robe universitaire ouverte et flottante. La grosse tête ronde de Burette, rasée à la malcontent et ornée d'énormes moustaches noires, lui donnait, sous ce travestissement, une apparence étrange qui l'avait rendu fameux dans le monde des écoliers. Avoir un tel professeur nous paraissait une joie sans pareille, mais cette joie nous était refusée, car nos maîtres, correctement vêtus, ne nous rappelaient en rien les excentricités réelles ou supposées du « Mamelouk, » ainsi que nous avions surnommé Burette, dont toute la gloire devait consister plus tard à écrire *la Physiologie du fumeur*. Burette appartenait, par ses habitudes et par ses relations, à un groupe d'artistes, dont plusieurs sont devenus célèbres, et chez lesquels l'émulation de la « charge » entretenait une sorte de folie permanente. Le branle leur était donné par des hommes d'un grand talent, par Charlet, par Poterlet, par vingt autres qu'il serait facile de nommer et qui, pour protester contre la vie bourgeoise, contre ce que l'on appelait alors les épiciers, se livraient sérieusement à des inepties que l'on a l'habitude de réprimer à Charenton. Un jour de congé, dans la belle saison, traversant le pont Royal avec le domestique qui était venu me chercher au collège, je m'arrêtai, comme presque tous les passans, pour contempler un spectacle fait pour surprendre. Une trentaine de jeunes hommes vêtus à la diable de vestes de velours, de surcots de laine, de jaquettes de nankin, chevelus et barbus pour la plupart, marchaient à la file, un par un, collés les uns contre les autres; ils emboîtaient le pas; leurs bras ballaient en même temps; en tête s'avançait Théodose Burette brandissant une canne; tous sur un rythme précipité disaient : « Une, deux! une, deux! le choléra! le choléra! » Arrivés au bout du pont, ils s'arrêtèrent brusquement, firent volte-face et chantèrent : « Connaissez-vous le ther-

momètre de l'ingénieur Chevallier? » — Puis ils reprirent leur rang et partirent : « Une, deux ! une, deux ! le choléra ! le choléra ! » Le lendemain au collège, pendant la première récréation, je me hâtai d'initier mes camarades à ce genre de promenade, que je dirigeai moi-même ; cela ne fut pas du goût d'un maître d'étude, qui m'envoya terminer la journée chez Rouillon. — Longtemps après j'ai su ce que signifiait ce défilé baroque qui traversait Paris à la stupéfaction des passans. Cela s'appelait la grande chevauchée de la côtelette aux cornichons et avait été inventé par Burette. On partait de la rue Pigalle et l'on s'en allait ainsi, le dimanche, pendant les beaux jours d'été, jusqu'à Saint-Mandé, où l'on déjeunait chez un charcutier qui vendait de bonnes côtelettes de porc frais. C'était bruyant, inoffensif et bête, mais cela divertissait des désœuvrés qui ne savaient qu'imaginer pour se singulariser et qui croyaient faire acte d'originalité en se livrant à ces médiocres extravagances. Plusieurs groupes composés d'artistes, de gens de lettres, de petits boursiers, d'employés de ministère se réunissaient, se cotisaient pour manger et surtout boire ensemble ; ces groupes se distinguaient par des dénominations ridicules et parfois crapuleuses. Si, sur des tableaux de cette époque, on retrouve, à la suite de la signature du peintre, le chiffre 45 placé entre deux parenthèses, c'est que l'artiste a appartenu, — que le lecteur me pardonne, — à la société des Quarante-cinq jolis cochons, dont le président fut un des plus grands artistes de l'école romantique. Le vice-président de cette compagnie existe encore, c'est un peintre d'un rare talent. On buvait, on débitait toute sorte de sornettes, on cassait quelques carreaux dans les cabarets de la banlieue, on dansait dans les guinguettes, on rentrait à Paris en chantant quelques couplets grivois et l'on gagnait au pied lorsque l'on rencontrait une patrouille. Un de ces chefs d'orgie fut célèbre en son temps ; c'était un homme énorme, borgne, mystificateur intrépide, buveur expérimenté, chef de bureau au ministère de la marine et qui se nommait Billou. Henri Monnier, à la fois dessinateur, caricaturiste, acteur et homme de lettres, était de toutes ces parties ; il excellait à pousser ses compagnons à des sottises compromettantes ; il y dépensait les ressources d'un esprit diabolique et savait toujours s'esquiver lorsque la plaisanterie prenait une mauvaise tournure. Ces farces devenaient parfois tragiques, et les jeunes gens emportés par l'ardeur de leur tempérament, par l'émulation de sottises qui les avait saisis, en arrivaient à des actes coupables. La plupart de ces « compagnons de tout plaisir » fréquentaient une petite salle de spectacle aujourd'hui détruite et que l'on nommait la salle Chanteraine. C'était un théâtre d'amateurs, jadis fondé par un certain Doyen, méridional, grand admirateur de Talma, et où les

aspirans acteurs et surtout les aspirantes actrices jouaient pour se familiariser avec les planches et le public. Aujourd'hui encore, on peut reconnaître l'emplacement de ce théâtre aux colonnes doriques qui précèdent l'entrée de l'hôtel de M. Renouard, rue de la Victoire, n° 47. C'était moins une salle de spectacle qu'un champ de bataille. Les jeunes France, artistes et autres, occupaient le parterre et les stalles d'orchestre, tandis que les « gants jaunes, » viveurs et parasites, s'installaient dans les premières loges et à la galerie. Toute débutante applaudie par les loges était sifflée par le parterre, et *vice versa;* c'était l'usage, et nul ne se serait permis d'y déroger. Les spectateurs du parterre escaladaient la galerie, les spectateurs des loges descendaient dans l'orchestre, et on se gourmait comme en champ clos. Quelque mauvais plaisant n'oubliait pas d'éteindre les quinquets et dans l'obscurité, la mêlée devenait générale. Un soir, la lutte fut plus violente que de coutume. Quelque jeunes France de l'orchestre se firent la courte échelle pour monter à l'assaut d'une loge d'avant-scène d'où quatre ou cinq gants jaunes un peu ivres leur lançaient des pommes et des quolibets. Un des spectateurs de la loge prit un lourd banc de bois sur lequel on déposait les manteaux dans le couloir des premières, et, s'en servant comme d'un bélier, frappa à la tête un jeune homme qui, debout sur les épaules de ses compagnons, avait déjà saisi le rebord de la loge. Le jeune homme retomba dans l'orchestre, et la chute fut grave, car il en mourut. Le coupable était un jeune pair de France par hérédité auquel son âge n'avait pas encore permis de prendre séance; l'affaire fut étouffée, les parens de la victime furent désintéressés; mais, comme il fallait un exemple, la salle Chanteraine fut fermée pendant trois mois.

Ces aventures ne nous étaient point inconnues au collège; nous nous les racontions en les exagérant et nous portions envie à ceux qui en étaient les héros. Souvent le domestique qui, les jours de sortie, allait chercher Louis de Cormenin au collège Rollin, alors situé rue des Postes (rue Lhomond), venait me prendre à Louis-le-Grand; alors Louis et moi, nous dirigions notre chemin de façon à passer par la place Saint-Germain-des-Prés. Arrivés là, nous nous arrêtions un peu émus et nous regardions une grande vieille maison jaunâtre percée d'une multitude de fenêtres et dont nous nous attendions toujours à voir sortir quelque chose d'extraordinaire. C'était la Childeberte. Depuis quarante ans, elle n'était habitée que par des artistes, et son nom lui avait été donné parce qu'elle occupait le n° 9 de la rue Childebert, qui a été démolie pour faciliter l'agrandissement de la place Saint-Germain-des-Prés. De ce qui se passait dans cette maison, on nous avait raconté des histoires merveilleuses. Le sabbat

y était permanent; on n'y était admis qu'après avoir inventé « une charge nouvelle. » La police s'en éloignait avec terreur, et les gens du quartier se signaient en apercevant le lieu maudit. Tous les peintres révolutionnaires y avaient vécu ; Géricault, Paul Delaroche, les Johannot avaient écrit leur nom sur les murailles de l'énorme masure. Un dimanche matin, les rapins qui campaient dans les chambres lézardées auxquelles on accédait par un escalier vermoulu, imaginèrent une plaisanterie dont le récit, apporté au collège par un externe libre, nous avait ravis d'enthousiasme. A l'aide d'une côtelette, ils avaient attiré dans l'atelier de l'un d'eux un grand chien de boucher, un mâtin jaunâtre à oreilles coupées, à museau noir. On le déguisa en tigre, on lui peignit des zébrures sur les flancs, on lui moucheta le mufle; puis on lui attacha une casserole à la queue et on le lâcha sur la place Saint-Germain-des-Prés, au moment où la masse des fidèles sortait de l'église après la grand'messe. A chaque fenêtre de la Childeberte apparaissait un artiste drapé dans une couverture, coiffé d'un plumeau, fumant dans un manche à balai et représentant ainsi un Bédouin. Sur la place, le désarroi fut affreux; on crut voir un véritable tigre, et ce fut une fuite éperdue. Quelques bourgeois arriérés trouvèrent que la farce était un peu forte et portèrent plainte. Force resta à la loi, car le boucher propriétaire du chien fut condamné à l'amende. La Childeberte nous inspirait, à nous autres écoliers, une admiration sans bornes, et lorsque la direction de nos promenades du jeudi nous permettait de passer devant, nous nous la montrions avec respect. C'est là que naquit une charge célèbre qui fit le tour des ateliers d'Europe, car nos artistes la portèrent à Rome, d'où elle gagna les autres capitales. Partout on raconta « l'histoire du prince Henri, qui avait le cœur bardé de trois cercles de fer et qui fut honni, banni, funeste, de ses états, » mais nul n'en a jamais su la fin, car on devait recommencer le récit toutes les fois qu'on l'interrompait, et on l'interrompait toujours. On prétendait, — mais ceci est de la légende, — qu'il n'y avait pas d'exemple qu'un locataire de la Childeberte eût jamais payé son terme, et l'on affirmait, — ceci est de l'histoire, — que la propriétaire, Mme Legendre, n'avait jamais fait une réparation à sa maison depuis qu'elle l'avait achetée en 1793. Quand cette masure fut abattue en 1858, elle tombait en ruines; elle se serait effondrée d'elle-même depuis longtemps si elle n'avait été soutenue par les constructions mitoyennes. Elle était peuplée de rats comme jadis l'éléphant de la Bastille. La démolition de cette sorte de phalanstère fut un deuil pour les artistes qui l'avaient habité; plus d'un l'a regretté et le regrette peut-être encore. Lorsque Louis de Cormenin et moi nous avions longtemps regardé la Childeberte,

nous nous disions : « C'est là que nous habiterons quand nous serons grands. » L'âge est venu, et nous nous sommes bien gardés de réaliser ce rêve de notre enfance.

IV. — L'INITIATION.

En 1835, je faisais ma sixième sous un professeur revêche et taquin, M. Agon, dont le visage en lame de couteau, marqué de petite vérole et armé de lunettes, n'avait rien d'agréable. J'eus la bonne fortune, au mois de janvier, de tomber malade d'une rougeole ou d'une fièvre scarlatine; ma mère me prit chez elle, et je trouvai que c'était fort doux. Je traînai ma convalescence le plus que je pus, afin de retarder l'heure de rentrer au collège; ma mère m'y aida sans trop le laisser paraître, et au milieu de février, j'étais toujours « à la maison. » Le 12 du mois, on me dit : « Nous irons ce soir au spectacle, à la Comédie-Française; on donne une pièce nouvelle. » Je fus ravi; en fait de théâtre, je ne connaissais encore que le cirque Olympique, Franconi, comme l'on disait. J'y avais battu des mains en voyant les grands drames militaires qui reproduisaient avec plus ou moins d'exactitude la vie de Napoléon Ier, et j'y avais admiré une pièce intitulée *les Polonais*, dans laquelle il y avait des combats, des escadrons d'amazones conduites par la comtesse Platter et des couplets patriotiques que je n'ai pas oubliés :

L'aigle blanc nous guide,
Volons aux combats!
O Pologne intrépide
Un jour tu renaîtras.

Le personnage principal était un certain Paulinski, homme du peuple, qui était l'âme de la conspiration et donnait le signal de la révolte. Je savais bien que Paulinski était un héros de convention inventé par les auteurs du mélodrame, mais l'imagination est si forte chez les enfans, elle est tellement passionnée qu'elle crée la réalité et donne aux fictions un corps tangible et saisissable. Dans les rares journaux qui pouvaient passer sous mes yeux, je cherchais les faits relatifs à l'insurrection polonaise, et j'étais toujours désappointé, parce que je n'y trouvais pas le nom de Paulinski. J'avais fini par me figurer qu'il existait, et lorsque l'on souriait de ma naïveté, on m'affligeait. J'ai, du reste, toujours été ainsi au temps de mon enfance et de ma jeunesse. J'aurais été de ceux qui écrivaient à Samuel Richardson pour le supplier de ne pas faire mourir Clarisse.

Il m'est douloureux de penser que Manon, que Des Grieux, que Paul, que Virginie n'ont point été des êtres vivans. J'ai peine à admettre que la princesse de Clèves ne soit pas un personnage historique. J'ai cru fermement aux héros des romans que j'admirais; j'ai cru à Bas-de-Cuir, à Robinson, à Ivanhoë; j'ai cru à Vautrin, à Lucien de Rubempré, à Mme de Maufrigneuse. Suis-je bien certain de n'y plus croire? « Tout assaiché que je suis, a dit Montaigne, et appesanti, je sens encore quelques tièdes restes de cette ardeur passée. » Lire ainsi, avec tant de passion, c'est lire sans critique, je n'y contredis pas, mais c'est lire avec bonheur; mieux vaut sentir que raisonner.

Si les drames à coups de fusil que l'on jouait au cirque Olympique me causaient de l'émotion, on peut imaginer ce que j'éprouvai, pendant la soirée du 12 février 1835, en écoutant une des œuvres maîtresses de l'école romantique. On donnait la première représentation de *Chatterton*. Pour la première fois, j'entendais une langue exquise dont le nombre et la richesse me charmaient comme une symphonie. Pour la première fois aussi, j'assistais à un véritable drame, très savant sous sa forme simple et dont toutes les péripéties sont produites par le caractère même des personnages et non point par une série d'événemens arbitraires. Raconter la pièce serait superflu; chacun la connaît. L'impression fut intense jusqu'à la douleur. Le rôle du quaker, celui de John Bell, étaient tenus par Joanny et par Guiaud. Ma mémoire n'a rien conservé d'eux que de confus et d'indistinct; mais dussé-je vivre les dix mille éternités promises à Brahma, je n'oublierai jamais Mme Dorval et Geffroy, qui jouaient Kitty Bell et Chatterton. Il est possible que je sois abusé par le souvenir d'une émotion ineffaçable, mais ces deux acteurs me semblent avoir atteint dans cette pièce le plus haut degré de l'art théâtral. Geffroy n'était point ce qu'on appelle un artiste à effet; il ne cherchait pas à en produire et faisait bien. Malgré une physionomie assez dure, ironique, dédaigneuse, il n'était point déplaisant; il était alerte et adroit; à le regarder se mouvoir en scène, on reconnaissait un homme familiarisé avec les bons exercices du corps, avec l'escrime, la paume et la natation. Il excellait à composer un rôle, et plus que nul autre il sut s'identifier au personnage qu'il avait à représenter. Pendant toute la durée d'une pièce, eût-elle cinq actes, fût-il constamment en action, il ne se démentait pas. Jamais on n'avait l'acteur sous les yeux, mais toujours le personnage, que ce fût Philippe II dans *Don Juan d'Autriche*, Marat dans *Charlotte Corday*, Richelieu dans *Diane de Lys*. Cela seul faisait de lui un artiste hors de pair, et il sembla se surpasser dans la création de *Chatterton*. De ce rôle difficile où la colère, l'amertume, le

désespoir, l'amour le génie se mêlent dans une exaltation morbide qui flotte au-dessus de la folie, il sut rendre les nuances avec une implacable vérité. Il a fait une reconstitution, et aujourd'hui encore, lorsque j'entends parler de Chatterton, — du poète et non du drame, — c'est la figure de Geffroy qui m'apparaît.

Tout autre était Marie Dorval, actrice incohérente, irrégulière, sans moyenne; médiocre ou sublime, selon qu'un rôle lui convenait ou ne lui convenait pas. Elle parlait de la gorge, comme les Parisiens; elle avait des intonations vulgaires, mais l'ampleur de son jeu, son intelligence des situations les plus délicates, la passion dont elle débordait, en faisaient la plus grande artiste dramatique que j'aie connue; je n'excepte ni Mlle Mars, ni Rachel. Il est possible que le fond romantique de mon éducation littéraire soit pour quelque chose dans ce jugement; mais lorsque je me reporte par la pensée aux années de ma jeunesse et que je me rappelle les représentations théâtrales auxquelles j'ai assisté, je retrouve toujours le souvenir de Marie Dorval lié à celui de mes plus vives émotions. C'était une étrange femme, bonne, aimante, sans grand souci d'elle-même, mariée à un écrivain légitimiste, nommé J.-C. Merle, qui ne s'occupait guère d'elle, éprise de son art et maternelle pour tous ceux qui l'approchaient. Elle notait chaque jour les impressions et les faits principaux de sa vie. Les carnets où sa confession est inscrite avec une irréprochable sincérité n'ont pas été perdus; j'ai pu les lire, c'est navrant. Les deux rôles où elle a développé à l'aise ses qualités ont été ceux d'Adèle dans *Antony* et de Kitty Bell dans *Chatterton*. Ce dernier semblait avoir été fait exprès pour elle; elle y était admirable. De la loge d'avant-scène du rez-de-chaussée où j'étais, je tenais obstinément mes yeux attachés sur elle; elle me fascinait. Est-ce une erreur de ma mémoire? Elle essuyait des larmes réelles, elle souffrait de toutes les douleurs, qu'elle n'avait qu'à exprimer. Je la vois encore avec ses mitaines de dentelle noire, son chapeau de velours, son tablier de taffetas; elle maniait ses deux enfans avec des gestes qui étaient ceux d'une mère et non ceux d'une actrice; d'un mouvement rapide et souvent répété de la main, elle relevait une mèche latérale de ses cheveux qui se déroulait sans cesse. Malgré sa voix trop grasse, elle avait des accens plus doux qu'une caresse; dans sa façon d'écouter, de regarder Chatterton, il y avait une passion contenue, peut-être ignorée, qui remuait le cœur et l'écrasait. Tous les spectateurs étaient anxieux, c'était visible; l'angoisse comprimait jusqu'à l'admiration. A je ne sais plus quel passage, quelqu'un cria: « Assez! » Immobile, appuyé sur le rebord de la loge, étreint par une émotion jusqu'alors inconnue, j'étouffais. Aux dernières scènes, lorsque Kitty Bell gravit en oscillant l'es-

calier de la chambre où Chatterton va mourir, lorsqu'elle glisse renversée sur la rampe et retombe à genoux; lorsqu'à la voix de son mari, elle se redresse, saisit sa bible et va s'affaisser, expirante, pendant que ses enfans accourent vers elle, toute la salle se leva; il y eut un cri d'horreur, de commisération et d'enthousiasme. « Oh! dans ton sein, dans ton sein, Seigneur, reçois ces deux martyrs!.. » — Lorsque l'on vint proclamer le nom de l'auteur, M. le comte Alfred de Vigny, on resta debout pendant près de dix minutes; les hommes battaient des mains, les femmes agitaient leur mouchoir. Jamais, depuis, je n'ai vu une ovation pareille. Si, comme on le dit, les succès de théâtre sont ceux qui flattent le plus l'amour-propre, Alfred de Vigny a dû, ce soir-là, s'enivrer jusqu'au délire. Je n'avais pas parlé, je n'avais pas applaudi; j'étais terrifié. Je sortis machinalement de la loge; lorsque j'en franchissais le seuil, ma mère, qui avait les yeux rouges de larmes, me dit : « Qu'as-tu donc? » Le son de sa voix brisa la torpeur dont j'étais enveloppé; je voulus répondre et je perdis connaissance. Je sentis confusément que l'on m'emportait et je revins à moi par une crise de sanglots et de spasmes qui était une crise nerveuse. Ma mère passa la nuit près de moi et plusieurs fois me réveilla pour dissiper les cauchemars qui m'agitaient. Le lendemain, elle me disait en souriant : « Te voilà condamné au cirque Olympique pour longtemps encore. » Un de mes parens auquel on conta l'aventure me proposa de me conduire chez Alfred de Vigny, qu'il connaissait; je refusai avec effroi; il me semblait que je tomberais foudroyé comme devant un dieu.

Ma mère regretta de m'avoir conduit à cette soirée solennelle; il était trop tard; c'en était fait pour toujours, le goût, la passion des lettres m'avait saisi et ne devait plus me quitter. Je n'imaginai pas qu'il y eût au monde une fonction plus belle que celle de l'écrivain indépendant et désintéressé; après tant d'années, après tous les incidens, toutes les tentations de l'existence, je n'ai point varié d'opinion à cet égard; si j'avais à recommencer ma vie, je ne choisirais pas d'autre carrière, sachant qu'à défaut du bonheur qui n'est point de ce monde, on y trouve le repos et le calme fortifiant de la solitude. Je ne pensais guère à cela, au cours de mes treize ans; je ne voyais que l'émotion poignante que j'avais éprouvée et je rêvais de la renouveler le plus souvent possible. Puisqu'il m'était interdit d'aller au théâtre, je pouvais du moins lire les pièces que l'on y jouait et je fus pris d'une véritable rage de lecture. Tout mon argent de poche, — mes semaines, comme nous disions au collège, — fut employé à acheter des drames, des comédies et des vaudevilles. Je bâclais mes devoirs, j'apprenais à peine mes leçons; au quartier, abrité derrière un rempart de livres habilement dis-

posés, en classe, dissimulé par le camarade placé sur le gradin inférieur, je lisais et je m'absorbais si bien, je devenais tellement absent, qu'il m'est arrivé plus d'une fois de ne pas entendre la dictée du professeur. La première pièce que je lus ainsi était intitulée: *la Nonne sanglante*. C'était un gros drame d'Anicet Bourgeois et de Maillan, qui obtenait un succès d'horreur à la Porte-Saint-Martin. Ça commence dans les catacombes de Rome: « Le guide! le guide! suivez le guide! » Il y a des bohémiens, des assassinats, on y voit Cagliostro, ça n'a ni queue ni tête, ça finit par un meurtre et par un incendie. Ce fatras me semblait admirable. Lorsque j'avais terminé ma lecture, je prêtais la pièce à un camarade, qui bientôt la passait à un autre. La mode s'y mit. Le dimanche, chacun rapportait une pièce; les externes libres nous en achetaient; notre classe de sixième ressemblait à une boutique du *Magasin théâtral*. Lorsqu'un pion ou un professeur nous surprenait, la pièce était confisquée; nous étions privés de sortie ou envoyés aux arrêts après récidive; rien n'y faisait : la contagion gagna, et tout le collège « fut empoisonné par de mauvaises lectures faites pour pervertir le cœur et abâtardir l'intelligence, » ainsi que, dans un de ses sermons, nous le dit l'aumônier, que le proviseur avait prié de prêcher sur ce sujet. Les punitions et la rhétorique sacrée furent vaines; on n'en lut pas une pièce de moins. Les garçons de salle étaient nos complices, et pour un pourboire de deux sous, ils nous eussent apporté le répertoire des théâtres de Paris.

Tout m'était bon; avec l'insatiable curiosité d'un enfant, je passais d'un sujet à un autre sans même m'apercevoir de l'incohérence de ces lectures précipitées. La bibliothèque de mon père était exclusivement scientifique et me repoussait, mais celle de ma mère était toute littéraire et j'y puisais à pleines mains, en aveugle. Mes jours de sortie se passaient à lire et j'avalais indistinctement, aussi bien la *Découverte de l'Amérique*, par Robertson, que les *Contes moraux*, de Marmontel. Lorsque je pouvais m'emparer d'un roman, j'allais me cacher pour le lire, comprenant bien que je faisais œuvre défendue. Je n'ai pas oublié la petite chambre, placée près d'un grenier, éclairée par une lucarne, où je m'asseyais sur le carrelage, le dos appuyé contre un mur en brisis pour lire *Frère Jacques*, de Paul de Kock, *le Dernier des Mohicans*, qui me donna l'envie folle d'aller vivre avec les Peaux-Rouges dans les forêts du Canada, *Venezia la bella*, d'Alphonse Royer, où un chapitre intitulé « Adultère, » me rendit d'autant plus rêveur que je ne le compris pas, et *les Deux Cadavres*, de Frédéric Soulié, qui me mit aux lèvres bien des questions que je n'osai formuler, dans la crainte de trahir mon secret. Ma petite tête n'était remplie que d'aventures tragiques; je vivais

dans un monde invraisemblable, où les péripéties se succédaient incessamment et qui me rendait plus haïssable encore le régime du collège, les devoirs ennuyeux et la monotonie d'une existence cloîtrée. J'avais communiqué à Louis de Cormenin la passion qui me dévorait; lui aussi, il lisait, mais avec moins d'emportement que moi. Pendant que je me délectais aux romans et aux drames, il obéissait à son goût plus affiné que le mien et recherchait les poètes. Il avait une mémoire prodigieuse, et lorsque nous étions ensemble, de sa voix douce et un peu traînante, il me récitait *les Messéniennes*, de Casimir Delavigne :

Tremble, je vois pâlir ton étoile éclipsée,

ou les *Méditations*, de Lamartine :

Ici gît : point de nom; demandez à la terre...

Avec sa mansuétude habituelle, il me démontrait la supériorité de la poésie sur la prose et disait : « Notre devoir est de devenir de grands poètes; » j'ajoutais : « Oui, comme Chatterton! » Dans le cabinet de son père, Louis découvrit la *Némésis*, de Barthélemy, et s'en empara. Ce pamphlet rimé avait alors un succès extraordinaire; l'opposition, si familière aux esprits français, y fut certainement pour beaucoup, mais l'âpreté de l'invective et la facture habile des vers méritaient d'être appréciées et le furent. Lorsque Louis me l'apporta, la *Némésis* avait depuis longtemps cessé de paraître, car l'on avait offert à Barthélemy la clé d'or qui ouvre les bonnes portes et ferme les consciences. J'ai appris, il y a une quinzaine d'années peut-être, sur la *Némésis*, un détail ignoré et qu'il est bon de faire connaître. Malgré son extrême facilité et quoiqu'il fût aidé par Méry, Barthélemy ne suffisait pas au labeur qu'il avait assumé, et il ne parvenait pas toujours à composer une satire par semaine. Il avait de nombreux et mystérieux collaborateurs parmi les jeunes gens qui cherchaient à faire leur trouée dans le monde des lettres ou ailleurs. Un de ceux dont il utilisait le plus volontiers et dont il achetait les vers était un homme de chétive apparence, maigrelet, au dos voûté, au visage énergique et ravagé, qui se faisait appeler Gaillard. — Or ce nom de Gaillard était un pseudonyme, le vrai nom était Lacenaire.

De très bonne heure, Louis eut le don des vers; à l'âge où les enfans savent à peine l'orthographe, il rimait. Il lui suffisait de lire un poème pour en être pénétré; il en reproduisait, à son insu, le rythme et la coupe, appliquant à ses idées, confuses encore, la

forme dont il avait été frappé. Je garde précieusement, comme un souvenir de notre enfance, les vers qu'il faisait en classe entre deux devoirs. Les premiers renferment une satire contre le collège Rollin; j'y retrouve l'influence de la *Némésis* poussée jusqu'à l'imitation :

> Loin du Palais-Bourbon où, sans miséricorde,
> Le rapace budget nous met au cou la corde,
> Où, mandataire usé, le député crétin,
> Sans consulter l'honneur, met son vote au scrutin.

Le collège, on le pense, n'est pas mieux traité que le pouvoir législatif :

> Il étend son drapeau, drapeau caméléon,
> Flottant pour Louis-Philippe ou pour Napoléon.

J'admirais de tels vers; j'essayais d'en faire et je n'y réussissais pas. M. de Cormenin nous encourageait, nous donnait des sujets à traiter et nous semblait un peu excessif lorsqu'il prétendait nous faire employer nos jours de congé à écrire des narrations. Il aimait les vers et en avait fait beaucoup au temps de sa jeunesse; son début poétique, *les Nymphes de Blandus*, lui avait valu d'emblée un poste d'auditeur au conseil d'état; dans *le Keepsake français pour* 1831, il avait donné une ode froide, mais belle, intitulée : *Ninive*, qui détonne un peu à côté de : *A la jeune France*, de Victor Hugo, des *Derniers Momens de François Ier*, par Alfred de Musset, et de *Gilles de Retz*, par Ernest Fouinet. Il était alors à l'apogée de sa célébrité; le pseudonyme de Timon, dont il signait ses pamphlets, était populaire. On le considérait comme l'adversaire personnel de Louis-Philippe, et les journaux de l'opposition chantaient ses louanges. On discutait fort pour savoir s'il était légitimiste ou républicain; dans les deux partis systématiquement hostiles à la monarchie de la branche cadette, on le flattait et on se réclamait de lui. Il laissait faire et ne se dévoilait pas. Je l'ai connu, beaucoup approché; lorsqu'il est mort, le 6 mai 1868, à l'âge de quatre-vingts ans, j'étais au chevet de son lit et je l'ai conduit au cimetière de Joigny, dans la tombe où son fils l'avait précédé. J'en puis parler. Comme tout homme public qui fait naître plus d'espérances qu'il n'est résolu à en réaliser, il fut calomnié, calomnié par ceux qui lui reprochaient d'être trop modéré, calomnié par ceux qui lui reprochaient d'être trop violent. C'est le sort des esprits pondérés; il n'y échappa point. En somme, il n'était ni républicain, ni légitimiste, ni orléaniste; il était plébiscitaire.

Pour lui, la puissance souveraine réside dans l'ensemble même des citoyens, qui la délègue par voie de suffrage. La nation choisit elle-même la forme et le chef du gouvernement qui lui conviennent. C'est la théorie actuelle de l'appel au peuple; il n'en eut jamais d'autre, et la guerre de pamphlets, guerre souvent redoutable qu'il fit à la dynastie de juillet, avait pour origine le vote restreint d'une chambre de députés incomplète qui appela Louis-Philippe au trône. Dès que la branche aînée des Bourbons fut tombée, on proposa à M. de Cormenin le ministère de l'instruction publique; non-seulement il refusa, mais il envoya sa démission de député « parce qu'il n'avait pas reçu de ses commettans mandat pour élire un roi. » Cela fit grand bruit à l'époque. Tout le monde disait : « Cormenin est fou! » Non, il était logique et obéissait à la conviction raisonnée qui, plus tard, lui fit accepter, sans hésitation, le rétablissement de l'empire appuyé sur le suffrage universel. Il y avait cependant une certaine incohérence dans ses idées, et, plus d'une fois, il dut éprouver quelque peine à les mettre d'accord. Il avait des velléités de jacobin et n'admettait dans le pouvoir législatif qu'une seule chambre : la chambre basse; toute chambre haute, — pairie ou sénat, — lui semblait inutile ou dangereuse. D'autre part, il était catholique, catholique fervent, catholique ultramontain; il considérait l'église gallicane comme une sorte de schisme et condamnait la déclaration de 1682. Avec de telles opinions, on comprend que tous les partis finirent par le renier : les légitimistes, parce qu'il repoussait la chambre haute; les orléanistes, parce qu'il combattait le roi choisi par la chambre basse; les républicains, parce qu'il défendait les droits de l'église. Comme il était de bonne foi et d'une imperturbable probité, il laissa dire et ne se soucia pas de tant de rumeurs. Ses pamphlets sont oubliés aujourd'hui, à peine se souvient-on de ses *Orateurs parlementaires*, mais son *Cours de droit administratif* restera un livre d'histoire à consulter, car il fixe une époque et a, le premier, coordonné les ordonnances, les lois, les décisions, alors éparses, qui règlent la matière. C'était un homme d'apparence un peu lourde, ayant les beaux yeux et la forte mâchoire de tous les Cormenin; d'allures naïves, parfois même un peu niaises, il était d'une finesse extrême et d'un esprit mordant. Il cherchait le trait et savait le trouver. Sous des apparences très douces il cachait une volonté dont la fermeté ressemblait souvent à de l'entêtement. Il écoutait, souriait, faisait un signe de tête approbatif et, lorsque l'on croyait l'avoir convaincu, prouvait par un seul mot qu'il restait imperturbable dans son opinion. Jamais je n'ai vu un homme professer pour les femmes, pour leur futilité, leur bavardage, leur

inconsistance, un mépris aussi serein et aussi profond. Il avait une façon tranquille de les regarder qui démontait les plus hardies; leur colère ni leurs larmes ne le pouvaient toucher; dans l'intimité même de la famille, il put leur parler de ce qu'il avait fait, mais il ne leur parla jamais de ce qu'il comptait faire. Lorsqu'on lui adressait des reproches, — et ils ne lui furent pas épargnés, — il prenait son chapeau, mettait philosophiquement ses mains dans les poches de sa grande redingote en castorine et allait se promener. Toute sa vie a été tourmentée par un regret; il eût voulu être orateur et ne put parvenir à vaincre la timidité qui l'étranglait à la tribune. Il nous disait constamment : « Étudiez-vous à parler! » Un jour, je lui demandai : « Quel est le plus grand homme de notre temps? » Sans réfléchir, il répondit : « Berryer. »

Lentement les années passaient; en 1836, à la fin de ma cinquième, je fus renvoyé de Louis-le-Grand; on me transféra au collège Saint-Louis; je n'y fus ni mieux ni plus mal, et à l'étude de Quinte-Curce je substituai résolûment celle des romans maritimes, pour lesquels je m'étais passionné et que *la Salamandre* d'Eugène Suë avait mis à la mode. Au mois d'avril 1837, pendant que je faisais ma quatrième, le plus terrible, le plus inattendu des malheurs me frappa : ma mère mourut, toute jeune encore et charmante, m'abandonnant au seuil de la vie, à l'heure même où j'allais avoir le plus besoin d'elle. J'étais encore trop enfant pour comprendre ce que cette perte avait d'irréparable; je le sus plus tard; ce doux fantôme m'a hanté pendant les années de ma jeunesse, il fut avec moi dans mes voyages, dans mon existence intime, dans mon travail, jusque dans mes plaisirs, et j'appris à mes dépens qu'il y a des morts dont on ne se console jamais. J'étais orphelin et dans une aisance relative qui m'assurait toute indépendance. Louis de Cormenin et moi, nous avions formé le projet, aussitôt notre sortie du collège, de vivre côte à côte dans le même appartement et de travailler ensemble à des poèmes, à des romans, à des drames que nous signerions de notre double nom réuni en un seul : Maxime de Cormenin ou Louis Du Camp, en témoignage d'une fraternité qui n'eut jamais rien d'éphémère.

Pendant le séjour que je fis à la maison après la mort de ma mère, à ces heures où l'âme amollie reçoit facilement des impressions ineffaçables, je lus un roman qui devait exercer sur mes idées une influence dont toute trace n'est pas encore anéantie. C'était *Emmeric de Mauroger*, par l'auteur de *Marguerite Aimond* et des *Trois Soufflets*. L'auteur était Mme Despans-Cubières, qui, bien avant la science officielle, avait découvert pour son usage particulier les vertus à la fois anesthésiques et surexcitantes de

l'éther. Son mari était le général Cubières, qui fut mêlé au procès Teste et Pellaprat. Ce livre, qui fut jugé digne d'un prix Montyon, me bouleversa. Je le lisais pendant la nuit, et plus d'une fois les larmes qui me suffoquaient interrompirent ma lecture. La donnée en est simple : un jeune homme n'obéissant qu'au sentiment du devoir refrène et parvient à dissimuler un amour qu'il sait partagé, mais que sa délicatesse ne lui permet pas de laisser soupçonner. De là naît une lutte de passions dont le héros est la victime. Je compris mal le roman et je n'y vis que l'extase d'un amour platonique exaspéré jusqu'au martyre. Les femmes m'apparurent comme des anges immaculés dont la pureté ne devait pas même être souillée par l'expression d'un désir profane. J'étais hors d'état de juger ce que le style a d'imparfait, d'apprécier les défauts d'une composition où les digressions sur l'enseignement, sur l'esprit de caste, sur la vertu se mêlent tant bien que mal à un récit que la forme épistolaire rend nécessairement monotone; mais l'exagération, la fausseté même des sentimens m'emporta dans des régions où ma petite cervelle n'avait jamais pénétré, et je conçus cette idée singulière que la souffrance supportée stoïquement et entretenue par l'esprit de sacrifice est la plus grande jouissance que l'âme humaine puisse éprouver. Aimer jusqu'à en mourir et ne jamais l'avouer me parut le comble de la félicité. Je viens de relire ce roman qui est en quelque sorte la contre-partie de *la Nouvelle Héloïse;* j'ai eu de la peine à le découvrir, car il a dû prendre le chemin du fabricant de papier en passant par les quais; certes, je n'ai point ressenti les émotions qui m'étouffaient jadis, mais l'impression a été vive et parfois poignante. Je ne suis plus un enfant; dans quelques mois, la soixantième heure sonnera à l'horloge qui ne se dérange jamais; les angles trop aigus de mes sentimens se sont émoussés comme s'émoussent les angles du caillou roulé par la vague; tout glisse plus facilement qu'autrefois, et cependant, en relisant ce récit, où abondent les faiblesses littéraires, je me suis senti plein de respect pour l'abnégation, pour ce dévoûment silencieux poussé parfois jusqu'à la torture, et, tout en comprenant, tout en sachant qu'une telle vertu est en dehors et au-delà de l'humanité, j'ai admiré qu'un homme pût tant souffrir volontairement sans se plaindre. Si jamais livre a prêché l'amour de la vertu et le sacrifice de soi-même en dehors de toute passion religieuse, c'est celui-là. Au milieu des violences, des brutalités de conception dont la littérature d'imagination vivait alors, il étonne comme un chant de flûte au milieu d'un tintamarre de trompettes.

Rentré au collège, je racontai toutes les beautés que j'avais découvertes dans *Emmeric de Mauroger,* et je n'eus pas grand succès, car mon confident habituel, mon compagnon de prome-

nade autour de la cour pendant les récréations, était un élève des classes de mathématiques élémentaires qui n'avait qu'un goût médiocre pour les lettres. Il se nommait Guichaud de la Bourdonnaye et comptait se faire brigand en Corse s'il échouait à son examen pour Saint-Cyr. Au temps de son enfance, il avait habité Sartène et me parlait avec admiration d'un certain Galloccio, qui, après avoir commis une demi-douzaine de meutres, s'était réfugié à la montagne, où il défiait les lois et les gendarmes. Rien n'était plus facile, rien n'était plus beau que d'être bandit : on assassinait quelques personnes, les premières venues, au hasard du couteau; puis on se jetait dans le mâquis, on y vivait en plein air, libre et redouté; on tuait des mouflons pour se nourrir et l'on était aimé de toutes les filles du pays. Si les voltigeurs corses devenaient trop inquiétans, on traversait les bouches de Bonifaccio et l'on se sauvait en Sardaigne, où il y a beaucoup de perdrix rouges. Guichaud voulait m'entraîner avec lui; je résistais et je lui disais : « Tu m'écriras tes aventures, et j'en ferai un roman. »

Parmi les hommes dont nous étions entourés à Saint-Louis, il en est un que nous aimions, quoique nous ne lui eussions jamais parlé, et que nous nous montrions avec respect : c'était l'organiste de la chapelle. Parfois, le dimanche et les jours de grande fête, nous l'apercevions, vêtu d'un habit bleu à boutons d'or, marchant avec lenteur et la tête penchée. Sa chevelure et sa moustache blondes, son regard triste, rendaient plus mate encore la pâleur de son visage un peu bouffi. La musique dont il accompagnait la grand'messe était originale et avait une sorte de tendresse qui nous charmait. Je me souviens d'un *O salutaris* qui ressemblait à une plainte entrecoupée de sanglots. Cet homme, réduit à jouer de l'orgue pour des écoliers, était un artiste et un compositeur de talent auquel on n'a pas rendu la justice méritée; c'était Hippolyte Monpou, qui a mis en musique bien des vers d'Alfred de Musset et de Victor Hugo, et qui fut l'auteur des *Deux Reines*, de *Piquillo* et de *la Chaste Suzanne*. Il était alors fort jeune, et comme nous avions tous chanté *le Réveil*, *l'Andalouse*, *Si j'étais ange*, nous ressentions quelque fierté à l'avoir pour organiste; il devait mourir à trente-sept ans sans avoir atteint la célébrité durable qui lui était promise.

Ce fut au collège Saint-Louis, en troisième, pendant ma seizième année, que je mis la main sur des livres de littérature réelle qui jusque-là, et pour des causes que je ne puis parvenir à m'expliquer, m'avaient encore échappé. Un de nos camarades, — qui actuellement est membre de l'Académie des inscriptions et qui rêvait alors d'être acteur, — apporta *les Orientales* de Victor Hugo; je les lus. Quelle révélation! Comme tous les romans, toutes les pièces de théâtre dont je m'étais épris s'évanouissaient devant le chef-d'œuvre

dont je m'enivrais pour la première fois! Pendant les récréations je m'en allais marchant à grands pas et criant à tue-tête :

Ombre du padischah qui de Dieu même est l'ombre,
Tu n'es qu'un chien et qu'un maudit!

J'aurais voulu avoir une dague « au pommeau d'agate » et j'estimais qu'ils étaient heureux ceux qui se nommaient « don Rodrigue, don Rodrigue de Lara. » Dès que j'eus lu du Victor Hugo, — cela prouve en faveur de mon jugement, — je ne voulus plus lire autre chose. L'émotion causée par *Chatterton* me donna le goût des lettres, l'admiration qne m'inspira Victor Hugo m'y maintint, et, malgré les combats que j'eus plus tard à soutenir pour ma propre cause, lorsque l'heure fut venue de choisir une carrière, je n'ai jamais hésité, estimant, dès cette époque, qu'il vaut mieux tomber sur la route parcourue par les grands hommes, que de marcher allègrement sur celle où se prélassent les hommes inférieurs. Je me hâtai d'écrire à Louis de Cormenin d'avoir à lire *les Orientales* et tous les livres de Victor Hugo qu'il pourrait se procurer. La réponse ne se fit pas attendre; au lieu de m'envoyer une lettre, Louis m'adressait une pièce de vers qui me prouvait à quel point il avait été pénétré par la poésie du maître :

Les muets bigarrés dorment dans le sérail,
Les icoglans joyeux dansent sous la coupole
Et l'Albanais armé d'une lourde espingole
Se tient debout sous le portail.

Avec sa faculté d'assimilation, Louis était un écho; il lui suffisait d'entendre un cri pour le répéter, et de même qu'il avait fait des satires après avoir lu la *Némésis*, il faisait maintenant des orientales parce qu'il lisait celles de Victor Hugo. Toute sa vie il eut ce don singulier, et j'en citerai plus tard un curieux exemple.

Victor Hugo, que tant de gloire justifiée environne aujourd'hui, qui de son vivant même a assisté à son apothéose (27 février 1881), Victor Hugo était alors, au point de vue littéraire, une sorte d'ennemi public.

La guerre qu'on lui faisait était sans trêve et sans merci. Il faut relire les satires alors célèbres que Baour-Lormian dirigeait contre lui pour savoir de quel ton on lui parlait, quels reproches on lui adressait et en quel style on lui faisait la leçon. La jeunesse l'aimait et l'admirait, pendant que les hommes d'un âge mûr, élevés dans des traditions que nous n'acceptions plus, souriaient avec une douce commisération lorsque l'on parlait de lui. Le clergé, tout

en déplorant ce qu'il appelait ses erreurs, se montrait bienveillant à son égard, et n'oubliait pas que l'auteur de *Notre-Dame de Paris* avait fait acte d'archéologue intelligent en démontrant la beauté des églises gothiques et en demandant qu'elles fussent restaurées dans le style même de leur construction. Aussi on ne prêcha pas contre lui comme plus tard on devait prêcher contre Ernest Renan et contre Gustave Flaubert; mais l'université, à laquelle appartenaient tous nos maîtres, s'était soulevée contre lui; elle le montrait au doigt en disant : C'en est fait des lettres françaises si cet homme parvient à s'imposer. On ne se gênait guère pour le traiter de barbare et l'on citait avec complaisance le mot d'Hippolyte Rolle, critique dramatique au *National*, qui s'était écrié ; « Non, monsieur Hugo, vous n'êtes pas un vrai poète; vous n'êtes qu'un poète de la décadence, comme Silius Italicus. » La bataille entre les classiques et les romantiques a fait du bruit jadis et a duré longtemps. La victoire, si disputée qu'elle fût, n'est plus douteuse, et Victor Hugo, à son tour, est devenu classique, c'est-à-dire hors de contestation. La mêlée fut violente et on y apportait une passion extraordinaire. Un jour, par suite de je ne sais plus quel incident, les leçons de la classse prirent fin plus tôt que de coutume, et une causerie s'établit entre nous et notre professeur de troisième, petit homme à figure longue, à cheveux jaunes et de caractère très doux qui s'appelait Taranne; il avait fait une sorte de parallèle entre Horace et Béranger, parallèle qui m'a bien étonné depuis, lorsque j'ai été en état de le faire moi-même. On avait parlé de différens poètes sur lesquels le professeur avait donné son opinion avec la modération qui était dans ses habitudes, lorsqu'un de nos camarades lui dit : « Et Victor Hugo? » — Ce petit homme, ordinairement si plein de mansuétude, devint écarlate et, frappant sur sa chaire, il s'écria : « Ne me parlez pas de votre M. Hugo, c'est un malfaiteur! » Il y eut un murmure dans toute la classe. Le professeur reprit : « Oui, un malfaiteur, je ne m'en dédis pas :

Oui de ta suite, ô roi, de ta suite, j'en suis!

C'est une honte pour notre nation de supporter des folies pareilles : que dis-je des folies? des crimes. L'homme qui a commis ce vers mérite les galères, c'est une insulte à la probité littéraire de la France! et ceci, ceci que j'oubliais, écoutez :

On frappe à l'escalier

Dérobé!

Dérobé! dérobé! rejeté à l'autre vers! ces messieurs appellent cela des enjambemens : ce sont des écartellemens qu'ils devraient dire! »

Un écolier eut la malencontreuse idée de citer à haute voix le vers des *Géorgiques :*

> Vox quoque per lucos vulgo exaudita silentes
> Ingens...

M. Taranne se voilà le visage : « N'insultez pas Virgile! Le rejet que vous rappelez est un trait de génie; celui de votre M. Hugo est, — il chercha le mot et finit par dire à voix basse, — est une mauvaise action. » Puis très sincèrement ému, il ajouta : « Laissons cette conversation, ça fait trop de mal. » Nul de nous, alors, n'était en état d'expliquer à cet honnête homme qu'il avait été nécessaire de rompre les allures du vers dramatique pour briser le moule racinien où, depuis cent cinquante ans, les poètes versaient les mêmes comparaisons, les mêmes exclamations, les mêmes pensées, et qu'il avait également fallu, afin de détruire la monotonie de l'ode invariablement calquée sur *la Prise de Namur*, revenir aux rythmes variés où Ronsard avait trouvé tant de ressources et où la poésie moderne devait se rajeunir. Nous aurions certainement bien étonné notre maître si nous lui avions démontré, livre en main, que La Fontaine, pour lequel il professait une admiration sans limite, avait, en fait de rejets, d'enjambemens, de hardiesses poétiques de toute sorte, dépassé les crimes que l'on reprochait à l'école romantique. Rien de ce que disaient nos professeurs ne modérait notre enthousiasme; nous nous contentions de les traiter de « perruques » et nous n'en lisions pas un vers de moins, fiers d'être injuriés pour avoir confessé notre dieu. J'eus à souffrir pour lui dans des circonstances que je n'ai pas oubliées et qui prouveront comment l'auteur de tant de chefs-d'œuvre était alors apprécié dans les collèges. De temps en temps, pendant que nous étions en classe, on faisait dans nos quartiers ce que l'on appelait la visite des pupitres. Tous les pupitres étaient ouverts, en notre absence, fouillés, et on enlevait les pièces de théâtre, les romans, les feuilletons que nous y cachions vainement derrière nos cahiers et nos dictionnaires. Une de ces visites eut lieu quelques jours avant les congés du carnaval 1838. Dans mon pupitre, on découvrit *les Feuilles d'automne* de Victor Hugo, un beau volume broché en jaune, que j'avais apporté en rentrant de ma dernière sortie. Je n'y fis pas grande attention, pensant en être quitte pour une retenue de promenade. Deux jours après, je fus appelé au parloir, et je me

trouvai en présence de mon tuteur; son visage était dur et son regard sévère. Avant que j'eusse pu dire un mot, je recevais une semonce effroyable : — J'étais une brebis galeuse, j'empoisonnais le troupeau; j'introduisais de mauvais livres au collège et je pervertissais mes camarades. Je me récriai, on ne me laissa pas le loisir de répondre : Quel livre? comment est-il intitulé? et on me cita plusieurs ouvrages dont le titre m'était inconnu, et que je n'ai même pas entr'ouverts à l'heure qu'il est. Lorsqu'il me fut enfin permis de parler et que je prononçai le nom des *Feuilles d'automne*, je fus traité d'imposteur et menacé d'une paire de soufflets si je ne disais la vérité. Mon attitude était tellement sincère que mon tuteur crut devoir aller aux informations chez le proviseur. Lorsqu'il revint, il était assez penaud. Il me dit : « En effet, ce sont *les Feuilles d'automne;* il paraît que c'est un livre abominable. J'ai cependant obtenu que tu ne serais pas renvoyé; mais en cas de récidive, le proviseur te mettra à la porte. » Je n'en fus pas quitte pour cette algarade, tant s'en faut. Je passai aux arrêts les quatre jours de congé du carnaval; j'eus à copier *l'Art poétique* d'Horace et *l'Art poétique* de Boileau; sur ma feuille de punition, le proviseur avait écrit : pour se former le goût. — C'était un peu excessif; mon crime était d'avoir, à l'âge de seize ans, lu un volume qui contient : *la Prière pour tous.*

De telles répressions n'atténuaient en rien mon amour pour les lettres, qui, alors, était général dans les collèges; la politique et le reste nous laissaient dans une indifférence absolue : nous ne voulions que lire des vers, des romans et des drames. Lorsque, au mois de décembre 1838, je m'évadai de Saint-Louis, dans des circonstances assez dramatiques, avec deux de mes camarades, nous passâmes la journée dans un cabinet de lecture de la galerie d'Orléans; nous y lûmes *Lucrèce Borgia*, *le Roi s'amuse* de Victor Hugo, et *les Souvenirs d'Antony* d'Alexandre Dumas. Nous avions de l'argent dans nos poches cependant, nous étions curieux de bien des choses, et Paris n'a jamais refusé aucun plaisir à qui peut payer. De Saint-Louis, d'où mon escapade m'excluait nécessairement, je passai à la pension Favard, qui suivait les classes du collège Charlemagne. Là j'eus plus de liberté, car on s'aperçut promptement et je m'empressai de démontrer que je n'étais pas du bois dont on fait les lauréats du concours général. Or les récompenses obtenues au concours étant « une réclame » pour une institution scolaire, « on pousse » les élèves forts et on néglige les autres qui en profitent, se mettent de loisir et ne font plus rien. En outre, comme le prix intégral de la pension appartient au chef de la maison, celui-ci sait se montrer indulgent et prouver de la

tolérance en faveur des écoliers auxquels leur mauvaise réputation fait imposer un supplément à chaque versement trimestriel, et c'était mon cas. Les quartiers étaient sales et mal chauffés, la nourriture était misérable, les dortoirs étaient infestés de punaises; qu'importe? Je me trouvais mieux et plus indépendant qu'au collège, dans cette vieille maison de la rue Saint-Antoine, qui avait été autrefois l'hôtel d'Ormesson; j'y passai deux années, les deux dernières de ma vie de collège; j'ai pu y faire du grec et du latin; j'ai pu y travailler l'histoire, pour laquelle j'avais du goût, mais j'y ai surtout fait des vers, des nouvelles et des romans. Louis de Cormenin m'avait prêté *Albertus*, de Théophile Gautier, et tout aussitôt je me mis en devoir de composer un poème fantastique. Inventer une fable dans laquelle le diable aurait le beau rôle, bâcler un millier de vers où l'on réunirait le plus d'invraisemblances possible, n'était pas pour m'effrayer; mais trouver un titre, un vrai titre, horripilant et farouche, formé de vocables extravagans et de saveur abracadabrante, comme nous disions alors, c'était là le difficile. J'hésitai longtemps, je consultai Louis, et enfin, après bien des tâtonnemens, je m'arrêtai à *Wistibrock l'Islandais*. Pourquoi Wistibrock? pourquoi l'Islandais? je ne l'ai jamais su. J'ai conservé ce poème, à la fois familier et fatal, comme il convenait. Il m'est fort utile. Lorsque je suis morose, je le relis, et il n'y a pas de chagrin qui lui résiste. Louis de Cormenin l'admira beaucoup, et je l'admirai au moins autant que lui. Depuis, notre opinion s'est modifiée, et il nous suffisait d'en parler pour éclater de rire. Il n'a de compréhensible que l'épigraphe empruntée à *Albertus* même et que voici : « Husch! husch! hop! hop! trap! trap! »

Pendant un des congés de l'année 1839, Louis et moi nous lisions ensemble l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, par M. de Barante, et l'un de nous dit : « Nous devrions faire un roman historique. » Je me chargeai de trouver le sujet et de le diviser en chapitres que nous nous distribuerions par parties égales. Mon choix fut bientôt fait ; je me fixai à une des années les plus terribles de l'histoire de France, au point culminant de la querelle d'Armagnac et de Bourgogne, à 1418. Le roman fut intitulé : *Capeluche le Bourreau, ou l'Homme rouge*. Avant de nous mettre à l'œuvre, il y eut un travail préparatoire. Le livre comportait deux volumes et trente chapitres. Nous étions esclaves et esclaves respectueux des usages romantiques; or, chaque chapitre devait être précédé d'un nombre indéterminé d'épigraphes. J'en réunis une prodigieuse quantité, grecques, latines, françaises, italiennes, espagnoles, allemandes, anglaises; il y en avait beaucoup que je ne comprenais

pas, et elles ne m'en étaient que plus précieuses. La préparation de ce roman eut pour nous un résultat auquel nous n'avions pas songé. Il nous parut indispensable, — et ceci m'étonne, — d'étudier l'époque que nous voulions peindre. Alexandre Buchon publiait alors en volume in-4° à deux colonnes, dans *le Panthéon littéraire*, les principales chroniques relatives aux annales françaises; nous achetâmes celles qui concernaient les périodes comprises entre 1380 et 1430; nous lûmes Froissart, Pierre de Fenin, Christine de Pisan, Monstrelet et *le Bourgeois de Paris*. Cela nous familiarisa avec le vieux français et nous donna de sérieuses notions sur cette époque. Quand nous crûmes être suffisamment imprégnés de « couleur locale, » c'est-à-dire quand nous fûmes assurés de pouvoir intercaler dans nos phrases modernes quelques expressions empruntées au « vieil langaige, » nous abordâmes notre travail. Pendant la semaine, au lieu de faire des versions grecques ou des vers latins, Louis et moi, nous écrivions chacun un chapitre, que nous nous communiquions le dimanche. Mort et damnation! quelles tueries! quels coups de dague! On assassinait, on volait, on violait, on brûlait, on torturait à chaque paragraphe. L'adultère et l'inceste étaient racontés avec des détails tels que pouvaient les imaginer deux grands innocens de notre espèce; on jurait par les corbignoles de Madame la Vierge, et le duc de Bourgogne prenait le menton de la reine Isabeau, pendant que Charles VI, « le povre fol, » jouait aux cartes avec Odette de Champdivers. Nous n'avions pas manqué de faire de belles descriptions d'architecture, ne nous souciant guère de confondre les gargouilles avec les pendentifs, les pinacles avec les clochetons; mais toutes nos constructions étaient en queue d'aronde, tous nos ornemens étaient chicoracés et toutes nos fenêtres étaient séparées par des meneaux prismatiques; on buvait de l'hypocras et de l'hydromel, on rossait les manans et on respectait les privilèges des « escholiers. » Conformément à la tradition historique, Capeluche était décapité aux halles par son propre valet, auquel avant de mourir il donnait ses instructions : « Et surtout, corne du Père! que ta main ne tremble pas. Par messire Satanas, qui est le patron des juifs, tu seras vilain, ribaud et sabouleux, si mon chef ne choit pas à ton premier heurt! » Voilà du vrai xve siècle ou je ne m'y connais pas.

L'ardeur que nous déployâmes à la confection de ces turlutaines nous agitait jusqu'à nous donner la fièvre. Louis et moi nous ne parlions que de Capeluche, et nous nous imaginions avoir fait un chef-d'œuvre. Une fois le roman terminé, nous devions en extraire un drame à grand spectacle qui serait joué à la Porte-Saint-Martin et qui, du jour au lendemain, rendrait nos noms célèbres. Nous

avions déjà distribué les rôles : Marie Dorval ferait Isabeau de Bavière et Frédérick-Lemaître remplirait le personnage de Capeluche. Le drame resta en projet, mais j'ai sous les yeux le manuscrit du roman, et je ne puis revoir sans émotion la fine écriture de Louis, rapide et sans ratures, côtoyer mon écriture épaisse, barbouillée de surcharges, toute pâle encore de la mauvaise encre que nous avions à la pension. J'ai jeté au feu, et depuis longtemps, tout le fatras que j'avais griffonné sur les bancs du collège, mais je n'ai pas encore pu me résoudre à anéantir ces cahiers de papier à écolier où le travail de Louis s'est uni au mien, comme nos deux affections se sont unies pendant notre existence. Ce n'est pas sans regret que je me rappelle les heures que nous avons passées ensemble à revoir et à corriger cet informe roman qui, après tout, n'était pas beaucoup plus bête que la plupart des romans moyen âge publiés alors et dont il n'était, dont il ne pouvait être qu'une plate imitation. Nous étions sévères l'un pour l'autre. Louis, bien plus correct que moi, me vitupérait pour mes fautes de français, et je ne le ménageais guère lorsqu'il avait écrit morion au lieu de heaume ou flèche à la place de vireton. Rien ne rend hardi comme un premier succès, et le nôtre ne nous semblait point douteux. Nous résolûmes de faire une œuvre véritablement nationale et dont l'héroïsme serait apprécié par les générations futures, car il ne s'agissait de rien moins que de nous rendre immortels. Puisque Walter Scott avait mis en romans une partie de l'histoire d'Écosse, pourquoi ne mettrions-nous pas en romans toute l'histoire de France? Nous ne nous appuierions que sur des textes positifs, car notre devoir, avant tout, était de respecter l'exactitude historique. *Ab Jove principium.* Nous devions commencer à l'invasion des Gaules par Jules César et terminer à la révolution de juillet, sans nous dissimuler que les derniers volumes seraient difficiles à faire, parce que nous aurions à y parler de personnages encore vivans. Louis leva la difficulté : « Nous changerons les noms, mais nous maintiendrons les faits. » Il faut avoir dix-huit ans et ne rien connaître de la vie pour concevoir de tels projets, pour les envisager sans effroi et pour avoir la confiance de les mener à bonne fin.

Mettre l'histoire de France en romans, rien ne nous paraissait plus simple; nous ne nous souvenions pas que Mascarille a dit : « Je travaille à mettre en madrigaux toute l'histoire romaine. »

MAXIME DU CAMP.

UNE

LOI AGRAIRE

AU XIXe SIÈCLE

L'IRLANDE ET LE LANDBILL DE M. GLADSTONE.

« Vous nous accusez de socialisme, disait à un libéral anglais l'un des promoteurs des lois agraires de Russie et de Pologne sous Alexandre II, et un jour peut-être, malgré tout votre respect de la propriété, vous vous ferez nos imitateurs (1). » Cette prophétie moscovite, accueillie avec une railleuse incrédulité, les Anglais qu'elle eût le plus surpris sont en train de la réaliser. A Londres comme à Dublin, sur les lèvres des ministres de la reine comme dans les meetings de la *landleague*, on entend citer comme un modèle digne d'admiration l'exemple donné par l'autocrate du Nord. Dans le pays du monde où les droits de la propriété semblent le plus solidement établis et où les propriétaires ont le plus d'ascendant social, dans le pays où les doctrines économiques et la science d'Adam Smith ont le plus d'autorité, un cabinet libéral dont les chefs n'ont rien de révolutionnaire a présenté pour l'Irlande un bill agraire dont les conditions ont fait l'étonnement de l'Europe, et ce bill, qui eût semblé inoui il y a quelques années, a été voté par une énorme majorité à la chambre des communes. La loi agraire, qui a pour avocats les ministres de la reine Victoria, a pour panégyristes les

(1) Voyez *un Homme d'état russe, d'après sa correspondance inédite,* dans la *Revue* du 15 février.

évêques catholiques d'Irlande qui ne font qu'un reproche au bill du gouvernement, celui de n'être pas assez audacieux et assez radical. Les adversaires mêmes du cabinet ne contestent que faiblement le principe du bill, et bien que tout-puissans dans la chambre des lords, ils semblent hésiter à infliger au nouveau projet de M. Gladstone l'échec qu'a rencontré de leur part l'an dernier, dans la haute chambre, le bill bien moins grave et moins choquant appelé *Compensation for disturbance.*

Comment l'état le plus conservateur du globe et le plus respectueux des droits acquis en est-il venu à une telle politique? Est-ce que l'aristocratique et marchande Angleterre inclinerait, elle aussi, à ce socialisme d'état auquel M. de Bismarck convie le nouvel empire d'Allemagne pour faire concurrence aux Bebel et aux Liebknecht et arracher les masses ouvrières à la propagande révolutionnaire? Non, certes, bien qu'avec l'extension graduelle des franchises électorales, avec l'abolition des privilèges des vieux bourgs, le flot toujours montant du radicalisme et de la démocratie puisse, à une époque plus voisine qu'on ne le croit, jeter l'Angleterre elle-même dans cette voie périlleuse. Ce qui inspire la conduite du gouvernement britannique en Irlande, ce n'est point l'esprit de système; en aucun pays, on le sait, les systèmes et les maximes abstraites n'ont moins de part au gouvernement; ce qui dirige en Irlande l'Angleterre et le cabinet Gladstone, c'est le sentiment des nécessités urgentes, le désir de recourir enfin, dans un pays périodiquement troublé, non plus à des mesures superficielles ou provisoires, non plus seulement à la force et à la compression, mais à des remèdes efficaces s'attaquant aux racines du mal, à des mesures réellement organiques, selon un terme à la mode en notre âge de sciences naturelles. L'insuccès de toute la législation appliquée jusqu'ici à l'Irlande, l'insuffisance manifeste de toutes les concessions et les lois réparatrices votées en faveur de l'île sœur depuis un demi-siècle, l'agitation permanente ou sans cesse renaissante du peuple des campagnes, l'insécurité de la vie et de la propriété, ont convaincu M. Gladstone et ses collègues que, pour gouverner l'Irlande, pour y établir un ordre de choses stable et régulier, pour mettre fin aux crimes agraires qui la menacent perpétuellement d'une jacquerie occulte, il ne fallait pas se contenter de lois politiques, religieuses, financières : le principe du mal étant dans l'état social, c'était sur l'état social et la propriété terrienne que la chirurgie politique devait porter le fer. Malgré toute leur répugnance pour de semblables procédés, les libéraux anglais se sont résolus à édicter des lois agraires: il leur a paru que, pour restaurer en Irlande le respect de la propriété, il n'y avait pas d'autres moyens que de modifier les conditions de la propriété.

L'utilité, le bien de l'état et des habitans, telle est la première explication de la conduite du cabinet Gladstone en Irlande, mais cette explication seule ne serait point une justification. En politique comme en morale, la fin ne saurait toujours justifier les moyens, et si utilitaire et pratique qu'on la suppose, la conscience anglaise n'accepte point, même en matière de gouvernement, que tout ce qui est utile soit licite. A côté de la question d'opportunité, il reste la question de droit. Si M. Gladstone, M. Bright, M. Forster, et avec eux la grande majorité du parti libéral, se sont résignés à recourir à des lois agraires, à porter une atteinte plus ou moins sensible au principe de la propriété, c'est qu'ils ont cru en avoir le droit aussi bien que le pouvoir, c'est que, par son origine et par son histoire, par ses conditions et ses abus, la propriété foncière en Irlande ne semble ni aussi respectable, ni aussi sacrée, aussi inviolable, que dans la plupart des autres pays de l'Europe. Pour que le cabinet anglais se décidât à restreindre les droits des propriétaires, irlandais, il a fallu que les droits de ces derniers lui parussent moins bien établis, moins absolus ou moins entiers qu'ailleurs. Bien plus, on pourrait dire que, si tant de sujets de la reine Victoria conseillent au gouvernement de porter la main sur la propriété des landlords irlandais, c'est au nom même de la propriété et de ses droits imprescriptibles.

C'est là, dans les affaires irlandaises, un point capital sur lequel je demande la permission d'insister; à certains égards, c'est en effet la clé de tout le bill de M. Gladstone.

I.

La propriété est pour nous une religion qui, au milieu de l'ébranlement de toutes les croyances, demeure intacte; les attaques dont elle est parfois l'objet ne font que rehausser notre attachement pour elle. Pour que la propriété nous semble inviolable, il suffit d'ordinaire qu'elle soit bien établie et nettement définie. C'est pourquoi il ne faut pas toujours juger des autres pays par ce que nous voyons autour de nous en France. La propriété foncière a, dans les différentes contrées, passé par des phases, par des formes très différentes, et bien que la civilisation tende à lui donner partout le même caractère, elle n'a pu, en Europe même, effacer toutes ces diversités.

Si la propriété est une religion naturelle qu'on retrouve vivante au fond de toute société, c'est une religion dont les dogmes et les obligations sont encore loin d'avoir partout la même précision et la même netteté. Ceci est surtout vrai de l'appropriation individuelle du sol. Sous ce rapport, il y a eu dans notre Europe, à des

époques très récentes, de grandes divergences de vues et d'usages, et quand il passe à l'étranger, un Français ne saurait toujours transporter au dehors les conceptions juridiques de sa patrie ou de son temps. On a beaucoup discuté sur l'origine du droit de propriété. Dans la difficulté de fonder la propriété terrienne uniquement sur le travail, comme Bastiat, ou sur un contrat tacite, comme Kant, on a souvent dit qu'elle était fondée sur la loi qui la consacre. Il serait plus juste peut-être de dire qu'en dehors de l'utilité sociale, elle a sa base dans la coutume et la conscience populaire. Chez nous et chez tous les peuples où la propriété est nettement définie et solidement établie, la loi et la coutume sont d'accord sur ce grave sujet; mais il est des pays où il n'en est pas de même, où les notions du peuple et les maximes des jurisconsultes, où la loi écrite et les traditions orales sont en conflit plus ou moins flagrant. Or c'est en réalité l'affligeant spectacle qu'offre depuis longtemps l'Irlande, c'est là qu'il faut chercher l'explication et la justification des procédés à l'apparence révolutionnaire recommandés au parlement par M. Gladstone.

La raison de ce triste phénomène est, avant tout, dans l'histoire de l'Irlande, dans la manière dont la propriété s'y est formée, dans l'origine étrangère de la plupart des propriétaires, dans le souvenir d'une époque encore peu éloignée où la terre appartenait à d'autres mains et où la possession du sol était soumise à de tout autres règles. En faisant campagne contre la propriété foncière et les landlords, les Irlandais de la *landleague* empruntent moins leurs armes aux idées révolutionnaires ou aux thèses socialistes du présent qu'aux réminiscences du passé et aux revendications de l'ancien droit et des anciennes coutumes. Sous ce rapport, les Parnell et les Dillon ne sont pas sans quelque lointaine analogie avec les Gracches. Dans leur geurre aux détenteurs actuels du sol, ils prétendent, eux aussi, combattre les usurpations successives des grands domaines et faire restituer au peuple ce qui n'a pu lui être légitimement enlevé.

Le paysan irlandais, en effet, n'a jamais entièrement reconnu la propriété conférée aux landlords de l'île sœur par les lois de la Grande-Bretagne. Le tenancier, l'*occupier*, en cela semblable à l'ancien serf russe, a toujours persisté à s'attribuer sur le sol un droit imprescriptible. Par suite, il n'a jamais admis que le landlord pût élever indéfiniment le prix de la terre ni expulser de leur champ les laboureurs incapables de payer leurs redevances. A cet égard, il s'est conservé dans le peuple une conception du droit de propriété fort différente de celle sanctionnée par les lois britanniques. Ces dernières lui ont paru d'autant plus odieuses qu'à ses yeux les droits par elles consacrés ne reposaient que sur la force et la vio-

lence. La propriété des landlords, telle qu'elle se présente au paysan irlandais, lui apparaît depuis des générations comme le produit de la conquête et de confiscations séculaires dont le souvenir reste confusément vivant dans les masses. On sait que, dans nombre de districts, les Irlandais se rappellent à quelle époque et par quel procédé les familles actuellement en possession de la terre s'en sont emparées, que souvent, dans le voisinage du riche *castle* ou de la fastueuse *mansion* du seigneur d'une autre race ou d'une autre religion, vivent, en des huttes misérables, les descendans de l'ancien propriétaire ou de l'ancien chef irlandais jadis dépossédé par les Anglais ou les protestans (1). En fait, toute l'histoire de la terre et de la propriété en Irlande, ou mieux l'histoire de l'île elle-même, n'est qu'une suite ininterrompue de séquestrations et de confiscations, depuis les âges lointains où, durant trois ou quatre siècles, la domination anglaise restait confinée au *pale* des environs de Dublin jusqu'au jour où Elisabeth dépouillait les chefs des clans celtes du centre, où Jacques II, s'emparant des terres des O'Neil et des Tyrconnell, expulsait les indigènes pour entreprendre avec des colons anglais ou écossais la *plantation* systématique de l'île, où Cromwell distribuait entre ses soldats presbytériens, et Guillaume III entre ses partisans anglicans, les terres qui restaient aux catholiques. De pareilles spoliations, régulièrement enregistrées par l'histoire, ont peine à être couvertes par la prescription quand tout un peuple s'en croit victime. On ne saurait s'étonner que chaque génération tente à son tour de contester le droit des envahisseurs. La question agraire remplit en quelque sorte toute l'histoire d'Irlande; durant quatre ou cinq siècles, tout l'effort des Anglais a été de s'emparer des terres irlandaises, et depuis qu'ils ont reconquis des droits politiques, les Irlandais, à leur tour, n'épargnent rien pour recouvrer la propriété ou la jouissance du sol.

La source fréquemment impure de la propriété foncière n'est pas la seule cause du peu de respect qu'elle inspire en Irlande. Ailleurs aussi, en Angleterre notamment, la propriété territoriale peut reposer historiquement sur la conquête et la confiscation, mais en Angleterre, cette origine est plus lointaine et plus obscure. Les Bretons refoulés par les Anglo-Saxons, les Anglo-Saxons dépouillés par les Normands, n'ont conservé ni leurs titres de propriété ni le souvenir de la spoliation; la race conquérante et la race conquise se sont mêlées et rapprochées dans l'état comme dans la religion. En Angleterre, le grand propriétaire n'est point,

(1) Arthur Young, dans son *Voyage en Irlande*, raconte qu'un grand nombre de chefs de famille transmettaient régulièrement par testament à leurs héritiers leurs droits sur les terres qui leur avaient été enlevées.

comme en Irlande, souvent un étranger, souvent un absent invisible qu'on ne connaît que par ses hommes d'affaires; il réside sur ses terres, il est le patron, le protecteur-né de ses tenanciers, et si, pour agrandir ses parcs et ses terrrains de chasse, il a souvent expulsé, à une époque récente, les familles qui vivaient autrefois sur ses domaines, ces dernières ont trouvé un refuge dans les villes et un abri dans le travail industriel. Tandis que le grand propriétaire anglais n'a directement affaire qu'à quelques fermiers d'ordinaire largement pourvus de capitaux, tous plus ou moins *gentlemen* et exploitant la terre au moyen de machines et d'un petit nombre d'ouvriers agricoles, le grand propriétaire irlandais, grâce qau manue de capitaux et au peu de développement de l'industrie dans la plus grande partie de l'île, grâce surtout à une nombreuse population rurale toujours disposée à se disputer la terre, continue à louer ses domaines, par petites portions isolées, à de pauvres et ignorans paysans. Tandis qu'en Angleterre, la grande propriété s'est alliée aux grandes fermes, à la grande culture et aux procédés scientifiques, en Irlande, la grande propriété est généralement demeurée associée à la petite culture et à la routine avec les petites fermes. Le propriétaire irlandais, souvent éloigné (*absentee*) et étranger, ne fournit d'ordinaire rien au sol ni à ses fermiers, et se contente de toucher des fermages que l'extrême concurrence des bras lui a permis de porter à leur dernière limite. Dans les deux îles voisines, la concentration de la propriété en quelques mains a ainsi abouti pratiquement à des résultats tout différens, tant pour la terre et la culture que pour le cultivateur et la paix sociale.

Et cette diversité de relations entre les deux classes rurales, entre le propriétaire et les fermiers, ne fait pas toute la différence. En dehors de ce morcellement des fermages, en dehors des petites tenures irlandaises et de tous les abus auxquels donne lieu un pareil mode d'exploitation, vis-à-vis de paysans placés par la nécessité dans une sorte de servage effectif, en dehors du vice originel de la conquête et de la confiscation, le propriétaire d'Irlande a, aux yeux de la plupart des Irlandais, un autre défaut que nous avons déjà fait pressentir. Les Anglais, en s'emparant à diverses reprises des terres de l'île, n'ont pas seulement dépouillé les anciens propriétaires indigènes, ils ont spolié la masse même du peuple en transformant à ses dépens l'ancien mode de propriété de façon que, sans tenir compte des chefs de clans autrefois dépouillés, la propriété irlandaise, telle qu'elle a été constituée par les lois britanniques, repose sur la confiscation des droits des masses rurales. D'après les traditions populaires, en effet, et d'après les recherches des historiens, la terre avant l'accaparement des colons anglais restait dans une sorte de

communauté. Tous les membres du clan ou de la *sept*, liés par une parenté réelle ou supposée et portant le même nom, avaient un droit collectif sur les terres de la tribu dont ils jouissaient librement moyennant une redevance au chef. En substituant la législation britannique à la coutume celte, en reconnaissant aux seigneurs, anciens ou nouveaux, un droit de propriété absolu, les lois anglaises ont enlevé aux tenanciers tous leurs droits et privilèges, avec les garanties qu'ils tenaient de leurs aïeux et de la tradition nationale. La conquête anglaise a ainsi encore plus mal traité le bas peuple des campagnes que ses chefs et le paysan indigène que le seigneur irlandais. De l'état de copropriétaires du sol (*joint-owners*) les paysans, frustrés de leurs droits séculaires, ont été réduits par les lois anglaises à l'état de tenanciers sans droit sur les terres de leurs ancêtres, à l'état de *tenants at will*, qu'un propriétaire sans merci peut bannir d'un trait de plume.

On a eu beau essayer d'en contester l'exactitude, ou d'en attribuer la ruine aux Irlandais eux-mêmes avant les diverses conquêtes anglaises, tel paraît avoir été en réalité, jusqu'aux expropriations britanniques, le régime de tenure en usage en Irlande. Cela seul établirait une grande et manifeste différence entre les *tenants* irlandais et les fermiers anglais qui, n'ayant pas les mêmes souvenirs, ne peuvent avoir les mêmes prétentions. Sur ce point, la situation des paysans irlandais ne saurait être comparée qu'à celle de leurs congénères des highlands d'Écosse, qui, eux aussi, sont jusqu'au dernier siècle demeurés les associés de leurs chefs dans la propriété et ont été dépossédés par les lois anglaises, lesquelles ont légèrement transféré du clan à ses chefs la propriété des immenses domaines de l'Écosse septentrionale. Selon le mot du poète, en Irlande comme en Écosse:

> The fertile plain, the softened vale
> Were once the birthright of the Gael (1).

Ce mode de tenure collective des paysans, sous la domination de seigneurs militaires qui touchaient d'eux des redevances en nature, s'est avec des différences de détails, rencontrée en bien d'autres contrées que l'Irlande et les pays celtes; en bien d'autres pays aussi, les lois modernes, en supprimant les droits féodaux et le servage, ont pratiquement élargi les droits des anciens seigneurs et privé les paysans d'une partie de leurs privilèges et garanties (2). En Irlande seulement, où le mode archaïque de tenure s'est

(1) Walter Scott, *Lady of the lake.*

(2) C'est ce que semble avoir fait la révolution française elle-même en bien des contrées du continent, et jusqu'en France, en Bretagne par exemple.

prolongé dans son intégrité plus longtemps qu'ailleurs, en Irlande, où l'abrogation des anciennes coutumes a été opérée brusquement à diverses reprises par un maître détesté, le plus souvent au profit d'usurpateurs d'une autre race ou d'une autre religion, le peuple des campagnes a eu plus de peine à admettre cette révolution légale. Il ne s'est jamais résigné à la perte de ses droits; à chaque occasion, il a prétendu les faire revivre par tous les moyens en son pouvoir. En fait, l'Angleterre, qui s'y est employée au moins depuis Jacques Ier, n'a jamais réussi à faire oublier aux Irlandais les anciennes coutumes et à installer pleinement, au-delà du canal de Saint-George, les usages britanniques (1). Toutes les lois et confiscations du monde, l'expulsion officielle de la masse des Irlandais au-delà du Shannon dans les tourbières de Connaught, n'empêchèrent pas le plus grand nombre des tenanciers indigènes de rester sur leurs terres ou d'y revenir et, même après Cromwell, de maintenir pratiquement dans l'Ulster une partie au moins de leurs anciens privilèges sous le nom de *tenant-right*.

Aujourd'hui comme au XVIIe siècle, le tenancier irlandais se regarde comme le premier et légitime détenteur du sol; il prétend tenir son droit d'occupation non du consentement d'un landlord, mais de la tradition et de la coutume. A ses yeux, le landlord, alors même qu'il serait le légitime seigneur de la terre, ne peut réclamer qu'une rente équitable et ne saurait bannir ses tenanciers des champs qu'ils cultivent. Ce droit que s'attribuent les paysans irlandais sur la terre, la plupart ne peuvent guère aujourd'hui le revendiquer à titre personnel héréditaire, comme un legs direct de leurs ancêtres, mais peu importe. Ils ont beau avoir été souvent transportés d'un domaine ou d'un comté à un autre, ils ne s'en regardent pas moins comme investis d'un droit imprescriptible appartenant à la tribu dont ils sont les représentans, ou au peuple irlandais même.

Ce *tenant-right*, non reconnu par la loi anglaise et accepté seulement par les propriétaires de l'Ulster, les tenanciers irlandais ont employé pour le maintenir toutes les armes en leur pouvoir. C'est pour sa défense qu'après avoir essayé de l'insurrection et de la guerre ouverte, ils se sont habitués à recourir aux embûches, aux guet-apens, au meurtre, à la guerre privée. Ne pouvant compter, pour la protection de ce qu'il regardait comme son droit sur les tribunaux et la justice régulière, le tenancier s'est appris à se faire justice à lui-même avec son fusil. Il s'est confédéré avec ses pareils, il a formé avec eux de vastes affiliations clandestines et de mysté-

(1) Sur l'ancienne tenure celte en Irlande et les mesures prises par le gouvernement anglais pour la transformer, nous pouvons citer une étude fort curieuse et concluante de M. Seebohm, intitulée *the Historical Claims of Tenant right* (*Nineteenth Century*, January, 1881).

rieuses sociétés secrètes qui, sous des noms différens, ont à diverses époques dominé l'île et répandu la terreur dans les campagnes.

Comme il y avait en Irlande deux droits opposés, fondés sur des prétentions d'ordinaire inconciliables, le droit du landlord, consacré par la loi anglaise, et le droit du tenancier, sanctionné par la tradition nationale, il y a eu deux justices, presque deux gouvernemens ayant chacun leur police, leurs tribunaux. Aux lois importées d'Angleterre avec les magistrats britanniques, le peuple des campagnes a opposé la coutume indigène, et, en face des hommes de lois et des troupes du gouvernement, se sont levées, sous le nom de *ribboniens*, de *molly-maguire*, de *white-boys*, les secrètes associations de paysans qui ont servi de base à la *landleague* actuelle et dont les décrets, rendus dans des cabanes enfumées ou dans des tourbières désertes, ont souvent été plus fidèlement exécutés que les lois du parlement de Westminster ou les édits du lord-lieutenant signés au château de Dublin. C'est ainsi que, pour le maintien de ses coutumes villageoises, l'Irlande rurale est devenue la terre classique des associations secrètes et des crimes agraires; c'est ainsi que des paysans, d'ordinaire pieux et doux, ont pris l'habitude de recourir contre leurs maîtres au fusil et au meurtre et d'aller chasser à l'affut, derrière une haie ou un buisson, les propriétaires désignés par la colère des ribbonniens ou des molly-maguire. Les campagnes d'Irlande ont eu à l'encontre du gouvernement leur code pénal comme leur code civil, et le paysan a exécuté les barbares arrêts de sa grossière Sainte-Vehme avec aussi peu de scrupule que les sentences d'un tribunal régulier et avec une impunité d'ordinaire assurée par la complicité active ou les sympathies latentes de la plupart de ses compatriotes. C'est ainsi que, faute de témoins pour dénoncer le coupable ou faute d'un jury pour oser le condamner, les tribunaux se sont fréquemment trouvés impuissans devant les crimes les plus avérés, et que chaque fois qu'une disette a accru les souffrances et les rancunes populaires, il a fallu placer l'Irlande sous une dictature. Singulière et lamentable situation d'un peuple au fond honnête et droit et dans son for intérieur en révolte permanente contre une loi ou une autorité qu'il ne peut attaquer à découvert. C'est cette question agraire, toujours vivante dans l'île sœur, qui a rendu si difficile et précaire le jeu des lois et des institutions britanniques. Grâce à la résistance obstinée des vieilles coutumes et des traditions nationales, la liberté politique et les formes protectrices de la justice anglaise se sont montrées incapables de garantir la vie et la propriété, incapables de maintenir en Irlande la sécurité publique, si bien qu'après une expérience séculaire et des désillusions répétées, on a vu des libéraux anglais proclamer que le grand tort de l'Angleterre avait été de vouloir gouverner l'Ir-

lande avec ses propres lois et son propre esprit, comme une partie intégrante du peuple britannique, au lieu de l'administrer autoritairement à la façon d'une colonie asiatique, de l'Inde ou de Ceylan (1).

En dehors de la reconnaissance des prétentions indigènes, il ne peut y avoir en effet, en Irlande, que guerre, crimes, confusion, lois répressives et dictature. C'est ce qu'a compris le vieil homme d'état aujourd'hui placé à la tête du gouvernement anglais. Pour refréner les attentats des paysans et les périlleuses excitations de la *landleague*, le cabinet anglais a, un peu tard par malheur, fait voter le bill de coercition; mais, en gouvernement pour lequel le titre de libéral n'est pas seulement une séduisante enseigne, il n'a point mis toute sa confiance dans les mesures de répression. Non content de s'en prendre aux manifestations extérieures du mal, il a voulu s'attaquer aux causes mêmes de l'agitation irlandaise. En même temps qu'il faisait arrêter M. Dillon et les plus violens provocateurs des troubles agraires, le cabinet anglais a cherché à faire disparaître les griefs signalés par M. Dillon et la *landleague*. A l'inverse de leurs prédécesseurs, M. Gladstone, M. Bright, M. Forster n'ont pas cru que tout fût terminé avec la force ou que la violence et les crimes qui les accompagnent eussent enlevé tout fondement aux plaintes et aux revendications des Irlandais. Ils ont compris que l'appel incessant des paysans de Connaught ou de Munster à l'incendie et à l'assassinat, que le *boycottage* et la terreur rurale ne sauraient prendre fin qu'au jour où cesserait le vieux conflit entre la loi et la conscience populaire, entre le droit juridique officiel et la coutume traditionnelle, et ce conflit, ils ont décidé d'y mettre un terme en abandonnant le point de vue exclusif des landlords, pour faire du gouvernement un arbitre entre les deux parties. Après être resté durant des siècles sourd aux revendications des villageois de l'Irlande, le parlement de Westminster a été invité à reconnaître officiellement le *tenant-right* irlandais et à en assurer pratiquement le libre exercice. Telle est la raison et tel est le but du bill agraire de M. Gladstone; si les plaies séculaires de la vieille île catholique sont déjà trop envenimées pour être guéries par un pareil traitement, on n'en saurait rejeter la faute sur les promoteurs du bill.

II.

Pour entrer dans cette voie de conciliation, M. Gladstone n'avait pas attendu la récente épidémie de crimes agraires qui, depuis la

(1) Tel est par exemple le résumé des vues de l'historien d'Henry VIII, M. Froude, dans son ouvrage en trois volumes, *the English in Ireland;* le même écrivain a répété la même opinion dans le *Nineteenth Century,* octobre 1880.

disette des deux ou trois dernières années, a désolé l'Irlande. En 1870, le cabinet libéral avait fait voter par le parlement un bill qui était un premier pas dans cette voie. Par l'acte de 1870, le droit des tenanciers, jusque-là ignoré des lois anglaises, avait, dans une certaine mesure, été reconnu pour les contrées au moins comme l'Ulster, où, en dépit des juristes anglais, le *tenant-right* avait su se maintenir pratiquement. En 1880, quelques semaines à peine après son retour au pouvoir, M. Gladstone avait fait un pas de plus; il avait fait voter à la chambre des communes le *Compensation for disturbance bill* qui étendait à toute l'Irlande le bénéfice de l'acte de 1870 et garantissait le tenancier contre les évictions arbitraires. Cet acte de *Compensation for disturbance*, lord Beaconsfield parvint à le faire repousser par les pairs, mais le rejet de ce bill n'a fait que donner une nouvelle impulsion en Irlande à l'agitation de la *landleague* et aux crimes agraires : beaucoup de ceux qui s'en félicitaient l'an dernier déplorent aujourd'hui cette dernière victoire de l'auteur de *Coningsby* et d'*Endymion*. Le projet de loi, naguère repoussé par les lords, est revenu dans les salles gothiques de Westminster, non point amendé et réduit, mais singulièrement élargi et incontestablement soutenu par l'opinion publique des trois royaumes.

Le principe du nouveau bill est, comme nous l'avons dit, la reconnaissance officielle du *tenant-right*. Loin d'être, comme on l'imagine souvent à l'étranger, une invention du législateur s'immisçant entre le propriétaire et le fermier pour conférer de toutes pièces à ce dernier des privilèges insolites, le bill de M. Gladstone ne fait que sanctionner des prétentions anciennes et donner une valeur légale à des droits qui souvent, dans l'Ulster, par exemple, s'exerçaient pratiquement en dehors ou en dépit des lois officielles. Après avoir tenté, durant deux ou trois siècles, d'implanter ses lois en Irlande, l'Angleterre confesse que les lois britanniques n'ont pas su triompher des coutumes nationales; n'ayant pu conformer les usages et les faits à la loi, le parlement a décidé de modeler la loi sur la coutume et de mettre la légalité d'accord avec les faits. Avec le bill et le *tenant-right* revit l'ancien droit celte, non plus au profit collectif de la *sept* ou de la tribu indivise, mais au profit individuel du tenancier, de l'*occupier* actuel. Le bill admet implicitement que le tenancier irlandais n'est pas un simple fermier, tenant son droit d'un contrat avec le landlord, mais bien le copropriétaire du sol ayant sur le champ qu'il cultive un droit personnel et héréditaire. De cette copropriété, de cette *joint-ownership* du tenancier et du landlord découlent la plupart des articles du bill; ils se déduisent aussi logiquement du principe que les corollaires d'un théorème de géométrie.

Toutes les clauses du bill ont pour ut de régler dans la pratique l'exercice de ce double droit de deux personnes et de deux classes différentes sur la même terre. Et d'abord, le tenancier étant reconnu copropriétaire, il n'y a plus d'expulsion, plus d'*eviction*, selon le terme anglais, alors même que le tenancier n'acquitterait pas son fermage ou mieux ses redevances. Dans ce système, en effet, il n'y a plus réellement ni propriétaire, ni fermier, ni fermage, au sens français ou au sens anglais. Si le tenancier doit au landlord une rente annuelle, cette rente représente la part d'intérêt qui revient au seigneur pour son droit de copropriété dans le sol; mais, quand le tenancier n'acquitterait pas ses redevances, il n'en conserve pas moins intact son propre droit sur la terre. Aussi le *tenant* ne saurait-il être évincé que par une véritable expropriation dont le bill indique la procédure. Le tenancier, celui que la loi persistait hier encore à considérer comme un *tenant at will*, pourra bien, en certains cas, s'il ne paie pas sa rente ou s'il dégrade la terre, être expulsé de son champ, mais cette mesure ne devra être ordonnée que par un tribunal qui, pour éloigner le tenancier, lui enjoindra de vendre son *tenant-right* soit aux enchères, soit de gré à gré. Le propriétaire, ou plus exactement le landlord, n'aura dans ce nouveau mode d'éviction d'autre privilège qu'un droit de préemption. S'il rachète le *tenant-right*, il recouvrera avec la pleine propriété la libre disposition de son domaine.

Dès qu'on lui reconnaît un droit de propriété, le tenant doit pouvoir céder ou vendre ce droit à autrui sans le consentement du landlord. Le bill de M. Gladstone ne recule pas devant cette conséquence. Le tenancier est libre de vendre son *tenant-right*; dans ce cas seulement, comme dans le précédent, le landlord conserve un droit de préemption.

Toutes ces clauses, on le voit, ne sont que la rigide application du principe. Dans le système de la *joint-ownership*, le point délicat, et en même temps le point capital, c'est naturellement la fixation des redevances ou de la rente des terres. Le landlord n'ayant plus la pleine propriété du sol, n'ayant plus même le droit de choisir à volonté les hommes auxquels est confiée la culture de son domaine, il n'y a plus de libres baux, plus de libres contrats, pas plus qu'il n'y a de vrai loyer des terres. A qui s'adresser pour déterminer le chiffre de la rente que le tenancier doit payer à son associé dans la propriété du sol? Dans une pareille situation, il n'y a, semble-t-il, qu'un arbitre désintéressé qui puisse trancher la question, et cet arbitre ne peut être qu'un tribunal. Aussi, malgré la juste répugnance des Anglais à faire intervenir l'état dans les affaires et les conventions privées, le bill a-t-il confié à une cour spéciale la difficile mission de décider le montant de la rente que

le tenancier doit continuer de payer au seigneur. La rente devra être fixée pour quinze ans au moins, et le taux n'en pourra être modifié sans l'assentiment de la cour par laquelle il aura été établi.

Tel est dans ses grandes lignes ce bill agraire qui, par son inspiration comme par ses conditions, est assurément une des œuvres législatives les plus singulières de notre siècle. Ces clauses principales sont accompagnées de nombreux articles complémentaires ou accessoires, que nous ne pouvons ni exposer ni même résumer ici. Indépendamment des modifications qu'y peut introduire le parlement, on comprend qu'une pareille loi soit nécessairement compliquée, car le principe de la copropriété du landlord et du tenancier une fois admis, il est souvent malaisé de régler dans la pratique l'exercice de ce droit simultané de deux personnes souvent hostiles sur le même fonds de terre.

Envisagé dans ses dispositions capitales, le bill de M. Gladstone ne fait guère, comme nous l'avons remarqué ailleurs (1), qu'adopter un système depuis longtemps préconisé par de nombreux Irlandais et connu des deux côtés du canal Saint-George sous le nom bizarre des *trois f*. On sait quels sont les trois termes de la formule populaire qui, sous cette rubrique mnémotechnique, résume les principaux vœux des tenanciers d'Irlande : *fair rent, fixity of tenure, free sale*, c'est-à-dire rente équitable, fixité de la tenure, libre vente du *tenant-right*.

Le but principal ou le plus prochain du bill de M. Gladstone, c'est bien d'atteindre à cette *fair rent*, à cette juste rente réclamée par les tenanciers. D'après les renseignemens les plus impartiaux, il est certain qu'un grand nombre de propriétaires irlandais avaient abusé de leur autorité et de la concurrence des bras pour élever d'une manière excessive le fermage de leurs terres alors même que ces terres, défrichées par le tenancier, devaient presque toute leur valeur à ce dernier (2). Il en résultait que la rente des terres était souvent démesurée, que dans les mauvaises années, si fréquentes dans l'île, le tenancier, hors d'état d'acquitter sa dette, était condamné à être expulsé après avoir vu saisir son maigre avoir, ou à demeurer à perpétuité avec sa famille le débiteur insolvable de son maître. Pour mettre fin à une situation qui plongeait la plus grande partie de la population rurale dans la misère, le gouvernement, nous l'avons vu, n'a trouvé d'autre remède que l'intervention de l'état représenté par un tribunal spécial. Certes une pareille ingérence est délicate et, pour s'exposer en connaissance de cause aux

(1) Voyez l'*Économiste français*, du 7 mai 1881.

(2) Les abus de pouvoir des landlords irlandais ont souvent été dénoncés dans le parlement même par les chefs des divers partis. Voyez par exemple lord John Russell : *Recollections and Suggestions*, page 363.

abus qu'elle peut entraîner, il faut qu'on n'ait pas d'autres moyens d'éviter les abus du passé.

Comment, disent les adversaires du bill, déterminer d'avance pour une période de quinze années la rente annuelle que devra payer le tenancier? Quelle sera la base de cette *fair rent* en dehors de la loi naturelle de l'offre et de la demande? Comment satisfaire l'une des deux parties sans léser l'autre? et n'est-ce pas un procédé périlleux et suranné que de faire fixer par l'état le prix et la valeur du sol, que de lui faire taxer la terre, alors que, dans les pays les plus civilisés, on renonce à laisser taxer le pain et la viande? Ce que le bill supprime ainsi d'un trait de plume, c'est la liberté des transactions, la liberté des contrats, c'est-à-dire le principe de la liberté économique qui a fait la force et la prospérité de l'Angleterre. Cette considération est celle qui a valu au bill le plus d'opposition, c'est elle surtout qui, parmi les amis mêmes de M. Gladstone, a produit certaines défections et qui, à la veille du combat, a entraîné, jusqu'au sein du cabinet, la désertion d'un ministre, le duc d'Argyll (1).

A cette objection, dont la gravité ne saurait être méconnue, que répondent les promoteurs ou les défenseurs de la loi agraire? Ils répliquent en arguant de la nécessité qui ne laisse pas le choix des procédés, mais au lieu de s'en tenir à ce suprême argument, ils font remarquer, non sans quelque raison, qu'au fond l'atteinte portée par le nouveau bill à la liberté des transactions est moins réelle qu'apparente. La liberté des contrats! s'écrient les avocats du peuple irlandais, elle n'a guère jamais été en Irlande qu'une fiction juridique ou un mensonge légal; inscrite dans la loi, elle n'existe point dans la pratique, elle ne ferait que couvrir l'arbitraire du landlord et les exactions de ses agens vis-à-vis de paysans, contraints par la misère de se résigner à toutes les conditions qui leur sont imposées pour la jouissance de la terre, leur unique gagne-pain. Dans son impuissance à résister à la pression du maître, le paysan souscrit malgré lui à toutes les exigences, peu préoccupé de faire banqueroute à ses engagemens, en cas de mauvaise récolte et d'impossibilité. « En fait, me disait ce printemps à Dublin un Irlandais, sous ce prétendu régime de la liberté des contrats, la plupart des tenanciers étaient tombés à l'état de serfs ou d'esclaves, et le despotisme du landlord en Irlande, comme l'absolutisme du tsar en Russie, n'était tempéré que par l'assassinat. »

Quelque exagérées que pussent souvent sembler de telles vues, car en Irlande aussi on cite de généreux et bienfaisans propriétaires,

(1) Le duc d'Argyll a motivé son opposition au bill dans un article du *Nineteenth Century* (mai 1881).

il y avait assurément dans ces doléances une part de vérité, et le gouvernement officiellement chargé de la cure de pareilles plaies a pu, faute d'autres remèdes, se croire autorisé à recourir à la dangereuse panacée de l'intervention de l'état. Cette ingérence du reste, les ministres n'ont cessé de le répéter, ne doit pas s'exercer dans un seul intérêt, elle doit respecter à la fois les droits des deux parties : si la cour spéciale peut diminuer la rente là où l'avarice du landlord l'a portée à un taux exagéré, la même cour peut relever la rente là où l'intimidation de la *landleague* ou des sociétés secrètes l'auraient abaissée outre mesure aux dépens du landlord. Les deux classes en lutte pourraient ainsi se féliciter également d'avoir trouvé dans l'état un arbitre impartial. Peut-être cependant, au lieu de déférer à une cour de justice la fixation du taux normal des redevances, M. Gladstone eût-il mieux fait de ne laisser intervenir l'état et le juges qu'en cas de désaccord des intéressés.

Avec la rente équitable (*fair rent*), ce que réclame avant tout pour le tenancier la formule populaire des *trois f*, c'est la fixité de la tenure. Ce point, consacré en fait par la coutume de l'Ulster (1), n'est pas expressément mentionné dans le bill; mais dans la pratique cette fixité est indirectement garantie au tenancier, aussi longtemps du moins qu'il acquittera la rente fixée par la cour spéciale. Comme le bill interdit l'éviction simple, l'expulsion du tenancier, entraînant le rachat du *tenant-right*, ne sera autorisée qu'après de longues et dispendieuses formalités.

Quant au troisième et dernier terme de la formule des *trois f*, *free sale*, il occupe une grande place dans le bill déposé par M. Gladstone. Ce *free sale*, libre vente, nous l'avons dit, s'applique moins à la terre elle-même qu'au *tenant-right*. Sous ce nom ce qu'on demande pour le fermier, c'est la faculté de céder librement à autrui son droit de copropriétaire du sol. Cette faculté était encore admise dans la pratique par la coutume de l'Ulster, qui à quelques égards a servi de type ou de modèle au bill agraire. Dans l'Ulster, la plus prospère, on le sait, des quatre grandes provinces de l'Irlande, le tenancier pouvait, si cela lui convenait, vendre à autrui son *tenant-right* ou son droit d'occupation, mais pour cela il devait avoir le consentement du landlord. Si la coutume ne permettait pas à ce dernier de refuser capricieusement son approbation, elle n'autorisait pas non plus le tenancier à se substituer vis-à-vis du landlord un homme sans moralité ou sans moyens d'exploiter la terre. Bien plus, la coutume de l'Ulster ne permet pas toujours au tenancier d'accepter de son successeur le prix le plus élevé qu'on

(1) Voyez par exemple : *Systems of Land tenure in various countries*, publication du Cobden Club, 3e édition, pages 34, 35.

lui offre pour son droit d'occupation. En vendant son *tenant-right* trop cher, le tenancier sortant peut en effet appauvrir le tenancier entrant et nuire indirectement à la terre et au landlord. Toute vente trop élevée du *tenant-right* aboutit en effet à un empiétement du tenancier sur les droits de son copropriétaire, le landlord. La cession du droit d'occupation du sol ne semble pouvoir s'exercer sans inconvénient que sous certaines règles et certaines restrictions, et cela non-seulement dans l'intérêt du landlord, mais dans l'intérêt des masses rurales elles-mêmes. Peut-être à cet égard le nouveau bill agraire n'a-t-il pas pris toutes les précautions désirables.

Affranchie de toute entrave, sans autre limite que le droit de préemption reconnu au landlord, la faculté de libre vente risque à la longue de tourner au détriment du peuple des campagnes, au nom duquel on la réclame aujourd'hui. Sous ce rapport, les critiques dirigées contre les *trois f* et les revendications irlandaises par un spirituel écrivain français paraissent en grande partie fondées (1). Pour apprécier les conséquences du *free sale* ou du *free trade* appliquées au *tenant-right*, il ne faut point oublier que l'Irlande compte une nombreuse population agricole fréquemment à l'étroit sur un sol souvent pauvre. De là naturellement une grande concurrence entre toutes les familles, qui se disputent les petites fermes. Cette concurrence, c'était, avec l'ancien système, là où le *tenant-right* n'était pas reconnu, le propriétaire qui en avait tout le bénéfice. Après le bill, sous le régime du *free sale*, ce sera l'inverse, ce sera le tenancier qui en profitera, et moins riche, moins cultivé est ce dernier, plus il sera tenté d'abuser de sa situation pour vendre son droit le plus cher possible, pour faire payer la terre à son successeur un prix bien supérieur à la valeur ou au revenu de la terre.

On perd parfois de vue qu'en Irlande tous les hommes qui vivent de l'agriculture ne sont point des tenanciers placés à la tête d'une ferme. A côté ou au-dessous de ces privilégiés, il y a une classe nombreuse d'ouvriers dont les intérêts ne concordent pas toujours avec les leurs. Ces journaliers, ces mercenaires, forment la dernière assise de la population. Par les mœurs et l'éducation comme par les relations de famille, ils diffèrent peu des petits fermiers et, bien que parfois victimes de ces derniers, ils font aujourd'hui cause commune avec eux dans l'agitation de la *land league* et la guerre au landlordisme. Ces ouvriers n'en ont pas moins des intérêts distincts; on peut en leur nom soulever une nouvelle question agraire, et déjà les adversaires du bill actuel, ceux qui le trouvent insuffisant,

(1) M. de Molinari : *Irlande, Canada et Jersey*, lettres adressées au *Journal des Débats*; Dentu, 1881.

comme M. Parnell, ou excessif, comme les conservateurs, se plaisent à mettre en avant dans leurs critiques l'intérêt de ces valets de ferme, sans droit reconnu sur le sol, que landlords et fermiers sont libres d'exploiter, et qui, suivant un mot cruel, n'exploitent eux-mêmes personne parce qu'ils n'ont personne au-dessous d'eux. Malheureusement il est plus facile de plaindre cette couche inférieure de la population irlandaise que d'indiquer des mesures efficaces en sa faveur. Une chose toutefois paraît établie, c'est qu'elle a moins à gagner qu'à perdre à la libre vente du *tenant-right*. Plus ce dernier sera cher et moins facile lui sera l'accès de la terre et de la propriété.

A l'abri du *free sale*, en effet, il risque de se former, entre le landlord et l'ancien tenancier, une classe intermédiaire victime de l'avidité du dernier. Il y a dans certaines régions de l'Irlande des cultivateurs ou sous-fermiers qui ne tiennent pas la terre directement du propriétaire légal, mais du tenancier, lequel leur en a cédé ou sous-loué la jouissance à un prix souvent bien supérieur au prix qu'il payait lui-même au landlord. S'il ne s'agissait que de rembourser au fermier sortant les dépenses qu'il a faites pour l'amélioration du sol, la vente du *tenant-right* aurait peu d'inconvéniens, et la valeur en serait relativement fixée sans grande difficulté; mais il s'agit de la cession du droit d'occupation, du droit de copropriété du tenancier, et cette vente peut, dans la pratique, conduire à de singuliers abus et finir par déjouer les généreuses intentions des promoteurs du bill.

Au lieu d'être toujours en naturelle connexité, les deux termes d'ordinaire associés dans la formule des *trois f*, le *fair rent* et le *free sale*, la rente équitable et la libre vente du *tenant-right* peuvent souvent se trouver en conflit et s'exclure mutuellement. Un lord d'Irlande en a fait la remarque dans une lettre au *Times* (1). Le *free sale*, si on ne lui impose des limites, doit détruire le *fair rent*, car si le tenancier est libre de vendre son droit d'occupation, il le vendra le plus cher possible à un successeur qui souvent sera hors d'état de servir à la fois la rente du propriétaire et l'intérêt du capital versé à l'ancien tenancier. Qu'importe que l'état fixe à bas prix la rente du sol si, pour la jouissance de son champ, le laboureur paie d'ailleurs une lourde redevance à son prédécesseur? Un des reproches faits au bill, c'est qu'en restreignant le droit des landlords, il tend plus ou moins à les désintéresser de la terre, à les transformer en simples toucheurs de rente et, par suite, en parasites. Or la libre vente du *tenant-right* tend à créer à la longue, au-dessous des landlords actuels, une seconde classe de toucheurs

(1) Lord Dunraven; *Times*, 13 avril 1881.

de rente et de parasites, n'ayant plus aucun intérêt dans l'amélioration des terres dont ils tireront un revenu (1). Ainsi risque de se former à la faveur même du bill et des *trois f*, avec de nouvelles catégories de rentiers greffés sur le sol, un nouveau prolétariat rural, accablé, malgré la protection de l'état, d'écrasantes redevances, surchargé d'un double fermage, incapable de payer le landlord après avoir dû payer l'ancien tenancier, et naturellement disposé à rejeter sur l'état et sur la loi la responsabilité de sa misère. Bien que naturellement fondé sur le principe de la copropriété, ce droit de libre vente du *tenant-right*, s'il n'est pratiquement resserré en d'étroites limites, peut de cette façon donner lieu à de cruelles déceptions. C'est là certainement un des points sur lesquel devront porter l'attention et la prévoyance du parlement.

III.

L'ordre de choses établi dans l'île sœur par le nouveau bill sera, on le voit, bien différent de tout ce que nous connaissons en France. La loi agraire, présentée à la fois comme une nécessité du présent et une réparation du passé, tend à restaurer en Irlande des droits et des rapports juridiques presque partout disparus ailleurs. C'est l'ancien droit patriarcal ou féodal, modifié par l'immixtion du pouvoir central, qui va revivre à nos yeux dans l'île de saint Patrick. Or, en laissant de côté les intérêts de la terre et de la culture, tout système de ce genre a forcément deux défauts; le premier, c'est la complexité des droits de propriété et des relations agraires; le second, plus grave encore, c'est de perpétuer l'antagonisme des deux intérêts et des deux classes qu'on prétend ainsi réconcilier. Après le vote du bill, le *landlord* et le *tenant* seront plus que jamais en lutte. La grande différence, on pourrait presque dire le seul progrès réel, c'est qu'entre les deux adversaires il y aura désormais un arbitre : l'état et la cour spéciale instituée par l'état. Malheureusement cet avantage même devra être acheté au prix d'un grave inconvénient. Si précise, si prévoyante que puisse être la nouvelle loi, le règlement des droits des deux parties donnera lieu à des difficultés et à des contestations fréquentes, à ce point qu'un Irlan-

(1) Cet inconvénient s'est rencontré dans un système de tenure plus ou moins analogue, avec les baux perpétuels du *beklem-regt*, dans la province de Groningue en Hollande. Ce *beklem-regt*, auquel on peut trouver de nombreux avantages, tant que le tenancier héréditaire cultive lui-même, devient manifestement nuisible lorsque le tenancier en possession du sol vend ou sous-loue son droit à autrui. Voyez E. de Laveleye, *la Néerlande*, *Étude d'économie rurale* et *Systems of land tenure in various countries*, page 224.

dais n'a pas craint de prédire que le principal bénéfice du bill ne serait pas pour le *tenant*, mais pour les gens de loi.

Les complications soulevées par l'application du bill sont telles que, parmi les propriétaires d'Irlande, plusieurs eussent préféré voir le gouvernement recourir à des mesures en apparence plus radicales et plus spoliatrices, se rallier par exemple au système préconisé par M. Parnell et la *landleague*. On connaît les procédés de pacification recommandés par la ligue agraire; ce n'était rien moins que l'expropriation en masse des landlords au profit des tenanciers, sauf à donner aux premiers une indemnité dont le gouvernement eût fait l'avance et que les fermiers, devenus *free holders* ou libres propriétaires, eussent remboursée au gouvernement par annuités échelonnées sur une période de trente ou quarante ans. Un pareil système eût eu l'avantage de trancher la question en faisant disparaître l'une des deux classes qui se disputent la terre.

L'opération conseillée par M. Parnell avait à l'étranger un modèle signalé et glorifié par les chefs de la *landleague*, je veux parler des lois agraires de l'empereur Alexandre II, en Russie, lors de l'émancipation, et en Pologne, à la suite de l'insurrection de 1863 (1). Par malheur pour M. Parnell et ses amis, le gouvernement britannique avait, en dehors de sa répugnance pour des mesures aussi radicales, plusieurs raisons de ne pas imiter le défunt tsar russe. Si, à l'inverse de ce qui se passe en Irlande, le gouvernement avait rencontré ses principaux adversaires dans l'aristocratie territoriale de l'île, peut-être se fût-il décidé à copier la Russie en Pologne, à tenter l'expropriation partielle ou totale des landlords; mais l'Angleterre semble au contraire politiquement intéressée à maintenir en Irlande l'influence de la seule classe qui lui soit généralement dévouée. Il y avait contre le système d'expropriation une raison d'un autre genre, mais non moins grave, c'était la crainte que l'Angleterre ne fût un jour obligée d'appliquer chez elle les procédés d'expropriation inaugurés en Irlande. Enfin, contre le système de M. Parnell se dressait un autre argument, et non le moins puissant pour un financier comme M. Gladstone et pour un peuple pratique et *matter of fact* comme le peuple anglais. L'expropriation des landlords pour cause d'utilité publique eût fatalement engagé les finances de l'état. On a beau dire que l'état n'eût fait aux tenanciers qu'une avance qui lui eût été remboursée par annuités, le recouvrement de ces avances, de la part de paysans souvent appauvris et mécontens, eût en Irlande plus encore qu'en Russie, présenté de singulières difficultés. L'état eût peu gagné en popularité à prendre la place des landlords pour se faire le

(1) Voyez à ce sujet le Ier volume de *l'Empire des tsars et les Russes*; Hachette, 1881.

créancier des villageois; puis, malgré leur désir de pacifier la vieille île celte, les Anglais sont peu disposés à obérer le trésor dans l'intérêt de leurs voisins de l'Ouest.

Cette répugnance des Anglais à faire des sacrifices pécuniaires pour l'Irlande explique en partie le refus du gouvernement d'accorder une indemnité aux landlords irlandais pour les droits dont il les dépouille. Les propriétaires accepteraient pour la plupart le principe du bill, si une pareille indemnité leur était concédée. Au point de vue juridique, au point de vue du droit anglais, une telle compensation n'aurait rien que d'équitable. Il est certain que le nouveau bill empiète sur les droits de propriété reconnus et garantis aux landlords par les lois britanniques. Quand les promoteurs du bill disent qu'ils ne présentent aucune mesure de confiscation, mais au contraire une mesure de réparation en faveur du tenancier dont le landlord a peu à peu usurpé les droits, ils peuvent avoir historiquement raison, mais il n'en est pas moins vrai que cette usurpation séculaire du landlord avait été sanctionnée sinon provoquée par les lois de la Grande-Bretagne. En modifiant la loi au profit du tenancier, il semblerait donc plus conforme aux principes d'attribuer un dédommagement à celui auquel hier encore la loi reconnaissait la pleine et entière propriété du sol.

Pour se refuser à toute indemnité de ce genre, M. Gladstone et ses amis se placent de préférence sur le terrain pratique; ils soutiennent qu'en fait, le nouveau bill ne portera aucun préjudice aux landlords, que, loin de léser leurs intérêts, il les servira. Si hardie que semble une pareille assertion, elle n'est pas absolument chimérique. Appliqué avec impartialité et prudence, le bill peut en effet assurer aux landlords irlandais des revenus plus réguliers et, si parfois il doit diminuer le taux de leur rente, il en peut faciliter la perception, souvent impossible aujourd'hui. Ce qu'ils perdraient d'un côté, ils pourraient ainsi le regagner de l'autre, et la situation actuelle est si mauvaise, pour les personnes comme pour les biens, que le plus grand nombre des propriétaires se soumettraient volontiers au bill s'ils étaient certains de toucher régulièrement leurs revenus diminués et de voir mettre un terme aux provocations de la *land-league*, aux crimes agraires et au *boycottage*.

Cette certitude, les landlords irlandais et le gouvernement peuvent-ils l'avoir? Pour n'en point douter, il faut être bien optimiste. Si le système des *trois f*, consacré par le bill, peut fonctionner, il en résultera presque inévitablement à la longue de nouvelles doléances, de nouvelles haines, de nouveaux embarras. Ce système, aujourd'hui conforme aux aspirations du peuple, pourra être un jour dénoncé comme suranné et barbare, comme oppressif et injuste par ceux mêmes qui en demandent aujourd'hui l'application. N'est-il pas

à craindre en effet, qu'une fois assuré de la fixité de la tenure, le tenancier ne s'habitue de plus en plus à se regarder comme le seul et vrai propriétaire? N'est-il pas à craindre qu'il n'en vienne de plus en plus à considérer la rente annuelle qu'il devra servir au landlord comme une sorte de tribut levé par un maître étranger ou un inique droit féodal, dont il réclamera l'abrogation? Ce régime, emprunté à des notions et à des coutumes d'un autre âge, semble ainsi ne pouvoir s'établir que pour être bientôt mis en question par ceux mêmes qui en doivent bénéficier. Après l'avoir réclamé au nom des droits et des coutumes du passé, on le combattra un jour au nom des intérêts et des idées du présent. Aussi le bill ne peut-il être regardé que comme un compromis provisoire ou une mesure de transition : il ne donne pas à la question agraire une solution, il la prépare plutôt.

Les promoteurs du bill me semblent au fond ne l'avoir pas envisagé autrement. Ils sentent eux-mêmes les complications de leur système, ils comprennent la difficulté de le faire durer indéfiniment. Aussi le bill est-il le premier à ouvrir aux intéressés une porte de sortie. On a vu qu'en rachetant le *tenant-right*, le landlord pourra recouvrer la pleine propriété de son domaine. Ce n'est pas là évidemment la solution définitive qui a les préférences des promoteurs de la loi, c'est au profit du tenancier plutôt que du landlord qu'ils désirent voir dénouer d'ordinaire le lien gênant de la copropriété.

Pour cela, le bill reconnaît au tenancier la faculté de racheter lui aussi le droit du landlord et, pour lui faciliter la complète acquisition du sol, M. Gladstone n'a pas craint de conseiller l'intervention directe de l'état et du trésor, sous forme d'avances faites aux paysans acquéreurs de terre. Le bill termine ainsi par un emprunt partiel aux idées de M. Parnell, avec cette différence que le transfert de la propriété du landlord au paysan devra se faire d'un commun accord et non par expropriation. Une commission gouvernementale sera chargée d'acheter des terres aux landlords disposés à se défaire de leurs domaines, pour revendre ces terres aux tenanciers en leur avançant les trois quarts de la somme du prix de vente.

Dans cette opération, l'Angleterre ne ferait guère qu'imiter les lois agraires de la Russie, où le trésor a avancé aux paysans émancipés les quatre cinquièmes de la somme exigée pour le rachat des terres de l'ancien seigneur (1). En Russie, on le sait, les ukases de 1861 avaient donné à l'ancien seigneur le droit d'exiger des paysans le rachat de leur lot. Certains propriétaires d'Irlande, inquiets de

(1) Voyez le tome Ier de *l'Empire des tsars et les Russes*, livre VI; Hachette, 1881.

l'avenir que leur réserve le bill, eussent voulu eux aussi que la nouvelle loi reconnût au landlord le droit d'exiger des tenanciers ou de l'état le rachat immédiat de ses terres. C'eût été assurément le moyen le plus rapide de mettre fin aux relations compliquées du *tenant-right*, mais le gouvernement n'est pas disposé à entrer dans cette voie. Il a refusé de contraindre le tenancier au rachat, comme il avait refusé de contraindre le landlord à la vente. Peut-être aussi le cabinet craindrait-il d'engager dans une trop forte proportion les finances de l'état. Quoique le trésor n'offre aux tenanciers pour l'acquisition du sol qu'un concours éventuel et partiel, des appréhensions plus ou moins sincères se sont fait jour à ce sujet dans le parlement. Un membre de la chambre des communes, sir John Hay, si je ne me trompe, a calculé que les avances auxquelles l'état pourra être appelé par les tenanciers pourraient s'élever à plus de 200 millions de livres, soit à plus de 5 milliards de francs et que, pour transformer en propriétaires libres les quatre cent mille tenanciers de l'Irlande, il faudrait en outre débourser plus de 1 milliard et demi en achat de terres incultes.

Les partisans du bill ont, croyons-nous, raison de ne pas se laisser effrayer par de tels calculs. Le rachat des terres étant facultatif ne procédera probablement qu'avec lenteur, et peut-être un jour trouvera-t-on utile d'en hâter le progrès par quelques nouvelles mesures législatives. Le *landbill* de 1870 contenait, lui aussi, plusieurs clauses pour faciliter, avec le concours de l'état, la diffusion de la propriété en Irlande. Or, sous ce rapport, comme sur plusieurs autres, le bill de 1870 n'a pas donné tous les fruits qu'on semblait en espérer. Malgré les facilités qu'elle offre au *tenant* pour devenir pleinement propriétaire, la nouvelle loi laissera peut-être, elle aussi, plus d'une déception.

Une fois assuré, grâce au bill, de jouir tranquillement de son champ moyennant une faible redevance, il est douteux que le tenancier montre toujours beaucoup d'empressement pour acquérir, avec la pleine propriété du sol, le titre de *free holder*. Malgré tous les encouragemens du gouvernement, ces achats de terre par le tenancier semblent devoir rester peu nombreux ou ne devoir procéder qu'avec une grande lenteur. Une seule chose pourrait les hâter ou les généraliser, et cette chose, le gouvernement ne peut la souhaiter; je veux parler des ennuis ou des embarras infligés aux propriétaires par le bill. A moins que les landlords ne soient contraints à céder leurs droits à vil prix, le tenancier sera peu enclin à payer de ses deniers la propriété d'une terre qu'il s'habituera de plus en plus à regarder comme sienne, et dont certains démagogues ne manqueront point de lui promettre l'acquisition

gratuite. Un des inconvéniens, en effet, de toutes les lois agraires, alors même qu'elles sont le plus justifiées, c'est de fomenter de nouvelles prétentions dans le peuple, d'alimenter les convoitises, de faire espérer plus encore qu'elles ne donnent. Si favorable qu'il semble au tenancier, le bill actuel ne saurait réaliser tous les rêves entretenus par la *landleague*, et ce serait sans doute être plus confiant que les promoteurs mêmes de la loi que d'en attendre la fin de toutes les illusions et la cessations absolue de toute agitation agraire.

Quelle que soit l'efficacité pratique des procédés recommandés par M. Gladstone, la transformation du tenancier en propriétaire est la lointaine perspective qu'ouvre le bill à l'Irlande. Sur ce point, le gouvernement est d'accord avec la *landleague*, d'accord avec la plupart des écrivains politiques des trois royaumes. Pour presque tous, en effet, le but est le même; les avis ne diffèrent que sur le chemin à suivre, non pas que tous ceux qui souhaitent en Irlande la création d'une classe de paysans propriétaires soient fort admirateurs de ce mode de tenure en lui-même; beaucoup, au contraire, tout en en désirant l'introduction en Irlande, la regretteraient en Angleterre; beaucoup font profession de soutenir que la terre et la richesse publique ont plus à gagner à la grande propriété. A leurs yeux, la concentration des terres aux mains de riches capitalistes est un phénomène naturel dont il y a moins à s'inquiéter qu'à se féliciter, et il faut la situation particulière de l'Irlande, il faut les traditions, l'indigence et les préventions des Irlandais pour que, chez eux, le gouvernement cherche à diviser le sol et à maintenir le morcellement des cultures. « Qu'ils deviennent le plus vite possible propriétaires, puisqu'ils en ont la manie, qu'ils n'aient plus de landlords à massacrer et à accuser de leur misère, me disait à ce propos un de ces sceptiques avocats de la thèse à la mode; mais qu'en devenant maîtres du sol, ils ne se flattent pas d'échapper à la pauvreté. Pour cela, l'Irlande est trop petite, et les futurs propriétaires trop nombreux. »

C'est là, en effet, un des côtés les plus sombres du problème. Bien qu'elle ait notablement diminué depuis l'exode du milieu du siècle, la population agricole de l'Irlande est à l'étroit sur un sol restreint. La propriété seule ne saurait lui conférer le bien-être. Transformés en *freeholders*, le laboureur ou le simple tenancier auront peine à vivre avec leur famille sur leur champ. Un des maux de l'agriculture irlandaise, aujourd'hui même, c'est le fractionnement excessif des cultures, et cet émiettement des champs ne saurait qu'augmenter avec la disposition persistante des familles rurales à essaimer autour de la demeure natale, avec l'habitude d'établir les cabanes des enfans dans le voisinage de celle du père,

sur un champ souvent déjà insuffisant à une exploitation rationnelle. Pour mettre une barrière à ces inclinations, dernier héritage des vieux penchans de tribu des clans celtes, on a proposé de fixer, comme en certaines parties de l'Allemagne, un minimum légal au-dessous duquel une exploitation rurale ne saurait descendre ni une succession être partagée. La tenure irlandaise se trouverait sous ce rapport assimilée au *beklemregt* de Hollande et à l'*aforamento* de Portugal; mais, quand on pourrait législativement imposer aux Irlandais des précautions aussi contraires à leurs traditions, que deviendraient alors les familles exclues de la propriété et de la terre, dans un pays où, en dehors de l'Ulster, la terre est d'habitude le seul moyen d'existence?

La question agraire, peut-on répondre, ne saurait être entièrement résolue par une loi agraire. Bien que la population spécifique de l'Irlande (soixante-deux ou soixante-trois habitans environ par kilomètre carré) soit fort inférieure à celle de l'Italie, de l'Allemagne, de la France même, les cinq ou six millions d'âmes réunies dans la verte Érin ne sauraient trouver dans la culture qu'une maigre pitance et une existence misérable. Peut-être, quoi qu'on en dise, le sol indigène pourrait-il encore assurer régulièrement l'entretien de ses habitans; mais, pour leur donner le bien-être, il faudrait à l'agriculture d'autres méthodes, il lui faudrait surtout des capitaux, et les provocations de la *landleague*, les vexations imposées aux propriétaires, l'expulsion dont on menace les landlords, sont peu faites pour attirer les capitaux dans l'île et les incorporer au sol. Sur ce point, en effet, toute l'agitation irlandaise semble tourner contre l'Irlande; une des choses qui lui manquent le plus, c'est le capital, et inconsciemment elle fait tout pour éloigner d'elle le grand instrument du progrès économique, si bien qu'un noble écrivain a pu l'accuser d'avoir la manie du suicide (1).

Une loi agraire ne saurait suffire pour ramener l'aisance dans les huttes enfumées des paysans d'Irlande; en excitant l'appétit du paysan pour la terre, peut-être même encourage-t-elle l'un des instincts les plus fâcheux du peuple irlandais. Ce qu'il faudrait avant tout, ce serait ouvrir au travail national d'autres débouchés, ce serait appeler l'industrie au secours de l'agriculture. C'est ce que proclament nombre d'Irlandais et non moins d'Anglais, parmi les adversaires mêmes du nouveau bill, mais de tels vœux sont faciles à faire et malaisés à exécuter. Pour l'industrie plus encore que pour la grande culture, ce qui fait défaut à l'Irlande, c'est avant tout le capital. Les *homerulers* auraient bien un moyen de stimuler le développement industriel. Ils rappellent sans cesse qu'il y a

(1) Lord Sherbrooke (*Nineteenth Century*, novembre 1880).

moins d'un siècle, lorsque l'Irlande avait un parlement à elle, l'industrie était prospère dans l'île et Dublin une des grandes places de commerce de l'Europe. La jalousie marchande de l'Angleterre n'a rien épargné depuis l'*union* afin de ruiner les industries rivales de l'île sœur. Pour faire rouvrir sur les bords de la Liffey les usines dont les murs déserts restent encore parfois debout, les *homerulers* ne se feraient point scrupule d'imiter l'exemple des États-Unis et de la plupart des colonies britanniques, de dresser une barrière de douanes entre eux et l'île dominante. On comprend que ce procédé soit peu du goût des Anglais et qu'une telle perspective contribue à les mal disposer pour le *homerule*.

En attendant, l'industrie comme l'agriculture ne peuvent recevoir une soudaine impulsion. Le gouvernement anglais ne saurait offrir au trop plein de la population que des chemins de fer et des travaux publics; l'Angleterre est, faute d'autre remède, conduite à revenir à la vieille recette britannique, à l'émigration. C'est ce que fait le bill de M. Gladstone: il complète ses lois agraires par des mesures destinées à faciliter l'émigration irlandaise. C'est là peut-être le point sur lequel on s'entend le mieux à Londres, mais il n'en est pas de même à Dublin. Il ne coûte rien aux Anglais de dire que le meilleur moyen de mettre les habitans de l'Irlande à l'aise, c'est d'en transplanter le tiers ou le quart au-delà des mers. L'Irlande, qui a vu sa population diminuer de près de deux millions d'âmes depuis 1840 et 1841, qui, par là même, voit sa part d'influence dans le Royaume-Uni et dans l'empire britannique fatalement décroître, l'Irlande et ses chefs politiques sont naturellement peu jaloux de stimuler une émigration qui, en une seule année, en 1880, enlevait, hier encore, à l'île près de cent mille habitans. M. Parnell et ses amis ne contestent pas que certaines régions, l'ouest et le sud de l'île, ne soient trop peuplées, mais à l'émigration au-delà de l'Atlantique ou du Pacifique ils opposent la colonisation intérieure des landes et des terres incultes de l'Irlande. On a beau leur dire que les montagnes ou les tourbières du Connaught et du Munster ne sauraient entrer en comparaison avec les plaines de l'Amérique du Nord ou les vallées de la Nouvelle-Zélande, les députés irlandais préfèrent naturellement retenir le plus grand nombre possible de leurs compatriotes dans leur île natale. En fait, l'émigration au-delà des mers et la colonisation intérieure pourraient être simultanément employées; ce ne serait pas trop de ces deux ressources sagement réglées pour ramener dans les campagnes d'Irlande la paix avec le bien-être (1).

(1) Une des choses qui empêchent actuellement l'émigration irlandaise de rendre tous les services qu'on en attendait, c'est que la partie de la population qui émigre,

Le problème dont, avec une vaillance que l'âge n'a pas affaiblie, M. Gladstone a résolûment entrepris la solution, est, on le voit, un des plus compliqués que les injustices du passé et les crimes de l'histoire aient pu poser devant un peuple moderne. Aux yeux des législateurs qui le proposent comme aux yeux des hommes qui en doivent profiter, le bill est avant tout une mesure de réparation historique. La première difficulté est, en prétendant rendre justice à un peuple spolié, de rester toujours équitable envers les droits acquis, consacrés par la loi. La seconde, c'est en redressant les légitimes griefs de la population rurale, de ne point lui inspirer de nouvelles et irréalisables revendications.

Le bill est par-dessus tout préoccupé de rétablir la paix sociale, et, s'il est voté par les deux chambres dans ses principales clauses, si l'exécution en est menée avec une prudente et impartiale fermeté, si, ce qui ne dépend pas des hommes, elle est accompagnée de deux ou trois années de bonne récolte, le bill pourra contribuer à la pacification de l'île et faire disparaître peu à peu les crimes agraires qui, avec l'effroi de l'Irlande, font aujourd'hui la honte de l'Angleterre. Quant à croire que l'adoption du bill puisse ramener en quelques années l'aisance dans les campagnes de l'île et concilier à la Grande-Bretagne l'affection de ses voisins, ce sont là des espérances que les promoteurs mêmes de la loi n'osent guère entretenir.

On s'est plu, à l'est du canal de Saint-George, à attribuer l'opposition de M. Parnell et d'une partie des *homerulers* au *land-bill* à la crainte qu'une telle mesure ne privât les agitateurs de leurs moyens d'action. « Nous autres, *landleaguers*, aurait dit à l'un des ministres un ami de M. Parnell, nous ne serons plus après votre bill qu'une rangée de bouteilles vides. » Or, remarquait M. Forster en citant ce propos (1), les hommes n'aiment point à passer à l'état de bouteilles vides. Malheureusement pour les relations de l'Irlande et de l'Angleterre, M. Parnell et les *homerulers* n'en sont pas encore réduits à cette extrémité. Si, comme politiciens et agitateurs, nombre de députés irlandais sont naturellement portés à tenir la question rurale ouverte, si, pour ménager leur popularité, ils déclarent hautement les propositions du gouvernement insuffisantes, ils n'ont point à craindre de se voir prochainement abandonnés du peuple. Certaines clauses du bill peuvent, dans l'avenir, leur fournir une base d'opérations pour une nouvelle *landleague*, et, en dehors de la question agraire, l'Irlande a, dans le domaine

au lieu d'être la plus pauvre et la plus dépourvue, est souvent la plus robuste et la plus aisée, ce qui constitue pour l'île une perte de force et de richesse. C'est là une des raisons qui poussent le gouvernement à tenter de diriger l'émigration.

(1) Discours à ses électeurs de Bradford en mai dernier.

politique ou économique, elle a dans le récent bill de coercition, par exemple, assez de griefs réels ou imaginaires pour que les chefs du parti national conservent leur ascendant et ne soient pas de longtemps désarmés dans leur lutte contre la suprématie britannique.

Ce qui se passe dans l'île depuis quelques semaines en est une preuve trop manifeste. On est tenté de s'étonner des proportions nouvelles qu'ont prises les troubles agraires et l'agitation irlandaise depuis que, pour donner satisfaction à la population rurale, le gouvernement anglais travaille à faire reconnaître par la loi les principales prétentions des tenanciers. Devant un tel spectacle, les adversaires de la politique libérale semblent autorisés à répéter que, loin de désarmer l'esprit de révolte, les concessions gouvernementales n'ont fait que lui servir d'aliment.

Cette affligeante anomalie s'explique heureusement par d'autres considérations. Le cabinet Gladstone, dont on ne saurait contester les généreuses intentions, a cru faire preuve de virilité et d'habileté à la fois en présentant presque en même temps au parlement le bill de coercition et le bill agraire. Aux yeux de M. Gladstone et de M. Forster, ces deux bills devaient sans doute se compléter, se corriger et peut-être se faire passer l'un l'autre. Le premier témoignait que le cabinet saurait faire acte d'énergie et que, s'il proposait des mesures en faveur des tenanciers d'Irlande, ce n'était pas qu'il se laissât intimider par la *landleague*. Le second devait montrer au peuple que les ministres étaient sincèrement préoccupés de soulager ses souffrances et que c'était du gouvernement britannique et non des *homerulers* que l'Irlande devait attendre le redressement de ses griefs. Par malheur, les faits ont cruellement démenti les espérances de M. Gladstone et les calculs de M. Forster. Jamais l'Irlande n'a été aussi troublée que depuis la promulgation du bill de coercition; jamais les crimes agraires n'ont été aussi nombreux et aussi audacieux que depuis la présentation du *landbill*.

De ces deux mesures simultanées, celle qui devait attester la force du gouvernement n'a guère fait qu'exaspérer l'irritation nationale, celle qui devait pacifier les campagnes n'a guère fait que convaincre les tenanciers du bien fondé de leurs prétentions et les rendre plus intraitables dans ce qu'ils regardent comme la légitime défense de leurs droits méconnus.

Un tel résultat, si on y réfléchit, n'a pas lieu de surprendre. L'ingénieuse combinaison de sévérité et de condescendance adoptée par le cabinet libéral pourrait paraître habile et prévoyante à Westminster; en Irlande, elle avait le grave défaut de ne pouvoir être aisément comprise du peuple. Aux yeux de populations ignorantes

et passionnées, les deux lois présentées par M. Gladstone à quelques jours de distance devaient presque fatalement sembler la contradiction ou le démenti l'une de l'autre. Les Irlandais devaient avoir peine à comprendre que, après tant de mois de patience, le gouvernement se décidât à sévir contre la ligue agraire, au moment où, avec son *landbill*, M. Gladstone paraissait emprunter aux ligueurs une bonne partie de leur doctrine et de leur programme.

Les deux classes si diverses contre lesquelles lutte l'Angleterre en Irlande, les agitateurs de profession et les paysans au nom desquels combattent les politiciens, ont été presque également surexcitées par l'un des deux bills de M. Gladstone, sans être désarmées par l'autre.

Les agitateurs, habitués à une longue impunité, se sont d'autant plus irrités des tardives rigueurs du gouvernement, que ce dernier, en proposant le bill agraire, reconnaissait officiellement la justice d'une grande part de leurs revendications. On a beau leur dire que leur propagande est devenue inutile et dangereuse depuis que le gouvernement a pris lui-même en main la cause des tenanciers : les avocats volontaires du peuple ne veulent point se laisser oublier; ils trouvent que le moment où la loi agraire est en discussion à Westminster est l'heure où la *landleague* doit faire entendre sa voix le plus haut. On a beau leur répéter que le gouvernement ne se laissera pas intimider et leur en donner chaque jour pour preuve de nouvelles arrestations; les promoteurs du mouvement agraire répondent que, si leurs meetings n'avaient pas remué l'Irlande et ému l'Angleterre, jamais M. Gladstone n'aurait songé à présenter son bill, jamais le parlement n'aurait consenti à le voter. La nouvelle loi est un succès dont ils attribuent tout le mérite à leur turbulente campagne, et ils comptent sur les mêmes armes pour remporter de nouvelles victoires.

Quant au peuple, le vague bruit des lois agraires, encore en discussion, n'a fait, en pénétrant dans ses misérables cabanes, que l'encourager dans sa résistance aux propriétaires, aux intendans, aux juges et aux huissiers. Pour les paysans, le bill qui interdit au landlord d'élever arbitrairement la rente de la terre et d'expulser à son gré ses tenanciers est une incitation officielle à ne pas payer des fermages qui leur semblent exagérés, à ne pas se soumettre à un ordre d'expulsion qu'ils prétendent inique. Comment le *tenant*, dont le gouvernement paraît ainsi justifier la désobéissance et la révolte, ne s'étonnerait-il pas d'entendre prononcer, ne se scandaliserait-il pas de voir exécuter tant d'évictions de tenanciers, alors que les ministres de la reine demandent au parlement d'enlever aux propriétaires le droit même d'éviction?

Pour les masses, il y a là fatalement une contradiction choquante, une politique à double face qui révolte la conscience. Elles ne comprennent pas que, s'il est maître de présenter une loi nouvelle, le gouvernement n'est pas libre de suspendre l'exécution des lois anciennes. Quand il voit le cabinet, naguère si patient, redoubler de sévérité dans l'application de ces lois détestées, le peuple perd toute confiance dans les promesses du pouvoir et ne voit plus dans les projets discutés à Westminster qu'une hypocrite comédie ou un vain leurre. « Ce *landbill*, me disait irrespectueusement un Irlandais, n'est qu'un *humbug;* le parlement anglais est incapable de légiférer pour l'Irlande. »

Ce qui ne paraît aujourd'hui que trop certain, c'est que, loin de préparer la mise à exécution des lois agraires, le bill de coercition en a compromis le succès. Dans l'état d'égarement où est jetée l'Irlande, alors que les relations sociales sont si fortement ébranlées, que les prétentions ou les espérances des tenanciers sont si exaltées et qu'il y a tant de gens intéressés à fomenter leurs revendications, on ne peut guère espérer du nouveau *landbill* un apaisement prochain ou une solution définitive du problème irlandais. Derrière la *landleague,* au-dessus des obscures affiliations populaires qui lui servent de base, peuvent surgir les irréconciliables et les intransigeans, les fenians d'Europe et d'Amérique, pour lesquels les revendications agraires ne sont qu'un moyen d'agitation et qui, stimulés par les sauvages exemples des nihilistes russes, semblent prêts à recourir contre la domination britannique à tous les engins de destruction que la science moderne peut mettre aux mains de conspirateurs sans scrupules. Loin d'être assurés de mettre fin à la terreur qui plane sur les campagnes de l'île sœur, M. Gladstone et ses collègues sont exposés à voir des conjurés irlandais faire trembler l'Angleterre jusque chez elle. En tous cas, alors même que les fenians seraient impuissans à troubler l'orgueilleuse sécurité de la Grande-Bretagne, la question irlandaise, quelle que soit l'issue du *landbill,* donnera encore aux Anglais bien des tracas et des inquiétudes.

Les conséquences du bill, pour l'Irlande, ne sont pas l'unique préoccupation qu'il éveille. On se demande naturellement quel contre-coup une pareille loi peut avoir sur l'Angleterre elle-même. La situation rurale de l'Angleterre est, nous l'avons dit, fort différente de celle de l'Irlande, et cela peut rassurer les propriétaires anglais. Il n'en est pas moins vrai que, pour la loi agraire en discussion comme pour l'expropriation de l'église d'Irlande, effectuée il y a une dizaine d'années par le même M. Gladstone, les radicaux anglais peuvent un jour prendre exemple sur ce qui s'est fait dans

une île pour appliquer à l'autre des mesures plus ou moins analogues. Le *disestablishment* de l'église anglicane, en Irlande, n'a pas entraîné la sécularisation des biens de l'église établie en Angleterre, mais il a posé la question pour l'avenir, il a fourni un précédent qui, tôt ou tard, sera imité.

Nous n'oserions dire qu'il en sera de même du *landbill* de M. Gladstone : entre les deux royaumes, encore une fois, la situation est trop différente pour qu'on puisse jamais copier dans l'un ce qui se fait dans l'autre; mais cela ne veut pas dire que l'Angleterre ne puisse, elle aussi, avoir un jour ses lois agraires comme elle a eu déjà ses grèves agricoles, sa *league* ou ses *trades-unions* d'ouvriers ruraux. En Angleterre aussi, il y a des gens qui songent à morceler la propriété ou, comme nous dirions, à la démocratiser. En Angleterre même, où il n'y a point de *tenant-right* historique, il s'en crée un pour ainsi dire sous nos yeux, grâce à l'opinion de plus en plus répandue que les améliorations effectuées par le fermier doivent lui appartenir et constituer à son profit un véritable droit sur le sol, droit dont le propriétaire ne peut s'emparer qu'en le payant (1). A côté des prétentions que peuvent élever les fermiers et les détenteurs temporaires de la terre, il y a les réclamations des ouvriers et artisans qui, pour arriver à la possession d'un *home* ou d'un foyer, peuvent demander au gouvernement d'employer à leur profit la méthode de rachat et les avances du trésor offertes par l'état aux paysans irlandais.

Ce qui, en présence du bill agraire de l'Irlande, fait la sécurité relative des *landlords* d'Angleterre, c'est le petit nombre des Anglais directement intéressés dans la question rurale; mais, par contre, ce qui, pour l'avenir, peut faire la faiblesse de la propriété foncière dans la Grande-Bretagne, c'est le petit nombre des gens directement intéressés au maintien intégral de ses droits. En la concentrant aux mains de quelques milliers de familles le droit d'aînesse, les substitutions, les mœurs aristocratiques ont enlevé à la propriété territoriale en Angleterre la large base populaire qui fait sa force en France.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

(1) Voyez, par exemple, les *Systems of land tenure in various countries*, et W.-E. Bear: *the Relations of landlord and tenant in England and Scotland*, publication du Cobden Club.

LE

SALON DE 1881

Nihil ars sine materia. Ars summa, materia optima melior.
QUINTILIEN.

II[1].

LES ARTS DU BAS-RELIEF. — LA PEINTURE. — LA GRAVURE ET LA LITHOGRAPHIE

III.

En principe, le bas-relief est un ouvrage dont le sujet est exécuté en saillie sur un fond auquel il adhère. Si cette définition est exacte, on voit tout ce qu'embrasse notre examen. C'est non-seulement le bas-relief proprement dit, celui qui fait partie intégrante des monumens, celui qui décore depuis les palais jusqu'aux stèles funéraires; mais nous avons encore à étudier, d'une part, les médaillons, les médailles et les monnaies et, de l'autre, les camées et les pierres gravées en creux d'où l'on tire des empreintes qui sont des bas-reliefs véritables. Ces arts, unis par la théorie, forment une famille où règne une certaine liberté. Chacun se sert de matières absolument différentes, chacun a sa technique distincte. Les pierres

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

fines, les gemmes translucides que travaille le graveur de camées et d'intailles ont des propriétés qui ne peuvent se confondre avec celles des métaux que le graveur de médailles emploie pour la frappe ou pour le coulage de ses œuvres. Ce que nous avons dit du marbre et du bronze doit être également observé dans la sculpture en bas-relief. Mais si variés que soient les procédés et la pratique, une question de principe se présente tout d'abord : l'art du bas-relief, pris dans son acception la plus étendue, relève-t-il de la sculpture ou de la peinture? Empruntant à la première son matériel, doit-il rechercher les effets qui sont du domaine de la seconde? Question intéressante et que nous ne voulons qu'effleurer, mais qui tient sa place dans la théorie de l'art et qui se rattache un peu à la querelle des anciens et des modernes. En effet, dans l'antiquité, les artistes qui ont exécuté des bas-reliefs se sont toujours renfermés dans des données d'une simplicité extrême. Que voyons-nous dans leurs ouvrages? L'exposé de faits plutôt que l'expression de sentimens, des figures séparées les unes des autres et pour ainsi dire comptées, peu de personnages groupés par plans superposés, des formes rendues autant que possible avec leur proportion réelle, c'est-à-dire sans raccourcis. L'antique fait appel à tout ce qui est de nature à assurer la clarté de la représentation en restant dans les conditions normales de la statuaire. Et cependant il nous a laissé des œuvres infiniment variées, depuis les frontons des temples et les métopes qui sont à toute saillie, jusqu'aux figures tracées d'une pointe légère sur les vases de marbre et aux simples graffites qu'on voit sur les ustensiles de bronze. Tout cela est la raison même; mais le goût a donné à la raison une parure exquise dans les œuvres des anciens.

Nous engageons les personnes auxquelles nos explications n'auraient point paru claires à se souvenir du bas-relief de M. Levillain : *les Pommes de pin*. Aucun artiste ne s'est pénétré davantage de la doctrine que nous avons essayé d'exposer et qui est, il faut le dire, à l'état d'instinct chez l'homme, car plus on remonte aux civilisations primitives, plus on en trouve la manifestation. M. Levillain est entré profondément dans l'intelligence du génie grec, et sans pédantisme, mais avec un sentiment très personnel, il a mis dans ses œuvres le parfum de l'antiquité. Les sujets qu'il traite de préférence sont empruntés au cycle de Bacchus. C'est ce que nous fait voir encore son bas-relief de cette année : une femme debout verse du vin dans un vase qu'un jeune homme agenouillé tient devant elle; en arrière, on aperçoit un autel sur lequel brûlent des pommes de pin offertes en sacrifice. C'est une de ces scènes qui semblent peu de chose quand on les décrit. Celle-ci, qui ne s'enlève sur le fond que par une légère saillie, est pleine de charme et traitée de tout point dans

un style excellent. Elle tire son mérite de sa simplicité même, que rehausse un grand sentiment de l'art.

Les modernes se sont en général écartés de la tradition classique. L'impulsion vint de l'orfèvrerie, qui fut l'école des maîtres du XVe siècle. Les artistes de la seconde renaissance, qui étaient à la fois architectes, sculpteurs et peintres, mais qui étaient peintres par prédilection, laissèrent dominer partout leur sentiment pittoresque. Dans leurs mains, le bas-relief finit par embrasser tout ce qui est du domaine de la peinture. Ils multiplient les plans, font appel à l'architecture et au paysage pour concourir avec la figure humaine à la représentation des sujets; en un mot, ils emploient tous les artifices que le peintre met en usage avec le concours de la perspective. Faut-il s'en plaindre quand on voit cette série de chefs-d'œuvre qui commence aux portes du baptistère de Florence par Ghiberti pour arriver, en passant par Donatello, à l'art prestigieux de Benvenuto Cellini et de Jean de Bologne? On comprend qu'on hésite à se prononcer. Nous n'avons au Salon de cette année aucun ouvrage important conforme à la convention moderne; il faut cependant citer un argent repoussé, *le Retour du printemps*, qui est un exemple agréable du bas-relief en pleine liberté : il fait honneur à M. Brateau. Quoi qu'il en soit, la tradition des anciens est ébranlée : l'effort fait au commencement de notre siècle pour la restaurer est épuisé. Le passé ne peut pas revivre. Nos jeunes maîtres, surtout M. Mercié, ont exécuté, dans leur œuvre déjà considérable, plusieurs bas-reliefs qui montrent assez l'irrésistible mouvement qui entraîne aujourd'hui l'esprit des sculpteurs vers les erremens pittoresques.

L'art de la gravure en médailles, que les Grecs et les Romains ont traité avec une logique sévère et dans un style essentiellement abstrait, se transforme également. A propos de la restauration de M. Blondel, nous avons parlé d'un grand bronze de Tibère qui a pour revers la représentation du temple de la Concorde : le travail en est sommaire, presque grossier, sans perspective et sans air, mais clair et d'un caractère robuste. C'est ainsi que dans le style numismatique on figurait les lieux les plus célèbres et même l'acropole d'Athènes. Eh bien! les modernes ont aussi introduit le pittoresque dans les médailles. Que l'on examine l'histoire métallique de Louis XIV et de Louis XV, on verra quelle variété infinie de compositions les artistes du temps ont pu réaliser tout en se soumettant aux exigences d'une technique rigoureuse. Portraits, allégories, édifices et vues perspectives, faits historiques les plus divers, tels que mariages, traités, combats sur terre et sur mer, ils ont tout abordé et tout rendu avec beaucoup de vie, avec élégance et non sans gravité. Là mieux que partout ailleurs, les modernes ont rivalisé avec les anciens.

Comme les sculpteurs, les graveurs sont aujourd'hui divisés.

MM. Ponscarne, Alphée Dubois et Dupuis, du moins dans les ouvrages qu'ils ont envoyés au Salon, se rapprochent de la tradition; et voici M. Chaplain, qui, avec une connaissance approfondie de l'antiquité et le plus grand respect pour les exemples qu'elle nous a légués, introduit cependant autour de ses personnages la lumière et l'espace. Nous voulons surtout parler de la médaille qui est destinée à être donnée en récompense pour les soins apportés aux enfans du premier âge et qui, de ce fait, doit aller dans nos campagnes. Une femme assise de face fait manger un enfant déjà sevré, tandis qu'elle allaite un nouveau-né. Dans le fond, on voit un laboureur avec sa charrue; un village et le soleil à l'horizon. C'est simple, fort et d'un sentiment absolument moderne. Aucune allégorie ne vaudrait cette paysanne ainsi représentée dans son costume vrai et dans son action naïve. Une exécution large ajoute son mérite à celui de la composition.

Le médaillon-portrait est un genre moderne que l'on traite avec une entière indépendance, tantôt avec des saillies très faibles comme les florentins et tantôt en demi-ronde-bosse comme l'ont fait les lombards. On y introduit en général le sentiment de la peinture. Ainsi M. Chapu expose le délicieux portrait d'une toute jeune fille qui a le charme du crayon le plus habile, et M. Amy nous montre un beau profil du célèbre félibre Mistral traité dans le goût du pastel. Mais à côté voici des artistes qui se rapprochent de la statuaire à plein relief comme M. Haller; d'autres qui font de véritables médailles de grandeur naturelle comme M. Chavalliaud, d'autres encore qui visent au camée comme M. Convers. On le voit, nous sommes encore en présence de tendances contraires; cependant si l'entraînement vers la peinture est très grand ici, il se justifie davantage. Depuis le moyen âge, on a même fait des médaillons-portraits en cire polychrome. La renaissance a produit des chefs-d'œuvre en ce genre complexe dont la légitimité est incontestable et qui cette année encore nous donne les travaux intéressans de M. Declerq et de Mme Durvis.

Avec le camée on entre de force dans le domaine de la couleur; voyez, par exemple, la riche opaline où M. Gaulard a gravé un sujet mythologique : *Phœbus traversant le ciel sur son char*. La pierre, à sa partie supérieure, a la forme d'un arc aigu. Avant que l'artiste la travaillât, sa surface était ondulée, et vers sa base un caprice de la nature avait creusé une légère caverne. La gemme à l'état natif présente une sorte d'épanchement opalin qui repose sur une gangue d'un brun foncé et chaud. Elle réunit, dans un milieu laiteux où ils se mêlent le rose, le bleu, le bleu pâle, le bleu vert et le roux, en un mot toutes les nuances délicates qui caractérisent l'opale. M. Gau-

lard a tiré le parti le plus ingénieux de cette pierre; en suivant pied à pied les accidens qu'elle présentait, et en profitant de ses défauts comme de ses beautés, il a fait une sorte de chef-d'œuvre. Le sujet lui-même a été inspiré par les belles colorations de la matière. La figure de Phœbus a été tirée d'une couche rose et bleuâtre qui lui convient à merveille. Le char sur lequel elle est assise, les chevaux de l'attelage, et les nuages qui le portent sont bruns, légèrement nuancés de vert et de rose. Des figures allégoriques, une Renommée et de petits génies volent dans le ciel : leurs chairs sont rosées, azurées, leurs draperies jaunes ou quelquefois vertes, car le graveur obtient cette couleur en diminuant l'épaisseur des couches jaunes quand elles reposent sur un fond bleu. Enfin, en bas, des divinités marines parées des vives couleurs de la nacre suivent des yeux la marche triomphale du dieu. M. Gaulard a parfaitement adapté son sujet aux qualités d'une pierre qui a les nuances de l'iris. Il l'a traité dans un style large et qu'on pourait dire puissant. Le faire ne témoigne d'aucune prétention à l'habileté : il est inspiré des meilleurs modèles de l'antiquité. En somme, c'est une œuvre originale : car, croyons-nous, les opales à plusieurs couches travaillées en camée sont tout au moins fort rares. Aussi estimons-nous que celle-ci, qui est un morceau capital, devrait prendre place au musée de Luxembourg. D'ailleurs la gravure sur pierres fines figure très honorablement à l'exposition. M. François dans un sujet gracieux : une *Butineuse*; M. Lechevrel avec une *Tête de Catherine de Médicis*; et M. Schulz avec son *Tueur de lion*, représentent bien le camée; tandis que les intailles de MM. Michel, Hazeroth et Lambert attestent des qualités remarquables.

Tels sont au Salon les arts du bas-relief, avec leurs spécimens intéressans. Théoriquement, il faut établir une distinction entre ces ouvrages. Ceux qui ne s'accusent que par de très faibles saillies comme les médailles; ceux qui, comme les médaillons, ne risquent pas de présenter une image confuse parce qu'ils ne comportent qu'une tête unique; ceux enfin qui tirent une partie de leur valeur du contraste des couleurs comme le camée, se rattachent à la sculpture ou à la peinture indifféremment. Mais pour le bas-relief proprement dit, il y a de fortes raisons de ne pas chercher à y introduire les conventions pittoresques. En effet, reproduire tous les objets qui frappent la vue, les représenter sous leurs aspects innombrables, rendre l'apparence des choses dans le milieu subtil qui les environne, tel est le domaine de la peinture : elle s'y établit par la perspective; elle y produit l'illusion par la couleur. Mais si, en se développant sur une surface plane, elle a cet avantage de réunir à l'unité du point de vue la fixité de l'effet, le bas-relief le plus

déprimé dans ses saillies peut être envisagé sous mille aspects et recevoir la lumière suivant les angles les plus divers. L'air y manque pour dégrader les plans; la perspective s'y détruit à mesure que le spectateur se meut. Les formes, si elles sont en raccourci, auront la vérité d'un trompe-l'œil vues de face, tandis que, de trois quarts, elles offriront d'affreuses difformités. Le bas-relief, il faut donc le reconnaître, part de l'imitation véritable des formes, tandis que la peinture repose sur les illusions d'optique.

IV.

Les arts du dessin ont toujours eu, quand ils se sont développés à l'extrême, une tendance à empiéter les uns sur les autres. Leur histoire nous montre comment des usurpations de ce genre se sont partout produites depuis la renaissance. En réalité, ils eussent dû rester chacun dans sa sphère, et ils n'ont jamais essayé d'en sortir sans en être amoindris. Il y a cent ans, les sculpteurs traitaient le bas-relief dans les conditions de la peinture, et nous avons dit quels inconvéniens s'attachent à cet oubli de la nature des choses. Au commencement de notre siècle, on a vu la peinture, emportée par la passion qu'excitait l'étude de l'antique, prétendre à se rapprocher du bas-relief. Mais on ne tarda point à reconnaître le péril qui naissait de cette autre confusion. En renonçant aux compositions qui réclamaient l'intervention de la perspective linéaire et aérienne, on mettait en question la peinture elle-même. La vie qui lui est propre et qui résulte du mouvement et de la variété des lignes, de la richesse des plans, des artifices du clair-obscur et du prestige du coloris, cette vie se trouvait mise à néant par l'abus que l'on faisait de formules empruntées à un art impuissant à donner l'idée de l'espace. Cette doctrine fut vaincue, mais il en resta longtemps des traces dans l'enseignement et dans les productions des artistes. On se souvient encore de ces tableaux arides, de ces figures cernées d'un trait noir, qui semblaient affirmer par là qu'elles étaient l'œuvre d'un dessinateur, de ces couleurs réparties sans aucun sentiment de la valeur de tons et de leur équilibre. On visait au grand style à l'aide de quelques recettes et cependant on n'arrivait qu'à constituer une imagerie stérile.

Mais, on peut s'en convaincre aujourd'hui : la peinture est rentrée dans son domaine. M. Baudry a exécuté pour la grande salle des audiences de la cour de cassation un plafond qui représente la glorification de la Loi : belle œuvre qui, dès le premier jour, a été reconnue et saluée comme le morceau capital du Salon. Son mérite nous paraît d'autant plus grand qu'il risquait davantage d'être

méconnu. En effet, ce travail ne pouvait être exposé d'une manière plus défavorable; et nous devons regretter que, chez nous, on ne soit pas encore arrivé à faire voir les ouvrages destinés à la décoration à peu près dans les conditions où ils seront placés. Voilà une réforme nécessaire et que les artistes se doivent à eux-mêmes de réaliser si le soin d'organiser les expositions annuelles leur est définitivement remis. C'est livrer au hasard une peinture qui a été conçue et exécutée comme un plafond que de la montrer attachée à la muraille ainsi qu'un simple tableau. Tout, alors, en devient difficile à comprendre, les lignes et l'effet. La perspective en paraîtra singulière et peut-être défectueuse, surtout pour l'architecture, au cas où celle-ci tient une place importante dans la composition. Il en sera de même des figures parce que, pour apprécier leurs raccourcis aériens, on ne peut se placer à un point de vue convenable. Il faut dire encore que la bordure provisoire dans laquelle M. Baudry a encadré son ouvrage n'est pas sans nous en gâter l'aspect. Elle manque de relief : c'est une bande d'or mise à plat et elle ne limite pas bien le sujet parce que, ni par son profil ni par sa valeur de ton, elle n'a une fermeté suffisante. Ajoutons que le programme imposé au peintre, une allégorie qui n'est qu'un de ces jeux de raison dont on ne veut plus, dit-on, pouvait laisser le spectateur un peu froid. Eh bien! il ne s'est passé rien de tel. On a été frappé tout d'abord par les qualités supérieures et hautement personnelles de l'artiste; on a été entraîné par ses nobles aspirations, et la plus vive faveur s'est aussitôt attachée à son ouvrage. C'est là, constatons-le, une heureuse épreuve. Ainsi, le public, dont on accuse quelquefois le goût et auquel on impute si souvent les défaillances de notre école, le public a montré qu'il a parfaitement le sentiment du grand art. La noble ambition de M. Baudry, qui est d'élever toujours de plus en plus et sa pensée et son talent, a été immédiatement récompensée par un brillant succès.

Il aut se borner à donner une idée générale de cette grande composition; c'est tout ce que l'on peut faire avec des mots quand il s'agit d'une œuvre d'art véritable. La Loi est assise sur un trône élevé qui s'adosse à une riche architecture. Au-dessus d'elle volent deux figures qui portent des attributs symboliques : à sa droite, paraît la Justice avec ses balances; à sa gauche, l'Équité, qui d'une main porte la règle et de l'autre une couronne d'or. Au pied du trône et en arrière se tient l'Autorité. Au premier plan, on voit d'un côté la Jurisprudence et de l'autre un magistrat en robe rouge : ces deux personnages ont les yeux fixés sur la Loi. Enfin, tout à fait en avant, la Force assise à terre s'appuie sur un lion; l'Innocence est endormie dans les plis de son manteau. M. Baudry a mis dans cette

page toutes les qualités qu'il a si souvent montrées. Le caractère de sa composition est agréable sans manquer cependant en rien de gravité. Les figures sont élégantes et elles intéressent. La couleur a cette clarté et cette finesse dont l'artiste a le secret et qui lui appartiennent si bien en propre qu'elles ne rencontrent pas d'imitateurs. La scène tout entière se passe dans cet air subtil dont le pinceau de M. Baudry excelle à donner l'idée. Mais seuls, tous ces mérites qui lui sont personnels, si rares qu'ils soient, ne suffiraient pas à constituer la beauté de l'ouvrage que nous admirons. Instinctivement ou autrement, le peintre a fait appel aux règles qui président à l'ordonnance des lignes et à celle des couleurs. Voyez d'abord comment toute la composition est liée depuis les marches du trône, qui lui servent de base, jusqu'à sa partie supérieure; comment, insensiblement et par une série de points qui s'enchaînent, l'œil se trouve conduit à la figure principale et à la couronne qui est le signe de sa glorification. Les personnages forment une haute pyramide dans l'axe de laquelle la Loi, avec son manteau blanc, fait un point lumineux. Autour de cette note brillante, les bleus, les verts, les rouges et les tons neutres, par la manière dont ils sont répartis et dont ils se répondent, forment un véritable concert. Quand ces conditions, qui peuvent être soumises à l'analyse, sont remplies et qu'elles s'ajoutent à une perspective bien entendue, l'harmonie sensible de l'œuvre est complète et le spectacle qu'elle présente est à la fois ordonné pour les yeux et ordonné pour l'esprit.

Dans tous les arts il y a, à côté de l'invention, une part importante faite à la disposition : c'est sur ce point que nous voulons insister. La peinture est matériellement du domaine de l'optique, et l'optique ayant ses lois, l'artiste doit s'y soumettre. La vision se produit suivant des conditions que la volonté ni le caprice ne peuvent modifier. On sait assez que nous ne pouvons, en principe, représenter les choses autrement que nous ne les voyons : la perspective nous fournit le moyen de créer des images normales. Mais ce que nous voulons dire pour engager tant de peintres à recourir à cette science trop négligée par eux, c'est que les impressions les plus vives causées par une œuvre d'art, c'est que l'idée de beauté qui s'en dégage, ne peuvent nous toucher qu'à la condition que les lignes, les formes et les couleurs soient associées de manière à produire en nous les sensations régulières que nous recevons de la nature. L'esprit trouvera l'idée d'une représentation artistique, il en déterminera le caractère et l'expression; mais ce n'est pas de combinaisons purement intellectuelles que dépend l'effet définitif. Dans l'arrangement des parties, l'œil intervient sans cesse comme un organe soumis à des lois propres, et, affirmons-le, ce qui ne serait

pas conforme à l'ordre de ses perceptions et, à plus forte raison, ce qui l'offenserait dans son travail fonctionnel et dans sa délectation ne pourrait jamais être vraiment admiré. C'est une loi de la nature. L'artiste peint avec ses yeux comme avec son esprit. Aussi a-t-il le devoir de se mettre en possession des procédés à l'aide desquels il est certain d'introduire dans ses ouvrages l'ordre et la régularité sensibles qui sont les conditions essentielles de toute vision normale et de toute œuvre d'art. Et c'est pourquoi M. Baudry mérite d'être loué hautement, lui qui s'en est rendu maître.

On s'étonnera peut-être au premier moment si nous disons que M. F. Flameng, avec *les Vainqueurs de la Bastille*, nous offre l'exemple d'un tableau bien ordonné, sinon par la couleur, du moins par les lignes. Il en est ainsi cependant. Tout le monde reconnaît que sa couleur verdâtre lui nuit et que la scène est enveloppée dans un jour vitreux qui lui ôte sa réalité. Cela est fâcheux; mais si on regarde cette grande toile sans s'arrêter à la première impression, on voit que le sujet, qui a été conçu à un point de vue très dramatique, est rendu avec entrain. Les lignes de la composition sont bien établies, elles sont riches et variées. Ce tableau, qui témoigne d'un effort très honorable, mérite d'être gravé : le burin fera ressortir des qualités qu'on risque de méconnaître à première vue. Elles sont de celles qui montrent que l'auteur peut aborder la peinture murale. Dans ce genre, M. P.-J. Blanc a exposé le fragment d'une frise destinée au Panthéon, qui représente le *Triomphe de Clovis*. Ce roi, que la Religion conduit par la main, s'avance, suivi de plusieurs personnages de son temps. Nous n'avons pas à demander à l'auteur pourquoi il a introduit dans cette marche de figures qui appartiennent au ve siècle les portraits de plusieurs hommes politiques de nos jours; il a usé d'une liberté que bien des artistes ont prise avant lui. Mais, au Salon, cela distrait de l'attention qu'appellerait son travail, si bien entendu pour la place qu'il doit occuper. Ce qui est vrai, c'est qu'au Panthéon cette frise couronnera très honorablement la *Bataille de Tolbiac*, que M. P.-J. Blanc vient d'y exécuter avec une grande sûreté de talent.

L'aspect du tableau de M. Gervex, *le Mariage civil*, est agréable. Les choses se passent à la mairie avec un mélange de sérieux et de distraction qui est bien rendu. Fallait-il y mettre plus de gravité? La scène devait-elle avoir en quelque sorte un caractère symbolique? Ce serait à examiner. Mais si nous ne nous trompons, la composition de M. Gervex a été choisie à la suite d'un concours. L'auteur, sans entrer dans les profondeurs morales du sujet, a voulu rendre l'air de fête qu'a généralement un mariage, parce que c'est par là que sont attirés les yeux de la foule. Il y a réussi. Cette

peinture est destinée à l'une des mairies de Paris; et, grâce à sa coloration fraîche et brillante, bien que légèrement assourdie, elle y fera une décoration fort plaisante aux yeux.

Les ouvrages dont nous venons de parler et auxquels nous joindrons les panneaux de M. Mazerolle et surtout la charmante vision, l'évocation pleine de distinction idéale que M. Cazin appelle *Souvenir de fête*, ces ouvrages, disons-nous, sont ceux qui, par leur composition et par la clarté intentionnelle de leur coloris, représentent le mieux au Salon ce que l'on nomme la peinture décorative. Ils tendent plus ou moins à prendre l'aspect de la fresque ou de la tapisserie. Il y aurait beaucoup à dire sur cette expression de peinture décorative: elle semble consacrer plutôt une confusion qu'un compromis entre deux branches de l'art qui sont essentiellement distinctes. Il est bien reconnu que la peinture proprement dite et la décoration ont chacune un objet différent et qu'elles le réalisent par des moyens qui leur sont particuliers. La peinture, alors même qu'elle est appelée à orner un édifice, cherche à représenter la nature, et à figurer des réalités. Elle a recours à une imitation qui, bien que relative, n'en est pas moins sa raison d'être. Quant à l'art décoratif, il ne tend point à provoquer l'illusion. Il embellit les surfaces au moyen de formes conventionnelles et des couleurs les plus riches qu'il puisse assortir. Mais il ne porte ni les yeux ni l'esprit au-delà des parois qu'il couvre de ses brillans enduits. Faut-il croire que la peinture en devenant décorative doive sacrifier le sujet, la vérité et l'expression pour se borner à charmer les sens? Nous ne le pensons pas. Mais puisque la dénomination de peinture décorative appliquée au grand art peut faire naître l'idée qu'en ornant il abdique, nous estimons qu'il vaudrait mieux la changer. Les expressions de peinture murale ou de peinture monumentale ne seraient-elles pas préférables? Quoi qu'il en soit, au même rang se place la peinture d'histoire qui, étant indépendante d'un ensemble, a plus de liberté et de ressources. Cet art, pris dans l'acception que nos devanciers lui ont donnée, ne jouit plus du même crédit qu'autrefois. Mais il est toujours l'objet préféré des artistes qui ont traversé l'école de Rome. Il a été pour eux dans leur jeunesse un exercice dont ils ont profité, comme le fait cette année M. Comerre avec sa grande toile de *Samson et Dalila*, pour montrer leurs bonnes études, et pendant toute leur vie ils y reviennent avec prédilection.

M. Bouguereau est de tous nos peintres celui qui cultive ce genre avec le plus de constance, et il y a trouvé de beaux succès. Chaque année, il expose au moins un tableau dans lequel il traite un sujet de sainteté ou de mythologie. La sûreté et l'agrément de son talent ne laissent le public indifférent à aucune de ses productions. *La*

Vierge aux anges que nous voyons cette année, a beaucoup de charme : des anges endorment l'Enfant Jésus dans les bras de sa mère en faisant entendre à son oreille le murmure d'une musique céleste. C'est un ouvrage gracieux, bien étudié dans toutes ses parties et dont la tenue est excellente. Mais, nous le répétons, la peinture d'histoire, considérée comme une forme de l'art élevée, mais convenue, est battue en brèche par les artistes qui aspirent à plus de vérité et de liberté, comme par ceux qui veulent serrer le caractère historique de près. Les deux envois de M. Brozik répondent à cette dernière visée, mais ils méritent, de plus, une attention spéciale à cause du parti-pris de coloration qui les distingue de la plupart des peintures du Salon. M. Brozik appartient aux écoles autrichienne et bavaroise, qui placent volontiers le sujet dans un milieu puissamment coloré. Cette manière de voir et de représenter les choses est absolument contraire à celle qui prévaut chez nous. Nous devons donc nous applaudir de la présence des tableaux de M. Brozik à l'exposition, comme nous nous fussions félicité d'y voir paraître *le Christ devant Pilate* de M. Munkacsy, parce qu'ils donnent une note à part et que c'est une idée vraie et une idée d'artiste que celle qui consiste à créer pour les œuvres pittoresques un milieu absolument différent de celui dans lequel le spectateur se meut. Le meilleur des deux ouvrages qui se présentent à nous dans ces conditions intéressantes est *Christophe Colomb à la cour de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle de Castille*. La composition est simple et suffisamment intelligible; le caractère historique est assez bien observé; mais il y a des morceaux, et particulièrement de têtes, qui sont d'une belle peinture. Ces qualités se retrouvent, mais non pas au même degré, dans l'autre envoi de M. Brozik. Eh bien! de loin, comparons-le, par exemple, à un bon tableau de M. Rixens, qui représente la *Mort d'Agrippine*. Celui-ci ne gagnerait-il pas à être d'une coloration plus vigoureuse, mieux imaginée au point de vue de l'effet tragique, et, si l'on veut, qui rappelât moins le jour de l'atelier?

Dans l'état où sont les arts, il est bien difficile de délimiter rigoureusement les genres afin de les étudier à part. Aujourd'hui, toutes les productions de l'esprit témoignent d'un mélangne des élémens les plus divers. Au théâtre, nous avons des ouvrages que l'on nomme des pièces et qui réussissent très justement. Il y a de même au Salon des peintures que nous appellerons simplement des tableaux et dont plusieurs dénotent chez leurs auteurs des talens remarquables associés à une heureuse invention. Dans une harmonie rêvée et dans un ordre de sentimens doux et suaves, M. H. Leroux continue à développer la série de sujets antiques avec lesquels il sait nous intéresser déjà depuis bien des années. On revoit tou-

jours avec sympathie le blanc cortège de femmes qu'il affectionne et les vestales qui entretiennent son imagination. Le *Dernier Jour d'Herculanum* est encore une œuvre pleine de goût. La terreur que peut inspirer le sujet est fort amoindrie, et cependant ce groupe de jeunes prêtresses qui ont fui devant le fléau en emportant leurs idoles est touchant. De la colline où elles ont cherché un asile, elles jettent sur les ruines de leur patrie un regard désolé. Celle-ci tombe évanouie, celle-là se voile la tête, une autre crie au ciel. C'est une convention, mais elle est pleine de distinction et d'élégance, et personne ne se plaint si le drame du Vésuve devient une élégie.

En représentant la *Rencontre de Dante avec Matilda,* M. Maignan nous a montré par un nouveau côté *la Divine Comédie.* Les peintres et les sculpteurs se sont toujours inspirés de l'Enfer : ils semblent ne s'être pas encore rendu compte des beautés du Purgatoire et du Paradis. Cependant si l'Enfer est le poème de la justice, le Purgatoire est bien le poème de l'amour. Aussi Dante l'a-t-il orné des plus charmantes images de la vie; aussi y a-t-il placé avec complaisance les artistes, les poètes, les preux chevaliers. Les scènes les plus délicates et les plus touchantes s'y succèdent au milieu des plus suaves tableaux de la nature, témoin ce XXVIIIe chant dont M. Maignan a tiré son sujet. Qu'on le relise, qu'on respire la fraîcheur de son printemps mystique et qu'on dise s'il est un poème qui soit plus près d'être une véritable peinture. Comme aspect tout au moins, le tableau de M. Maignan n'est pas au-dessous de l'idéal qu'éveillent les vers de Dante, et de plus le peintre a tiré son inspiration d'une source à laquelle les esprits délicats ne manqueront pas de s'adresser après lui. M. Ferrier se tient dans les mêmes colorations brillantes, mais avec un sujet d'une autre signification. C'est aussi un *Printemps,* mais un printemps tout terrestre. Un chœur de jeunes filles portant des fleurs passe en chantant devant un pauvre vieillard qui le regarde comme on fait d'un rêve ou d'un lointain souvenir. Cette toile a de l'éclat, et l'exécution en est très habile.

On s'est beaucoup occupé, il y a quelque temps, d'une peinture de M. Bastien-Lepage, qu'on disait rentrer dans la manière de Holbein. S'il en était ainsi, ce n'était assurément de la part de l'artiste qu'une fantaisie ; car nul moins que lui n'a besoin d'imiter. Qu'on se rappelle le portrait de son père exposé en 1877 : le visage, et surtout le front et les yeux, étaient dignes des maîtres. Le caractère de la tête avait été saisi avec une sûreté dont on sentait qu'on pouvait juger sans cependant connaître le modèle. Aucune des intentions de la nature qui n'eût été parfaitement comprise et rendue. La vérité dégagée par une intelligence des plus pénétrantes et fixée par une main extrêmement habile frappait les yeux et l'es-

prit, et quand on avait passé quelque temps devant cet ouvrage, on était devenu difficile pour tout ce qui l'entourait. Après avoir fait, l'an passé, avec son tableau de *Jeanne d'Arc*, un essai de peinture légendaire dont on lui a su peu de gré, M. Bastien-Lepage aborde cette année un sujet de la vie réelle. Son *Mendiant*, qui réussit mieux auprès du public, renferme aussi des qualités d'un ordre supérieur. L'idée qui a présidé à la composition n'est pas ordinaire. Le sujet est présenté avec une simplicité grave : un vieux pauvre est sur le seuil d'une maison où un enfant vient de lui faire l'aumône. Il n'y a ni élan de sensibilité chez celui-ci, ni marque de gratitude chez celui-là : un devoir rigoureux vient d'être accompli. Il semble que M. Bastien-Lepage ait ainsi voulu poser à sa manière le problème de la mendicité et la question du droit des pauvres. En effet, l'image est sévère et donne à réfléchir. Le mouvement du vieillard qui serre dans son bissac le pain qu'il vient de recevoir est bien observé. Sa tête exprime sans bassesse, sans affectation mais avec énergie, les sentimens qu'une longue habitude de la misère peut inspirer à un homme arrivé au terme de la vie. L'enfant qui regarde partir le mendiant est bien compris. Si l'auteur avait attaché à la perspective de son tableau tout l'intérêt qu'elle mérite, l'œuvre serait de tout point considérable. Telle qu'elle est, elle est originale et la force singulière d'exécution qu'on y remarque lui assurera toujours un rang élevé. M. Laugée a mis quelque cruauté à représenter une scène de l'inquisition : un malheureux est mis à la question du feu. Il faut bien du talent pour fixer les yeux du public sur cette épouvantable torture. Mais tel est le mérite de l'ouvrage de M. Laugée que l'on s'arrête à regarder des choses que l'on hésite à décrire. Ce sont les horreurs d'un autre âge. On échappe à la fascination qu'elles exercent, on s'en détache pour jouir du spectacle qu'offrent la nature ou la vie de nos sociétés moins barbares. Ainsi M. Lerolle nous transporte en pleine campagne et nous fait suivre des yeux ses deux paysannes qui passent au pied de grands peupliers. Il n'y a rien de plus : mais le pinceau et le sentiment de l'artiste sont d'accord pour nous intéresser à son ouvrage, qui est comme saturé de l'air des champs. M. J. Verhaz nous fait assister à l'un des épisodes les plus sympathiques des fêtes qui ont été célébrées à Bruxelles à l'occasion des noces d'argent du roi et de la reine des Belges : il a peint le défilé des écoles de petites filles devant la famille royale. La composition est excellente, et on voit cependant que rien n'a été composé. La nature présente ainsi à chaque instant des arrangemens de lignes et des effets qui font tableau : celui-ci a été vu dans la nature. Rangées en longues lignes et se tenant par la main, les enfans s'avancent sur le spectateur,

sous la conduite de dames inspectrices. D'un côté, on reconnaît les princes et leur suite sur les degrés du palais; de l'autre, des fonctionnaires qui à cet endroit forment la haie. Tout respire l'ordre, l'union, la sécurité : M. J. Verhaz a fait ici acte de bon patriote en même temps que d'artiste de talent. Et que d'amour enveloppe le riant troupeau des petites écolières! On s'arrête à analyser tous ces aimables visages, toutes ces gentilles toilettes qui sont uniformes, mais sur chacune desquelles, cependant, le goût d'une mère a laissé sa trace. L'œil même de l'étranger plonge dans les rangs comme pour y chercher son bien. Une peinture claire et simple ajoute son agrément aux autres mérites de ce charmant ouvrage. Avec les tableaux de MM. Lerolle et Verhaz, la composition héroïque de M. G. Bertrand forme, sous tous les rapports, le plus absolu contraste. Sous le titre de *Patrie*, le jeune artiste a représenté une scène qu'il a rendue vraisemblable à force de sentiment. En tête d'un escadron qui paraît en retraite et qui descend une pente abrupte, un officier porte-étendard qui vient d'être frappé d'une balle en pleine cuirasse tient encore entre ses bras, serre sur son cœur le drapeau dont il ne peut se séparer et pour lequel il vient de donner sa vie. A demi-mort qu'il est, ses soldats le soutiennent sur son cheval, se pressent autour de lui et ils forment, tous ensemble, un groupe compact, d'un aspect formidable et lugubre. L'impression de l'œuvre est puissante : elle vient tout entière de l'ensemble; le détail ne compte pour ainsi dire pas. On peut reprocher à cette peinture de manquer d'air; au point de vue de l'exécution, elle a de la lourdeur et présente partout des empâtemens considérables. Ces épaisseurs de couleur un peu excessives sont peut-être à leur place ici mieux qu'ailleurs : nous ne le discuterons pas. Mais puisque cette manière de faire est chez plusieurs artistes constituée à l'état de système, nous en parlerons en thèse générale. Comment le système des empâtemens s'est-il développé? D'abord par esprit de réaction. Il y a bien des années déjà, la peinture renforcée et touchée du *Naufrage de la Méduse* apparaissait comme une protestation contre la pratique énervée de l'école classique. Ce procédé fit école à son tour. Mais il avait en quelque sorte un caractère polémique : c'était un des moyens offensifs que le romantisme mettait en avant pour défier et pour combattre les disciples de David. Cela répondait à un état des esprits bien plus qu'à une nécessité reconnue.

Cependant, si l'opinion et les mœurs influent sur les arts, il y a aussi des causes purement matérielles qui ont une part importante à leur transformation. On en arrive même à compter avec des faits qui ne sont qu'accidentels. Ainsi on ne saurait contester que l'éclairage auquel les tableaux sont soumis au Palais de l'Indus-

trie n'ait contribué à modifier le caractère de la peinture française. Dès que ce vaste local fut affecté aux Salons annuels, on ne tarda pas à reconnaître qu'en négligeant de peindre effectivement les ombres, qu'en donnant à la couleur de trop faibles épaisseurs et qu'en usant trop largement des glacis et de l'huile on n'arrivait pas à former un corps suffisamment opaque pour résister au jour intense qui remplit les salles de l'exposition. On dut constater que les rayons de la lumière directe qui tombe des plafonds de verre traversaient la pâte, arrivaient à la toile, creusaient et dissolvaient l'œuvre, dont ils pénétraient la substance. De là un emploi plus abondant des couleurs et une pratique plus robuste du pinceau. Certes, il n'y aurait qu'à s'applaudir si les peintres, instruits par l'expérience, en étaient venus seulement à donner à leurs œuvres plus de solidité et à les mettre à même d'affronter toutes sortes d'éclairages. Mais on tombe aisément dans l'excès de qualités reconnues nécessaires : aussi en est-on venu à se faire un système des empâtemens exagérés. On voit donc au Salon des tableaux qui sont préparés ou même exécutés au moyen d'applications énormes de couleurs, obtenues à l'aide du pinceau et aussi du couteau à palette. Empâter d'abord et peindre ensuite semble même une recette. Cela est peut-être fort habile, mais au fond il n'importe guère. Le procédé, lorsqu'il devient aussi sensible, distrait l'attention, et la curiosité qu'il excite se substitue à l'intérêt qu'il faudrait accorder à l'œuvre d'art : il devient le véritable sujet du tableau.

C'est dans le paysage et dans la nature morte que l'abus de la pratique est particulièrement sensible. Là, en effet, l'importance de ce que l'on nomme l'idée étant, bien à tort, considérée comme secondaire, l'artiste peut se croire autorisé à faire avant tout preuve de dextérité. Mais c'est toujours le même péril : la main se substitue à l'esprit.

En ce qui concerne les natures mortes et les fleurs, le maniement de la peinture touche aux extrêmes qu'il lui est donné d'atteindre; à côté d'ouvrages sommairement brossés ou qui ne procèdent que par la pâte, il en est d'autres qui sont d'un fini parfait. Dans un mode tempéré, M. Philippe Rousseau reste un maître : jamais son exécution n'a été plus large, son coloris plus riche et plus harmonieux que cette année. Mais M. Desgoffe a déjà, depuis longtemps, conquis une juste renommée par son faire précieux. Il a exposé une toile de dimension moyenne dans laquelle il a placé une petite statue équestre en or et en argent avec son socle de marbre, et la partie supérieure d'une colonne ornée de bronze qui leur sert de support. Quelques plis de tapisserie et une tenture en satin armorié complètent ce tableau d'une exécution achevée et qui

résume bien le talent de son auteur. Dans la manière opposée, avec force empâtemens, M. Martin, débute par un grand morceau décoratif qu'il intitule : *Intérieur oriental*. Les étoffes et les armes qui remplissent la toile sont enveloppées dans une tonalité verdâtre assez sombre et la lumière, qui tombe brusquement sur une aiguière et sur une pièce de drap d'or, vient animer le milieu et le bas de la composition. Tout cela paraît heurté. Évidemment le jeune artiste a été préoccupé de faire, comme on dit, de la peinture qui soit de la peinture. Mais en se mettant à son point de vue et en envisageant ses tendances par leurs bons côtés, nous pensons que M. Martin peut consulter les ouvrages de MM. Delanoy, Couder et Foret, qui sont, dans ce genre, d'excellens exemples. La peinture des fleurs est aussi entrée avec exagération dans le parti-pris de la pâte. L'épaisseur, la lourdeur de la touche, y semblent vraiment systématiques ; l'exécution arrive souvent à être maçonnée. De loin, tel tableau emprunté aux serres et plates-bandes aura de l'éclat et de la fraîcheur. Mais n'est-il pas naturel de vouloir s'approcher des fleurs ? n'a-t-on pas besoin de les caresser des yeux et de les respirer ? On s'approche, en effet ; et alors, que voit-on ? De véritables montagnes de couleur. Est-ce indispensable ? Et peindre les fleurs avec une sorte de brutalité, n'est-ce pas quelque chose qui choque l'esprit ?

Depuis soixante ans, le paysage a été exploré en tous sens, étudié avec amour. Dans ce travail, le peintre a marché du même pas que le poète lyrique. Tous deux également, ils se sont cherchés dans la nature : tous deux ils lui ont prêté leurs sentimens et ils l'ont mise de moitié dans leurs joies, dans leurs souffrances, dans leurs passions. Puis ils ont cessé de se mêler à elle ; ils l'ont aimée et admirée en dehors d'eux-mêmes, et ils ont essayé de la peindre, en témoins fidèles, telle qu'ils pensaient la voir dans sa propre intimité. Ces différentes manières de comprendre la nature et l'art tiennent leur place au Salon, et nos paysagistes, en les exprimant, ont donné à leurs ouvrages une extrême variété. Quelques-uns, M. Wahlberg est de ce nombre, nous montrent encore le sentiment humain associé aux spectacles de la terre, de la mer et du ciel. D'autres comme M. Luigi Loir avec ses *Giboulées*, comme M. Denduyts avec son *Dégel*, ou comme M. Matifas avec son *Effet de neige sur la route d'Ory-la-ville* nous mettent dans la confidence de leurs impressions. Ailleurs nous voyons représentées les différentes heures du jour et de la nuit : c'est une *Matinée* par la rosée, de M. Gassouski ; c'est la *Gelée blanche* de M. H. Saintin ; c'est le *Soir* et le *Clair de lune*, de M. Billotte. MM. Mesdag et Dana traitent la marine avec la largeur d'un décor. Il y a d'excellentes vues de pays par MM. Dutzschhold,

Herpin et Defaux; elles sont très vraies et on peut en juger, car elles sont prises aux environs de Paris : c'est presque le portrait en paysage. Puis nous nous trouvons en face de cette phalange d'artistes convaincus qui aspirent à rendre la nature telle qu'elle est, indépendamment de l'homme et de tout sentiment humain. Ils pensent devoir nous la donner simplement, et, en faisant abstraction d'eux-mêmes, nous laisser plus de liberté pour entrer en commerce avec elle. Certes, MM. Yarz, Verdier, Pointalin, Japy, Langerock et d'autres encore sont gens d'un incontestable talent; ils mettent au service de la vérité une conscience rare. Nous admirons leur sincérité et nous comprenons leur effort pour se détacher des images qu'ils veulent mettre sous nos yeux. Mais, à force de désintéressement, ils en arrivent à ne plus nous toucher. L'artiste n'est pas absolument un instrument impassible. Il a beau vouloir conserver toute sa liberté d'indifférence, il ne le peut. Jamais aucun travail humain ne parviendra à rendre la nature telle qu'elle est. C'est en vain que l'intelligence veut, de parti-pris, se dérober à la conscience d'elle-même en présence du monde extérieur : les impressions du dehors se combinent avec elle. Elles se modifient en traversant le milieu pensant, elles y perdent une partie de leur indépendance. Dès que l'homme entreprend de les fixer, il les grandit ou les diminue, il les élève ou les abaisse à son insu. Il en souligne toujours quelque chose, et quand même il prétend nier son intervention ou sa présence, il les affirme encore par sa négation. Un fait qui a trempé dans l'intelligence n'est plus un fait naturel, c'est un fait humain. Or, nous le répétons, le risque que courent des ouvrages où le peintre n'a mis aucune prédilection appréciable, c'est, en dépit des mérites de l'exécution, de nous laisser indifférens. Aussi est-il mieux que l'artiste obéisse à son instinct et qu'en copiant la nature avec respect, il écoute cependant et fasse parler les sentimens qu'elle lui inspire.

Telle est la route que continuent à suivre les véritables chefs de notre école. Sans prétendre passionner le paysage, ils nous donnent cependant, grâce au choix des motifs et à l'attention qu'ils apportent à les faire valoir, des tableaux et non de ces réalités dans lesquelles l'artiste se tait par système et où la voix même de la nature ne peut se faire entendre. C'est dans cette mesure que M. Français a conçu les deux toiles qu'il expose cette année, et il y a mis toute la délicatesse et tout le charme de son talent. M. Bernier, avec sa *Lande de Kerrenic*, nous donne aussi un excellent exemple de ce que peut le sentiment uni à l'amour de la vérité : la simplicité de la donnée et la puissance du faire en sont vraiment magistrales. Un bouquet de chênes aux écorces grises occupe une partie du tableau : il étend son ombre

sur deux femmes qui gardent des troupeaux. A l'entour, des vaches, des chevaux circulent, paissent, reposent au milieu des ajoncs et des genêts qui couvrent la terre. Çà et là des rochers de granit percent l'épaisse broussaille. La lande s'étend à perte de vue. Le ciel est immense, et les nuages qui le traversent sont en mouvement. L'atmosphère est limpide, et l'impression est celle d'une belle journée dans un pays vaste et abandonné à lui-même. Avec le *Bois de Saint-Martin* de M. Busson, nous goûtons la solitude et la fraîcheur : on voudrait s'arrêter sous ces grands arbres au feuillage épais. *Décembre*, par M. Émile Michel, donne bien l'idée de la nature flétrie telle qu'elle est au commencement de l'hiver dans un pays de marais et de chasse. De plus, l'étude en est détaillée avec un soin et une vérité qui sont bien rares aujourd'hui. M. Ségé et M. Harpignies avec leurs belles études, savent toujours éveiller en nous le premier, le sentiment de l'espace ; le second, l'idée de la force. Nous aimons *le Vieux Villerville*, de M. Guillemet ; l'*Étang*, de M. Hanoteau, les plages de M. Vernier, les récifs effrayans de M. Lansyer, les voiles brunes et les ciels clairs de MM. Clays, M.-A. Flameng et Sauvaige. On le voit bien, ce que nous désirons, ce n'est pas un paysage composé, une sorte de paysage historique. Rappelons-nous un moment *la Tempête* de Ruysdaël, qui est au musée du Louvre. La mer, poussée par un vent du large, se creuse en sillons terribles. Des bâtimens louvoient à petite distance de la côte. Les flots assiègent le rivage, que protègent une digue et quelques pieux. A l'abri de cette faible défense, sur un sol conquis sur l'océan, à deux pas de l'abîme, on voit une chaumière ; un homme habite là au milieu des élémens qu'il brave. Ruysdaël fait songer à cela, et on est ému... Nous n'en demandons pas davantage.

La peinture de genre abonde à l'exposition et elle présente un phénomène psychologique particulier. On sait en combien de branches elle se subdivise. Il y a le genre historique dans lequel MM. Van der Ouderaa, Mélingue, Dawant et Scherrer se sont distingués cette année. Il y a le genre qui emprunte ses sujets à la vie ordinaire, et celui-là nous fournit d'agréables distractions ; la *Répétition sur un théâtre d'amateurs*, de M. Vibert, et *l'Écot de Lantara* par M. Brilloin sont de fort jolies toiles qui seront toujours du goût des amateurs. Il y a aussi le genre satirique, qui n'est pas classé dans les arts comme il l'est dans la littérature, mais avec lequel il faut compter. Les tableaux de M. Frappa et de M. Casanova ne manquent ni d'invention ni de gaîté. Mais rien ne change comme l'esprit de plaisanterie et rien ne court risque de vieillir aussi vite. Nous avons encore le genre rustique qui touche au paysage et qui s'étend jusqu'à la peinture d'animaux. Au milieu de tout cela le public ne marque pas de pré-

férence. Cependant tout l'invite, et il n'a qu'à choisir. M. Cabanel a peint avec élégance la scène des coffrets, qu'il a tirée du *Marchand de Venise*. Le monologue d'Othello, avant de tuer Desdémone, a inspiré à M. Richter un tableau d'un effet tragique et d'un coloris à la fois ardent et sombre. Avec M. B. Constant, nous subissons la fascination d'Hérodiade, ou nous assistons au passe-temps d'un kalife de Séville. M. J. Breton tient toujours le premier rang par le style qu'il apporte à traiter des sujets empruntés à la vie des champs. Si vous aimez une belle couleur et une touche vigoureuse unies à une parfaite connaissance de la structure et des mœurs des animaux, M. Van Marcke et M. C. de Villefroy vous transportent au milieu de troupeaux superbes. Préférez-vous *les Bohémiens* de M. Adrien Moreau; *les Campagnards au travail* de M. Beauverie et de M. Laugée fils? *L'Artiste malade* de M. Ravel n'est-il pas bien sympathique? Et ne voulez-vous pas plaindre un instant *les Petites Orphelines* de M. Hawkins? C'est le *beau temps :* faisons le tour du lac avec les belles nautonières de M. Heilbuth!.. Mais non! et c'est là le phénomène : en dépit de tant de variété, d'esprit et de charme, malgré nos mœurs adoucies et les cruelles leçons du sort, la faveur du public est aux combats et aux scènes de carnage. Puissance du talent d'un peintre! nous nous oublions pour regarder les spectacles terribles qu'il lui plaît d'évoquer. Le succès le plus populaire de cette année est pour M. de Neuville. On s'arrête en foule devant ses tableaux : on se presse pour voir *le Cimetière de Saint-Privat ;* on scrute avec une avidité poignante tous les détails de cet épisode historique où une poignée de héros achève de succomber sous le nombre. Aussi bien l'artiste n'a-t-il jamais été mieux inspiré. Il se montre ici complet, tout entier : la composition, l'analyse des caractères, l'exécution, y vont de pair avec le patriotisme le plus généreux. Mais le public, au fond, porte à de tels sujets une sympathie latente. Est-ce donc vrai que la guerre est un état naturel à l'homme, et non pas, comme le disent les humanitaires, une dérogation aux lois de sa destinée?

Cependant l'homme connaît le prix de la vie. Il s'aime, il s'admire et il se plaît à reproduire ses formes, sa figure, rien que pour le contentement qu'il éprouve à se contempler dans ses œuvres. Si l'idée d'imitation, quand elle se dégage du travail de ses mains, devient une cause de jouissance pour son esprit, il y a en lui une sorte de sociabilité qui est satisfaite quand il se trouve en présence de sa propre image. Rien ne le démontre mieux que le succès qu'obtiennent les portraits et même les figures d'étude. Cette dernière sorte d'ouvrages, dont nous avons dit quelque chose à propos de la sculpture, a toujours eu, depuis la renaissance, la faveur des plus grands peintres. A ce genre appartiennent certains

tableaux bien connus de Raphaël et du Titien. Ce Saint Jean qui prêche et ces belles femmes qui reposent couchées, ce sont des figures d'étude rehaussées par une idée préconçue, exaltées par le dessin ou par le coloris. Il ne faudrait donc pas céder à une première impression qui nous porterait à ne voir dans cet ordre d'ouvrages que des nudités provocantes ou simplement inutiles. En dépit de productions pour lesquelles on peut toujours être sévère, les figures d'étude sont au premier chef des œuvres d'art : tout dépend du sentiment qu'y porte l'artiste et du talent qu'il y déploie. Du reste, elles comptent parmi ce que le Salon renferme de meilleur. Qu'y a-t-il qui soit d'un dessin plus précis et plus fin, d'un art plus délicat que l'*Ondine* de M. Lefèvre? On la voudrait dans un milieu plus recueilli que ne peut l'être celui d'une exposition nombreuse : c'est un morceau de galerie. Et que dire du *Saint Jérôme* et de la *Nymphe* de M. Henner? Le succès n'ajoute rien à leur mérite. Le sujet et la forme sont identifiés l'un à l'autre : c'est toujours un art supérieur. Quel aspect frappant! quelle exécution puissante! quelle vérité et cependant quelle abstraction hautaine et hardie de tout ce qui appartient aux réalités inférieures! On dirait même d'autres couleurs, tant le maître a fait la matière à son usage. En toute sûreté d'esprit, on peut transporter la peinture de M. Henner, soit dans la tribune du Musée des offices, soit dans le salon carré du Louvre : elle y tiendra sa place, elle y disputera les regards.

Nos peintres ont exposé cette année un grand nombre de beaux portraits et, tout compte fait, c'est là, croyons-nous, qu'est la force du Salon. Réunir en un groupe les artistes auxquels nous sommes redevables de ces importans ouvrages, nommer MM. Bonnat, Baudry, Carolus Duran, Cabanel, Hébert, Giacomotti, Machard, Mlle Jacquemart avec MM. Jalabert, E. Lévy, Goupil, Delaunay, Paul Dubois, Humbert, J.-P. Laurens, J. Lefebvre, Cot, Bastien-Lepage, Ferrier, Debat-Ponsan, Ronot, c'est assez justifier notre pensée. Que d'œuvres, en effet! Et cette masse de talens n'est-elle pas imposante? On reconnaît encore aujourd'hui que, si le portrait a ses spécialistes, il est en même temps un art dans lequel les peintres, quel que soit d'ailleurs le genre qu'ils cultivent, ont l'ambition de se produire et d'exceller. Certes, la force d'excitation qui réside dans la nature est puissante, mais elle est impérieuse surtout dans la tête humaine, dont la vue a le privilège d'éveiller tant d'idées et de sentimens. A combien d'observations et de commentaires ne prête-t-elle pas? C'est un monde que la physionomie de l'homme; c'est un sujet inépuisable de réflexions pour la foule comme pour les délicats. S'il est un art entre tous qui ne puisse être traité à la légère, c'est assurément celui qui, dans une seule image, doit nous montrer un visage et un esprit.

Malgré la variété naturelle de leurs talens, les peintres que nous venons de citer travaillent en grande partie d'après quelques idées qui leur sont communes. On prétend qu'ils veulent simplifier leur tâche et qu'ils ne se donnent pas la peine de composer lorsqu'ils font un portrait. C'est un point sur lequel il convient de s'entendre. Le portrait a été compris de différentes manières : c'est une question d'époque et presque de latitude. Tandis que les artistes du Nord ont aimé à le disposer comme un tableau et qu'ils y ont souvent introduit, avec une sorte de pompe théâtrale, tout ce qu'ils jugeaient nécessaire pour faire connaître la qualité et le genre d'activité propre au personnage qu'ils entreprenaient de nous montrer, chez les maîtres des écoles du Midi, chez le Titien par exemple, un principe contraire a généralement prévalu : celui de l'extrême simplicité. Homme ou femme, la figure représentée est seule dans le cadre et se détache sur un fond sombre qui n'exprime qu'un vague milieu. L'intérêt est concentré sur la tête et sur les mains au moyen de sacrifices qui, ne laissant voir que l'essentiel, contribuent à donner à l'œuvre un air de naturel et de grandeur. Constatons-le donc, nos portraitistes ont rompu avec les traditions de notre école, avec Rigault et avec les autres maîtres du XVIIe et du XVIIIe siècle, pour se rapprocher des italiens et des espagnols. Ils ne s'appuient point, en cela, sur de médiocres autorités.

Le seul portrait composé qui soit au Salon est celui de M. C. Popelin, par M. Ferrier. C'est assurément une idée juste de nous représenter au milieu des instrumens multiples du travail de son esprit le sympathique maître ès-arts du feu. Peut-être, en ce moment, sommes-nous influencés par les idées que nous venons d'exposer les dernières, mais nous voudrions autour de la figure un peu plus d'air et d'espace.

Le sentiment peut-il trouver sa place dans le portrait? Oui, sans doute, et de différentes manières. D'abord l'auteur peut y montrer l'idéal qu'il se forme de l'art et de la pratique de la peinture. C'est le cas de M. Machard, qui avec deux toiles extrêmement remarquées nous initie aux brillans progrès de sa technique. D'ailleurs il nous présente ses modèles avec un goût parfait. Grâce à un coloris des plus riches, mais qui est à la fois contenu et d'une finesse exquise, il les met à part de la foule et nous fait comprendre leur haute distinction. Nous trompons-nous? Mais il nous semble retrouver dans le portrait de Mlle R. B. de M. comme un souffle du regretté Ricard? S'il en est ainsi, hâtons-nous de le dire, ce n'est pas réminiscence, c'est parenté d'aspiration et de talent. Il arrive aussi que le sentiment intime du modèle semble se trahir à travers son image; alors il y a comme une effluve qui vient du personnage et qui vous

émeut. Parfois enfin c'est l'artiste qui, sans le savoir, se découvre dans son œuvre, et M. Hébert, mieux que tout autre, nous l'apprend. Son portrait de Mme de D. est d'une extrême délicatesse. On le dit très ressemblant; mais il porte avant tout une marque qui est sensible : celle d'un peintre charmant. Il en est de même d'une petite figure de sainte Agnès, où l'on croit voir une ressemblance. On ne sait ce qui vous attache le plus dans une œuvre de M. Hébert, de son sujet ou de lui-même. Mais c'est là un talent d'exception, dont les productions ont toujours quelque chose d'inattendu et qui procède de dons qui se dérobent à l'analyse. Il est des artistes qui sont en possession d'une exécution constante, que l'on attend et que l'on retrouve toujours telle qu'on la désire et telle qu'on la connaît. M. Cot acquiert de plus en plus cette sûreté qui fait les maîtres, et cette année, il a grand succès avec son charmant petit garçon, auquel il a donné pour épigraphe : *Papa, je pose.* Dans l'envoi de M. Delaunay, c'est à M. R. que nous donnons la préférence; quant au peintre lui-même, il ne cesse de grandir, et son coloris, sans perdre de sa distinction, nous semble gagner en vigueur. M. Humbert a deux portraits en pied qui sont tout à fait élégans. Celui d'une dame en costume de campagne est particulièrement agréable, et sans affectation d'aucune sorte il est bien en plein air. Il y a là, comme dans tout ce que fait M. Humbert, un travail de l'esprit. Mais les plus beaux ouvrages de ce genre sont ceux qui signés de M. Bonnat ou de M. Carolus Duran.

Ces deux artistes ont, comme un privilège, le don de bien dessiner une tête. On dirait que la forme en soit pour ainsi dire en puissance chez eux : car ils l'arrêtent du premier coup avec une juste observation de ce qui en constitue la structure et le caractère. Cette qualité rare et spéciale, ils l'ont en partage avec les maîtres. Il nous semble que jamais M. Carolus Duran n'a peint avec plus de largeur et de sûreté. Son *Enfant vénitien* est une fantaisie de coloriste dans laquelle il a fait jouer ensemble tous les rouges de la palette. Son autre toile est pleine d'autorité. Une dame blonde aux cheveux ondés, la tête couverte d'une mantille et entièrement vêtue de noir, arrête un regard réfléchi sur le spectateur. L'expression de la physionomie n'est pas ordinaire, et on s'arrête à l'interroger. Derrière le personnage tombe un rideau bleu de paon dont la partie supérieure seulement reçoit la lumière; le bas du tableau réunit dans une riche harmonie les ombres de la robe et celles de la tenture. L'aspect est simple, puissant et sent le grand artiste.

Le portrait de Mme la comtesse P. par M. Bonnat est tout différent. La figure s'enlève généralement en valeur sur un fond clair. La beauté du visage est sérieuse, et le jour qui vient d'en haut

lui donne tout son accent. On devine sous les gants des mains d'une grande finesse. La toilette est blanche et en partie cachée par un manteau de fourrure sombre. L'ensemble est jeune, noble, élégant. L'autre toile de M. Bonnat, celle-ci nous semble un chef-d'œuvre, c'est le portrait de M. L. Cogniet. Assis de face, le coude sur le genou et le menton dans la main, le noble artiste plein de jours se penche doucement en avant. Il vous regarde avec la mélancolie de son grand âge et l'inaltérable bienveillance de son cœur. Il est encore à l'atelier : une palette toute chargée de couleurs fraîches est à côté de lui. Faut-il dire que la ressemblance est parfaite? Tous ceux qui ont approché M. L. Cogniet dans les dernières années de sa vie nous l'affirmeront. Ajouterons-nous que l'exécution est superbe? sur ce point on est unanime. Mais ce n'est pas tout, M. Bonnat a mis dans ce portrait une intensité d'âme qui donne à son œuvre une haute valeur morale. Ému pour son modèle de respect et d'affection, les sentimens qu'il a éprouvés nous pénètrent. Tout nous avertit que celui qui est là est le maître et aussi que le peintre a été l'élève pieux... Et que parle-t-on aujourd'hui de procédés et de manières, d'art nouveau ou de ce que, dédaigneusement, on nomme le vieux jeu? Avoir son talent, apporter à son œuvre un sentiment sincère, profond, y mettre de son cœur, c'est la vraie recette de l'art, c'est le jeu éternel!

V.

Les différentes sortes de gravure et la lithographie sont classées de telle manière que l'on embrasse chaque section d'un coup d'œil et que l'on peut facilement comparer les genres entre eux. Ceux-ci forment des groupes qui sont inégaux en importance et qui témoignent aussi d'une activité qui n'est point partout la même. La gravure au burin et la lithographie, quoique représentées avec distinction, ont quelque chose de languissant; la gravure à l'eau-forte et la gravure sur bois sont au contraire extrêmement vivantes. Qu'il soit permis de faire remarquer tout d'abord que, parmi ces arts, les plus animés sont ceux dont la pratique se développe et se transforme sans interruption.

Le burin, avec ses procédés lents et définis, donne aux ouvrages qu'il crée un air de gravité et une détermination rigoureuse qui, dans le voisinage des gravures hardies et libres des aquafortistes, ressemblent à du formalisme et à de la froideur. Mais en les étudiant, on reconnaît que les traditions d'un art qui, pendant près de deux siècles, a honoré la France, ne sont point tombées dans

l'oubli. M. Bertinot a exécuté, d'après le *Christ en croix* de Philippe de Champaigne, une estampe d'une belle tenue et dans laquelle les nus, en particulier, sont d'un faire magistral. Cette planche est destinée à la chalcographie. Ce n'est pas la faute de l'habile graveur si le tableau de Champaigne est noir et si, malgré la belle disposition qu'il présente, il est en somme d'un effet médiocre. Le talent de M. Bertinot n'est pas en cause ; mais appliqué à reproduire un autre original, il se fût montré avec plus d'avantage. La *Pietà* de M. Bouguereau a trouvé dans M. Achille Jacquet un fidèle interprète, et le caractère même de la peinture est rendu avec un talent élégant. M. Jules Jacquet, de son côté, a traduit dans une gamme claire les muses Melpomène, Érato et Polymnie d'Eustache Lesueur. Ces deux artistes, avec M. Levasseur, qui a gravé avec beaucoup de finesse un *Intérieur hollandais* de Pieter de Hooch, représentent dignement l'école d'un maître illustre, M. Henriquel-Dupont. Dans un genre différent, mais également sévère, M. Haussoulier a reproduit, d'après Domenico Ghirlandajo, *la Visitation* qui est au musée du Louvre. Nous ne dirons pas que ces artistes manient le burin avec la même liberté que leurs prédécesseurs du XVIIe siècle ni qu'ils rendent toujours un compte exact, soit des modelés, soit de la valeur des tons. Mais ils ont le respect de leur art, ils le connaissent; ils sont attachés à ses formules et ils savent qu'elles ne peuvent être négligées sans qu'il cesse aussitôt d'être un art élevé. C'est là ce qui les retient dans une pratique un peu plus contrainte qu'on ne la veut aujourd'hui. Mais ils doivent à leurs études premières de connaître et d'aimer la forme; et à cause de cela, ils représentent encore la force de notre école.

Les aquafortistes cherchent surtout l'effet; ils sont vaillamment aux prises avec le noir et le blanc. Leur esprit d'entreprise est extrême et, dans son ensemble, leur exposition a quelque chose d'impromptu et de heurté. Nous ne parlons, bien entendu, qu'à un point de vue général : mais la majeure partie de leurs gravures manquent d'enveloppe et d'harmonie. Elles s'annoncent presque toujours par une tache noire qui les décompose et en détruit l'unité. Cependant les procédés deviennent de plus en plus variés : ils sont ingénieux, et l'on ne saurait dire qu'en s'occupant de la pratique, même avec excès, nos graveurs n'arrivent, en dernière analyse, qu'à compromettre l'avenir de l'art. Chaque trouvaille qu'ils font favorise ou favorisera quelque jour l'expression d'une nuance plus délicate et encore voilée du sentiment. En réalité, il y a entre eux une grande émulation, et le spectacle du champ d'expérience dans lequel ils s'exercent est bien fait pour nous intéresser.

Le prix d'honneur de la gravure a été décerné à M. Chauvel pour

deux planches qui font entre elles un contraste complet. L'une exécutée d'après Corot reproduit sa *Saulerie*, l'autre *le Nid de l'aigle* de Th. Rousseau. Dans la première, on est étonné de voir l'eau-forte nous donner, sans aucun mélange de procédé étranger, l'idée de la peinture légère et vaporeuse du maître. Les travaux au moyen desquels cet effet est obtenu sont d'une subtilité qui défie toute explication. La peinture de Th. Rousseau, peinture solide, somptueuse, où les intentions sont accumulées et enveloppées dans une tonalité dominante pleine de puissance, est bien rendue dans la seconde estampe de M. Chauvel; mais le travail en est moins imprévu.

Les artistes qui emploient l'eau-forte ont ceci de particulier que beaucoup d'entre eux gravent leurs propres compositions. Ainsi M. Laguillermie expose, d'une part, des dessins et, de l'autre, des estampes : ce sont des illustrations pour les *Mémoires de Benvenuto Cellini*. Il y a dans ces ouvrages beaucoup de recherche et d'esprit. Le portrait de M. Edmond de Goncourt fait grand honneur à M. Bracquemond. Il est composé à la manière de Holbein : resserré qu'il est dans son cadre avec plusieurs accessoires, il donne bien l'idée d'un collectionneur qui, vivant au milieu des objets qu'il a réunis, semble s'y être simplement réservé une place. La tête est extrêmement ressemblante; les yeux ont une grande expression; les mains sont intelligentes, mains de connaisseur et d'écrivain. C'est un bel ouvrage, d'une coloration harmonieuse et douce. M. Lefort a reconstitué et gravé un portrait de Washington qui attire l'attention. Le ton des chairs, celui du linge et des vêtemens, sont dans des rapports heureux. Ils sont obtenus au moyen de travaux intelligemment variés; et ce que l'on pourrait objecter au dessin qui, dans une tête de grandeur naturelle, devrait être plus vrai et plus serré, est racheté par la tenue de l'œuvre et par son aspect. L'espace nous manque pour rendre pleine justice à tous les artistes qui ont bien mérité de l'eau-forte à l'exposition de cette année. Nommons cependant, avec M. Lalanne, deux maîtres, M. Gaucherel et M. L. Flameng, qui n'ont pas voulu laisser passer le Salon sans y figurer, et M. Gilbert, qui a rendu magnifiquement *le Grand Cerf*, de Rosa Bonheur.

La gravure sur bois est, dit-on, menacée dans son existence par le développement des applications photographiques; et cependant elle prend un essor surprenant. On avait pensé que les maîtres du XVIe siècle avaient marqué ses limites et qu'elle ne devait pas les dépasser. C'était, croyons-nous, aller bien loin. Et pourquoi, à l'avance, assigner des bornes? Elles n'existent en réalité que là où la matière se refuse logiquement à soutenir le sentiment. Mais quand, par la manière de la mettre en œuvre, l'artiste arrive à en dégager des qualités inconnues, il a bien le droit d'en pro-

liter, d'en tirer tout le parti possible. C'est ce qui est arrivé pour le bois, qui est employé aujourd'hui de manière à se prêter à des travaux ou plus suivis ou plus interrompus ou plus mélangés et qui sont en tout cas d'une finesse extrême. Tous les ans, nous pouvons suivre les progrès de cet art, qui prend toujours davantage l'aspect d'un art nouveau. Sans esprit d'imitation, sans qu'il soit possible d'ailleurs de méconnaître sa nature, il rivalise avec l'eau-forte et avec la taille-douce, et il offre pour certains effets, pour la qualité des noirs, par exemple, des ressources que lui seul possède. Que la gravure sur bois soit menacée dans son avenir industriel, c'est possible. Mais, au point de vue de l'art, elle produit de très belles œuvres, et cela nous paraît rassurant pour son avenir.

Nous le savons bien, le graveur sur bois pourra devenir meilleur dessinateur : par là il se rendra plus capable de redresser certaines erreurs que commet la photographie et qui sont fâcheuses dans les épreuves qu'il a généralement à reproduire. C'est encore une voie nouvelle, une voie de progrès qui s'ouvre devant lui. Mais, dès à présent, des artistes comme MM. Pennemaker père et fils, à côté desquels nous placerons M. Robert, bien qu'il manque à l'exposition, de tels artistes peuvent être réputés excellens. En gravant *l'Amour endormi* de M. Perrault, M. Rousseau a fait une œuvre de style. De leur côté, M. Lepère et M. Ausseau rendent à merveille la qualité d'une peinture et jusqu'aux touches du pinceau, M. Maurand l'air et l'espace. M. Quesnel a bien donné l'impression du triptyque de saint Guthberg de M. Duez : M. Langeval a conservé tout son calme et toute sa fraîcheur à la *Campagne* de M. Lerolle. MM. Closson et Juengling ont la finesse et l'imprévu que permettraient l'eau-forte et la pointe sèche. Enfin M. Brun-Smeeton a fait un très exact *fac-simile* d'une étude largement crayonnée du Corrège.

En présence d'un pareil entraînement, la lithographie paraît un peu mélancolique. Est-ce donc qu'elle ait faibli? Mais M. Didier a fait d'après *les Moutons* de M. Brissot une pierre fort jolie. Personne n'est plus initié que M. Vernier et que M. Jacott aux traditions d'une époque où la lithographie était dans tout son éclat. On peut en dire autant de M. Sirouy, qui a reproduit *le Christ endormi* d'Eug. Delacroix d'une manière qui eût obtenu l'approbation du maître. M. Gilbert paraît encore ici avec de très bons portraits. M. E. Cicéri est toujours un maître du crayon. Enfin M. Pirodon a su nous faire retrouver l'impression mystérieuse que nous avions éprouvée, il y a deux ans, devant la Sultane voilée d'ombre de M. Hébert. Eh bien! malgré tout, la faveur du public n'est plus à la lithographie. Il y a trente ou quarante ans, c'était le plus vivant, le plus intellectuel peut-être, mais certainement le plus populaire des arts. Une lithographie de Charlet, de Gavarni, de Raffet, de Lhemud ou de Nanteuil faisait

événement. C'était un art dans lequel on avait beaucoup d'esprit. Peut-être préfère-t-on aujourd'hui les arts dans lesquels on a beaucoup d'adresse. La lithographie aurait-elle perdu de son prix parce que les procédés en sont fixés et que l'infatigable curiosité du nouveau n'y trouve plus sa place? Nous n'osons le dire. En tout cas, l'habileté n'y manque pas. Voyez cette pierre, déjà ancienne, que l'on a trouvée dans l'atelier du pauvre Mouilleron. Elle est du meilleur temps de l'artiste, et ses confrères ont pensé, dans un sentiment pieux, qu'il y aurait intérêt à la montrer en public. Non qu'elle dût ajouter à une réputation bien établie, mais pour que le nom de Mouilleron figurât une dernière fois au Salon. Voici l'œuvre; mais est-elle de beaucoup supérieure à ce que nous voyons faire aujourd'hui? Du moins elle rappellera un important tableau de M. Gigoux: *la Communion de Léonard de Vinci*. La vie de Mouilleron a été étroitement mêlée à l'histoire de son art, et sa réputation a concordé avec l'apogée de la lithographie. Populaire à trente ans, il est mort jeune encore en se laissant oublier. Mais il ne travaillait plus, et nous venons de constater que la lithographie est encore représentée par des artistes pleins d'ardeur et de talent.

« Il n'y a point d'art sans la matière; mais l'art parfait l'emporte sur la matière la plus belle. » Cette épigraphe, que nous avons prise dans Quintilien, renferme une leçon de théorie de l'art et de philosophie pratique. Les deux propositions qu'elle contient sont essentiellement vraies; mais la première a un caractère fondamental. Dans un moment où l'école française s'occupe tant de la nature et semble principalement vouée à des curiosités qui sont du domaine de l'exécution, il semble utile de rappeler que l'ordre matériel a des lois de plus d'une sorte avec lesquelles il faut compter. Nous l'avons dit, elles s'imposent à l'architecte lorsqu'il crée des formes. Le sculpteur doit s'y soumettre en concevant des images. Le peintre a besoin de les connaître de science certaine quand il veut nous mettre seulement en face de l'horizon. Il y a des matières artistiques et il y en a qui n'ont point le privilège de l'être; mais toutes peuvent être travaillées d'une manière abusive. Celles qui sont destinées à consacrer les œuvres d'art en leur donnant un corps durable ont une autorité qui demande à n'être pas méconnue. Il ne faut point confondre entre elles les formes que la pierre ou le métal ou le bois s'approprient et font vivre. On doit penser différemment, suivant que l'œuvre aura ou les couleurs de la fresque, ou la laine et la soie, ou la simple peinture à l'huile pour moyen d'expression.

Un intime lien existe entre la satisfaction donnée au sens de la vue et la plus haute délectation intellectuelle. Pour établir ce rapport nécessaire, l'artiste se rendra maître de la perspective et des

lois qui constituent l'esthétique géométrique et linéaire. C'est une partie de science et de pratique qui se démontre, qui s'apprend et qui, pour toutes les compositions, est un critérium d'ordre et d'harmonie. Si ces conditions sont enfreintes, le spectacle est perverti, la jouissance de l'esprit est troublée : tant il y a dans ce que nous nommons le beau, un élément qui vient d'une relation des objets extérieurs avec un besoin de nos yeux ! En même temps que nous regrettons de voir méconnaître ces principes, nous voudrions que l'étude de la nature entrât dans une autre voie. Quand on parle de cette étude, il semble qu'il ne s'agisse que de la forme. Les exercices académiques qui consistent à copier pendant des années le nu dans les ateliers accréditent une manière étroite d'envisager l'une des parties les plus essentielles de l'art. Mais le sentiment, lui aussi, est dans la nature. La joie et la douleur sont dans notre destinée; les passions sont inséparables de notre vie, et, en somme, c'est à rendre des idées au moyen des formes les mieux appropriées à leur expression que doit consister le talent de l'artiste. La forme, uniquement traitée pour elle-même, si bien représentée qu'elle soit, ne constitue qu'un travail d'une faible portée. Beaucoup de jeunes gens semblent l'ignorer et se consacrent au culte des vérités inférieures. Mais le champ de la vérité est vaste, et on ne saurait bien dire où commence l'étude de la nature et où elle finit.

En nous occupant seulement des meilleurs ouvrages qui ont paru au Salon, nous n'avons pas insisté sur les défauts qu'on y remarque, défauts qu'on peut reprocher à tous, mais qui dans les ouvrages médiocres deviennent choquans. Il y aurait beaucoup à dire sur l'anatomie. Bien que cette science soit étudiée avec plus de fruit, grâce à l'excellent enseignement qui en est donné à l'École des beaux-arts, elle demanderait à être comprise, surtout par les sculpteurs, d'une manière plus conforme aux règles de leur art. En petit, l'imitation servile de la nature peut être acceptée par les modernes. Les anciens étaient absolument dans un sentiment contraire, et les moindres figures de marbre et de bronze sont traitées par eux dans le même style que les colosses. Quand on arrive à la proportion ordinaire, un naturalisme trop scrupuleux donne l'idée d'un moulage. Mais quand l'artiste aborde une dimension supérieure à la réalité, l'infirmité du système se trahit : l'œuvre devient sans force et sans dignité. La sculpture n'est point un vain mot imaginé pour masquer un travail mécanique qui serait destiné à faire entrer les formes vivantes dans une matière inerte. Que dire de la perspective, dont les règles sont presque partout violées? Les peintres ne daignent point l'étudier. Ils ne s'imaginent pas quel tort ils font à leurs ouvrages en y introduisant, en y laissant subsister des fautes dont

on souffre instinctivement et que le temps n'effacera pas. Et l'on croit aimer la nature! Est-ce bien la comprendre seulement que de se tenir si loin de la vérité? Il serait logique qu'une école qui cherche le vrai fût une école savante; et pourtant jamais plus qu'aujourd'hui on n'eut de répugnance pour ce qui s'apprend. Mais la vérité n'existe pas en dehors de la science, et la beauté ne peut reposer sur l'ignorance, elle qui est la splendeur du vrai.

Il y a dans la philosophie une partie qui se rapporte plus particulièrement aux lettres et qui est la raison des humanités. Il y a la philosophie naturelle qui appartient aux sciences. Les arts aussi ont leur philosophie. Celle-ci doit en partie s'appuyer sur la considération des rapports nécessaires qui s'établissent entre l'idée et la matière pour constituer l'œuvre de l'artiste. C'est en partant de là qu'elle peut vraiment poser ses problèmes. Certes il existe des analogies entre tous les procédés de l'esprit, et les manières diverses qu'il a de créer se ressemblent. Mais on ne peut, par exemple, raisonner des œuvres littéraires comme des œuvres plastiques : l'entreprendre serait un danger, une chimère. L'instrument qu'emploie le lettré et celui dont l'artiste se sert et que souvent il subit sont de nature trop différente. Leurs critiques n'ont point de bases communes. Les sens qu'ils veulent toucher ne sont pas de même ordre. C'est à l'esprit, cependant, qu'ils s'adressent tous deux; mais l'esprit a plusieurs manières d'entendre, comme d'être fécond.

Dans le monde de la pensée, on peut se donner de grandes libertés; on est moins bien placé pour en prendre dans le domaine des créations plastiques. L'esprit y lutte toujours et souvent contre plus fort que lui. La science seule peut le rendre maître de la matière: encore ne la domine-t-il qu'à force de contrainte, car, dans ce travail, la matière redresse continuellement l'esprit.

Le mot de Quintilien nous semble d'une profonde justesse. Il ne veut pas dire que la matière soit tout. Il n'affirme pas non plus la maîtrise absolue de l'esprit. Il demande, pour faire une œuvre parfaite, le concours de la nature et de la science, et à cette condition, il proclame la supériorité de l'art sur la matière la plus belle. Il fait une balance exacte des principes et des choses. A ce compte, si nous ne nous trompons, l'artiste véritable n'appartiendrait à aucune catégorie philosophique, ne représenterait point une abstraction : il ne serait ni spiritualiste ni matérialiste. Il serait simplement un composé, un éclectisme vivant, ce qu'est l'homme enfin, et c'est probablement en cela que doit consister sa force.

EUGÈNE GUILLAUME.

LE

ROI GEORGE V DE HANOVRE

Un Prussien entré en 1859 au service de la maison de Hanovre, M. Oscar Meding, a entrepris de retracer les malheurs de sa patrie d'adoption, la fin tragique de ce royaume guelfe qui n'est plus aujourd'hui qu'une province de la monarchie des Hohenzollern. Son premier volume est intitulé : *Avant la tempête;* il raconte dans le second la catastrophe et ses suites (1). On ne saurait lui reprocher d'être mal informé; il a été témoin et acteur, il siégeait dans les conseils de son roi. On ne peut lui reprocher non plus d'avoir trop de passion et trop de fiel; sa plume est sans venin, il écrit sans haine et sans colère. L'amertume des regrets qu'il peut ressentir est tempérée par la déférence qui est due aux habiles et aux puissans de la terre, par le respect qu'il convient d'avoir pour le succès et la victoire. Il n'est pas disposé à récriminer contre les hommes, il n'accuse pas leurs noirceurs, il ne s'en prend qu'à de fâcheuses conjonctions d'étoiles, aux accidens, à la malice des destinées, et les destinées ne se soucient guère des injures que nous pouvons leur dire; leur métier est d'être sourdes.

Après avoir été conseiller de préfecture à Hanovre, M. Meding fut nommé directeur de la presse et obtint ses entrées au conseil. La situation qu'il occupait n'était pas de celles qui mettent un homme en vue et que convoitent les ambitieux; mais il avait l'oreille, la confiance du maître, on le mêlait presque malgré lui à beaucoup d'affaires, et plus d'une fois il fut chargé de missions secrètes dont il s'acquitta avec succès. Il y a des hommes qui ne conçoivent pas le bonheur sans plumet et sans trompette; M. Meding se défiait des bonheurs à plumet

(1) *Memoiren zur Zeitgeschichte,* von Oskar Meding. I. *Vor dem Sturm.* II. *Das Jahr* 1866, 2 vol. in-12; Leipzig, Brockhaus, 1881.

et il ne sonnait jamais de la trompette; il avait peu de goût pour ce bel instrument, qui a causé tant d'infortunes. Il savait parler bas et même se taire, et en toute chose il préférait l'être au paraître. Il avait pris son parti de rester sur l'arrière-plan et dans la coulisse; la considération dont il jouissait en haut lieu lui suffisait. A vrai dire, ses conseils n'étaient pas toujours suivis; il avait l'influence, il n'avait pas l'autorité. Nous l'en croyons sans peine, s'il n'avait tenu qu'à lui, certaines fautes dont les conséquences furent fatales n'eussent pas été commises. Mais nous avons déjà dit qu'il n'accuse personne, qu'il ne s'en prend qu'à la destinée. Et pourtant ce n'est pas diminuer la gloire de M. de Bismarck que d'affirmer qu'on l'a beaucoup aidé. Ses amis, si tant est qu'il en ait jamais eu, ne lui ont guère servi; mais aucun homme d'état n'a eu tant d'obligations à ses ennemis. Les princes qu'il a dépossédés semblaient s'appliquer à lui faciliter ses entreprises; ils ont été en quelque mesure les complices de leur malheur.

Sous le règne de son dernier souverain, le Hanovre n'avait pas lieu d'être mécontent de son sort. Le commerce, l'industrie, l'agriculture y prospéraient; l'instruction publique ne laissait rien à désirer; l'armée était excellente, elle l'a prouvé à Langensalza. La bureaucratie avait la main un peu lourde, mais l'humeur moins féroce et moins hargneuse qu'ailleurs, et les populations étaient fort attachées à la dynastie. On n'avait pas de grands hommes d'état, mais on avait de bons fonctionnaires, des administrateurs corrects, habiles et intègres. Quand M. Meding entra en fonctions, le ministre de l'intérieur était M. de Borries, petit homme maigre et anguleux, irréprochable dans sa vie privée, manquant de souplesse, trop sensible aux attaques des journaux, trop tendre aux mouches, mais capable, instruit, infatigable au travail, jouissant de l'estime universelle, sans avoir un seul ami dans tout le royaume. Bureaucrate dans l'âme, il estimait que de bons bureaux sont la source de toutes les félicités pour un peuple. Au surplus, il ne se piquait pas de représenter, il n'était pas guindé dans ses allures. Ceux qui lui demandaient audience étaient introduits dans une chambre sombre, et après quelques minutes d'attente, ils le voyaient surgir dans un frac bleu à collet noir, une calotte sur la tête, chaussé de pantoufles en feutre gris, un chandelier de cuivre jaune à la main. Il déposait son chandelier sur une table, la conférence commençait, et on ne tardait pas à s'apercevoir que, s'il avait les idées un peu courtes, il savait bien ce qu'il voulait, ce qui est la première qualité pour un ministre de l'intérieur. Le comte de Platen-Hallermund, qui dirigeait les affaires étrangères, était tout l'opposé de M. de Borries. Fort soigneux de sa personne, homme du monde consommé, il avait de grandes manières, toutes les nuances de la politesse, l'ouïe et l'odorat très fins, l'esprit pénétrant, l'humeur enjouée et railleuse. On l'accusait seulement de manquer de caractère, de réduire la

diplomatie aux moyens termes. En toute conjoncture, il aimait à biaiser, à gauchir, à tergiverser; il s'appliquait à gagner du temps, ce qui lui en faisait perdre beaucoup; en général, il était de l'opinion du dernier qui lui parlait, il cherchait la sienne, il ne la trouvait pas toujours. Dans des circonstances ordinaires, il eût été très suffisant, mais les circonstances n'étaient pas ordinaires.

Un autre personnage marquant était le directeur-général de la police, très actif, très ambitieux, qui savait son métier, à cela près qu'il était trop enclin à grossir les petites choses, à éventer des complots imaginaires, à découvrir partout des conspirations de communistes. Corpulent, replet, le visage plein et bouffi, dissimulant sa calvitie sous une vaste perruque rougeâtre qui était toujours de travers, ce priseur déterminé s'était rendu célèbre par ses mouchoirs à carreaux rouges ou bleus. Il s'appelait M. Wermuth et on l'avait surnommé le baron Bitter. Quant au ministre de la justice, M. de Bar, c'était un bon vivant dont les distractions étaient prodigieuses. Un soir qu'il y avait chez lui grand raout, pendant qu'une brillante société allait et venait dans ses salons, il s'approcha en tapinois du secrétaire de la légation autrichienne et, lui prenant le bras : « Tâchons de nous échapper sans être vus, lui dit-il, car on s'ennuie ici à périr. — Mais mon Dieu ! Excellence, nous sommes chez vous, lui repartit le secrétaire. — Je crois vraiment que vous avez raison, répondit le ministre, et me voilà forcé de rester. Heureux garçon, sauvez-vous bien vite. » En dépit de ses distractions et grâce au zèle de ses employés, M. de Bar s'acquittait convenablement de sa charge, et la justice était rendue en Hanovre aussi bien qu'ailleurs. Sans doute il y avait des mécontens. La noblesse regrettait ses anciens privilèges, les administrés protestaient contre les routines de la bureaucratie; la bureaucratie, de son côté, se plaignait que les ministres la dérangeaient quelquefois dans ses habitudes, et les libéraux réclamaient à cor et à cri le gouvernement parlementaire, qu'on était bien décidé à leur refuser. Mais, en définitive, le ménage était bien conduit, la machine fonctionnait sans secousses et sans trop de frottemens, et les plaignans n'auraient pas mis l'état en danger s'il n'y avait eu en Allemagne une puissance attentive à exploiter tous les mécontentemens pour arriver à ses fins et satisfaire ses convoitises. Il est facile de se moquer des petites monarchies comme des petites républiques; mais quand on les aura toutes supprimées, il y aura moins de bonheur dans le monde.

L'homme le plus distingué du royaume était le roi, et à coup sûr il en était le plus beau. La pureté classique de son profil, la noblesse de son maintien, sa superbe prestance frappaient d'admiration et ses sujets et les étrangers admis à l'honneur de le voir. Devenu aveugle tout jeune encore, par la fatale maladresse d'un chirurgien, il ne laissait pas d'être un cavalier accompli. Il semblait oublier sa cécité et la fai-

sait oublier. Il remplaçait les yeux qui lui manquaient par la finesse merveilleuse de ses petites perceptions : il devinait tout, et les éternels mouchoirs à carreaux de M. Wermuth lui causaient des impatiences. Aucun prince allemand ne possédait autant que lui l'art de représenter. Quiconque l'avait rencontré dans les rues de Hanovre ou sur la plage de Norderney pouvait dire : J'ai vu passer la royauté.

Un romancier danois a raconté qu'une princesse, qui ne craignait pas les aventures, se présenta un soir dans une auberge de village, où son premier soin fut de demander qu'on lui préparât un lit bien tendre. Pour s'assurer que c'était une vraie princesse, on glissa sous les matelas trois petits pois. Le lendemain, à son réveil, elle se plaignit qu'elle avait le corps tout meurtri et n'avait pu fermer l'œil. — C'est une vraie princesse, s'écria-t-on. — Le roi George V était un vrai roi, *every inch a King*, on pouvait même lui reprocher de l'être un peu trop. Il l'était trop pour son siècle, qui fait plus de cas d'un chemin de fer que d'un trône; il l'était trop pour la petitesse de son pays, où ses grandes prétentions se trouvaient à l'étroit. Jaloux de son autorité, il aurait mieux aimé abdiquer que d'en aliéner la moindre parcelle. La maison des Guelfes était pour lui la première maison du monde, et il se tenait au moins pour l'égal des plus grands potentats de l'Europe. A vrai dire, il n'avait pas tort. Pour qui admet le dogme du droit divin, il n'y a pas de grands et de petits rois; ils ont tous vu, dans la cérémonie de leur sacre, la colombe mystique apportant du ciel la sainte ampoule : il n'y a pas de degrés dans la légitimité. Mais il est bon, dans l'habitude de la vie, de ne pas trop s'en souvenir; George V s'en souvenait sans cesse. Ce prince, instruit, éclairé, au cœur généreux et charitable, était ombrageux jusque dans les moindres choses. Il y avait à Hanovre un fonctionnaire dont l'emploi était une vraie sinécure; c'était le commandant de place. Sa charge l'obligeait à se trouver à la gare quand quelque altesse était de passage, et chaque matin, vers midi, il devait se rendre à Herrenhausen pour demander au roi le mot d'ordre et pour lui annoncer en même temps qu'il ne se passait rien dans sa capitale ou presque rien. Le vieux général qui remplissait ce poste trouva un jour que le roi lui faisait trop attendre son audience et il prit la liberté grande de lui faire savoir qu'il était là. « Je le sais, » répondit le roi. Et dorénavant, le malheureux fut condamné à faire antichambre jusqu'au soir.

Le caractère du roi George offrait des contrastes singuliers. Il y avait en lui deux hommes, un prince anglais et un bourgeois allemand, qui avaient peine à s'accorder. L'un avait une façon très large d'entendre la vie; il aimait la magnificence, il entendait que sa cour fît figure dans le monde, il se plaisait à étonner par le luxe de ses équipages et la beauté de ses chevaux gris de souris. L'autre vivait de ménage, chipotait sur des misères. Dans les affaires d'état, le roi George répandait l'argent sans compter; pour le reste, il était fort regardant. Il se faisait

donner une somme fixe pour ses besoins personnels, et il s'en servait pour faire beaucoup de bonnes œuvres ; mais il lésinait sur la broutille, et quoique sa fortune fût immense, sa charité n'avait pas toujours grand air. Une cantatrice à laquelle il s'intéressait et qui n'était pas fortunée se plaignait d'avoir perdu, par un fâcheux accident, un peu plus de 6,000 francs. Il lui promit de l'indemniser, mais il la pria d'attendre, alléguant qu'il n'était pas en fonds. Pendant près de deux ans, il eut la patience de mettre chaque mois 100 thalers dans le fond d'un tiroir. Quand le compte y fut, il brisa sa tirelire, et la cantatrice, qui se croyait oubliée, rentra dans son argent. La bonté du roi la toucha, mais le procédé l'étonnait; tous les princes qu'elle avait vus au théâtre en usaient autrement. Lorsqu'on a l'esprit bourgeois, on attache trop d'importance aux moindres détails des affaires et de la vie, et le détail, comme l'a dit Voltaire, est une vermine qui ronge les grands ouvrages. Le roi George avait le tort de traiter les petites choses comme les grandes, de se passionner pour les minuties, pour des querelles de bibus. Ajoutez que sa piété sincère tournait trop facilement au piétisme. Il causait souvent avec Dieu, qui ne lui répondait pas toujours, et les incertitudes de sa conscience lui faisaient manquer les occasions, ses scrupules étranglaient sa volonté. Ce prince, qui savait beaucoup de choses et qui parlait couramment quatre langues, était du nombre de ces hommes que les arbres empêchent de voir la forêt.

Il était trop intelligent pour ne pas comprendre les difficultés comme les périls de sa situation. Il avait un redoutable voisin, dont il connaissait le caractère et les appétits. C'était une maxime d'état à Berlin que la Prusse ne serait vraiment maîtresse chez elle que le jour où elle aurait conquis le Hanovre, qui formait une barrière très gênante entre les deux moitiés de la monarchie. Les Hanovriens se sentaient guettés, et les Hohenzollern leur inspiraient l'aversion mêlée d'effroi que le chat inspire à la souris. Par suite de l'importance excessive qu'on attachait aux détails, on était pointilleux, raide, cassant hors de propos, on refusait à la Prusse les facilités qu'elle réclamait pour le service de ses chemins de fer et de ses télégraphes. On oubliait « que c'est un grand tort en politique de prétendre avoir toujours raison contre celui qui a de son côté la raison du plus fort; » on semblait prendre plaisir à rappeler qu'on était un obstacle. Ce qui était plus fâcheux encore, on ne se mettait pas en peine d'entretenir avec le redoutable voisin des relations suivies, un commerce de visites réglées. C'était la faute de la reine, qui avait toutes les vertus de la femme et de la mère, mais qui aimait peu la représentation et qui craignait les dérangemens. Elle tenait la politique à distance et le cérémonial lui était à charge ; elle ne se trouvait heureuse qu'au milieu des siens, son rêve était de vivre dans une ferme. Louis Schneider, ce comédien devenu conseiller de cour, qui n'était pas un sot, dit un jour à M. Meding : « Pourquoi

parle-t-on sans cesse à Berlin de l'annexion du Hanovre? C'est que les princes ne se voient pas. Pourquoi n'y parle-t-on jamais de l'annexion du Mecklembourg qui nous cause tant d'ennuis? C'est que les princes se voient. » Quand on est souris, on fuit le commerce des chats, et pourtant les marques de confiance qu'on leur donne les embarrassent. Quoi qu'en ait dit le poète, ils y regardent à deux fois avant d'étouffer les gens qui les embrassent; si chats qu'ils puissent être, ils ont des apparences à sauver, un décorum à garder.

Pour conquérir l'hégémonie à laquelle elle aspirait, la Prusse exploitait avec un art merveilleux les entraînemens de l'opinion. Elle donnait des espérances à tout le monde, et tout conspirait en sa faveur, les intérêts économiques qui poussaient à la destruction des grandes et des petites barrières, les alarmes peu fondées des patriotes qui prétendaient que l'Allemagne, telle que les traités de Vienne l'avaient faite, était à la merci des entreprises de l'étranger, les mécontentemens des libéraux, qui voyaient dans l'institution d'un parlement allemand le seul moyen de mettre à la raison les petits princes autoritaires. Le chef de l'opposition hanovrienne, M. de Bennigsen, avait fourni à la propagande de la Prusse une de ses armes les plus puissantes en fondant le *Nationalverein*, association très remuante, dont le réseau s'étendait partout et dont les meneurs exhortaient la nation à confier ses destinées aux mains des Hohenzollern. M. de Bennigsen a rendu aux ambitions prussiennes des services essentiels, et il n'y a pas de justice dans ce monde puisqu'on n'a pas encore trouvé de portefeuille à lui donner. Les petits princes ne pouvaient déjouer les combinaisons de l'ennemi qu'en travaillant, eux aussi, pour les intérêts économiques et en s'appliquant à devenir plus libéraux que le roi de Prusse. Mais le roi George avait le parlementarisme dans une sainte horreur, il était fermement persuadé que les rois légitimes sont institués de Dieu pour gouverner les peuples, qu'ils ont le droit de choisir leurs ministres comme ils l'entendent. La révolution était son cauchemar, il la voyait partout, et il estimait que les réformes mènent aux bouleversemens.

Non-seulement il n'entendait pas recevoir la loi de sa chambre, un cabinet responsable et solidaire était à son avis une machine dangereuse, une atteinte portée à la majesté du souverain. Il soupçonnait sans cesse les ministres de son choix de conspirer contre son autorité, il les accusait de menées, de manœuvres secrètes, il ressentait à leur égard toutes les défiances d'un roi qui n'y voit pas, car l'imagination des aveugles est sujette à s'effarer. « Borries, disait-il, voudrait m'enfermer dans une chambre dont il aurait seul la clé; il a des velléités d'être un Richelieu, il oublie que je ne suis pas un Louis XIII. » Il avait sous la main un homme précieux, M. Windthorst, qui, après la catastrophe, a prouvé en mainte rencontre son attachement à la maison de Hanovre et déployé les talens d'un politique avisé. Il ne l'appelait

qu'à regret dans ses conseils et il s'est privé trop tôt de ses services. « Quand Windthorst est mon ministre, dit-il un jour, il me semble que je navigue sur un vaisseau au mât duquel je vois flotter mon pavillon et qui va où je veux aller; mais si je m'endors un instant, je m'aperçois, en remontant sur le pont, qu'on a changé mon pavillon et que le bâtiment n'est plus dans les mêmes eaux. » Que ne prenait-il exemple sur la cour de Prusse! Oh! qu'on entend mieux à Berlin l'art de gouverner et l'art de s'entr'aider! En Prusse, tout le monde sait son métier, et les reines elles-mêmes y passent leur vie à faire des choses déplaisantes et utiles; elles diraient volontiers comme Mme de Sévigné : « Ce que je fais m'ennuie, ce que je ne fais pas m'inquiète; » mais elles préfèrent bravement l'ennui à l'inquiétude. En Prusse, les princes exigent de leurs serviteurs une exactitude ponctuelle, parce qu'ils sont eux-mêmes très exacts, et on n'y fait pas faire antichambre aux généraux plus qu'il ne convient. En Prusse, les souverains sont très jaloux de leur pouvoir et ils entendent choisir leurs ministres comme il leur plaît, mais ils ne retirent pas si facilement leur confiance à ceux qu'ils ont choisis, et, s'ils ont le bonheur d'en trouver un qui ait du génie, ils prennent en patience ses incartades, les rudesses de son caractère, les échappées de son humeur orageuse. Ils disent comme l'empereur Guillaume : « Il est vraiment fort désagréable, mais il nous a rendu de si grands services que nous devons le supporter. »

En matière de politique allemande, le roi George était un fédéraliste convaincu, intraitable, résolu à ne s'imposer aucun sacrifice. S'il se défiait de la Prusse, il appréhendait aussi les ambitions de l'Autriche. Son principe était que les états moyens devaient former ensemble une étroite liaison et s'arranger tout à la fois pour tenir la balance entre les grands ambitieux et pour les empêcher de se brouiller. On sait ce que deviennent les grenouilles quand les taureaux se battent. Mais il aurait fallu que les états moyens s'entendissent, et ils se jalousaient, se tenaient réciproquement en échec; de quoi qu'il s'agît, ils étaient fertiles en objections et incapables de concerter une action commune. On ne sauve pas l'avenir par une politique d'improbation et de négative perpétuelle, et ils ne s'accordaient que pour dire non. Lorsque, en 1863, l'empereur François-Joseph conçut à l'improviste le projet de réunir à Francfort un congrès de princes allemands, à l'effet de préparer une réforme de la constitution germanique, le bruit se répandit qu'il entendait se faire décerner par eux la couronne impériale. Le roi George accepta l'invitation qui lui était adressée, mais il était déterminé à tout refuser. On sait comment avorta cette pompeuse entreprise. Francfort eut pendant quelques jours un air de fête et de gala. Les rues fourmillaient de princes, de principicules et de grands-ducs faisant assaut de splendeur et de faste. Partout des équipages luxueux, des laquais écarlates, des piaffemens de chevaux, des toilettes éclatantes, avec les-

quelles jurait la simplicité un peu affectée du héros de la fête. Tout se termina par le grand dîner du Römer, où l'on renouvela toutes les traditions des banquets de couronnement, à cela près que le grand bœuf ne fut pas rôti sur la place du marché; on se contenta d'avertir les convives qu'ils mangeraient « un quartier de bœuf historique. » Quand l'électeur de Hesse se leva de table, il prononça d'un ton sec et sarcastique ce mot qui fit fortune: « Maintenant nous avons fait notre devoir, c'est à nos médecins de faire le leur. » — « Personne, remarque à ce propos M. Meding, ne soupçonnait alors que la confédération germanique aurait plus de peine à digérer les suites du congrès des princes que leurs altesses à digérer le dîner du Römer, et que le grand chirurgien de la nation allemande se préparait à purger la malade avec des pilules de fer et de sang, *mit Blut-und Eisenpillen.* » Pendant ce temps, le roi de Prusse, qui avait seul refusé de prendre part à la fête, certain que son absence suffirait pour réduire à néant des plans trop audacieux et trop peu médités, se rendait de Baden à Rastatt pour y passer en revue un régiment de fusiliers poméraniens. Ceci devait tuer cela; cette prose devait avoir raison de ce roman mal venu.

Les petits états, désireux de se ménager et de se conserver entre deux puissances avides d'entreprendre sur leurs droits, ne pouvaient se flatter de conjurer les périls qui les menaçaient qu'à la condition de trouver au dehors un appui ferme et constant. Cet appui leur manquait, la politique conservatrice n'avait plus en Europe de partisan résolu. Tout allait à la dérive; les uns étaient disposés à tout se permettre, les autres s'abandonnaient et érigeaient leur indifférence en principe. La diplomatie anglaise poussait le Hanovre à s'accommoder avec l'Autriche; à l'heure des catastrophes, elle le livra sans défense aux animosités et aux appétits de la Prusse. La Russie, n'écoutant que ses rancunes, avait noué des liaisons secrètes avec Berlin et se prêtait à tous les changemens, pourvu qu'ils fussent désagréables à l'Autriche. Le souverain qui régnait alors sur la France nourrissait une haine obstinée contre les traités de Vienne. Il jugeait que quelque atteinte qu'on y portât, il ne pouvait qu'y gagner, il ne se doutait pas qu'il pouvait y perdre. Il avait un goût naturel pour l'eau trouble et il voulait du bien à tous ceux qui la brouillaient. Son rêve était de changer l'assiette de l'Allemagne, il n'y a que trop réussi. Les insinuations qu'il fit faire à la cour de Hanovre furent mal accueillies. Le roi George l'aimait peu, le redoutait beaucoup et s'était promis de ne jamais le voir. Il lui arriva cependant de le rencontrer à Baden. L'empereur Napoléon III lui prodigua ses grâces, et au cours d'un long entretien confidentiel, il s'appliqua à le convaincre de ses sentimens conservateurs, de son profond respect pour le principe de la légitimité. Il lui parla avec une extrême considération du comte de Chambord, témoigna son désir de lui faire un sort digne de son nom, de son grand passé, de ses illustres origines. Hélas!

pourquoi s'était-il rendu impossible, et pourquoi n'avait-il pas d'enfans? Il n'y avait plus de possible que l'héritier de Napoléon Ier ; lui seul pouvait maintenir l'ordre en France, et il se déclarait solidaire de toutes les monarchies dans la lutte contre la révolution, il était animé comme elles d'une jalouse sollicitude pour la conservation de l'équilibre européen. Le roi George se sentit désarmé, il revint de ses préventions, il fut sous le charme. Un incident qui survint bientôt lui donna des espérances que l'événement démentit.

Le prince royal avait un précepteur français, qui s'appelait M. Blache de Montbrun. C'était un jeune homme de bonnes manières et d'opinions légitimistes, qu'il se plaisait à afficher. Quelque temps auparavant, le comte de Chambord, ayant traversé le Hanovre, avait été reçu à la cour avec tous les honneurs royaux. Le roi fit appeler le précepteur de son fils et lui dit : « Venez, je veux vous présenter à votre roi. » Cette petite scène avait fait sensation et donné lieu à une interpellation diplomatique ; il est à présumer que dans ses rapports le ministre de France grossit un peu l'importance du bon jeune homme et le représenta à son gouvernement comme un des coryphées du parti légitimiste. Un jour, M. Blache de Montbrun se présenta chez M. Meding dans un état de vive excitation et s'empressa de lui raconter qu'il avait été mandé par dépêche à Minden, où un grand personnage, dont il avait juré de ne pas trahir le nom, lui avait remis un projet de traité entre l'empereur Napoléon III et le comte de Chambord, touchant lequel on désirait avoir l'opinion du roi de Hanovre. Ce projet portait que le comte de Chambord tiendrait désormais l'empereur Napoléon, sinon pour son successeur légitime, du moins « pour le continuateur reconnu de sa dynastie, » à l'exclusion de la famille d'Orléans, et qu'il ferait connaître sa résolution à tous les légitimistes français, ainsi qu'à toutes les cours européennes. En retour, l'empereur s'engageait à lui restituer ses biens patrimoniaux, à lui accorder le titre de majesté royale et à lui assigner une résidence à son choix dans toute autre ville que Paris. Il s'engageait aussi à combattre l'annexion du royaume de Naples par la maison de Savoie, à maintenir le roi François II sur son trône, à interposer également ses bons offices pour conserver aux Bourbons le duché de Parme ou pour obtenir à la famille ducale une indemnité convenable.

M. Blache affirma que le mystérieux inconnu s'était déclaré prêt au nom de l'empereur à entamer une négociation avec tout intermédiaire sérieux que pourrait choisir le roi de Hanovre ou le comte de Chambord. On chercha à lui arracher le nom qu'il avait promis de taire, il garda son secret ; mais on apprit dès le lendemain que le comte Walewski était en voyage et qu'il avait passé à Minden. Le roi George fut saisi de l'affaire, qui l'intéressa vivement ; il en donna connaissance au prince-régent de Prusse, que cette communication n'étonna

point; l'empereur Napoléon lui avait fait à Baden des ouvertures du même genre. On dépêcha M. Blache à Paris; on acquit la certitude que le projet de traité émanait d'un confident intime de l'empereur, que tout s'était fait avec son agrément. L'escadre française, commandée par l'amiral Le Barbier de Tinan, venait de mouiller devant Gaëte, où s'était retiré le roi François II avec les débris de son armée, et mettait l'escadrille piémontaise dans l'impossibilité de canonner la forteresse, preuve manifeste que Napoléon III voulait tenir ouverte la question napolitaine. Cependant le roi George perdit du temps, il en perdait toujours; il eut des scrupules, il en avait souvent; il prit conseil, on lui représenta que l'affaire était délicate, qu'il ferait mieux de ne pas s'en mêler. L'empereur perdit patience; il rappela son escadre, il abandonna François II et les destinées s'accomplirent. Mais quel fond pouvaient faire les petits états de l'Europe sur une politique de double jeu et à deux fins, qui, après avoir proclamé le principe des nationalités, donnait des gages à l'ancien droit, et après avoir déchaîné la révolution, tentait de s'accommoder avec le comte de Chambord? Quel secours pouvaient-ils attendre d'un souverain qui avait du cœur, mais qui flottait à tous les vents et tour à tour compromettait la bonne grâce de ses générosités par ses repentirs, le succès de ses combinaisons par le décousu de ses volontés?

Pendant les années qui s'écoulèrent entre la guerre d'Italie et la bataille de Sadowa, les petits états furent en proie aux perplexités. L'Europe ressemblait à ce pin vieux et sauvage que hantaient des animaux divers, gais ou tristes, voraces ou rongeurs, « toutes gens d'esprit scélérat. » Les animaux paisibles se sentaient menacés dans leur repos. Les uns, blottis dans leur trou, se bouchaient les yeux et les oreilles et s'en remettaient à la Providence; d'autres s'étourdissaient sur le danger et vivaient au jour le jour. « De sourds grondemens de tonnerre, a dit M. Meding, annonçaient déjà la tempête, et les mouches ne laissaient pas de s'ébattre et de danser dans un dernier rayon de soleil. » L'imprévoyance allait si loin que le roi George salua avec joie l'avènement redoutable de M. de Bismarck. Il lui savait un gré infini de tailler des croupières à son parlement; il voyait en lui le défenseur juré des prérogatives royales, le conservateur par excellence. Il aurait voulu le connaître, l'attirer à Hanovre, pour lui témoigner son admiration et lui faire fête. Il ne se doutait pas que ce singulier conservateur était prêt à lier partie avec la révolution, à se donner au diable; quelque marché qu'il conclût avec lui, il se flattait d'en être le bon marchand.

Le roi George persistait à croire que l'ennemi était le libéralisme, et pourtant il n'a jamais perdu aucun roi, il en a sauvé plus d'un. On avait failli mettre le royaume en feu pour une question de catéchisme. Les peuples de race latine sont plus coulans sur ces matières, il y a un païen dans le plus dévot des Latins; mais chez les peuples du Nord, les

dogmes sont des affaires d'état. Au catéchisme officiel, qui était suspect de rationalisme, on avait entrepris d'en substituer un autre, strictement orthodoxe, et de la cour aux chaumières, tout le monde s'était ému. L'agitation avait gagné jusqu'aux chambellans. L'un d'eux déclara en sanglotant au roi George qu'il était prêt à porter sa tête sur l'échafaud pourvu qu'on n'enlevât pas à ses enfans le catéchisme de leurs pères. Le roi se trouvait alors dans le Harz, à Goslar, où l'attirait la bruyante renommée d'un empirique, appelé Lampe, qui guérissait toutes les maladies par des mixtures d'herbes de sa façon. Ce bizarre personnage, grand homme maigre, impérieux et sournois, défendait que ses patiens lui parlassent; il ne leur était permis de s'expliquer que par gestes, et lui-même arguait par signes, comme l'Anglais que Panurge fit quinaud. Le roi avait foi dans ses oracles et se soumettait docilement à ses ordonnances, qui ne tuaient pas toujours. Les souverains autoritaires ont du goût pour les empiriques, ils aiment à humilier l'orgueil de la faculté et à guérir en dépit des règles. Le temps que lui laissait sa cure, le roi l'employait à délibérer sur l'importante affaire du catéchisme. On finit par décider qu'on ne l'imposerait à personne, qu'on l'introduirait seulement dans les paroisses qui en témoigneraient le désir; il se trouva que personne n'en voulait entendre parler, à l'exception des théologiens qui l'avaient inventé.

Cette aventure, qui mit en liesse et en joie tout Berlin, causa la retraite de M. de Borries, dont les sages avis avaient été méprisés. Le roi ne le regretta point, il se sentait délivré de Richelieu. Il confia au comte Platen le soin de former un nouveau cabinet, et quelques années plus tard il se chargea lui-même de le disloquer, en refusant obstinément de promulguer une loi électorale qui avait été présentée de son aveu et votée par la chambre. A la dernière heure, il craignit qu'on ne le soupçonnât de faire des avances aux libéraux en abaissant le cens, il allégua ses scrupules, se buta, et quatre de ses ministres, au nombre desquels était M. Windthorst, se dessaisirent de leurs portefeuilles. Il ne chercha pas à les retenir, il s'occupa incontinent de les remplacer. Le 21 octobre 1865, il dictait à M. Meding une sorte de manifeste destiné aux journaux, par lequel il déclarait qu'il ne réglait pas sa conduite sur les vœux des partis et des majorités, qu'il ne consultait que ses propres lumières et l'intérêt de ses sujets, que ses ministres n'étaient pas à la merci des suffrages d'une assemblée, qu'ils étaient les représentans de sa royale autorité. Il s'applaudissait dans son cœur d'avoir dit son fait une fois de plus à la révolution, d'avoir écrasé la tête du serpent; il ne songeait pas à défendre la sienne contre le bras qui allait le foudroyer. Au commencement de 1866, il reçut de toutes les provinces que le congrès de Vienne avait incorporées au Hanovre des députations empressées, auxquelles il affirma que la maison des

Guelfes demeurerait unie à ses sujets « jusqu'à la consommation des siècles. » Cependant la main mystérieuse qui révéla son secret à Daniel avait déjà écrit sur les murailles de son palais l'irrévocable arrêt des destinées. Quelques mois plus tard, la guerre éclatait; il refusa, à quelques jours d'intervalle, de signer avec l'Autriche un traité d'ailliance, avec la Prusse un traité de neutralité. Bientôt la Prusse étonnait le monde par la rapidité de ses succès, l'Allemagne était sa proie, et le roi George, sentant sa couronne vaciller sur son front, en était réduit à se recommander à la générosité du vainqueur de Sadowa, qui lui renvoya sa lettre sans l'avoir lue, et à solliciter les bons offices de l'empereur de Russie, qui répondit en pleurant qu'il ne pouvait rien pour lui. On pleure toujours en pareil cas.

Quelqu'un a dit qu'il faut sauver les rois malgré eux. Il ne s'est trouvé personne pour sauver malgré lui le roi George, pour arracher ce souverain très respectable à sa trompeuse sécurité, pour lui représenter qu'il ne suffit pas de recommander sa cause à la justice céleste et d'implorer le secours d'un Dieu en trois personnes, qu'il faut encore être habile, circonspect et avisé, que les résistances aveugles mènent aux catastrophes, qu'un petit prince dont le royaume est l'objet d'âpres convoitises amasse des charbons sur sa tête quand il se fait un point d'honneur de ne rien accorder ni à son siècle, ni aux idées libérales, ni à la Prusse, ni à l'Autriche, ni aux intérêts, ni à la force, ni à la raison. Les concessions opportunes sont la moitié de la politique, et l'esprit de conservation ne sert de rienquand on n'y joint pas l'esprit de sacrifice. Dans sa jeunesse, lorsqu'il n'était encore que le prince George de Cumberland, il avait reçu un placet dont la suscription était ainsi conçue : *An den Prinzen Sorge von Kummerland*, — ce qui voulait dire : Au prince Souci du pays des Misères. Les fautes d'orthographe sont quelquefois fatidiques. George V devait passer les dernières années de sa vie dans le pays des misères; mais ses désastres n'abaissèrent pas sa fierté; il refusa de sauver sa fortune en transigeant avec la victoire; il maintint héroïquement son droit, et l'Europe admira la noblesse hautaine de ses protestations.

Jusqu'au bout il conserva son caractère et l'étiquette de la grandeur, et jusqu'au bout, fidèle à ses préjugés comme à ses vertus, il s'obstina dans les petites choses comme dans les grandes. Le 12 juin 1866, la princesse Marie de Cambridge avait épousé le duc de Teck. Comme chef de la maison guelfe de Brunswick-Lunebourg, le roi George avait été sollicité de donner son consentement à ce mariage, que la reine d'Angleterre approuvait. Il s'y refusa; il tenait cette union pour morganatique et n'en voulut pas démordre, le duc de Teck, auquel d'ailleurs il voulait du bien, n'étant pas selon lui d'assez haute naissance. Quand il se fut réfugié à Vienne après la perte de son royaume, les jeunes

mariés vinrent l'y trouver, se flattant que le malheur le rendrait plus flexible; ils furent bientôt détrompés. Il leur fit le meilleur accueil, mais il persistait à appeler la princesse Marie son altesse royale la princesse de Cambridge et à traiter le duc de Teck comme un simple duc. C'est bien de lui qu'on pouvait dire « qu'il était un homme de cou raide et dur d'entendement. » Quelque objection qu'on pût lui faire, il répondait : « En ma triple qualité de chrétien, de monarque et de guelfe, voilà mon avis, et je n'en changerai pas. » Cependant, si fervente que fût sa piété, le chagrin le rongeait. Il avait pris courageusement son parti de sa cécité, ses yeux avaient fait amitié avec les ténèbres, son âme ne put s'accoutumer à la pensée qu'il n'était plus roi. Ce sont là pourtant des accidens assez ordinaires. En 1862, le roi Louis de Bavière, qui avait abdiqué depuis quatorze ans, eut le chagrin de voir revenir de Grèce le roi Othon, son second fils, que ses sujets avaient chassé. Peu de jours après, il eut à dîner toute sa famille, à laquelle s'était joint le prince Wasa, qui se trouvait de passage à Munich. En se mettant à table : « J'ai réuni aujourd'hui, dit-il avec un sourire sardonique, une société fort bizarre, un roi régnant, un roi qui a abdiqué, un roi qui a été chassé et un roi qui ne régnera jamais. » Un siècle auparavant, Candide avait eu l'honneur de souper avec six souverains détrônés, qui étaient venus passer le carnaval à Venise; l'un d'eux n'avait pas de linge; Candide lui fit présent d'un diamant de deux mille sequins.

Quand la révolution dépouille les rois, elle fait son métier, et ses cruautés ne lui causent jamais de remords. Il en va autrement d'un roi légitime qui en détrône un autre, et si George V avait été moins religieux et plus vindicatif, il aurait pu se consoler de son exil en songeant que le vainqueur qui l'avait dépossédé au mépris du droit divin avait compromis fatalement le prestige de sa couronne. On ne peut trop le redire, il n'y a pas de grandes et de petites couronnes, elles se valent toutes; petites ou grandes, l'or en est au même titre. Celui qui veut garder la sienne doit y regarder à deux fois avant de toucher à celle des autres. Les peuples font leurs réflexions, tôt ou tard les principes outragés en appellent, tôt ou tard les ombres se vengent. Le dernier roi de Hanovre a pu se dire aussi qu'avec lui disparaissait une espèce devenue rare; il a été le dernier des conservateurs, le seul tout à fait conséquent, le seul qui, esclave de sa conscience, respectât les droits d'autrui autant que les siens. De Saint-Pétersbourg à Berlin et de Berlin à Londres, vous aurez beau chercher, vous n'en trouverez plus.

G. Valbert.

REVUE DRAMATIQUE

Porte-Saint-Martin : *le Prêtre*, drame en 7 tableaux de M. Charles Buet. — Vaudeville : *le Voyage d'agrément*, comédie en 3 actes de MM. Gondinet et Bisson. — Gymnase : *Madame de Chamblay*, drame en 4 actes d'Alexandre Dumas. — Comédie-Française : *le Fils de Corneille*, à-propos en vers de M. Paul Delair.

Un critique allemand payé pour nous connaître, — ou du moins qui le fut et justement par nous, — un Hessois, qui fut professeur à Saint-Cyr et que son pays natal a reconquis depuis dix ans, déclare que, si l'on prend « les centaines de comédies qui, dans les dernières vingt années, ont paru sur la scène française, on trouvera partout la même construction, les mêmes personnages, les mêmes évenemens, les mêmes combinaisons, le même langage; la seule différence est dans la dextérité plus ou moins grande avec laquelle on a exécuté la recette. Le livre de cuisine est toujours le même; il y a seulement des cuisiniers plus ou moins habiles; mais si quelque homme de génie se mettait au-dessus de Carême, on ne e tolérerait pas. »

M. Hillebrand est bien honnête de ne parler que des comédies : il aurait pu sans remords y ajouter les drames. N'est-il pas vrai, d'une vérité trop évidente, hélas! que, pendant vingt ans et plus, les héritiers de Ducange, de Pixérécourt, de Caigniez ont taillé leurs drames sur un même patron, tout comme auprès d'eux, les élèves de M. Scribe faisaient de leurs comédies? Aux uns comme aux autres l'étoffe importait peu, pourvu qu'elle fût coupée sur le modèle connu, et cousue du même fil qui, chaque fois, était plus blanc. Partout régnait l'intrigue, au détriment de l'observation, au dommage du style. Les personnages de théâtre n'étaient plus des personnes, mais des pions qu'il s'agissait de faire mouvoir sur l'échiquier, de telle ou telle manière, suivant qu'on jouait la partie de drame ou la partie de comédie. La manœuvre en pouvait être plus ou moins ingénieuse, et, partant, procurer plus ou moins d'émotion ou d'amusement : les pions étaient toujours de même matière inerte, et tous, en se déplaçant, rendaient toujours le même son ; héros de l'Ambigu ou bien du Gymnase, ces fantoches, à parler net, n'avaient

ni âme ni style. Voilà des vérités dont nous demeurons d'accord, et, pour les confesser, il n'est pas besoin d'être transfuge. Seulement j'ai dans l'idée que M. Hillebrand a sagement agi en livrant au public sans tarder davantage les menues études qu'il avait faites à nos frais. S'il avait attendu dix années encore, on aurait pu l'accuser, avec une apparence de justice, d'avoir mal fait chez nous son métier d'observateur.

En effet, les symptômes se multiplient de l'heureuse évolution que nous avons signalée déjà; le théâtre, qui menaçait naguère de se constituer en province indépendante de l'empire des lettres, offre chaque jour aux lettrés des gages d'une meilleure entente. La tyrannie de l'intrigue va perdant son crédit; le public se moque d'elle et invite les auteurs à d'opportunes révoltes; un goût secret nous reprend des caractères à la scène et, par suite, du style: lorsqu'on nous remettra des personnes humaines sur les planches, chacune, naturellement, parlera son langage; avec les marionnettes disparaîtra cette sorte d'idiome neutre que l'auteur, de la coulisse, soufflait à toutes impartialement. Ce n'est pas une révolution, quelque bruit qu'en fassent les charlatans d'une certaine secte, prompts à exploiter ce changement et qui veulent en accaparer le prochain bénéfice; c'est bien plutôt une restauration, mais sage et libérale, comme elle doit l'être pour durer, une légitime renaissance de l'esprit classique et français, doté pour jamais de franchises nouvelles. L'interrègne est fini, ou plutôt l'occupation des romantiques et des vaudevillistes alliés; l'ère stérile est close, où les étrangers, chez nous, s'étonnaient de n'être plus en France, mais en pleine barbarie ou, comme on a dit, « en Scribie; » les auteurs de drames vont renouer les traditions de nos tragiques, les auteurs de comédies vont reprendre un certain Molière pour patron. Non qu'il s'agisse de rétablir le code promulgué par Boileau ni d'imiter en écoliers d'inimitables modèles: — on va pousser à nouveau la recherche de la vérité morale, mais par des voies plus larges, plus nombreuses qu'autrefois; on va revenir à l'étude de l'âme, sans négliger pour cela le corps ni le décor, le milieu ni le costume; on va rejeter au magasin les mannequins bourrés d'étoupes, non pour s'adonnèr derechef à l'analyse de l'esprit pur, ce qui serait déjà bien, mais pour se consacrer à l'étude complexe de l'homme, ce qui vaut encore mieux. Et ne croyez pas que le public ne soit pas mûr pour ces réformes: il les appelle de tous ses vœux. Ne croyez pas non plus que les auteurs nous manquent, ainsi que le prétendent les Jérémies du feuilleton : le vrai, c'est plutôt qu'ils se manquent à eux-mêmes. Ils n'ont qu'à vouloir et à prendre confiance, à jeter au feu bravement « le livre de cuisine; » pour leur pardonner et les remercier de s'être « mis au-dessus de Carême, » le public, à la fin, dégoûté des vieux ragoûts, n'exige pas qu'ils aient plus de talent qu'ils n'en cachent, mais seulement qu'ils montrent celui qu'ils ont, et surtout qu'ils en fassent un plus courageux emploi. Je suis bien

aise de l'apprendre à M. Hillebrand, qui retarde peut-être de quelques mois sur nous : le régime sous lequel il a eu le chagrin de nous connaître a donné, ces temps derniers, des signes certains de ruine, et des signes certains apparaissent d'un régime nouveau.

Justement deux pièces, une comédie et un drame, ont réussi à Paris dans le courant de ce mois de juin ; le drame à la Porte-Saint-Martin, la comédie au Vaudeville ; l'un est le premier ouvrage d'un jeune écrivain, M. Buet ; l'autre est signé de M. Gondinet ; l'un a pour titre *le Prêtre*, l'autre, *le Voyage d'agrément* : examinons un peu par où ces deux pièces ont plu.

Et d'abord M. Hillebrand saura que le drame, qui dévorait naguère tant de théâtres à Paris, est mis depuis quelque temps à la portion congrue. Quand M. Hillebrand professait à Saint-Cyr, le drame tenait en maître la Gaîté, le Châtelet, la Porte-Saint-Martin, l'Ambigu. La Gaîté est close depuis tantôt deux ans ; on l'a entr'ouverte un jour pour y jouer *la Sainte Ligue* : on l'a refermée bien vite. Pendant ces deux années, je ne trouve au Châtelet qu'un drame : *le Beau Solignac ;* il dure à peine le temps de reconduire les chameaux de *la Vénus noire* et de rajuster les trucs des *Pilules du diable ;* aux *Pilules du diable* succède *Michel Strogoff*, que remplacera sans doute, après douze ou quinze mois, quelque franche féerie. La Porte-Saint-Martin, en 1879, n'a produit qu'une pièce inédite : *les Enfans du capitaine Grant ; le Tour du Monde* avait occupé toute l'année de l'exposition. En 1880, je ne vois là qu'un pauvre drame, *les Étrangleurs de Paris*, mais combien moins fêté que *l'Arbre de Noël*, cette féerie, et des reprises de drame, comme *la Mendiante* et *la Bouquetière des Innocens*, mais combien moins fructueuses que la reprise de *Cendrillon !* A l'Ambigu, on sent battre plus vivement encore le pouls de ce public, impatient de voir disparaître ou se transformer un genre condamné. En 1879, *l'Assommoir*, et rien de plus : quelque opinion qu'on ait de l'ouvrage de M. Busnach, il est certain, n'est-ce pas, que les derniers amis du vieux drame ne pensent pas un moment à se féliciter de sa vogue ? En 1880, je ne vois, comme nouveautés, pour faire attendre *Nana*, que *Turenne*, *les Mouchards* et enfin *Diana*. *Turenne*, plutôt qu'un drame, est une pièce militaire à grand spectacle ; pour *les Mouchards*, c'est bien un drame, mais un drame qui se moque du drame, à peu près comme *Robert-Macaire* transformé par Frédérick : les auteurs sont des sceptiques, des mécréans, des sournois, qui ont fait tout exprès une œuvre plus qu'à moitié burlesque. Enfin *Diana* survient pour démontrer clairement que l'arrêt porté contre le genre est désormais irrévocable et que nulle habileté ne peut déjouer sur ce chapitre l'indifférence résolue des Parisiens. Rarement M. d'Ennery, l'une des gloires de l'école, mit plus de soin à fabriquer une pièce pour une situation, à construire une machine pour l'honneur d'un ressort, à disposer ses pions pour un coup de partie, qu'il gagne en effet

et sans conteste aucune : « Bien joué! s'écrie la galerie équitable; on ne pouvait mieux faire; seulement excusez-nous, ce jeu-là ne nous émeut plus. » On déclare à l'envi que *Diana* est un chef-d'œuvre, au sens où quelquefois les ouvriers prennent ce mot : c'est l'ouvrage d'un homme passé maître en son métier, comme tel morceau de bois tourné ou telle pièce de serrurerie. Mais quoi! vous connaissez le sort vulgaire de ces chefs-d'œuvre : fêtés un jour par les compagnons de l'artisan, ils demeurent inutiles ensuite sous un globe de verre. Acclamée un soir comme parfait exemple d'un genre, *Diana*, le lendemain, attendait vainement le public.

Dira-t-on que le drame, chassé des grands théâtres, s'est réfugié heureusement sur quelques scènes d'ordre inférieur? En effet, le Château-d'Eau, Cluny, l'ancien Lyrique lui restaient ouverts en ces temps de détresse; par un système ingénieux de billets à bon marché, il pouvait y garder une modeste clientèle : grande baisse de prix après faillite! J'ai sous les yeux la liste effroyablement longue des ouvrages représentés, l'an dernier, sur ces théâtres. Quelques drames judiciaires, *Casque-en-fer*, *Chien d'aveugle*, ont bien pu captiver un public de quartier : rien pourtant ne s'y montre qui décèle une renaissance du genre; et combien d'autres ont péri sans avoir fait pleurer personne! Cherchons-nous dans ce grand nombre un drame de mœurs modernes? Nous trouverons *les Nuits du boulevard*, où l'on voit des forçats libérés se déguiser en princes moscovites pour échapper à des lords anglais dont ils ont tué les fiancées. Du drame historique il n'est même plus trace, à moins que l'on ne prenne pour historiques *l'Inquisition* et *Garibaldi*, et autres farces de même espèce, faites pour animer les spectateurs du paradis à détester les cléricaux ou à cracher sur l'orchestre. Encore cette variété d'ouvrages n'a-t-elle guère de succès : la preuve, c'est que le conseil municipal de Paris, après mûr examen, renonce au projet de nous donner, sur la scène de la Gaîté, « cet enseignement philosophique et révolutionnaire que la musique est incapable de fournir. » L'assemblée de nos édiles, qui vient d'imposer au directeur du Châtelet l'obligation de jouer le vendredi saint (clause qui, par parenthèse, nous ménage d'amusantes surprises, car on verra des figurantes refuser, par religion, de se montrer, ce jour-là, demi-nues comme tous les jours), cette assemblée si curieuse de « relever le niveau de l'art, » demeuré, « on ne sait pourquoi, » le même que sous l'empire, cette assemblée a renoncé, par 34 voix contre 28, à ce dessein tant prôné d'un théâtre municipal de drame. Quel meilleur document pourrions-nous exiger du discrédit où le drame est tombé? Qui donc soutiendra que c'est encore une forme d'art, quand ce n'est même plus un instrument de cabale politique?

La veille du jour où *le Prêtre* fut représenté à la Porte-Saint-Martin, on avait accueilli par des éclats de rire, à l'ancien Lyrique, un gros drame judiciaire, *la Cellule* n° 7. Et, faut-il le dire? un mois avant,

justement à la Porte Saint-Martin, on avait égayé avec la même irrévérence une reprise de *Trente Ans, ou la Vie d'un joueur;* ô sacrilège! vous avez bien lu : *Trente Ans, ou la Vie d'un joueur,* l'œuvre la plus puissante, au témoignage de Frédérick-Lemaitre, qui ait jamais marqué dans le répertoire du boulevard. Qu'était-ce donc que ce *Prêtre?* Le titre, d'abord, ne disait rien de bon. Sans doute quelque machine dressée contre les « hommes noirs, » dans le goût de *Mingrat,* de *la Papesse Jeanne,* de *la Contre-Lettre, ou le Jésuite,* de *l'Incendiaire, ou la Cure et l'Archevêché :* ce pauvre M. Taillade, si aimé du populaire, allait se mettre maintenant à jouer les otages! Mais non! le bruit courait que l'auteur était un gazetier réactionnaire. Alors, nous allions avoir, au lieu d'un placard d'émeutier, quelque fadeur sortie d'une imagerie pieuse : pour mettre les choses au mieux, le héros de la pièce serait un évêque Myriel, poussé du troisième plan au premier, et qui, pendant cinq actes, nous ennuierait de sa vertu; car le prêtre, en tant que prêtre, n'est pas un personnage de théâtre : il est au-dessus de l'humanité, ou tout au moins en dehors; ses sentimens extrahumains ne peuvent nous émouvoir. Eh bien! le lendemain de la première représentation du *Prêtre,* les Parisiens eurent la surprise d'apprendre que la pièce avait réussi. Comment et dans quelle mesure? Une scène avait suffi pour faire placer l'auteur parmi nos bonnes recrues. Quelle était cette scène? Vous l'avez lue peut-être : un journal l'a publiée. Elle était tout entière d'analyse psychologique, et du reste, entendez-vous, le public n'avait eu cure; et ce reste n'était rien moins que l'appareil d'un gros drame, enrichi des ressources d'une pièce à grand spectacle. Le comte de Champlaurent avait été assassiné, selon les règles, au premier tableau; selon les règles, un innocent avait payé de sa tête ce crime; le coupable avait prospéré dans l'estime des hommes, et l'un des fils de la victime aimait la fille du coupable; l'auteur nous avait mené de la Bretagne aux Indes; il nous avait ouvert une factorerie anglaise, la demeure d'un Parsi, les remparts d'une forteresse; nous avions vu des brahmines, un major comique, un radjah; ce radjah s'était révolté; la poudre avait parlé haut; l'ingénue avait été jetée dans un gouffre, l'incendie avait rougi la toile de fond : et tout cela en pure perte; ces événemens laissaient les spectateurs insensibles, c'était à désespérer une fois de plus du drame!

Mais soudain, voici que dans la prison d'Olivier Robert, le meurtrier impuni, le radjah vainqueur a l'heureuse idée d'introduire l'abbé Patrice de Champlaurent, le fils aîné de la victime. Patrice ignore que cet homme a tué son père; il le tient pour un ami; d'ailleurs dans son âme, vouée à Dieu comme une église, il a réservé comme une chapelle consacrée à la mémoire de ce père, une chapelle expiatoire où brûle secrètement sa rancune. A la vue du prêtre, Olivier Robert éclate en blasphèmes : il ne veut pas de consolations qui amolliraient son

courage. Mais la fureur même de sa défiance éveille le soupçon de Patrice : pour fermer si violemment son âme, il faut que cet homme y cache un crime. Lequel? La religion a des miséricordes pour tous. « Eh bien! non, vous mentez, rugit le meurtrier; je vais vous prouver que votre religion est vaine! » C'est que l'idée lui vient d'une gageure diabolique : il veut éprouver le prêtre en lui jetant à la face l'aveu de son forfait; il veut l'induire, ce saint, en colère humaine; il se fait fort ainsi de le confondre et de le bafouer : « Le voilà donc, ce tartufe, qui m'offrait le pardon; il lève la main sur moi comme je l'ai levée sur son père ; le voilà convaincu de présomption et d'imposture et forcé de confesser la vanité de sa foi! » Je ne cite pas le texte, mais je résume la scène : en effet, le prêtre, torturé toujours par de plus cruels soupçons, s'avance sur le meurtrier; à l'aveu du crime, il redevient homme, il saisit une arme, il va frapper! Son ennemi triomphant ricane devant la mort; mais ce rire même du condamné rappelle le justicier à lui-même; Patrice de Champlaurent laisse tomber l'arme : le prêtre l'emporte, le fils est vaincu.

Ce tableau, vous le voyez, pourrait s'appeler sur l'affiche : *la Tentation de l'abbé Patrice;* et quelle analyse plus subtile que celle de cette tentation du confesseur par le pécheur? Il ne s'agit pas, comme d'abord on avait pu le penser, de savoir si le prêtre perdra le meurtrier de son père au prix du secret de la confession : cette question n'offrirait pas un intérêt bien neuf ni bien abstrus. C'est un débat d'un ordre plus intime encore, plus secret, plus réservé, qui sollicite notre attention et qui touche nos âmes. Qui de nous d'ailleurs s'inquiète si le meurtrier sera puni ou gracié? Sera-t-il absous, seulement, voilà ce qui nous occupe, non pour lui mais pour le prêtre. Le drame, encore une fois, est tout entier psychologique, et la scène n'est rien de plus qu'une tempête sous une tonsure. Or voilà justement ce qui nous captive et nous émeut; et, quand je dis : nous, je ne parle pas seulement de nous autres théoriciens et critiques, suspects de parti-pris ou tout au moins de dilettantisme, je parle de tout le public, qui suit cette scène avec une angoisse croissante. Cette scène, à elle seule, sauve le drame et range l'auteur parmi les écrivains de l'avenir. Notez que, tout naturellement, ici, parce que la pensée est forte, le style le devient : il sonne plus solide que dans tout le reste de la pièce; et même les acteurs sont gagnés, de ce coup, au bon naturel et à la vérité : M. Laray, qui tout à l'heure, déclamait son rôle d'une gorge terriblement emphatique, M. Laray devient ici le digne partenaire de M. Taillade.

Hé donc! mesurez le succès que M. Buet aurait eu s'il avait pris seulement plus de confiance dans sa force, s'il avait respecté la dignité de son idée, s'il avait maintenu son drame sévèrement dans le monde moral, au lieu de l'éparpiller en de méchantes aventures; s'il avait eu le courage de ne compter que sur sa pensée, d'oublier les combinai-

sons d'événemens imaginées par d'autres, et d'écrire toute sa pièce de cette bonne encre dont il a écrit une scène, au lieu de la délayer, cette encre, selon la formule. La formule est vieille, elle est mauvaise; on le sait, on le dit tout bas, et pourtant on se risque plutôt à l'employer encore une fois qu'à se passer hardiment d'elle. En vérité, c'est mal: quand le public, ce routinier, invite les écrivains à quitter la routine, n'est-il pas temps que les écrivains la quittent? Nous comptons fermement que dans une occasion prochaine, M. Ch. Buet se montrera plus fier.

C'est la même querelle, ou peu s'en faut, que j'aurai l'audace de faire à M. Gondinet. Si vous n'avez déjà vu *le Voyage d'agrément*, vous le pourrez voir au mois de septembre, alors que se rouvrira le Vaudeville. La pièce, dès le premier soir, est allée aux nues, sur cette scène où, le mois d'avant, *le Drame de la gare de l'Ouest*, un vaudeville de M. Durantin, était tombé à plat. M. Durantin n'est pas un novice. Quelle était la donnée de sa pièce? Un bourgeois a trois filles, qu'il fiance à trois jeunes gens, lesquels ont trois maîtresses. Un de ces jeunes gens est avocat; il plaide pour sa maîtresse, une personne de mœurs légères, un procès en revendication d'enfant. Il fait dans sa plaidoirie un portrait si touchant de la jeune femme, il la colore si bien en héroïne persécutée, que son futur beau-père, présent à l'audience, conçoit le projet de la lui donner pour belle-mère : l'avocat a fort à faire pour ôter de l'esprit du bonhomme les préventions qu'il y a mises en faveur de sa cliente. Voyons maintenant la donnée du *Voyage d'agrément*. M. de Suzor, un excellent mari, s'est laissé aller, pendant une absence de sa femme, à souper en compagnie trop joyeuse, à se griser un tantinet, à battre un cocher (il n'était pas si gris!), puis à rosser un sergent de ville qui intervenait dans le débat. Ces choses-là, comme il le dit lui-même, ne réussissent jamais aux hommes d'ordre : Suzor est condamné à quinze jours de prison. Sa femme est revenue, le jour où il doit se constituer prisonnier : comment expliquer son départ et justifier son absence? Faute de mieux, il prétexte un voyage d'agrément : sa femme le croit en Italie. Tandis qu'il est sous clef, le directeur de la prison, un fonctionnaire fantaisiste, fait la cour à Mme de Suzor, dont il a trouvé la photographie chez une « petite dame » présente au fameux souper.

Comparez ces deux thèmes. Lequel jugez-vous plus propice à la comédie, lequel plus voisin du simple vaudeville? A mon avis, l'idée comique gît bien plutôt dans la pièce de M. Durantin; celle de M. Gondinet ne se fonde que sur une combinaison fortuite et peu vraisemblable d'événemens. Oui, mais le succès en art dépend, et c'est justice, de l'exécution bien plus que de la conception première. Or M. Durantin a traité sa comédie en vaudeville; M. Gondinet, de son vaudeville a fait presque une comédie. J'entends que M. Durantin s'est borné à croiser et décroiser selon les règles connues du manège scénique les ficelles visibles où

ses personnages étaient suspendus; mais de ces personnages, lequel était une personne, lequel paraissait vivre, c'est-à-dire différer de tout autre, car nul être vivant n'a de semblable en ce monde? Le bourgeois était un bourgeois quelconque et, partant, si j'ose dire, ce n'était aucun bourgeois. Les trois jeunes filles étaient trois jeunes filles; les trois jeunes gens, trois jeunes gens; les trois petites dames, trois petites dames : allez donc les reconnaître avec ce signalement! Vous ne pouvez les reconnaître, ni même les rencontrer, car ces gens-là n'existent pas : toute créature a sa marque spéciale, et seuls deux pantins peuvent avoir le même nez. *Le Drame de la gare de l'Ouest* n'est ni plus ni moins qu'une pièce de pure intrigue : une fois le sujet trouvé dans le monde contemporain, l'auteur ne s'est plus mis en peine de regarder autour de lui; son œuvre ne lui a pas coûté un effort d'observation; aussi ne contient-elle pas une parcelle d'humanité. Mais, dit-on, est-ce bien parce que c'est une pièce d'intrigue que *le Drame de la gare de l'Ouest* a piteusement échoué? n'est-ce pas plutôt parce que l'intrigue n'en est pas neuve? A mon tour, je demanderai s'il reste encore des intrigues neuves; je vous jure, en tous cas, que le public ne s'en inquiète guère. S'avise-t-il seulement, ce public tant calomnié, que ce voyage d'agrément rappelle en maintes situations *le Réveillon* de MM. Meilhac et Halévy? Nullement; ou du moins, s'il s'en aperçoit, il n'en témoigne aucune mauvaise humeur, et combien il a raison! Qu'importe que le cadre soit à peu près le même, si le tableau ou le dessin est neuf et joli? Tant mieux peut-être si le cadre déjà connu ne vous distrait pas de l'ouvrage! Le meilleur cadre au théâtre est souvent un passe-partout.

Ce qui nous plaît dans *le Voyage d'agrément*, c'est justement ce qui manquait dans *le Drame de la gare de l'Ouest :* c'est l'amusante justesse d'une observation malicieuse. Les personnages sont vraisemblables dans une situation qui ne l'est pas; leurs discours sont humains, dans quelque posture qu'ils se trouvent : *vox hominem sonat;* il semble même, tant ils ont de naturel et d'aisance, qu'ils n'aient pu s'exprimer autrement. Le rôle de Suzor est tenu par M. Adolphe Dupuis, ce merveilleux comédien, qui s'incarne de si bonne grâce dans les personnages les plus divers; mais encore, pour s'incarner, faut-il trouver de la chair : tout le talent de M. Dupuis n'animerait pas un mannequin. Examinez, s'il vous plaît, le détail du dialogue : vous verrez que M. Gondinet a dépensé dans ce vaudeville la monnaie de plusieurs comédies; et l'on croirait vraiment que cela ne lui a rien coûté : car telle est, en quelque sorte, la bonhomie de son esprit, qu'il pose en passant un joli mot au bout d'une phrase sans qu'il paraisse seulement y avoir touché.

Et maintenant regretterons-nous que M. Gondinet se soit mis en frais pour orner de telles variations le thème de MM. Bisson et Sylvane? Non sans doute, et ce n'est pas nous qui lui reprocherons sa complaisance pour des confrères novices. D'ailleurs, en donnant beaucoup, M. Gon-

dinet ne s'appauvrit guère. Mais n'est-il pas à souhaiter qu'un talent si fin, si ingénieux, si aimable, s'emploie, plutôt qu'à des vaudevilles, à des comédies de caractère ou tout au moins de mœurs? Je disais tout à l'heure que peu importe la nouveauté ou la richesse du cadre : encore vaut-il mieux que ce cadre ne soit point tortu et biscornu. Il faut tricher pour introduire, comme a fait M. Gondinet, une somme raisonnable d'observation dans la forme du vaudeville : combien il serait plus à l'aise s'il choisissait d'emblée une forme de comédie! Son œuvre aussi aurait plus de chances de durée : elle se tiendrait d'ensemble, au lieu de tromper l'œil quelque temps par l'apparence d'ingénieux détails. Saupoudrer de comique un sujet qui ne l'est pas se trouve être, à la longue, un métier de dupe, une tâche ingrate. Certes je ne demande pas que M. Gondinet se guinde à ce genre qui, de nos jours, se donne volontiers pour celui de la haute comédie, et que j'appelle, moi, du vaudeville pathétique. Il a mieux à faire, ayant ce don, si rare à présent, de la gaîté. Je n'ai garde d'oublier quel service nous a rendu, en perpétuant la gaîté nationale, cette comédie moyenne dont M. Labiche, MM. Meilhac et Halévy et M. Gondinet lui-même nous ont donné de si charmans exemples. Elle est parfois, cette comédie, un peu voisine de la farce. Le grand mal, en vérité! La farce est bonne Française; et d'ailleurs, si l'on s'efforce de nous incliner vers elle, n'ayez peur : ce n'est pas de ce côté-là que nous tomberons. Le siècle est morose en diable; voyez : à l'hippodrome et au cirque, l'*Auguste* en habit noir supplante le clown en maillot rose. Il y a cent ans déjà, ce pimpant Beaumarchais, dont nous parlions le mois dernier, trouvant qu'il se faisait un trop large vide entre les parades du boulevard et la haute, très haute et très froide comédie, Beaumarchais s'efforçait de ragaillardir le public en mêlant à son *Barbier de Séville* d'impertinentes joyeusetés; et comme la jeune première chargée du rôle de Rosine, Mlle Doligny, refusait de chanter une ariette, en alléguant la dignité de la maison, il l'introduisait, cette ariette, dans le *Compliment de clôture*, où le rôle était tenu par Mlle Luzzi, une soubrette, et il faisait dire par Bartholo : « Le public n'aime pas qu'on chante à la Comédie-Française; » à quoi Rosine répondait sans se troubler : « Oui, docteur, dans la tragédie! Mais depuis quand faut-il ôter d'un sujet gai ce qui peut en augmenter l'agrément? Allez, messieurs; le public aime tout ce qui l'amuse! » Oui, je vous jure, le public aime tout ce qui l'amuse; et il l'aime d'autant plus qu'il s'amuse plus rarement, et que nous nous sommes, depuis un siècle, attristés davantage. Le Français est devenu l'animal politique, pathétique, raisonneur et sentimental, qui vote et qui spécule, tue sa femme infidèle et noircit d'eaux étrangères le bon vin de son pays. Il n'en a que plus de gratitude pour qui le tire, un beau soir, de sa méchante humeur. Mais, comme en fin de compte, il a encore le goût bon, il sait discerner, à l'occasion, la qualité de son divertisse-

ment : s'il préfère *Divorçons* aux *Bourgeois de Pont-Arcy*, et le *Monde où l'on s'ennuie* à *Hélène*, c'est-à-dire une pièce gaie à une pièce qui se prétend mal à propos émouvante, il sait pourtant que *le Voyage de M. Perrichon* est supérieur à *la Cagnotte*, *la Petite Marquise* à *Tricoche et Cacolet*, *le Panache* au *Voyage d'agrément*, c'est-à-dire une comédie à un vaudeville ; et même il ne se plaindrait pas si les auteurs de ces comédies-là se haussaient plus souvent à un genre non moins gai, mais un peu plus noble, s'ils lui donnaient des dessins aussi spirituels que ces croquis, des tableaux aussi amusans que ces esquisses, s'ils cherchaient, par un choix plus sévère et par un plus grand souci du style, un profit plus durable de leurs observations, — s'ils avaient, en un mot, le courage de leur talent.

Ainsi ce *Voyage d'agrément* nous ramène aux mêmes conclusions que *le Prêtre*. M. Gondinet réussit où M. Durantin a échoué, tout comme M. Buet où tant de dramaturges se sont perdus; et tous les deux réussissent justement par les mêmes raisons; et tous les deux peuvent réussir avec un bien autre éclat, s'il se laissent guider seulement par la faveur du public, s'ils négligent davantage les combinaisons d'événemens, s'ils se donnent tout entiers à la peinture des caractères et des mœurs. Le spectacle d'une âme, à travers la lorgnette du dramaturge ou du comique, nous intéresse bien plus que celui d'un coup de dés. Périsse le vieux drame, ou plutôt le mélodrame, et périsse le vaudeville! Vivent le drame humain et la comédie humaine! Rien de ce qui est de l'homme ne nous est étranger, ni ses passions, ni ses ridicules: l'étude d'un sentiment ou d'un travers nous tient plus au cœur que la recherche d'une *situation*. M. Ludovic Halévy a raconté, dans une étude sur Cham, l'effarement de cet aimable artiste alors qu'il essayait de collaborer avec Clairville : « Apprenez, disait sévèrement l'auteur de tant de scénarios cocasses, apprenez que les pièces de théâtre ne se font pas avec de l'esprit, mais avec des situations ! » Soit! il faut une situation pour établir une pièce, et une situation comique pour y fonder une comédie, mais nous commençons ou plutôt nous recommençons à croire que la découverte des situations n'est pas le but de l'art dramatique. Aussi bien c'est une découverte dont la possession est précaire ; il n'est de biens personnels au théâtre, comme dans toute la littérature, que l'observation et le style qui la consacre. Le moule à gaufres est banal, au vieux sens du mot : la pâte seule appartient à quelqu'un. Et s'il fallait de cette vérité une preuve toute récente, la reprise d'une pièce de Dumas père vien drait à point nous la fournir ; c'est de *Madame de Chamblay* que je parle, représentée le mois dernier au Gymnase.

Cette pièce est à peu près la dernière de son auteur : la griffe du lion s'y reconnaît encore, mais du lion vieillissant. Peu de spectateurs l'avaient vue, en 1868, au théâtre Ventadour et à la Porte-Saint-Martin ; encore l'avaient-ils presque oubliée. M. Dumas fils, pour cette reprise, a cru devoir l'alléger ; il a réuni en un seul le deuxième et le troisième

acte; il a coupé des tirades dont l'exubérance romantique risquait de faire sourire les illettrés d'aujourd'hui. C'est besogne délicate que de raser un mort pour qu'il ait, sur son lit de parade, la barbe bien faite: quelque touffe peut demeurer, qui le défigure comiquement. Telle exclamation est restée, dans *Madame de Chamblay*, qu'annonçait autrefois l'air démodé, naïf, un peu emphatique du reste, et qui surprend le public dans ce dialogue rajeuni. Mais l'intérêt de cette reprise n'est pas dans cette restauration: il n'est même pas dans l'expérience faite une fois de plus du talent dramatique de Mlle Mary Jullien, à qui M. Landrol donne la réplique, dans une scène scabreuse, avec une autorité remarquable: il est dans la trouvaille que le public a faite, au cours de cette pièce, d'une situation qu'il connaissait déjà, — mais qu'il connaissait comment? pour l'avoir remarquée dans *l'Étrangère*, de M. Dumas fils, postérieure de dix ans à *Madame de Chamblay*.

On a raconté que M. Dumas fils avait cherché longtemps le dénoûment de *l'Étrangère:* il a trouvé à la fin celui de *Madame de Chamblay*, — que son père lui-même, une préface nous l'apprend, avait longtemps cherché. Comme en pareille matière il faut prouver son dire, je demande la permission de citer. Vous vous rappelez qu'au dernier acte de *l'Étrangère*, l'ingénieur Gérard, avant de se battre avec le duc de Septmonts, fait ses adieux à la duchesse : « La séparation entre nous, lui dit-il, est éternelle, même si je survis... Les hommes ont tout prévu dans leur morale cruelle;.. ils ont interdit au meurtrier d'un homme d'épouser sa veuve. » Puis survient l'Américain Clarkson, qui, appelé par le duc pour lui servir de témoin, se retourne contre lui : « Je vous dis en face que gaspiller l'héritage qu'on a reçu, perdre au jeu l'argent qu'on n'a pas.., se marier pour payer ses dettes et continuer ses farces, se venger d'une femme innocente, dérober des lettres, abuser de sa force aux armes pour tuer un galant homme, je vous dis en face que tout cela est le fait d'un drôle; que, par conséquent, vous êtes un drôle, etc. » Le duc, là-dessus, interrompt Clarkson : « Vous vous battrez, n'est-ce pas? — Oh! ça, tant qu'on veut! — Eh bien! quand j'en aurai fini avec l'autre, nous aurons affaire ensemble. — Après-demain alors? — Après-demain. — Mais il faut que je parte demain soir au plus tard. — Vous attendrez, et en attendant, sortez! — Comme j'ai l'air d'un monsieur à qui on dit comme ça : Sortez! et qui sort! Allez chercher dans votre chambre une bonne paire d'épées et suivez-moi dans les grands terrains déserts qui sont derrière votre hôtel... Quant à nos témoins,.. ce seront les gens qui passeront... » Les deux adversaires sortent, la duchesse rentre, mistress Clarkson arrive; un moment après, Clarkson reparaît: Mme Clarkson, en le voyant, dit à la duchesse : « Vous êtes veuve! »

Rien n'est mieux imaginé; le revirement de Clarkson est des plus amusans, et l'intervention de ce tiers des plus ingénieuses pour rassurer

le public sur le bonheur futur de la duchesse et de son ami... Et maintenant revenons à *Madame de Chamblay*.

M. de Chamblay et M. de Septmonts se ressemblent comme deux « vibrions » dans une goutte d'eau. Mme de Chamblay n'est pas moins malheureuse que la duchesse de Septmonts; elle n'aime pas moins M. Max que la duchesse n'aime M. Gérard, ni d'un amour moins pur ni moins près d'être légitime. Cependant, il faut le dire, elle va se faire enlever; la chaise de poste est attelée dans la cour du baron de Senonches, — lequel est ami de Max et loge fort à propos entre cour et jardin, — quand arrive la scène que je vous prie d'écouter. M. de Chamblay se présente chez le baron de Senonches pour payer une dette de jeu. Le baron, d'abord, refuse avec courtoisie de recevoir la somme. M. de Chamblay insiste; alors le baron : « Eh bien! monsieur le comte, puisque votre mauvaise fortune l'emporte sur ma volonté, je vais en appeler à vous-même, Si par hasard vous aviez joué avec un bandit et un meurtrier, que ce bandit eût perdu avec vous une somme de quarante mille francs qu'il n'avait point et que vous apprissiez que, pour la payer, il a été forcé de faire violence à une femme et de mettre le pistolet sur la gorge d'un homme, recevriez-vous l'argent qu'il vous apporterait et que vous sauriez venir de pareille source? — Monsieur!.. — Non, n'est-ce pas? Vous voyez bien que je ne puis recevoir le vôtre. — Monsieur le baron, vous venez de me faire de parti-pris une de ces injures qui ne se lavent que dans le sang. — Monsieur le comte, je suis tout à votre disposition... La main de Dieu est dans tout ceci... Votre femme, une sainte créature, a été ruinée, violentée par vous, cela mérite justice! Mon ami, une âme loyale, un cœur droit, a failli être assassiné par vous, cela mérite vengeance!.. Il aime Mme de Chamblay,.. il est aimé d'elle! Vous voyez bien qu'il faut que ce soit un autre qui vous tue... — J'aurai l'honneur de vous envoyer demain mes témoins. — Oh! demain je serai bien occupé... — Alors, monsieur, vous me priez de retarder la réparation? — Au contraire, je vous prie de l'avancer. — Expliquez-vous... — J'ai là deux paires d'épées;.. mon jardin semble fait exprès pour vider ces sortes de différends... — Soit! si vous avez aussi des témoins à m'offrir... — Non, mais entrez au café, à quatre pas d'ici, vous y trouverez dix officiers qui seront heureux de nous aider à vider notre petite querelle... » M. de Chamblay, en effet, trouve des officiers au café. M. de Senonches va le rejoindre dans son jardin. Il rentre un moment après, et trouvant Mme de Chamblay et Max avec son secrétaire, il se tourne vers celui-ci et lui dit : « Faites dételer! »

Il serait difficile, je pense, de trouver une plus parfaite similitude de situations. M. Dumas s'est engagé sciemment dans la même impasse que son père; il en est sorti par le même expédient. « La loi, dit le baron de Senonches à son ami Max de Villiers, ne permet pas d'épou-

ser les veuves qu'on a faites soi-même; » et Gérard dit à la duchesse : « Ils ont interdit au meurtrier d'un homme d'épouser sa veuve. » — « La main de Dieu est dans tout ceci, » déclare le baron; et le moraliste Rémonin, en apprenant la mort de Septmonts, s'écrie : « Les dieux sont arrivés! » Eh bien! qui donc s'aviserait de faire à M. Dumas fils un crime de cette similitude qui s'avoue? Il n'est pas couvert seulement par cet article du code pénal, qui déclare que les soustractions commises par des enfans au préjudice de leurs pères ou mères ne pourront donner lieu qu'à des réparations civiles. Il n'a même pas à arguer que son père était mort quand parut *l'Étrangère*, et qu'il avait trouvé cette situation, parmi bien d'autres, dans l'héritage. Non; les situations appartiennent à qui les prend, ou du moins à qui les occupe, ainsi qu'un sol libre, à condition d'y bâtir. Si l'édifice est original, le public se tient content; il maintient au constructeur la possession du terrain jusqu'au jour où se présente l'auteur d'un plus beau projet. Le terrain alors est adjugé à celui-ci, qui devra peut-être à son tour le céder à un autre. M. Dumas fils a l'usufruit de la situation que nous venons de voir, en attendant qu'un autre en tire meilleur parti; elle est à lui sans conteste et n'est plus à son père; et il n'aura garde de se plaindre s'il arrive un jour qu'un tiers auteur la lui réclame. *L'Étrangère* diffère-t-elle de *Madame de Chamblay?* Oui, sans doute, puisque *l'Étrangère*, comme vous savez, est un drame symbolique, puisque le fils a mis un levain mystique dans ce moule où le père se contentait de verser de la pâte humaine. *L'Étrangère*, d'ailleurs, a réussi plus brillamment que *Madame de Chamblay*. Cela nous suffit : l'affaire est instruite, l'ordonnance de non-lieu est rendue; le moule, jusqu'à nouvel ordre, est réputé appartenir à l'inventeur de la pâte brevetée le plus récemment, et qui a eu le plus de vogue : — c'est aux gens d'esprit de ne pas perdre leur temps à se creuser la tête pour inventer des moules.

Avant de finir, puisque nous parlons de Dumas père, disons qu'à la Comédie-Française Mlle Bartet a débuté dans le rôle de Mlle de Belle-Isle et M. Volny dans celui du chevalier d'Aubigny. Mlle Bartet, comme d'habitude, a été bien servie par ses nerfs; à l'encontre de plusieurs de ses camarades, elle doit prendre garde à ralentir et à nuancer davantage sa diction. De nuances, à présent, il ne faut pas parler à M. Volny; nous attendrons, pour le reconnaître, qu'il ait perdu les mauvaises habitudes qu'il a prises à la Gaîté, qu'il ait replacé sa voix de la gorge dans la poitrine et qu'il ait repris le gouvernement de sa pensée: un jeune artiste, en 1881, ne joue pas impunément le fils de Lucrèce Borgia. Enfin ne quittons pas la Comédie-Française sans noter l'à-propos par lequel M. Paul Delair nous a rappelé, le 6 juin, que la maison de Molière est aussi parfois la maison de Corneille. Ce jour-là, jour anniversaire de la naissance du poète, M. Perrin nous a offert *Horace*

et *le Menteur*. M. Delaunay, dans *le Menteur*, est toujours exquis : il le sera peut-être pendant quarante années encore; il n'aura pas mis d'intervalle entre la première jeunesse et la seconde enfance : pour un comédien, est-ce bien là le bonheur? M. Silvain débutait dans le rôle du vieil Horace; je suis fort aise, à cette occasion, de déclarer que ce n'est pas lui, mais M. Villain, qui jouait le mois dernier Basile dans le *Mariage de Figaro*. M. Silvain est un bon acteur, consciencieux et correct; il faisait dans *le Cid* un excellent roi, qui prononçait toutes les syllabes équitablement. Dans *Garin*, encore, on prenait plaisir à l'entendre après M. Mounet-Sully, comme un critique malicieux, l'an passé, prenait plaisir à revoir *les Tragiques* de M. Patin après avoir vu grimacer *les Deux Masques* de M. de Saint-Victor. Il ne faudrait pas pour cela que M. Silvain prît trop d'importance ni qu'il gardât toujours la raideur d'un roi mage sur une tapisserie. Qu'il soit, même sous la toge du père des Horaces, moins rond que M. Dumaine, j'y consens volontiers; je voudrais cependant qu'il prêtât à ce vieux bourgeois de Rome un peu plus de bonhomie et de familiarité; quand il s'écrie :

> Qu'est-ce ci, mes enfans? Écoutez-vous vos flammes,
> Et perdez-vous encor le temps avec des femmes?

je voudrais qu'il se relâchât un peu de cette dignité d'apparat, que les Romains n'ont jamais eue que dans les tragédies de collège.

Mais, pour revenir à M. Delair et terminer par lui, disons que son à-propos, glissé entre *Horace* et *le Menteur*, est fort supérieur à la plupart des opuscules de ce genre. M. Delair s'est donné la peine de composer une petite pièce, et *le Fils de Corneille* mérite de reparaître sur l'affiche. Les vers, en maint passage, sont cornéliens tout de bon, et le style est presque purgé de ces scories qui déparaient *Garin*. Quand verrons-nous à la Comédie-Française, ou bien à l'Odéon, un second drame de M. Delair? Qu'il dépouille, cette fois, son romantisme barbare; qu'il mette dans la bouche de héros bien vivans des vers aussi virilement frappés que ceux du *Fils de Corneille*. Qu'il renonce, lui aussi, à chercher des fables bizarres, à loger dans des châteaux d'architecture baroque des fantômes et des fantoches : il est assez bien doué pour qu'on l'invite à faire sa part de belle besogne, à n'avoir souci de rien plus que de l'observation et du style, à conspirer, en un mot, avec les gens de bon sens, pour l'heureux accord de l'art dramatique et des lettres.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin.

Tout se ressent visiblement aujourd'hui dans nos affaires de France d'une certaine indécision confuse qui tient à la fin d'une législature et à l'approche d'une grande consultation publique, à cette transition qui se prépare, qui avant de s'accomplir est déjà dans toutes les préoccupations. Les débats sur le mode de scrutin dans les élections prochaines ont été la dernière bataille sérieuse, décisive, mettant en présence les opinions, les ambitions et les intérêts. Depuis que la question a été tranchée par le sénat, tout s'est apaisé. L'émotion même qui s'était un instant manifestée au lendemain du vote, qui a cherché à se traduire en résolutions d'impatience, cette émotion s'est promptement dissipée devant l'indifférence du pays.

Que reste-t-il? A côté des grands intérêts publics qui se développent sans bruit et des questions d'un ordre international qui suivent leur cours à travers tout, à côté de ces affaires d'Afrique et de Tunis qui ne laissent pas de préoccuper vaguement l'opinion, il reste une situation parlementaire fatiguée, usée, où des pouvoirs près de se séparer achèvent de régler assez confusément leurs comptes. Le sénat, qui, lui, ne doit être renouvelé qu'au mois de janvier, qui aura l'occasion de se retrouver au Luxembourg tel qu'il est, le sénat garde l'esprit plus libre pour discuter sur la loi de l'enseignement obligatoire et laïque qui est loin d'être finie, sur la loi de l'avancement dans l'armée, qui entre à peine dans la première phase des épreuves parlementaires. Le sénat fait encore bonne contenance. La chambre des députés, qui sent venir sa mort prochaine, vide les portefeuilles de ses commissions avec plus d'impatience que de suite, le regard toujours tourné vers le scrutin qui s'ouvrira bientôt, avant trois mois. Elle accumule à son ordre du jour projets, motions, amendemens qui peuvent avoir un intérêt électoral, qui passent ou restent en chemin, peu importe. La chambre, épuisée et distraite, ne retrouve peut-être un peu de feu que pour quelque interpellation comme celle à laquelle le gouvernement a aujourd'hui même

à répondre au sujet de la situation de l'Afrique, et encore est-il difficile qu'un débat ainsi engagé ait une sanction sérieuse. A vrai dire, en dehors de l'imprévu qui peut toujours motiver l'intervention d'une assemblée, même d'une assemblée expirante, si on avait simplement consulté la raison, il n'y avait qu'un travail parlementaire dont on eût à s'occuper : c'était le budget. La chambre n'avait pas une manière plus utile, plus digne de clore la session et la législature que de consacrer ses derniers jours à un examen complet, lucide, impartial, de la situation financière de la France. C'était l'essentiel. Tout le reste est stérile, et de tous ces projets qui sont votés ou qui passent à demi, à travers l'inattention universelle, il est bien clair que la plupart sont destinés à disparaître ou n'iront pas même jusqu'au bout des épreuves parlementaires. Rien ne montre mieux ce qu'il y a de diffus et d'inutile dans ce travail d'une assemblée en déclin que ce qui s'est passé à propos de cet éternel projet militaire, proposant la réduction du service à trois années. Tout compte fait, il y a bien aujourd'hui à l'étude ou en discussion, au palais Bourbon et au Luxembourg, quatre ou cinq projets militaires, dont pas un ne paraît avoir la chance de devenir prochainement une réalité législative, — et celui qui est relatif à la réduction des années de service moins que tout autre. On a discuté, voté, amendé à la chambre, on a si bien fait que, selon le mot de M. le ministre de la guerre, rien ne tenait plus debout. N'importe, la proposition, renvoyée une fois de plus à la commission, reviendra peut-être, car il faut bien prouver aux électeurs qu'on est plein de zèle pour eux, qu'on veut leur épargner un trop long service militaire. A quoi cependant cela peut-il servir sérieusement? On sait que la proposition, fût-elle adoptée par la chambre, ne sera pas ratifiée par le sénat, et, d'un autre côté, cette loi sur l'avancement dans l'armée, que le sénat discute en ce moment même, qui est bien plus mûrie, la chambre n'aura pas le temps de l'examiner. On ne votera, c'est évident, ni la réduction du service, ni la loi sur l'avancement, ni le projet partiel relatif à la suppression des exemptions, ni la loi sur l'administration militaire. On se débat pour rien. Tout cela sera à recommencer avec une législature nouvelle, avec des pouvoirs nouveaux, et quand on recommencera, la première condition sera de savoir ce qu'on fait, de procéder avec un peu plus de méthode, de coordonner toute cette législation militaire où depuis trop longtemps l'arbitraire fleurit dans l'incohérence et la contradiction.

Pour le moment, cette législature qui va finir ne peut plus rien, et il est bien clair que déjà, même avant que les chambres soient séparées, les esprits sont ailleurs. La campagne des élections, sans être précisément engagée, se dessine par degrés, plus ou moins distinctement, à propos de tout. Elle était à peu près inaugurée il y a quelques semaines par M. le président de la chambre des députés dans son voyage de Cahors, dans ce voyage qui, à la vérité, n'a peut-être pas porté

bonheur au scrutin de liste, — et le chef du cabinet, à son tour, n'a pas voulu laisser M. le président de la chambre aller seul chercher des triomphes de pays natal. Il est allé de son côté dans son pays des Vosges, à Épinal, assister aux fêtes d'une exposition agricole. Sur son chemin, M. le président du conseil a eu naturellement, comme M. le président de la chambre, ses ovations, ses acclamations, et il a eu même l'avantage d'être complimenté par des élèves de lycée, qui lui ont déclaré, d'un ton convaincu, qu'ils suivaient passionnément les applications de sa politique. On ne rapporte pas que le représentant du gouvernement en voyage ait recommandé à cette jeunesse de s'occuper un peu plus de ses études et un peu moins de politique; mais, s'il ne l'a pas dit, il l'a sûrement pensé. Il était pour l'instant sans doute trop préoccupé des discours qu'il allait prononcer à la distribution des récompenses agricoles et dans un banquet, discours dont l'un au moins ressemble à un manifeste, à une sorte de programme électoral. M. Jules Ferry est certainement un esprit singulier; il a de vigoureux instincts, de la force de volonté. Il a laissé voir, dans plusieurs circonstances récentes, qu'il n'était pas insensible à certaines nécessités supérieures de gouvernement, et l'autre jour, à Épinal, il a précisément avoué non sans quelque orgueil cette ambition d'être un homme de gouvernement. Il n'a qu'un malheur: il n'a pu arriver jusqu'ici à éclaircir, à préciser ses idées, si bien qu'on réussit difficilement parfois à saisir ce qu'il veut, — et ce qu'il appelle sa politique est une confusion où l'on retrouve un peu de tout, même d'assez singulières réminiscences d'un autre temps.

Expliquons-nous. Il y aurait deux points à relever dans le discours d'Épinal, dans ce programme électoral presque officiel. M. le président du conseil n'admet pas que le parti républicain, dont il se considère bien entendu comme le représentant, se divise en whigs et en tories, comme on l'a dit si souvent. Cette division, à ses yeux, serait funeste tant qu'il y a dans les assemblées une trop forte opposition de partis irréconciliables. Le premier et grand objet des élections prochaines devrait être avant tout d'éliminer cette opposition, ces « groupes hostiles » dont la présence rend si difficile le gouvernement de la république par les coalitions toujours possibles de la droite et de l'extrême gauche. D'abord en quoi ces coalitions sont-elles si extraordinaires et si funestes? Il y a eu récemment deux votes de coalition, l'un à la chambre des députés rétablissant le scrutin de liste, l'autre au sénat maintenant le scrutin d'arrondissement. Dans les deux cas, c'est la droite qui a décidé le succès, — et il y en a eu au moins un où elle n'a pas nui à la république; mais ce n'est pas tout. M. Jules Ferry ne soupçonne peut-être pas que ce qu'il dit là, c'est ce que disait M. de Persigny sous l'empire. M. de Persigny regrettait, lui aussi, que le moment ne fût pas venu où il n'y aurait « en France comme en Angleterre que des partis divisés sur la conduite des affaires, mais également attachés à nos institutions... » Il

voulait exclure ces partis, « débris des gouvernemens déchus,.. qui ne cherchent à pénétrer au cœur de nos institutions que pour en violer le principe et n'invoquent la liberté que pour la tourner contre l'état... » C'est exactement ce que dit M. Jules Ferry. Pour M. le président du conseil, l'idéal serait une assemblée d'où l'opposition serait bannie, où il n'y aurait que des républicains, comme pour M. de Persigny l'idéal était un corps législatif où tout le monde devait être impérialiste. Cela prouve simplement que dans tous les temps, sous tous les gouvernemens, l'esprit de parti se manifeste par les mêmes passions exclusives, par la même prétention d'éliminer des adversaires sous prétexte d'une irréconciliabilité dont on se réserve de fixer la mesure.

Autre parole qui aurait peut-être besoin d'explication dans ce programme d'Épinal. Le chef du cabinet, tout en proclamant la nécessité de l'union du parti républicain, traite avec hauteur le radicalisme; il lui refuse toute participation sérieuse dans la fondation de la république, dont il fait honneur à la « politique modérée. » — Non, dit-il, « ce n'est pas le radicalisme qui a fondé la république, ce n'est pas avec les idées et les procédés du radicalisme qu'on a fait vivre et gouverné la France républicaine depuis cinq ans. » Soit; M. le président du conseil, en s'exprimant ainsi, rend témoignage de cet instinct de gouvernement qu'il sent vaguement en lui. Il montre de plus quelque sagacité en mettant la modération dans le programme qu'il porte en province, en flattant ce qu'il appelle la « sagesse provinciale. » Il sait bien que, si le radicalisme peut trouver de l'écho dans certaines régions incandescentes, dans quelques grandes villes, tout ce qui est extrême et violent répugne au bon sens de cette masse nationale, de cette immense majorité du pays, qui ne demande qu'à être protégée dans son travail, dans son industrie, dans sa sécurité, qui redoute les agitations parce qu'elle en souffre. Bref, M. Jules Ferry parle le langage qu'il croit le mieux fait pour plaire au pays, et, reprenant le vieux mot de M. Guizot disant autrefois que toutes les politiques promettaient le progrès, que la politique conservatrice seule pouvait le donner, M. le président du conseil dit à son tour : « Les grands problèmes, ce n'est pas le radicalisme qui les résoudra ; s'ils sont résolus, ils le seront par les modérés. » La question est seulement de savoir ce que M. le président du conseil entend par la « politique modérée. » Est-ce que la « politique modérée » consisterait à satisfaire le radicalisme en paraissant le désavouer, à se servir de quelques-uns des procédés, des moyens administratifs de l'empire en honnissant l'empire, à introduire l'esprit de parti et de secte dans les lois, dans les conseils, sous prétexte de faire la guerre au cléricalisme, à exclure, pour cause d'irréconciliabilité supposée, des opinions libérales et indépendantes ? » Avec tout cela, M. le président du conseil s'expose à n'être ni un politique modéré ni un homme de gouvernement, comme il en a l'ambition, et à ne mettre qu'un mot séduisant dans son programme. Il per-

pétue une équivoque qui ne commencera à se dissiper que le jour où, dans les limites de la république constitutionnelle, — nous ne demandons rien de plus, — il s'élèvera des hommes, des groupes décidés à s'occuper moins de la domination d'un parti et de la manière d'assurer cette domination que des affaires du pays, des intérêts de la France.

Aussi bien les affaires ne manquent pas, même au milieu des préoccupations électorales qui commencent, et une des plus sérieuses certainement est cette affaire d'Afrique, qui est loin d'être claire, qui ne fait peut-être que se compliquer de jour en jour. L'expédition de Tunis semble à peu près terminée sans doute, au moins dans sa phase militaire. Le traité qui a été signé règle les nouveaux rapports du bey avec la France, et une partie du corps expéditionnaire a pu déjà être rappelée. Malheureusement les affaires de Tunisie ne sont peut-être finies qu'en apparence, à en juger par l'agitation qui se manifeste dans la régence voisine de Tripoli, qui est encouragée par la Turquie; elles ont en même temps masqué ce qui se passe sur d'autres points de l'Afrique, particulièrement dans le sud de la province d'Oran, à la frontière du désert, où tout semble assez grave. Il y a deux choses certaines, c'est que, dans ces régions, il s'est élevé un chef disposant de forces assez nombreuses, pillant, rançonnant, massacrant, emmenant des prisonniers, et que, d'un autre côté, nos colonnes semblent jusqu'ici impuissantes à réprimer ce commencement d'insurrection. Or de cette situation, du décousu des opérations qui ont été entreprises, de toute cette crise que traverse notre colonie algérienne, naissent des problèmes dont on ne peut plus se détacher, qui intéressent la sûreté de notre domination, qui remettent plus que jamais en cause ce gouvernement civil qu'on a cru devoir donner à l'Algérie et qui a si peu réussi.

Ce que pourront devenir ces affaires africaines si brusquement réveillées et un moment compliquées par l'expédition de Tunis, on ne le voit pas trop encore. La question a sans doute avant tout un caractère essentiellement français par les intérêts de sécurité et d'influence légitime qu'elle implique pour notre pays campé depuis un demi-siècle sur l'autre rive de la Méditerranée. Elle a manifestement aussi, jusqu'à un certain point, un caractère extérieur et diplomatique par le retentissement qu'elle a eu, qu'elle a encore dans des pays comme l'Angleterre et l'Italie, sans parler même de la Turquie. Elle a un instant éclipsé dans les préoccupations de quelques politiques de l'Europe les affaires de Grèce, aussi bien que les affaires de Bulgarie. L'émotion ne s'est pas produite partout, il est vrai, avec la même vivacité; elle ne tardera pas probablement à se calmer en Angleterre, et par la manière dont ils répondent aux interpellations qui se succèdent depuis quelques jours dans le parlement, les ministres, M. Gladstone, lord Granville, le sous-secrétaire d'état sir Charles Dilke montrent suffisamment qu'à leurs yeux ce qu'il y aurait de mieux à faire serait de ne pas revenir sans cesse sur une question délicate.

L'impression a été plus vive, elle est plus tenace au-delà des Alpes, nous en convenons, et l'Italie a quelque peine à retrouver un peu de sang-froid. Les Italiens, à parler franchement, sont depuis quelques semaines dans une phase assez ingrate où ils passent leur temps à prendre prétexte de tout pour exhaler leur mauvaise humeur, à grossir des griefs qui n'existent pas, à se plaindre à tout propos de la France, comme si la France ne pouvait sauvegarder ses plus simples intérêts sans leur faire tort.

Bien des Italiens sans doute savent se défendre de cette gallophobie qui s'est répandue sur la péninsule comme une épidémie. Le gouvernement lui-même s'étudie à garder l'attitude la plus correcte, et le nouveau ministre des affaires étrangères, M. Mancini, répondant à toutes les interpellations qui lui ont été adressées, s'est exprimé de la manière la plus prudente, la plus conciliante. Malheureusement, dans les pays libres, il y a place pour toutes les fantaisies, et en dehors des pouvoirs officiels il peut se produire ce qu'on voit aujourd'hui au-delà des Alpes, un de ces mouvemens maladifs d'opinion qui peuvent avoir, si l'on n'y prend garde, les plus dangereuses conséquences. Depuis que cette terrible question de Tunis a fait son apparition, beaucoup d'Italiens ont perdu leur calme ; ils n'ont plus contenu leurs défiances ou leurs animosités contre la France, et lorsqu'on en est là, les situations peuvent se gâter, les relations risquent de s'altérer rapidement. Il suffit, pour ajouter aux surexcitations contraires, de quelque incident fortuit comme celui qui s'est passé à Marseille, dans cette ville aux passions ardentes, où plus de cinquante mille Italiens sont mêlés à la population française. Le jour où quelques-uns de nos régimens sont rentrés de la Tunisie conduits par leur général, quelques coups de sifflet se sont, dit-on, fait entendre sur leur passage, et on a cru que ces coups de sifflet partaient du balcon d'un cercle italien. Aussitôt les violences ont éclaté, l'agitation s'est répandue dans la ville, et les collisions sanglantes se sont multipliées. Comment se sont produites réellement ces déplorables scènes? Y a-t-il eu effectivement provocation de la part des Italiens? des agitateurs subalternes n'ont-ils pas tout simplement saisi une occasion de désordre ? ces troubles enfin ne s'expliqueraient-ils pas par des raisons économiques de salaires, de rivalités ouvrières? On ne le sait même pas encore exactement. Dans tous les cas, il n'y a rien qui ressemble à un mouvement prémédité contre une nationalité étrangère, et si, au premier moment, la répression administrative a été faiblement conduite, la magistrature a depuis fait son devoir à l'égard de tous les coupables qui ont été saisis. Ce n'est là en définitive qu'un accident dont le pays n'est pas responsable, qui a été énergiquement désavoué par le sentiment public aussi bien que par le gouvernement. N'importe; à peine les scènes de Marseille ont-elles été connues au-delà des Alpes, sans plus attendre, les agitateurs ont organisé des manifes-

tations contre la France dans les plus grandes villes, à Milan, à Gênes, à Naples, même à Rome. On s'est donné la satisfaction de crier: « A bas la France ! » C'est le cri d'une animosité impatiente d'éclater à la première occasion, et comment n'en serait-il pas ainsi lorsque, depuis trois mois surtout, des politiques imprévoyans s'occupent à échauffer les passions italiennes contre la France ?

Il faut cependant aller au fond des choses et s'expliquer clairement. Que veulent donc les Italiens? De quoi se plaignent-ils? Quels sont leurs griefs contre la France? Ils ont tout et ils ne sont pas contens. Ils sont à Naples et à Palerme, à Rome comme à Venise. Ils se sont constitués comme ils l'ont voulu. C'était, il y a six jours à peine, un anniversaire qu'ils ne peuvent oublier, l'anniversaire de Solferino : à quel moment depuis la grande bataille ont-ils rencontré parmi nous un obstacle sérieux ou une gêne dans la réalisation de leurs espérances? Ils ont été servis par notre puissance et nos malheurs même ne leur ont pas été inutiles. Que leur faut-il de plus? On est allé à Tunis sans les consulter, il est vrai : est-ce que Tunis leur appartenait? Nous allions oublier un récent et terrible grief. Un homme d'étude, un géographe français, a écrit dernièrement un livre, *l'Italie qu'on voit et l'Italie qu'on ne voit pas*, où il démontre qu'on enseigne au-delà des Alpes une géographie un peu ambitieuse en parlant dans les traités scolaires de un million sept cent mille Italiens qui sont encore « séparés » de la mère patrie : c'est évidemment la preuve des mauvais desseins de la France contre l'unité italienne, de même que nos tarifs de douane et notre dernière loi sur la marine marchande ont été manifestement, expressément conçus pour nuire à l'Italie ! On nous a souvent accusés de ne point connaître ce qui se passe dans les autres pays, et les Italiens gallophobes d'aujourd'hui renouvellent volontiers ces accusations en les accompagnant d'un certain nombre d'amplifications injurieuses. Ils pourraient certes mieux employer leur temps en apprenant eux-mêmes ce qui se passe chez les autres : ils ne se livreraient pas à cette fantaisie ridicule de supposer à la France des projets de conquête au-delà des Alpes. Eh non! sûrement la France n'a rien à demander à ses voisins des Alpes et de la Méditerranée, elle n'a pas la moindre intention de les conquérir ; elle ne leur demande que de se tenir tranquilles, de s'agiter un peu moins, de retrouver l'esprit et le bon sens qu'ils ont montrés plus d'une fois, qui leur a positivement manqué depuis quelque temps. La vérité est que beaucoup d'Italiens ressemblent à des enfans gâtés de la fortune. Comme tout leur a réussi, ils désirent ce qu'ils n'ont pas, même ce qu'ils ne peuvent pas avoir. Ils promènent leurs regards de tous les côtés vers Trente et vers Trieste, vers Malte ou vers la Corse. Lorsqu'ils voient l'Angleterre prendre Chypre ou l'Autriche s'établir en Bosnie, il leur semble qu'ils auraient droit, eux aussi, à quelque dédommagement, qu'on leur dérobe une

part de leur bien. Aujourd'hui c'est l'entrée des troupes françaises dans la Tunisie qui est pour eux un nouveau mécompte dont ils se font un grief, comme si la France avait méconnu leurs droits et attenté à leur propriété. C'est une politique de chimère et d'illusion à laquelle l'Italie risque de sacrifier ses plus vrais intérêts et les alliances naturelles dont elle devrait sentir le prix.

Que l'Italie ait ses ambitions, qu'elle tienne à justifier sa fortune de grand état européen, et que pour soutenir ce rôle elle veuille augmenter encore son armée, ainsi que le proposait récemment un officier distingué, M. le général Mezzacapo, c'est fort bien. Il s'agit seulement de savoir où l'on va avec une politique qui serait d'abord ruineuse pour les finances par les dépenses démesurées qu'elle imposerait et qui ne tarderait pas à compromettre la paix par les passions qu'elle entretiendrait, par la tension qu'elle créerait dans tous les rapports. Les Italiens ne voient pas qu'avec toutes ces mobilités d'ambitions et de désirs, avec ces velléités inquiètes et ces fantaisies d'hostilité contre des voisins qui ne songent guère à troubler leur repos, ils risquent de placer leur pays dans une situation singulièrement critique, dans une alternative pénible ou périlleuse. De deux choses l'une : ou bien l'Italie, après avoir été mise à ce régime d'émotions et de surexcitations factices, peut subir la nécessité des choses en se réfugiant dans une impuissance mécontente, en gardant ses ressentimens, et alors c'est une politique assez stérile qui ne conduit à rien; ou bien elle peut se laisser entraîner, céder à ses tentations et à ses impatiences, s'engager étourdiment dans cette voie de revendications chimériques, d'armemens démesurés, de manifestations plus ou moins hostiles contre des nations qui ne lui donnent aucun grief sérieux, avouable, — et alors à quoi peut-elle aboutir? Que peut-elle faire? Les coups de tête ne sont pas précisément de la politique. L'Italie, à l'heure qu'il est, n'est certainement menacée par personne, pas plus par ceux qui l'ont aidée à se fonder que par ceux qu'elle a eu longtemps à combattre; elle n'est menacée ni dans ses frontières, ni dans son intégrité, ni dans ses développemens naturels, ni dans son influence. Elle n'a point à craindre d'être attaquée, d'avoir à se défendre. Elle sera donc obligée, si elle veut une querelle, d'aller la chercher, d'attaquer les autres. Beau résultat qu'auraient obtenu les Italiens gallophobes de pousser leur pays sur l'épée qui l'attendrait immobile à la frontière, de rallumer la guerre entre deux peuples faits pour être amis et de remettre en question ce qui a été l'œuvre des habiles fondateurs d'une nationalité nouvelle! Le seul remède à tout cela, c'est que les esprits sensés et éclairés qui ne manquent pas au-delà des Alpes se décident à parler résolûment, à dégager de tous les nuages la politique de leur nation. Ils savent parfaitement que leur pays n'a d'autres ennemis que ceux qu'il pourrait se créer par ses fautes. Que l'Italie, sous leur influence, finisse donc

par comprendre que ce qu'elle a de mieux à faire, c'est de s'occuper de ses intérêts, de son crédit, de la réforme de ses institutions, de ses progrès intérieurs, en se laissant aller un peu moins à ses rêves et à ses impatiences, à une politique de chimères et de vaines susceptibilités.

Tous les pays n'ont pas sans doute les mêmes crises, mais tous les pays ont leurs difficultés et parfois leurs confusions. L'Espagne, sans être précisément engagée dans une crise caractérisée et périlleuse, ne laisse pas d'être aujourd'hui dans une situation assez compliquée. Elle assiste à une expérience qui a commencé il y a quelques mois déjà avec l'avènement du ministère de M. Sagasta et du général Martinez Campos. Cette expérience, à laquelle le jeune roi Alphonse XII s'est prêté avec un prudent esprit de concession aussi bien qu'avec dextérité, a eu pour résultat de déplacer la direction politique du pays, de faire passer le pouvoir du parti conservateur libéral, représenté pendant quelques années par M. Canovas del Castillo, à une fraction plus avancée du libéralisme espagnol. Quel sera maintenant le dénoûment de l'expérience? C'est là justement la question qui se débat depuis quelques mois à Madrid et qui va s'agiter plus vivement encore, au moins d'une manière plus décisive, dans les élections générales dont la date est déjà fixée. En réalité, depuis qu'il existe, le ministère de M. Sagasta et du général Martinez Campos est dans une situation assez difficile et un peu étrange. Il a succédé à M. Canovas del Castillo, qui avait exercé le pouvoir pendant quelques années, qui est resté pour lui un adversaire redoutable, et par cela même, ne fût-ce que pour se distinguer de son prédécesseur, il a dû tenir à accentuer son libéralisme; il était obligé aussi de chercher des appuis, des alliés en dehors du parti conservateur, dans des fractions politiques plus avancées. C'est ce qu'il a fait effectivement. Reste à savoir jusqu'où cela peut le conduire, comment il peut faire face aux difficultés de diverse nature qui naissent de la situation ou qu'il se crée à lui-même.

La première question était celle des cortès, dont la majorité appartenait à M. Canovas del Castillo, au parti conservateur, et avec lesquelles le nouveau ministère ne pouvait espérer vivre longtemps en bon accord. La nécessité d'une dissolution avait été prévue dès le premier jour. Cette dissolution a été cependant retardée; les élections n'auront lieu qu'à la fin d'août, et d'un autre côté pendant ces quatre ou cinq derniers mois le ministère s'est abstenu de réunir les anciennes chambres. Qu'en résulte-t-il? C'est qu'on se trouve dès ce moment en dehors de toutes les règles constitutionnelles; demain on sera en pleine illégalité. D'après la constitution, en effet, l'année économique en Espagne commence au mois de juillet. Le budget, les impôts, les forces militaires sont votés pour une année, de juillet à juillet. Les circonstances exceptionnelles où l'ancien budget peut continuer à être en vigueur sont prévues par la constitution, et aucune de ces circonstances n'existe

aujourd'hui. Il faut bien appeler les choses par leur nom, c'est de la dictature plus ou moins provisoire, et on conviendra que c'est là une étrange manière d'inaugurer une ère de libéralisme. Le cabinet de Madrid, comme tous les cabinets espagnols en pareil cas, aura vraisemblablement la majorité dans les élections qu'il va faire, et il obtiendra, lui aussi, son bill d'indemnité dans les nouvelles cortès. Le fait n'existe pas moins ; les impôts n'en vont pas moins être perçus illégalement au-delà des Pyrénées jusqu'au prochain parlement.

Une autre question, qui n'est pas moins grave pour l'Espagne, pour l'avenir de la monarchie constitutionnelle, c'est la question de direction politique, la question des alliances sur lesquelles le cabinet de M. Sagasta compte pour avoir sa majorité et pour gouverner. Par la position qu'il a prise vis-à-vis des conservateurs-libéraux, des amis de M. Canovas del Castillo, le ministère s'est mis dans la nécessité de se rapprocher du parti démocratique, des anciennes fractions révolutionnaires. Il a trouvé dès son avènement, sinon un appui direct et sans réserve, du moins une bienveillance avouée chez M. Castelar ; mais M. Castelar est un esprit éminent, essentiellement libéral, et tout républicain qu'il soit resté, il a été assez éclairé par des événemens où il a eu le premier rôle pour ne chercher sa force que dans la légalité et dans la discussion, pour se prêter à tous les progrès de liberté politique, même dans le cadre de la monarchie constitutionnelle. Il n'en est pas ainsi des autres fractions révolutionnaires qui viennent de se réunir un peu solennellement à la frontière. Les chefs du parti, M. Martos, M. Figuerola, M. Montero-Rios se sont rendus de Madrid à Biarritz, où est arrivé, de son côté, le chef le plus avéré du radicalisme, exilé depuis longtemps, M. Ruiz Zorilla, à qui le ministère a rouvert récemment les portes de l'Espagne, mais qui a refusé de rentrer dans sa patrie. Elle a fait beaucoup de bruit, cette conférence de Biarritz ; les fractions révolutionnaires espagnoles réunies en conclave n'ont guère réussi à s'entendre à la vérité ; elles sont du moins restées d'accord dans la pensée commune d'hostilité contre la monarchie qui les anime, et elles vont se mêler aux élections, où quelques-uns de leurs chefs seront sans doute nommés. Le ministère ne redoute pas beaucoup cette opposition antidynastique, et il a peut-être raison pour le moment. Le danger serait qu'il n'eût pas raison jusqu'au bout, qu'en croyant servir le libéralisme, il frayât la voie à des révolutions nouvelles qui ne feraient que raviver le carlisme au-delà des Pyrénées et replonger l'Espagne dans d'effroyables crises auxquelles elle est à peine échappée depuis quelques années.

La mort sévit cruellement et multiplie ses coups au milieu de ce travail incessant des sociétés contemporaines. Elle a frappé récemment, à peu de jours d'intervalle, des hommes qui ont marqué dans l'histoire de la France par un rôle public ou par la supériorité de l'esprit ; elle

vient d'atteindre encore un des plus illustres Français, un de ceux qui ont porté jusqu'au bout, avec le plus d'honneur, avec le plus de fermeté, le fardeau d'une longue et laborieuse existence. M. Dufaure a cessé d'être de ce monde. Il s'est éteint, ces jours passés, à quelques lieues de Paris, à Rueil, où il était allé chercher le repos. Il était un des derniers de nos grands octogénaires, le dernier des grands parlementaires d'autrefois, de cette génération des Thiers, des Guizot, des Berryer. M. Dufaure a vécu assez pour avoir sa place dans beaucoup d'événemens, pour assister à bien des révolutions qui l'ont souvent attristé, qui ne l'ont jamais ébranlé et surtout n'ont jamais trouvé sa droiture en défaut.

Il y a près d'un demi-siècle qu'il entrait comme député de la Charente dans la vie publique, où il portait une renommée acquise d'avocat, une parole nerveuse et pressante, une intelligence nette, un caractère intègre. Dès 1839, à la suite d'une longue crise parlementaire, il faisait partie d'un ministère de transaction sous la présidence du maréchal Soult. Depuis, sans aller jusqu'à une opposition systématique sous le dernier ministère de la monarchie de juillet, il était de ceux qui redoutaient les conséquences d'une politique d'immobilité, qui auraient voulu empêcher une révolution par des réformes prudemment préparées. Il était aussi de ceux qui voyant, en 1848, la monarchie constitutionnelle s'évanouir si brusquement, mettaient leur patriotisme à tenter loyalement l'expérience d'une république légalisée par la nation. Il acceptait de rentrer aux affaires avec le général Cavaignac, que l'insurrection de juin avait fait chef du pouvoir exécutif. Quelques mois plus tard, en 1849, au milieu des premières épreuves de la présidence sortie victorieuse du scrutin du 10 décembre 1848, il se retrouvait encore ministre de l'intérieur dans un cabinet où il avait pour collègues M. Odilon Barrot, M. de Tocqueville, M. de Falloux; mais il entendait être le ministre d'un président constitutionnel, non le serviteur complaisant d'un prétendant à l'empire, et il est clair qu'il était supporté plutôt qu'accepté à l'Élysée, où l'on avait hâte de se débarrasser de lui et de ses collègues. Le 2 décembre 1851 le rejetait naturellement parmi les vaincus, parmi ces *outlaws* dont parlait Tocqueville, avec qui il s'était lié d'une sérieuse et forte amitié. Plus d'une fois sous l'empire, M. Dufaure, redevenu simple avocat, avait à intervenir avec son autorité de jurisconsulte, avec son incorruptible indépendance, dans des causes politiques. Pendant ces longues années, c'était pour lui comme pour Berryer le seul moyen d'interrompre la prescription par la défense incessante et fidèle du droit, de toutes les garanties libérales. Au moment où éclatait la fatale guerre de 1870, il restait enfermé dans Paris, et lorsque dans les extrémités de la défaite, M. Thiers se trouvait chargé de négocier une paix douloureuse, de remettre la France debout, la première pensée du nouveau chef du gouvernement était pour celui dont il connaissait le dévoû-

ment patriotique, l'éloquence, la puissante et droite raison. C'est le point culminant de ces deux grandes carrières.

Depuis dix ans, M. Dufaure, toujours appelé ou rappelé dans les momens difficiles, a été garde des sceaux, président du conseil avec M. Thiers, avec M. le maréchal de Mac-Mahon, avant et après le vote de la constitution. Il a été un des organisateurs, un des vigoureux défenseurs de la république conservatrice et libérale contre ceux qui la repoussaient sans pouvoir faire la monarchie et contre ceux qui l'auraient précipitée dans des convulsions nouvelles. Il se retirait définitivement des affaires, on le sait, à l'avènement de M. Jules Grévy à la présidence, et il donnait pour motif qu'à une situation nouvelle il fallait des hommes nouveaux; mais, dans la retraite comme au pouvoir, il était la sagesse vivante, l'intégrité faite homme, la raison personnifiée toujours au service de la liberté et du droit, sans lesquels il ne voyait pas de république possible. A voir, il n'y a que peu de temps encore, cette robuste et saine nature, on ne pouvait soupçonner que M. Dufaure, malgré son grand âge, fût si près de sa fin. Il s'est éteint paisiblement, sans trouble, en homme de bien qui a mérité, selon le mot de M. Royer-Collard, plus que la popularité, — la considération, — et qui laisse le souvenir d'un des plus intègres et des plus fidèles serviteurs de la France.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

La liquidation du 15 juin a causé aux spéculateurs à la hausse une surprise agréable. Ils s'attendaient à payer de 6 à 7 pour 100 sur leurs valeurs favorites. L'argent s'est offert avec une telle abondance que le taux moyen des reports s'est abaissé à 5 pour 100 environ.

Quelles conséquences pouvait-on tirer de cette facilité inattendue de l'argent? La détente très réelle dans le prix du loyer des capitaux constituait-elle un fait naturel, ayant quelque chance de durée, promettant une bonne liquidation de fin de mois? ou bien était-elle un pur accident? Quelques personnes n'ont pas été éloignées de croire que ce n'était même pas un accident fortuit, que les banquiers et les établissemens de crédit qui réalisent de si gros profits en reportant des monceaux de rentes et de valeurs, avaient facilité cette liquidation de quinzaine afin de fournir quelque encouragement à la spéculation à la hausse, avec la ferme intention d'ailleurs de tendre de nouveau les conditions du crédit à la fin du mois et de reporter à très haut prix tous les enga-

gemens qui voudraient se maintenir de juin à juillet. Quoi qu'il en soit, les acheteurs ont cherché tout d'abord à tirer parti des avantages présens, et, sans s'attarder à la recherche des causes, ils ont pris le fait pour acquis et commencé un mouvement dont les rentes françaises ont tout d'abord bénéficié. En effet, on a pu porter le 5 pour 100 de 119.40 à 119.80 et le 3 pour 100 de 86.12, après détachement du coupon trimestriel à 86.52. L'amortissable ancien s'élevait en même temps de 88.10 à 88.52, le nouveau de 87.17 à 87.50.

Mais l'amélioration des cours de nos fonds publics était plutôt un moyen qu'un but. On venait d'annoncer que l'émission de l'emprunt italien allait avoir lieu à bref délai, et la hausse du 5 pour 100 italien ne pouvait guère se produire que si les rentes françaises sortaient de leur immobilité prolongée. La tentative des haussiers a été couronnée d'abord d'un plein succès, puisque en même temps que nos fonds progressaient dans la mesure modeste que nous indiquions tout à l'heure, le 5 pour 100 italien s'élevait d'un bond jusqu'à 94.75.

C'était là cependant un succès éphémère. Les tristes événemens de Marseille, les manifestations antifrançaises dont la plupart des grandes villes d'Italie ont été le théâtre, les nouvelles d'Algérie, l'attitude hostile des autorités turques dans la Tripolitaine ont eu bien vite raison des velléités optimistes de la spéculation. On se prit à douter de nouveau de la possibilité de faire réussir sur le marché français l'emprunt italien, en même temps que la spéculation voyait se dissiper les illusions dont elle s'était bercée après la liquidation de quinzaine.

Le mouvement de hausse se trouva donc enrayé au bout de quelques jours, et la spéculation, ramenée à une appréciation plus froide de la situation, n'eut plus d'autre souci que de se préparer, par des réalisations opportunes et des allègemens anticipés de positions, à une liquidation qui s'annonçait comme devant être aussi laborieuse au moins que celle de fin mai.

De là le recul du 3 pour 100 à 85.82, de l'amortissable à 87.90, de l'emprunt nouveau à 86.67, du 5 pour 100 à 119.20, de l'italien à 93.95. L'incertitude qui règne sur l'état réel de la question de l'emprunt italien a été la cause principale de la lourdeur du marché pendant les derniers jours de juin. On a tout d'abord appris que la maison Rothschild avait refusé de prendre la responsabilité d'une opération que les circonstances politiques rendaient particulièrement délicate et difficile et qui, en tout cas, pouvait provoquer sur le marché monétaire une profonde perturbation.

Il s'agit pour le gouvernement italien d'exécuter la loi relative à l'abolition du cours forcé dans la péninsule. Ce but ne peut être atteint que si l'opération fait passer au-delà des Alpes une somme de 400 millions en or. Il n'y a de réserve d'or qu'à Paris et à Londres. En dehors de toute autre considération, les banquiers et les établissemens

de crédit français auxquels le gouvernement italien s'est adressé ont pu se demander si le moment était bien choisi pour opérer sur notre stock métallique, après les pertes imposées par deux mauvaises récoltes successives, un drainage d'une telle importance.

Le gouvernement italien, sur le refus de la maison Rothschild de se charger à l'heure présente de l'emprunt italien, a décidé de passer outre. Il s'est entendu avec la Banque Nationale d'Italie, et celle-ci travaille à constituer en France, en Angleterre et en Allemagne, de grands syndicats de participation. La Banque d'Escompte dirigera le syndicat français. En Angleterre, il paraît probable que MM. Baring et Hambro accepteront la mission d'organiser une souscription publique. En attendant, l'italien est tenu avec fermeté aux environs de 94 francs.

Comment sera résolue la question des reports? Comme la spéculation paraît être passée un peu brusquement d'une confiance téméraire à une inquiétude un peu vive, on peut croire qu'elle s'est exagéré le péril, et que les acheteurs, après avoir payé 0 fr. 60 pour faire reporter du 5 pour 100 cinq ou six jours avant le 1er juillet, n'auront pas à subir des conditions sensiblement plus dures le jour même de la liquidation.

S'il en est ainsi, la situation du marché comportera encore un peu de hausse en juillet, malgré le ralentissement général des affaires et le départ d'un grand nombre de spéculateurs. Les établissemens de crédit ont toujours de gros stocks de valeurs à écouler; plusieurs affaires importantes sont en cours de réalisation ou en voie de préparation. Toute la haute banque est intéressée à la fermeté des cours, et il faudrait de graves événemens pour contrarier l'effet du concours de tant de bonnes volontés. Il est vrai que le 16 juillet devra être effectué un versement de 200 millions sur l'emprunt en rente amortissable. Mais la Banque de France prêtera cette fois encore à la place le précieux appui de ses immenses ressources, et ce versement ne pèsera pas dès maintenant sur les transactions.

L'attention du monde financier s'est portée à peu près exclusivement pendant cette quinzaine sur les rentes françaives et sur le 5 pour 100 italien. Il ne s'est produit sur les valeurs que des mouvemens isolés, motivés par des raisons spéciales. L'action de la Banque d'escompte, si longtemps immobile aux environs de 800 francs, s'est rapprochée du cours de 900 francs, à raison de la part très importante qu'elle a eue dans toutes les négociations relatives à l'emprunt italien. L'Union générale a progressé encore d'une cinquantaine de francs, conséquence naturelle de la sûreté avec laquelle cet établissement poursuit l'exécution du programme que se sont tracé ses directeurs à l'aide des institutions fondées sous son patronage à Pesth et à Vienne. Le Crédit foncier s'est élevé peu à peu de 1,740 à 1,780 francs. Le conseil d'état n'a pas encore approuvé l'augmentation du capital de cette société par l'application des réserves, mais les acheteurs escomptent l'effet favorable que

pourra produire sur les cours la création, sous les auspices du Crédit foncier, allié avec le Crédit lyonnais et la Société foncière lyonnaise, d'une nouvelle compagnie immobilière sous le nom de Compagnie foncière de France et d'Algérie.

Nos grandes compagnies de chemins de fer continuent à enregistrer chaque semaine d'excellentes recettes. Mais leurs actions avaient monté si vite que ce serait déjà beaucoup de les voir se maintenir à peu près aux cours où elles étaient parvenues et qu'il n'est pas étonnant qu'elles aient un peu faibli, savoir : le Lyon de 1,865 environ, où il était la semaine passée, à 1,842; l'Orléans de 1,420 à 1,400; le Nord de 2,147 à 2,127; le Midi de 1,355 à 1,340.

Les chemins étrangers sont sans grandes variations, à l'exception des chemins espagnols, qui continuent imperturbablement leur mouvement ascensionnel : le Nord-Espagne à 630, le Saragosse à 580, c'est-à-dire pour le premier plus de 200 francs de hausse en six mois, pour le second de 160 à 180 francs. Les autrichiens, qui, bien qu'à la veille de toucher leur coupon, avaient légèrement fléchi à 790, ont vigoureusement repris à 800. La situation qui ressort pour cette ligne de la publication du rapport fait à la dernière assemblée devrait pourtant inspirer quelque réserve à la spéculation. Il y a là deux ou trois points qui pourraient être plus satisfaisans. C'est ainsi que la compagnie s'est vue dans la nécessité de renoncer au projet qu'elle avait eu de faire concorder l'amortissement du capital-obligations avec celui du capital-actions. D'autre part, les ressources disponibles du compte de premier établissement ne s'élèvent plus qu'à 4,715,000 francs.

Sur les valeurs industrielles, rien à signaler, si ce n'est l'extrême fermeté des Docks de Marseille à 750. La spéculation a décidément abandonné le Rio-Tinto, qui se maintient pourtant entre 515 et 520.

P. S. — Voici quel est, à la dernière heure, le véritable état de la question de l'emprunt italien : rien n'est terminé, mais l'emprunt est assuré. On discute encore les questions de taux d'émission, de change et les conditions pour les banquiers souscripteurs responsables. On voudrait s'assurer tout au moins la neutralité de M. de Rothschild, qui serait un adversaire trop dangereux. Le véritable taux paraît devoir être 87 environ avec un premier versement de 10 pour 100. Les titulaires de l'emprunt sont, en Italie, la Banque Nationale et les principales banques de la péninsule; en Angleterre, la maison Baring et Hambro; en France, un seul établissement de crédit a pris un rôle actif; les autres se réservent et attendent la solution définitive pour intervenir. Dans tous les cas, il n'y aura pas d'émission publique en France, et le gouvernement n'a pris aucun engagement pour la cote officielle.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

dit
se,
on-

rer
nté
oen
ant
tait
147

des
ent
dire
r le
de
use-
bli-
irer
our-
lans
rder
ons.
blis-

ème
nent
0.
le la
runt
, de
pon-
l. de
taux
pour
ale et
aring
rôle
pour
ue en
cote